

**RAIFFEISEN**

**Rapport de gestion  
Groupe Raiffeisen**

**2025**

**Ce qui nous différencie**

<b>3</b>	<b>Rapport d'activité</b>	<b>48</b>	<b>Gouvernance d'entreprise</b>	<b>88</b>	<b>Comptes annuels</b>	<b>146</b>	<b>Publication des chiffres clés</b>	<b>156</b>	<b>Rapport non financier</b>
5	Avant-propos	50	Principes de la gouvernance d'entreprise	91	Bilan consolidé	148	Comparaison des chiffres des sociétés du Groupe	159	Classification
7	Raiffeisen en chiffres	51	Événements marquants	93	Compte de résultat consolidé	149	Aperçu sur cinq ans	161	Gouvernance en matière de durabilité
10	Modèle d'affaires	52	Structure du Groupe Raiffeisen	94	Tableau des flux de trésorerie consolidé	153	Publication réglementaire	163	Stratégie de durabilité
11	Événements importants	60	Structure du capital et responsabilités	96	Etat des capitaux propres consolidé	154	Publication des chiffres clés	170	Gestion responsable des affaires
13	Résultat	62	Organisation de Raiffeisen Suisse	97	Annexe aux comptes annuels consolidés			178	Produits et prestations durables
23	Contexte et stratégie	79	Rapport de rémunération	113	Informations sur le bilan			183	Clientes et clients
28	Solutions pour la clientèle			136	Informations sur les opérations hors bilan			191	Collaboratrices et collaborateurs
38	Rapport des risques			138	Informations sur le compte de résultat			203	Engagement sociétal
				144	Rapport de l'organe de révision			206	Questions environnementales et climatiques
								210	Index CO
								212	Index GRI
								227	Rapport de l'auditeur indépendant

# Contenu du rapport d'activité



Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

- 5**  
Avant-propos
- 7**  
Raiffeisen en chiffres
- 10**  
Modèle d'affaires
- 11**  
Événements importants

- 13**  
Résultat
  - 13 Croissance continue et forte position sur le marché
  - 16 Perspectives
  - 17 Chiffres clés
  - 19 Graphiques
- 23**  
Contexte et stratégie
  - 23 Un contexte économique difficile
  - 24 Principales évolutions des tendances et de l'environnement
  - 25 Stratégie du Groupe «Raiffeisen 2025»
  - 27 Objectifs stratégiques et réalisation des objectifs

- 28**  
Solutions pour la clientèle
  - 28 Trafic des paiements: produits et solutions
  - 29 Prévoyance et placements: un conseil professionnel et des solutions durables
  - 31 Logement et financement: accompagner les propriétaires de manière optimale
  - 32 Le développement des opérations avec la clientèle entreprises se poursuit
  - 32 Treasury & Markets
  - 34 Graphiques
- 38**  
Rapport des risques
  - 38 Risques et principes
  - 39 Catégories de risques
  - 47 Graphiques

Raiffeisen est le deuxième groupe bancaire sur le marché suisse et la banque retail la plus proche de sa clientèle. Elle compte plus de deux millions de sociétaires et 3,77 millions de clientes et clients. Le Groupe Raiffeisen est présent dans toute la Suisse avec 761 points bancaires.

Les 212 Banques Raiffeisen, juridiquement indépendantes et organisées en coopératives, sont sociétaires de Raiffeisen Suisse société coopérative, qui assure la fonction de gestion stratégique et de surveillance de l'ensemble du Groupe Raiffeisen.

Le modèle coopératif de Raiffeisen garantit que toutes les Banques au sein du Groupe et les sociétaires des différentes Banques Raiffeisen puissent participer aux décisions et au succès. Active à l'échelle nationale, Raiffeisen est ancrée au niveau régional et proche de sa clientèle.



«Dans le modèle coopératif, le taux de capitalisation élevé constitue la base de la sécurité et de la stabilité.»

**Thomas A. Müller**  
Président du Conseil d'administration  
Raiffeisen Suisse



«Ces dernières années, Raiffeisen a connu une croissance fructueuse dans les opérations de prévoyance et de placement. Nous souhaitons continuer à renforcer notre position sur le marché.»

**Gabriel Brenna**  
Président de la Direction  
de Raiffeisen Suisse

## Chère lectrice, cher lecteur,

L'exercice écoulé a été riche en événements. Il a été marqué par des tensions géopolitiques, des incertitudes économiques et un contexte de taux d'intérêt difficile. Dans ce contexte également, Raiffeisen a de nouveau démontré sa force opérationnelle et renforcé sa position sur le marché. Avec un bénéfice du Groupe de 1,09 milliard de francs, Raiffeisen a réalisé un bon résultat. Nous sommes particulièrement heureux d'avoir accueilli plus de 41'000 nouvelles clientes et nouveaux clients et 32'000 nouveaux sociétaires chez Raiffeisen au cours de cette année anniversaire. Depuis plus de 125 ans, Raiffeisen est un partenaire fiable pour ses quelque 3,77 millions de clientes et clients et 2,13 millions de sociétaires. Nous sommes très honorés de cette grande confiance qui nous est accordée depuis des décennies.

## Afflux élevés de fonds de la clientèle dans toutes les régions

Le Groupe Raiffeisen poursuit résolument son orientation stratégique en vue de diversifier davantage sa base de revenus. Au cours de l'exercice sous revue, Raiffeisen a enregistré une croissance significative de ses opérations de prévoyance et de placement dans toutes les régions. Les dépôts de la clientèle ont augmenté de plus de dix milliards de francs. Cette hausse reflète la forte confiance de nos clientes et clients en Raiffeisen. Nous enregistrons également une croissance continue dans le domaine des créances hypothécaires. Nous consolidons ainsi notre position dominante sur ce marché hautement concurrentiel.

Comme prévu, le produit des opérations d'intérêts a été inférieur à celui de l'exercice précédent. En revanche, nous avons de nouveau progressé dans les opérations de prévoyance et de placement. Cela se reflète dans le résultat des opérations de commissions et des prestations de service, qui a augmenté de plus de 10 pour cent par rapport à l'exercice précédent. Avec une part de 27,4 pour cent, nous avons déjà presque atteint notre objectif de diversification des produits, qui prévoit une part des opérations neutres dans le produit opérationnel de 30 pour cent. En tant que Groupe, nous souhaitons continuer à renforcer notre position sur le marché.

## L'accent est mis sur le renforcement de la prestation de conseil

L'évaluation de nos expertes et experts est très valorisée sur le marché. Le développement de nos prestations de conseil auprès de notre clientèle est pour nous une priorité absolue. Afin de renforcer ce service, les Banques Raiffeisen ont augmenté leurs effectifs de 252 postes à plein temps. Les conseillères et conseillers sur place accompagnent leur clientèle dans toutes les phases de leur planification financière: des possibilités de placement à la planification de leur situation financière à la retraite en passant par le financement du logement à usage propre et la couverture des risques.

Après les excellents résultats des exercices précédents, le résultat opérationnel du Groupe et le bénéfice se situent respectivement à 1,3 milliard de francs et 1,09 milliard de francs, à un bon niveau – également en comparaison pluriannuelle. Dans le modèle d'affaires coopératif, cette situation financière solide et durable constitue la base de la sécurité et de la stabilité, puisque plus de 90 pour cent des bénéfices sont capitalisés sous forme de réserves. Nous renforçons ainsi substantiellement et en permanence l'assise financière du Groupe Raiffeisen.

## 125 ans de Raiffeisen – notre engagement est profondément ancré

La gestion durable et la création de plus-value sont profondément ancrées dans notre philosophie. Le Groupe Raiffeisen génère chaque année une forte plus-value financière pour ses sociétaires et la société. Au cours de l'exercice sous revue, elle s'est établie à 336 millions de francs. Plus de deux millions de sociétaires actifs en bénéficient, notamment sous forme de réductions, de rémunération des parts sociales et d'expériences exclusives. En outre, des projets dans les domaines du sport, de la culture et de la lutte contre le changement climatique bénéficient d'un soutien.

2025 a été une année particulière pour le Groupe Raiffeisen, qui a célébré ses 125 ans d'existence. L'offre sociétaires «125 ans – 125 expériences» a permis de créer dans toute la Suisse des expériences et des avantages uniques. Les Banques Raiffeisen ont fêté l'événement au niveau local, renforçant ainsi le lien étroit avec leurs régions. La multitude d'initiatives locales a démontré à quel point l'engagement est profondément ancré au sein du Groupe Raiffeisen et a reflété de manière impressionnante les valeurs coopératives. En Suisse centrale, par exemple, 19 Banques Raiffeisen se sont engagées collectivement en faveur des soins de santé en faisant un généreux don en vue de cofinancer l'acquisition d'un tomographe. Dans la vallée du Rhin, différentes Banques Raiffeisen ont fait don des fonds nécessaires pour permettre à un service de transport pour personnes à mobilité réduite d'acquérir un véhicule spécial.

Une trentaine de nouvelles aires de grillade, qui servent de lieux de rencontre pour la population, ont été aménagées dans les environs de Zurich et de Schaffhouse. Et en Suisse romande, une fédération régionale a lancé un concours destiné aux organisations d'utilité publique et remis un total de 125'000 francs à trois projets gagnants.

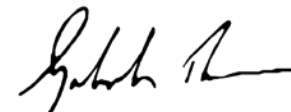
Nous tenons à remercier chaleureusement nos quelque 13'000 collaboratrices et collaborateurs, qui s'engagent chaque jour avec beaucoup de dévouement au nom de Raiffeisen.

Nous poursuivrons cet engagement important à différents niveaux à l'avenir. Car c'est là la valeur ajoutée apportée par Raiffeisen, c'est là ce qui nous différencie.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.



**Thomas A. Müller**  
Président du Conseil d'administration  
Raiffeisen Suisse



**Gabriel Brenna**  
Président de la Direction  
Raiffeisen Suisse

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

## Compte de résultat

**Bénéfice du Groupe**  
en mia CHF

**1,09**

**Résultat des opérations de commissions et des prestations de service**  
en mio CHF

**751,9**

**Résultat opérationnel**  
en mia CHF

**1,29**

**Résultat net des opérations d'intérêts**  
en mia CHF

**2,64**

**Résultat net des opérations d'intérêts<sup>1 2</sup>**  
en %

**27,4**

**Cost Income Ratio<sup>1</sup>**  
en %

**59,4**

## Bilan

**Total du bilan**  
en mia CHF

**323,0**

**Dépôts de la clientèle**  
en mia CHF

**225,8**

**Thésaurisation des bénéfices**  
en %

**91,3**

**Volume hypothécaire**  
en mia CHF

**230,9**

**Capitaux propres**  
en mia CHF

**24,9**

1 Objectif stratégique.

2 Résultat des opérations de commissions et des prestations de service ainsi que résultat des opérations de négoce en pourcentage du produit opérationnel.

## Marché et actifs de la clientèle

Clientes et clients  
en mio

**3,77**

Part du marché hypothécaire  
en %

**18,4**

Actifs sous gestion  
en mia CHF

**282,1**

Relation de banque principale<sup>1</sup>  
en %

**42,0**

Part du marché des dépôts de la clientèle  
en %

**15,2**

Apports nets de la fortune de la  
clientèle sous gestion  
en mia CHF

**14,4**

## Société coopérative

Sociétaires<sup>1</sup>  
en mio

**2,13**

Rémunération des parts sociales<sup>2</sup>  
en mio CHF

**94,8**

Points bancaires

**761**

Avantages sociétaires  
en mio CHF

**335,7**

Banques Raiffeisen

**212**

Bancomats

**1'463**

<sup>1</sup> Objectif stratégique.

<sup>2</sup> Proposition à l'intention des Assemblées générales des Banques Raiffeisen.

## Collaboratrices et collaborateurs

Collaboratrices et collaborateurs

**12'997**

Femmes à des postes de cadres  
en %

**32,5**

Classement des employeurs<sup>1</sup>  
Rang

**17**

Emplois à plein temps

**10'972**

Investissements dans la formation et  
le perfectionnement  
en mio CHF

**23,6**

<sup>1</sup> Objectif stratégique.

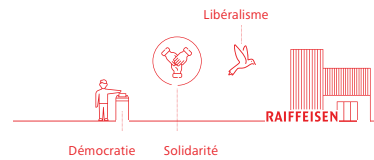
# Modèle d'affaires – La valeur ajoutée telle que nous la créons



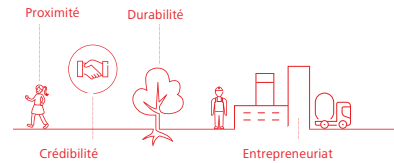
Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

## Valeurs

### Valeurs coopératives



### Valeurs entrepreneuriales

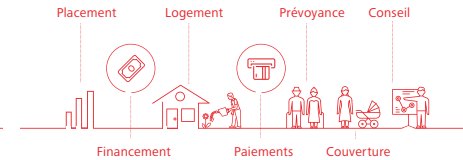


## Vision



«Raiffeisen, la Banque coopérative innovante qui rassemble»






## Domaines d'activité et de compétence



## Orientations stratégiques

- 
**1 Besoins de la clientèle**  
 Raiffeisen acquiert de nouvelles clientes et de nouveaux clients en adaptant ses prestations de service à leurs besoins de manière cohérente.
- 
**2 Nouvelles technologies**  
 Raiffeisen met à profit les nouvelles technologies et données afin d'améliorer l'expérience clients.
- 
**3 Prestataire de solutions**  
 Raiffeisen développe son modèle d'affaires pour devenir un prestataire de solutions et augmente les revenus issus des opérations neutres.

- 
**4 Processus**  
 Grâce à ses processus standardisés et digitaux, Raiffeisen gagne en efficacité et accroît le temps consacré au conseil.
- 
**5 Organisation apprenante**  
 Raiffeisen devient une organisation apprenante et se positionne en tant qu'employeur attractif.
- 
**6 Coopérative durable**  
 Raiffeisen se différencie en tant que coopérative durable, au bénéfice de sa clientèle et de ses collaboratrices et collaborateurs.

# Événements importants



Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

## Février

### 13.02.2025

Le prestataire de services financiers américain Morgan Stanley Capital International (MSCI) relève le rating ESG de Raiffeisen de A à AA. Raiffeisen figure ainsi parmi les entreprises les mieux notées de son secteur. Ce rating ESG reconnu à l'échelle mondiale évalue la manière dont une entreprise gère ses risques et opportunités ESG déterminants sur le plan financier.

[Communiqué de presse](#)

## Avril

### 03.04.2025

Après examen approfondi des projets technologiques en cours lancés dans le cadre de la stratégie «Raiffeisen 2025», Raiffeisen réajuste leur planification: l'app e-banking en usage est étoffée sur une nouvelle base technologique.

[Communiqué de presse](#)

### 10.04.2025

Depuis le lancement de la plateforme en 2016, heroslocaux.ch a récolté plus de 50 millions de francs de dons pour des associations et des projets d'utilité publique, sociaux, sportifs ou culturels. La plateforme de crowdfunding initiée par Raiffeisen a permis de financer plus de 3'400 projets dans toute la Suisse avec un taux de réussite de 82 pour cent.

[Communiqué de presse](#)

## Juin

### 11.06.2025

Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse nomme Gabriel Brenna nouveau président de la Direction de Raiffeisen Suisse. A travers cette nomination, le Comité mise sur de nouvelles impulsions pour la période stratégique à venir. Gabriel Brenna prend les rênes de la direction opérationnelle de Raiffeisen Suisse le 1<sup>er</sup> décembre 2025. Christian Poerschke, président de la Direction ad intérim depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, réintègre alors ses anciennes fonctions de CFO de Raiffeisen Suisse.

[Communiqué de presse](#)

### 12.06.2025

L'agence de notation Fitch confirme de nouveau son «Issuer Default Rating» de A+ pour Raiffeisen. Fitch maintient également inchangées les notes «Short Term Issuer Default Rating» de F1 ainsi que le «Long Term Senior Preferred Debt Rating» de AA-. L'agence de notation salue la solide position de Raiffeisen, l'excellente capitalisation ainsi que la qualité élevée du portefeuille de crédits.

[Communiqué de presse](#)

### 13.06.2025

Lors de l'Assemblée générale ordinaire de Raiffeisen Suisse à Saint-Gall, les Banques Raiffeisen approuvent toutes les propositions du Conseil d'administration. Les représentantes et représentants des Banques Raiffeisen donnent leur approbation aux comptes annuels 2024 de Raiffeisen Suisse ainsi qu'aux comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen. Le rapport de rémunération et la publication non financière sont également acceptés lors d'un vote consultatif.

[Communiqué de presse](#)

## 16.06.2025

Raiffeisen place pour la première fois un green bond de 250 millions de francs suisses sur le marché des capitaux. L'obligation d'une durée de cinq ans est inscrite à la SIX Swiss Exchange et disponible en coupures dès 5'000 francs. Elle est conforme aux Green Bond Principles de l'International Capital Markets Association (ICMA) et est principalement destinée aux investisseurs institutionnels, mais est également ouverte aux investisseurs privés. Le produit de l'émission est exclusivement utilisé pour financer des bâtiments efficaces sur le plan énergétique et respectueux du climat en Suisse.

[Communiqué de presse](#)

# Juillet

## 03.07.2025

Raiffeisen Suisse réorganise le Raiffeisen Centre des Entrepreneurs (RCE) en mettant l'accent sur la transmission d'entreprise. Le RCE est transféré au Centre de compétences Transmission d'entreprise et intégré au secteur Clientèle entreprises de Raiffeisen Suisse. Le Centre de compétences accompagne les entreprises dans le développement et la mise en œuvre de solutions de transmission, en étroite collaboration avec les Banques Raiffeisen et les Centres Clientèle entreprises régionaux.

[Communiqué de presse](#)

# Septembre

## 02.09.2025

Thomas A. Müller, président du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse, ne se portera pas candidat à sa réélection lors de l'Assemblée générale 2026. Après huit années passées au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse, dont quatre ans et demi en tant que président du Conseil d'administration, il quittera le Conseil d'administration après l'Assemblée générale du 19 juin 2026. Raiffeisen ayant publié de bons résultats ces dernières années, elle bénéficie d'une excellente capitalisation et d'une orientation stratégique claire. Compte tenu du lancement d'une nouvelle période stratégique, Thomas A. Müller estime que le moment est venu pour lui de confier la présidence à de nouvelles mains.

[Communiqué de presse](#)

## 05.09.2025

L'agence de notation spécialisée dans la durabilité, Sustainalytics, relève le rating ESG du Groupe Raiffeisen de Medium Risk à Low Risk. Selon elle, l'excellente gestion de la durabilité de Raiffeisen justifie de façon déterminante cette appréciation. Sustainalytics évalue la durabilité des entreprises sur la base de leurs performances environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise.

[Communiqué de presse](#)

## 17.09.2025

Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse décide de prolonger la période stratégique actuelle jusqu'à fin 2026. L'adoption de la nouvelle stratégie du Groupe est reportée à fin 2026. Le Conseil d'administration veille ainsi à ce que tant le nouveau président du Conseil d'administration que Gabriel Brenna, qui prend ses fonctions de président de la Direction de Raiffeisen Suisse le 1<sup>er</sup> décembre 2025, puissent tous participer activement à l'élaboration de la nouvelle stratégie du Groupe.

[Communiqué de presse](#)

## 25.09.2025

Roger Reist, membre de la Direction de Raiffeisen Suisse, démissionne de ses fonctions de responsable du département Clientèle entreprises, Treasury & Markets. Il assumera de nouvelles fonctions à la Banque Cantonale de Zurich. Jusqu'à ce que sa succession soit réglée, le département est dirigé ad intérim par Philipp Ackermann, responsable Treasury de Raiffeisen Suisse.

[Communiqué de presse](#)

# Décembre

## 01.12.2025

Gabriel Brenna prend ses fonctions de président de la Direction de Raiffeisen Suisse.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

# Résultat – Le Groupe Raiffeisen est en nette croissance



Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

**Rétrospectivement, Raiffeisen a connu un bon exercice avec une forte croissance des volumes. Tant les prêts et crédits à la clientèle que les dépôts de la clientèle ont nettement progressé de 11 milliards de francs. Notre position sur le marché s'est développée avec succès et les parts de marché ont augmenté. Grâce à la performance du marché et aux afflux d'argent frais, le volume de dépôt a augmenté pour atteindre près de 60 milliards de francs. En conséquence, le résultat des opérations de commissions et des prestations de service a fortement augmenté de 10 pour cent. Comme prévu, le résultat sur intérêts, marqué par l'évolution des taux directeurs, a été plus faible. Avec 1,09 milliard de francs, le bénéfice du Groupe est inférieur à celui enregistré l'exercice précédent, mais toujours à un bon niveau.**

## Croissance continue et forte position sur le marché

Au cours de l'exercice 2025, le Groupe Raiffeisen a enregistré une forte croissance des opérations avec la clientèle. Il a ainsi pu renforcer encore sa position sur le marché dans un contexte très concurrentiel. Les créances hypothécaires ont progressé de 10,2 milliards de francs (+4,6 pour cent) pour atteindre 230,9 milliards de francs. **Cf. graphique 1, page 19** Cette évolution a permis d'élever la part de marché à 18,4 pour cent (31 décembre 2024: 18,1 pour cent). En raison de la baisse des taux directeurs par la Banque nationale suisse, les produits basés sur le marché monétaire ont été intéressants pour les clientes et clients, et les hypothèques à taux fixe arrivant à échéance ont de plus en plus été remplacées par des hypothèques SARON Flex. La part des hypothèques SARON Flex dans le portefeuille de crédits a nettement progressé, passant de 23 pour cent à la fin de l'exercice précédent à 28 pour

cent. Les créances sur la clientèle ont progressé de 598,8 millions de francs (+4,9 pour cent) pour s'établir à 12,9 milliards de francs. Le total des prêts et crédits à la clientèle a ainsi augmenté de 10,8 milliards de francs (+4,6 pour cent) pour s'inscrire à 243,8 milliards de francs. Près de 3,9 milliards de francs de cette hausse proviennent des opérations avec la clientèle entreprises. Dans les opérations de crédit, le Groupe met toujours l'accent sur une croissance qualitative dans le cadre de sa politique de risque prudente. La qualité du portefeuille de crédit se traduit par de faibles taux de corrections de valeur. Avec 0,141 pour cent de l'ensemble des prêts et crédits à la clientèle, le taux de correction de valeur pour les risques de défaillance se maintient à un niveau toujours bas par rapport à l'exercice précédent.

Avec des afflux d'un montant de 10,9 milliards de francs (+5,1 pour cent), les engagements résultant des dépôts de la clientèle ont fortement progressé pour s'établir à 225,8 milliards de francs. **Cf. graphique 2, page 19** Cette hausse s'explique en grande partie par les comptes épargne. La croissance est largement soutenue dans toute la Suisse et s'étend sur tous les cantons. Le Groupe Raiffeisen s'est ainsi développé sur l'ensemble du marché suisse. La part de marché a progressé à 15,2 pour cent (31 décembre 2024: 14,9 pour cent). La forte hausse des dépôts de la clientèle a permis d'améliorer encore le degré de refinancement déjà élevé du Groupe. Au 31 décembre 2025, 92,6 pour cent des prêts et crédits à la clientèle étaient couverts par les dépôts de la clientèle (31 décembre 2024: 92,2 pour cent). Outre la croissance du volume d'affaires, le Groupe Raiffeisen a accueilli un grand nombre de nouvelles clientes et de nouveaux clients. Durant l'exercice sous revue, la base client a augmenté de plus de 41'000 clientes et clients. Le nombre de sociétaires a quant à lui progressé d'environ 32'000.

## +4,6%

La croissance des prêts et crédits à la clientèle se maintient.

## +10,9

mia CHF

Les afflux élevés de fonds de la clientèle ont eu lieu dans toutes les régions.

Les opérations de prévoyance et de placement ont également enregistré de nouveau une évolution positive. Au cours de l'exercice 2025, le volume de dépôt-titres a nettement augmenté de 7,8 milliards de francs (+15,0 pour cent) pour s'établir à 59,7 milliards de francs. D'une part, l'évolution positive des marchés financiers y a contribué. D'autre part, 2,9 milliards de francs d'argent frais ont été injectés dans les dépôts de prévoyance et de placement, dont la majeure partie a été investie dans des mandats de gestion de fortune. Le nombre de dépôts a également connu une évolution très réjouissante. Au cours de l'exercice sous revue, près de 56'000 dépôts ont été ajoutés. Outre les mandats de gestion de fortune, de nombreux dépôts de prévoyance et de plans d'épargne en fonds de placement ont été ouverts par la clientèle. Grâce à la forte hausse des dépôts de la clientèle et du volume de dépôt-titres, les actifs sous gestion ont augmenté de 19,4 milliards de francs (+7,4 pour cent) pour s'établir à 282,1 milliards de francs.

### Dotation en liquidités solide et refinancement stable

Le principal moteur de la croissance de 17,4 milliards de francs du total de bilan (+5,7 pour cent), portant ce dernier à 323,0 milliards de francs, a été le volume clients. **Cf. graphique 3, page 19** Par ailleurs, la gestion active du bilan et des liquidités a entraîné des modifications. La gestion de certaines positions du bilan découle des besoins de la gestion des liquidités et dépend des conditions du marché. Cela peut entraîner d'importantes fluctuations pour certaines positions en fonction du jour de référence. Par rapport à l'exercice précédent, cela concerne les créances résultant d'opérations de financement de titres inscrites à l'actif du bilan, avec une hausse de 1,7 milliard de francs pour s'inscrire à 3,0 milliards de francs. Du côté de l'actif, les immobilisations financières ont par ailleurs progressé de 5,4 milliards de francs (+44,1 pour cent) pour s'établir à 17,7 milliards de francs. Les immobilisations financières sont principalement composées d'obligations de premier ordre détenues afin de satisfaire aux exigences réglementaires en matière de liquidité. Le poste «Liquidités» a en revanche diminué de 1,9 milliard de francs (-4,6 pour cent) pour s'inscrire à 39,1 milliards de francs. Au passif du bilan, les engagements résultant d'opérations de financement de titres ont enregistré une hausse de 2,4 milliards de francs, passant désormais à 3,1 milliards de francs. Ce poste comprend principalement les opérations repo, dans le cadre desquelles de l'argent est emprunté contre des garanties en titres. Dans l'ensemble, les réserves de liquidités ont encore été étoffées. Au quatrième trimestre de l'exercice sous revue, le Groupe Raiffeisen disposait d'actifs très liquides d'un montant de 50,1 milliards de francs. En moyenne, le ratio de liquidité à court terme (Liquidity Coverage Ratio, LCR) s'est amélioré pour atteindre 162,9 pour cent (31 décembre 2024: 153,3 pour cent). Avec 130,9 pour cent, le ratio de liquidité à long terme (Net Stable Funding Ratio, NSFR) est certes inférieur à la valeur de l'exercice précédent, mais reste toujours à un niveau élevé (31 décembre 2024: 139,3 pour cent). Le Groupe satisfait pleinement à l'exigence réglementaire de 100 pour cent. Grâce à ces chiffres clés, le Groupe Raiffeisen dispose d'une dotation en liquidités confortable et solide ainsi que d'un re-

financement stable. Le Groupe Raiffeisen remplit également les exigences accrues en matière de maintien de la liquidité pour les banques classées d'importance systémique, exigences qui vont au-delà des prescriptions générales en matière de liquidités applicables à toutes les banques.

Le poste «Emprunts et prêts sur lettres de gage» a augmenté de 3,3 milliards de francs (+9,6 pour cent) par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 37,5 milliards de francs. Sur ce total, les prêts de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire ont enregistré une hausse de 2,8 milliards de francs pour l'exercice 2025. Le volume des emprunts en cours a augmenté de 0,5 milliard de francs. Fin 2025, les valeurs de base des produits structurés inscrites au bilan dans les emprunts s'élevaient à 0,9 milliard de francs, le portefeuille total des produits structurés émis par le Groupe Raiffeisen s'élevant à 3,2 milliards de francs.

### Résultat sur intérêts plus faible, opérations neutres solides

Du côté des revenus, l'évolution du taux directeur a été la principale source de revenus. Comme prévu, le résultat brut des opérations d'intérêts a reculé de 201,3 millions de francs (-7,0 pour cent) pour s'établir à 2,68 milliards de francs. Les mesures prises par la Banque nationale suisse pour baisser les taux d'intérêt au premier semestre 2025 ont directement entraîné une baisse des produits d'intérêts, en particulier pour les hypothèques SARON Flex. En revanche, Raiffeisen a réduit avec un certain décalage les taux d'intérêt pour les fonds d'épargne au profit des clientes et clients. Par ailleurs, dans le cas d'hypothèques à taux fixe arrivées à échéance, la clientèle a de plus en plus misé sur des hypothèques SARON Flex à taux d'intérêt plus faible. La marge d'intérêt a donc diminué à 0,86 pour cent (31 décembre 2024: 0,97 pour cent). S'établissant à 36,2 millions de francs, les corrections de valeur liées au risque de défaillance et les pertes résultant des opérations d'intérêts ont légèrement augmenté de 0,9 million de francs (+2,4 pour cent) par rapport à 2024. Ce poste comprend les variations aussi bien des corrections de valeur pour les risques de défaillance que des corrections de valeur sur créances non compromises. La nouvelle constitution brute de corrections de valeur et de provisions issues des opérations de crédit, représentant 0,05 pour cent des prêts et crédits à la clientèle, reste à un niveau toujours bas par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net des opérations d'intérêts a diminué de 202,2 millions de francs (-7,1 pour cent) pour atteindre 2,64 milliards de francs.

**Cf. graphique 1, page 20**

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

# +15,0%

La hausse du volume de dépôt s'explique surtout par les mandats de gestion de fortune.

# 162,9%

Le ratio de liquidités à court terme (LCR) a été étendu.

En revanche, les opérations neutres ont fortement augmenté, ce qui a en partie compensé le recul des opérations d'intérêts. Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service a de nouveau fortement progressé de 68,6 millions de francs (+10,0 pour cent) pour s'établir à 751,9 millions de francs. **Cf. graphique 2, page 20** Grâce au succès des opérations de négoce de titres et des opérations de placement, le produit des commissions a de nouveau augmenté. Le résultat des opérations de négoce a, lui aussi, progressé de 34,0 millions de francs (+13,0 pour cent) pour s'établir à 295,6 millions de francs. **Cf. graphique 3, page 20** Dans le contexte de marché dynamique et volatil, les activités de la clientèle en particulier ont augmenté. L'évolution positive du résultat des opérations de commissions et des prestations de service ainsi que des opérations de négoce a permis d'améliorer la diversification des revenus visée. La part des opérations neutres dans le produit opérationnel est passée de 24,2 pour cent à la fin de l'exercice précédent à 27,4 pour cent à la fin de l'exercice 2025.

Les autres résultats ordinaires ont augmenté de 20,5 millions de francs (+17,6 pour cent) par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 137,0 millions de francs. La hausse du produit des participations, à la suite d'une distribution plus élevée des dividendes de Leonteq AG, y a largement contribué. Par ailleurs, l'augmentation des autres produits ordinaires et du résultat des immeubles a eu un impact positif. Les opérations neutres solides et l'augmentation des autres résultats ordinaires compensent en partie le recul du résultat des opérations d'intérêts. S'établissant à 3,8 milliards de francs, le produit opérationnel enregistre une légère baisse de 79,1 millions de francs (-2,0 pour cent) par rapport à l'exercice précédent. **Cf. graphique 4, page 20**

### L'évolution des coûts reflète l'augmentation des effectifs dans le domaine du conseil

Le Groupe a enregistré une hausse modérée des charges durant l'exercice sous revue. Par rapport à l'exercice précédent, les charges de personnel ont augmenté de 44,4 millions de francs (+2,8 pour cent) pour s'établir à 1,66 milliard de francs. Au cours de la période sous revue, les effectifs ont augmenté d'environ 252 emplois à plein temps. **Cf. graphique 2, page 21** Les Banques Raiffeisen ont renforcé leurs effectifs pour la majeure partie dans le conseil à la clientèle sur place. Les autres charges d'exploitation ont augmenté modérément de 13,2 millions de francs (+2,2 pour cent) pour s'établir à 616,3 millions de francs. Cela s'explique d'une part par les activités organisées à l'occasion de l'année anniversaire. D'autre part, l'activité de projets affiche une légère hausse des coûts. Les charges d'exploitation du Groupe ont ainsi augmenté de 57,6 millions de francs (+2,6 pour cent) par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 2,27 milliards de francs. **Cf. graphique 1, page 21** A la suite de l'action conjuguée de la hausse des coûts et de la baisse du produit opérationnel, le Cost Income Ratio a augmenté pour s'établir à 59,4 pour cent (31 décembre 2024: 56,7 pour cent). **Cf. graphique 3, page 21**

Les corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles s'élevèrent à 230,6 millions de francs, soit une baisse de 43,0 millions de francs (-15,7 pour cent) par rapport à l'exercice précédent. Comme durant l'exercice précédent, une correction de valeur a été nécessaire en raison du contrôle périodique de la valeur intrinsèque de la participation dans Leonteq AG. Alors que la correction de valeur s'élevait à 82,4 millions de francs sur l'exercice précédent, elle atteint 41,2 millions de francs sur l'exercice sous revue. Les amortissements sur immobilisations corporelles, à 187,9 millions de francs, sont légèrement inférieurs à ceux de l'exercice précédent (31 décembre 2024: 188,8 millions de francs). Les amortissements sur les valeurs immatérielles demeurent inchangés. Conformément au principe de prudence, les autres provisions comprennent une position de 23,1 millions de francs, liée à une créance contestée d'un cocontractant ainsi qu'une position destinée à couvrir d'autres frais juridiques et judiciaires. Le poste «Variations des provisions et autres corrections de valeur» présente une constitution nette de 33,1 millions de francs, contre une dissolution nette lors de l'exercice précédent.

Avec 1,29 milliard de francs, le résultat opérationnel du Groupe se situe à un bon niveau. En raison du recul des opérations d'intérêts et de la hausse des coûts, le résultat opérationnel a reculé de 129,2 millions de francs (-9,1 pour cent) par rapport à l'exercice précédent. **Cf. graphique 4, page 21** Tandis que les charges extraordinaires accusent un léger recul, les produits extraordinaires ont augmenté de 1,7 million de francs (+17,5 pour cent) pour s'établir à 11,1 millions de francs. Cela s'explique par une légère hausse des bénéfices réalisés résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles par rapport à l'exercice précédent. Les charges fiscales s'élevaient à 210,4 millions de francs fin 2025, soit une baisse de 5,4 millions de francs (-2,5 pour cent). En raison du résultat en recul, les charges fiscales effectives ont été plus faibles. En revanche, les provisions constituées pour impôts latents ont augmenté par rapport à l'exercice précédent. Les comptes annuels du Groupe Raiffeisen contiennent des provisions pour impôts latents afin d'exposer correctement, d'un point de vue de la présentation des comptes, l'effet fiscal des différences d'évaluation entre le bouclage True and Fair View du Groupe et les bouclages individuels des sociétés consolidées. Comme prévu, le bénéfice du Groupe Raiffeisen, qui s'élève à 1,09 milliard de francs, est inférieur de 120,1 millions de francs (-9,9 pour cent) au résultat de l'exercice précédent.

### Poursuite du développement de l'excellente capitalisation

Dans le modèle coopératif, les bénéfices durablement élevés constituent la base de la sécurité et de la stabilité, puisque plus de 90 pour cent sont capitalisés sous forme de réserves. Cela permet de renforcer en permanence l'assise financière du Groupe. Les fonds propres et les moyens du Groupe destinés à absorber les pertes ont de nouveau progressé pour atteindre 28,0 milliards de francs. Outre le renforcement des réserves, le capital social a augmenté de 174,4 millions de francs (+4,7 pour cent) pour s'établir à 3,9 milliards de francs à la suite des premières souscriptions et des multiples souscriptions de parts sociales.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

# +10,0%

Les opérations de commissions et des prestations de service ont de nouveau fortement augmenté.

# 1,09

mia CHF de bénéfice  
Raiffeisen a enregistré un bon résultat.

Pour la constitution des fonds «gone concern» exigés par la réglementation, des dispositions transitoires s'appliquent en principe jusqu'en 2026. Grâce à des fonds «going concern» excédentaires suffisants et aux emprunts «bail-in» émis, le Groupe Raiffeisen satisfait pleinement aux exigences applicables en cas de crise et dans le cadre de la planification d'urgence, sans avoir à appliquer les dispositions transitoires.

La forte capitalisation du Groupe se traduit par des quotes-parts de capital élevées. Le taux TLAC pondéré en fonction du risque a augmenté au 31 décembre 2025 pour atteindre 27,5 pour cent (31 décembre 2024: 26,0 pour cent). Ce chiffre est nettement supérieur à l'exigence réglementaire de 20,3 pour cent. L'exigence d'un ratio de levier non pondéré de 6,7 pour cent a également été largement dépassée, avec une valeur de 8,6 pour cent à la fin de l'exercice sous revue. L'excellente capitalisation du Groupe Raiffeisen, avec d'importantes marges de manœuvre par rapport aux exigences réglementaires, est constamment soulignée par les agences de notation externes et saluée sous la forme de très bonnes évaluations de rating.

## Perspectives

La conjoncture mondiale s'essouffle et le secteur suisse des exportations reste donc exposé à des vents contraires considérables. Pour les secteurs concernés, les tarifs douaniers US représentent par ailleurs un lourd fardeau. Contrairement au secteur industriel, le marché intérieur se montre toutefois solide et reste un pilier fiable de croissance. La consommation privée profite de l'immigration et de la hausse des salaires réels. En raison du ralentissement des exportations, Raiffeisen table néanmoins sur une croissance du PIB en 2026 en légère baisse par rapport à l'exercice précédent. Avec 1,0 pour cent, la hausse reste inférieure à la moyenne.

Les conditions de financement des biens immobiliers demeurent très attractives grâce aux taux d'intérêt toujours bas. La propriété du logement présente toujours un net avantage en termes de coûts par rapport à la location. Par conséquent, la demande dépasse l'offre toujours limitée d'objets en propriété, ce qui maintient la croissance des prix à un niveau élevé. Le marché locatif connaît également une pénurie persistante dans la plus grande partie des régions de Suisse, ce qui explique pourquoi les loyers continuent d'augmenter. Malgré une forte demande et des conditions de financement favorables, les impulsions pour une activité de construction de logements supplémentaire restent toutefois faibles. L'expansion de l'offre est encore insuffisante pour atténuer sensiblement la pénurie actuelle de logements.

Sur les marchés des capitaux, Raiffeisen s'attend à une année 2026 exigeante. En particulier, les incertitudes concernant la politique commerciale de l'administration américaine et celles d'ordre géopolitique pourraient entraîner des fluctuations importantes. Dans ce contexte, le marché suisse des actions, à caractère défensif, devrait en revanche évoluer dans le bon sens.

## Evolution des affaires du Groupe Raiffeisen

Raiffeisen jouit d'une position extrêmement stable et durable, et aborde l'année à venir avec confiance. Il est prévu d'étendre la base de revenus en 2026. L'accent est mis sur une diversification accrue des produits, notamment dans les opérations de prévoyance et de placement. Toutefois, le faible niveau persistant des taux d'intérêt donnera peu d'impulsions dans les opérations d'intérêts. En raison de la croissance des volumes, Raiffeisen prévoit toutefois un résultat sur intérêts légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent. Du côté des coûts, Raiffeisen table sur une hausse continue des charges d'exploitation en raison de la croissance. Dans l'ensemble, Raiffeisen s'attend à un résultat opérationnel légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

L'excellente capitalisation constitue la base de la sécurité et de la stabilité du Groupe bancaire.

## Chiffres clés

Chiffres clés	2024	2025	Variation en %
en mio CHF, pourcentage, nombre			
<b>Chiffres clés du compte de résultat</b>			
Résultat brut des opérations d'intérêts	2'879	2'677	-7,0
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	683	752	10,0
Produit opérationnel	3'905	3'826	-2,0
Charges d'exploitation	2'215	2'272	2,6
Résultat opérationnel	1'419	1'290	-9,1
Bénéfice du Groupe	1'208	1'088	-9,9
Rendement des capitaux propres (ROE) <sup>1</sup>	6,2%	5,3%	
Cost Income Ratio	56,7%	59,4%	
<b>Chiffres clés du bilan</b>			
Total du bilan	305'611	322'984	5,7
Prêts et crédits à la clientèle	233'026	243'781	4,6
dont créances hypothécaires	220'757	230'913	4,6
Dépôts de la clientèle	214'876	225'781	5,1
en pour cent des prêts et crédits à la clientèle	92,2%	92,6%	
Total des capitaux propres (sans part des intérêts minoritaires)	23'759	24'916	4,9
<b>Fonds propres/liquidité<sup>2</sup></b>			
Ratio CET1 (going-concern)	19,7%	20,9%	
Ratio de fonds propres de base Tier1 (going concern)	19,7%	20,9%	
Ratio TLAC	26,0%	27,5%	
Ratio de levier (going-concern)	6,6%	6,5%	
Ratio de levier TLAC	8,7%	8,6%	
Ratio de liquidités (LCR) <sup>3</sup>	153,3%	162,9%	
Ratio de financement (NSFR) <sup>4</sup>	139,3%	130,9%	
<b>Indications sur le marché</b>			
Part du marché hypothécaire	18,1%	18,4%	
Part du marché des dépôts de la clientèle	14,9%	15,2%	
Nombres de clientes et de clients	3'728'481	3'770'080	1,1
Nombre de sociétaires	2'095'378	2'127'690	1,5



**Chiffres clés**

en mio CHF, pourcentage, nombre

	2024	2025	Variation en %
<b>Fortune de la clientèle</b>			
Fortune de la clientèle gérée <sup>5</sup>	262'727	282'103	7,4
Apports nets de la fortune de la clientèle gérée	8'983	14'424	60,6
<b>Ratios de risque des opérations de crédit</b>			
Corrections de valeur pour les risques de défaillance	329	343	4,2
en pour cent des prêts et crédits à la clientèle	0,141%	0,141%	
Corrections de valeur pour pertes attendues (prévoyance des risques)	454	456	0,5
<b>Ressources</b>			
Effectif des collaborateurs	12'678	12'997	2,5
Nombre de postes à plein temps <sup>6</sup>	10'720	10'972	2,3
Nombre de points bancaires	774	761	-1,7

1 Le calcul du rendement des capitaux propres (ROE) se fonde sur le bénéfice, y compris les intérêts minoritaires et avant impôts et modifications pour réserves pour risques bancaires généraux.

2 Selon le régime d'importance systémique.

3 Le ratio de liquidité (LCR – Liquidity-Coverage-Ratio) sert à mesurer si un institut bancaire dispose de suffisamment de fonds propres pour couvrir un besoin de liquidités avec ses propres fonds en cas d'urgence sur une période de 30 jours. Le LCR calcule les liquidités disponibles par rapport aux sorties nettes attendues. La valeur présentée ici est la moyenne des valeurs à la fin de chaque jour ouvrable du quatrième trimestre 2025.

4 Avec le chiffre clé de financement NSF (Net-Stable-Funding-Ratio), on s'assure d'un financement durable et stable des opérations actives et des activités hors du bilan d'un institut bancaire. Celui-ci limite en particulier le risque qu'une banque finance ses opérations de crédit avec des fonds estimés comme trop instables et à court terme.

5 Les actifs sous gestion inscrits au bilan intègrent les avoirs en dépôt et les engagements résultant des dépôts de la clientèle et des obligations de caisse. Le poste «Engagements résultant des dépôts de la clientèle» englobe également les fonds de la clientèle n'ayant pas caractère de placement. Ne sont pas inclus: les fonds fiduciaires et ceux provenant des relations clientes «custody only» (banques tierces et clients institutionnels pour lesquels Raiffeisen fait exclusivement office de banque dépositaire) ainsi que les actifs d'investisseurs institutionnels dès lors que leur activité commerciale repose sur des placements liquides ou repo.

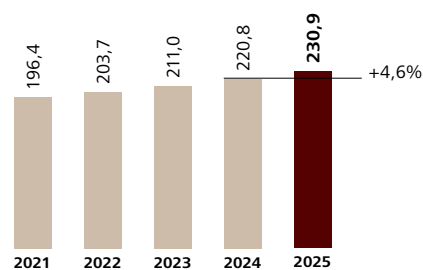
Les reclassements entre actifs sous gestion et actifs non-inscrits au bilan (p. ex. custody only) y figurent en tant que variation d'argent frais net.

6 Raiffeisen a modifié les méthodes de calcul pendant l'exercice sous revue. Cela peut entraîner des écarts par rapport aux chiffres clés relatifs au personnel publiés dans le rapport de gestion 2024.

## 1 Créances hypothécaires

en mia CHF au 31.12.

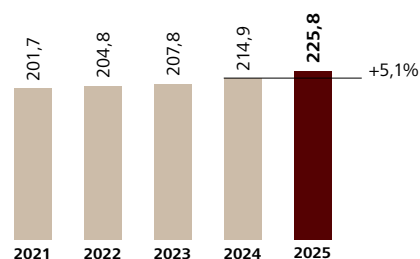
La croissance des opérations hypothécaires se poursuit.



## 2 Dépôts de la clientèle

en mia CHF au 31.12.

Les dépôts de la clientèle ont nettement augmenté.

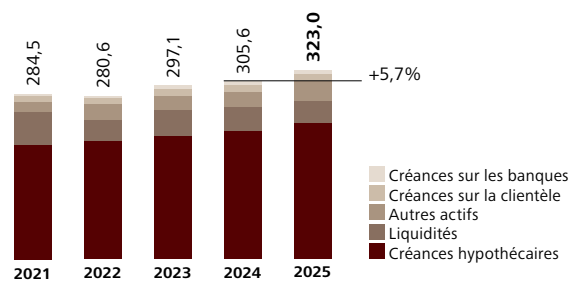


## 3 Bilan

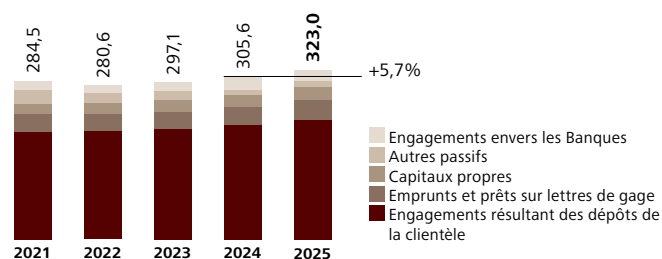
en mia CHF au 31.12.

Le total du bilan a augmenté notamment en raison de la croissance dans l'activité de base.

### Actifs



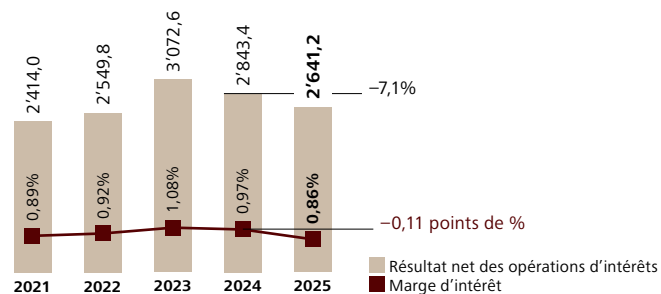
### Passifs



### 1 Résultat net des opérations d'intérêts

en mio CHF

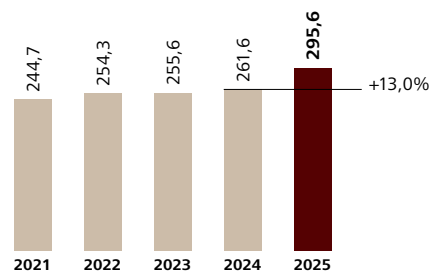
Le résultat sur intérêts est plus faible en raison de l'évolution des taux directeurs.



### 3 Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

en mio CHF

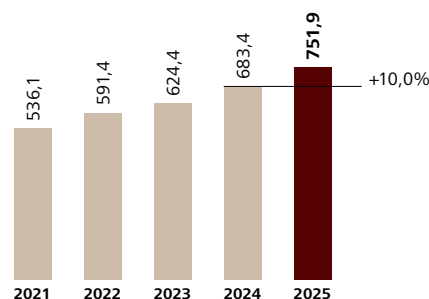
Le résultat des opérations de négoce est en constante augmentation depuis cinq ans.



### 2 Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

en mio CHF

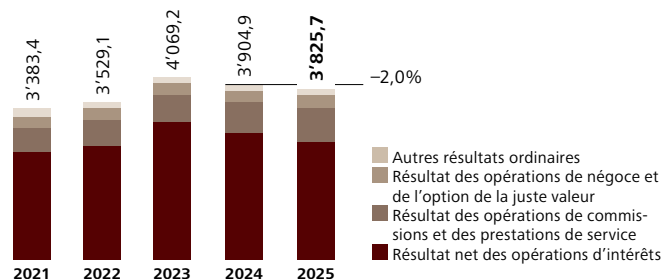
Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service a nettement augmenté.



### 4 Produit opérationnel

en mio CHF

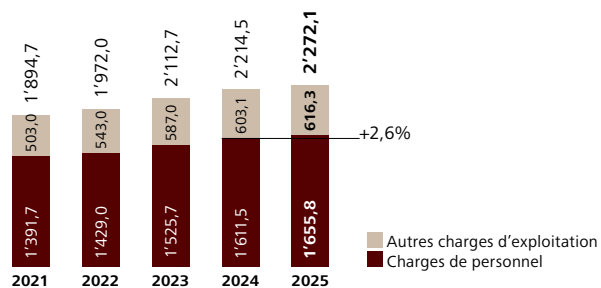
Les opérations neutres, réjouissantes, peuvent en partie compenser le recul des opérations d'intérêts.



### 1 Charges d'exploitation

en mio CHF

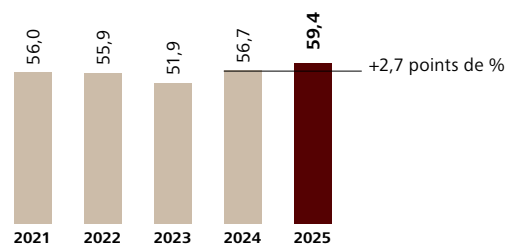
L'évolution des coûts est conforme aux prévisions.



### 3 Cost Income Ratio

en pourcentage au 31.12.

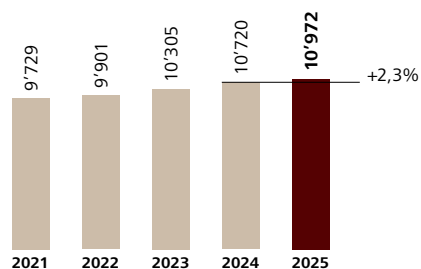
La rentabilité de Raiffeisen demeure solide malgré la hausse des coûts.



### 2 Unités de personnel<sup>1</sup>

Nombre d'emplois à plein temps au 31.12.

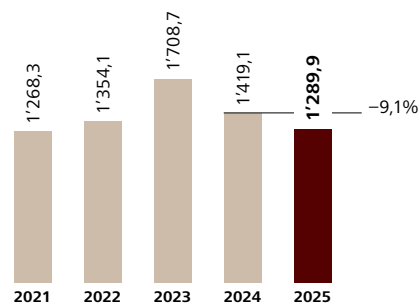
Les Banques Raiffeisen ont embauché davantage de personnel pour le conseil à la clientèle.



### 4 Résultat opérationnel

en mio CHF

Raiffeisen réalise un bon résultat opérationnel.

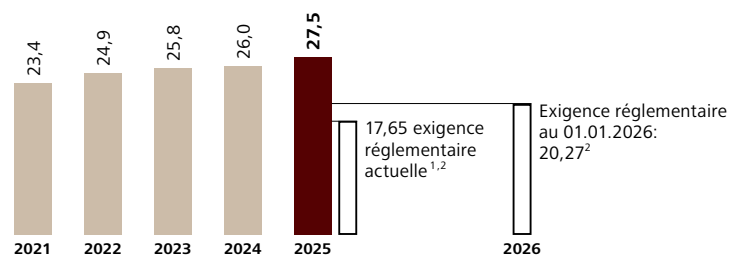


<sup>1</sup> Au cours de l'exercice sous revue, Raiffeisen a modifié ses méthodes de calcul. Pour ces raisons, il peut y avoir des écarts au niveau des chiffres clés relatifs au personnel par rapport à ceux présentés dans le rapport de gestion 2024.

## 1 Ratio TLAC (Total Loss Absorbing Capacity) pondéré en fonction du risque

en pourcentage au 31.12.

Raiffeisen a encore renforcé son excellente capitalisation.



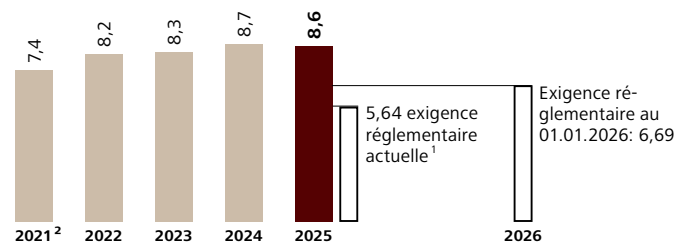
1 Règles transitoires d'importance systémique.

2 Y compris le volant anticyclique de fonds propres sur les immeubles d'habitations suisses.

## 2 Ratio de levier TLAC

en pourcentage au 31.12.

Les exigences en matière de ratio de levier sont largement dépassées.



1 Règles transitoires d'importance systémique.

2 Sans prise en compte des allègements temporaires dus au Covid.

# Contexte et stratégie – Investissements dans le développement de la proximité avec la clientèle



Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

**Le Groupe Raiffeisen évolue dans un contexte dynamique, fortement marqué durant l'exercice sous revue par les incertitudes géopolitiques et le retour à des taux d'intérêt nuls. Alors que l'économie suisse est restée stable en 2025 malgré la fragilité mondiale, la pression concurrentielle s'est sensiblement accrue dans le secteur bancaire. Raiffeisen fait face à l'érosion progressive des marges dans les opérations d'intérêts en renforçant systématiquement ses opérations neutres, notamment dans le domaine de la prévoyance et des placements, et investit de manière ciblée dans la pérennité de ses canaux digitaux.**

## Un contexte économique difficile

Malgré les incertitudes géopolitiques accrues à l'échelle mondiale, l'économie suisse a bien résisté durant l'exercice sous revue. Tandis que l'économie américaine continuait d'afficher une bonne santé, la Suisse a souffert du ralentissement persistant du secteur industriel européen. Par ailleurs, l'intensification des restrictions au commerce, notamment à travers les tarifs douaniers imposés par les Etats-Unis sur les biens industriels et de consommation, a pesé sur les exportations et exercé une pression accrue sur les marges des entreprises suisses. En conséquence, la croissance du produit intérieur brut en 2025 s'est de nouveau avérée inférieure à la moyenne.

La Banque nationale suisse (BNS) a consolidé le faible niveau des taux d'intérêt. Si cela soutient la propension des particuliers et des entreprises à investir, le faible niveau des taux d'intérêt exerce néanmoins des pressions sur les marges des banques dans le domaine des opérations d'intérêts. Le taux d'inflation est resté faible, ce qui a renforcé le pouvoir d'achat des ménages. Le marché de l'emploi suisse est resté stable en 2025. Le ralentissement conjoncturel a tou-

tefois entraîné une lente hausse du chômage, qui était jusqu'alors faible. Pour les années à venir, on s'attend à ce que la situation économique se stabilise et que l'inflation reste modérée. Cela devrait permettre de maintenir la stabilité des prix et des salaires en Suisse.

## Marché de l'immobilier: la pénurie demeure l'enjeu principal

Sur le marché immobilier, la pénurie de l'offre dans le secteur du logement s'est encore accentuée en 2025. L'activité de construction n'est pas parvenue à suivre le rythme de la demande ininterrompue de logements, alimentée par l'immigration et l'évolution démographique. Les incitations à développer de façon significative la construction résidentielle étaient parfois insuffisantes, tandis que les directives d'aménagement du territoire en matière de densification ont ralenti les processus. Cette raréfaction de l'offre de logements confrontée à la forte demande, notamment en raison du faible niveau des taux d'intérêt, a entraîné de nouvelles hausses des prix de l'immobilier résidentiel au cours de l'exercice sous revue. C'est pourquoi la croissance du volume hypothécaire à l'échelle de la Suisse n'a été que modérée. Raiffeisen reste fidèle à ses critères de capacité financière éprouvés et garantit ainsi à ses clientes et clients un financement solide à long terme de la propriété du logement. L'application de marges d'intérêt adaptées aux risques prime sur les gains de parts de marché.

## Pression sur les marges de la place bancaire

Après les produits exceptionnellement élevés générés par les opérations d'intérêts ces dernières années, les revenus ont retrouvé des niveaux plus bas en 2025. Comme prévu, ce retour de balancier des taux d'intérêt et la réinstauraton d'un contexte de taux bas ont entraîné un recul des marges dans les opérations de bilan, tant du côté de l'actif que du passif. Dans le même temps, les revenus des transactions sont de plus en plus soumis à des pressions. Les offres de base gratuites renforcent la concurrence.

## Principales évolutions des tendances et de l'environnement

### Augmentation des attentes à l'égard des solutions digitales

Moins les opérations bancaires sont complexes, plus la clientèle est disposée à se conseiller et à se servir par elle-même. De nombreuses banques continuent d'investir dans des services digitaux simples, comme la distribution de solutions de prévoyance et de placement. L'onboarding et le self-service dans les apps bancaires seront développés et complétés par de nouvelles fonctionnalités comme le négoce de cryptomonnaies, des fonctions de chat ou le multibanking retail, qui permet aux clientes et clients de disposer d'une vue d'ensemble de leurs finances auprès de plusieurs banques et de gérer ainsi leurs soldes en compte et, à terme, leurs ordres de paiement dans une seule et même app. Tandis que les interactions digitales devraient continuer à augmenter, le nombre d'agences physiques continuera de diminuer au cours des prochaines années. Raiffeisen suit de près l'évolution de la place financière et, en tant que «smart follower», adopte des normes éprouvées pour sa clientèle.

### Une évolution démographique inéluctable

L'évolution de la pyramide des âges en Suisse s'accroît en raison de l'augmentation de l'espérance de vie de la population et d'un faible taux de natalité. Pour Raiffeisen, l'évolution démographique des prochaines années offre surtout des opportunités dans le domaine de la prévoyance et des placements: chaque année, le nombre de personnes atteignant l'âge de 65 ans dépasse largement les 100'000 – ce chiffre continuera d'augmenter jusqu'en 2030. Ainsi, quelque 20 milliards de francs sont libérés chaque année sur le marché de nouveaux placements à travers des retraits de capital des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> piliers, et près de 100 milliards de francs provenant des héritages. Grâce à sa large gamme de produits dans le domaine de la prévoyance et des placements, Raiffeisen dispose d'une base solide pour accompagner ses clientes et clients de manière durable et ciblée.

### Intensification de la concurrence

L'intensité de la concurrence reste élevée, même après l'intégration de Credit Suisse à UBS. La Banque Cantonale de Zurich et les établissements financiers étrangers ont renforcé leur présence dans le secteur de la clientèle entreprises ainsi que des investisseuses et investisseurs. De nombreuses banques cantonales ont gagné des parts de marché sur le marché hypothécaire. Toutefois, la forte croissance des hypothèques de ces dernières années devient de plus en plus un facteur limitatif. UBS et les banques cantonales sont devenues encore plus sélectives dans leurs opérations de financement. Pour Raiffeisen aussi, il est primordial de mettre systématiquement l'accent sur la croissance qualitative. Les offres de base sont également soumises à des pressions accrues. Selon ses propres dires, la première néobanque a franchi le cap du million de clientes et clients privés suisses et élargit continuellement sa gamme digitale. Pour Raiffeisen, il s'agit avant tout de continuer à développer

les relations de banque principale au sein de sa clientèle grâce à la proximité personnelle et à une offre de prestations convaincante.

### Forte dynamique autour des données et de l'intelligence artificielle (IA)

Les exigences en matière de gestion des données ne cessent de croître. D'une part, les exigences réglementaires strictes relatives au traitement des données critiques doivent être rigoureusement respectées. D'autre part, l'intégration de l'IA offre d'énormes possibilités d'optimiser les processus internes et d'améliorer l'expérience clientèle. L'utilisation d'IA permet aux Banques d'analyser efficacement de grandes quantités de données tout en garantissant la protection des données et le secret bancaire afin d'obtenir des éclairages précieux sur les potentiels et de proposer des prestations personnalisées. Il est essentiel d'améliorer en permanence la disponibilité et la qualité des données. Raiffeisen investit dans des cas d'utilisation prioritaires et a élargi sa gamme de chatbots internes, notamment pour faciliter l'accès de ses collaboratrices et collaborateurs aux connaissances réglementaires. Afin d'encourager l'utilisation des nouvelles technologies, Raiffeisen mise sur le perfectionnement et la montée en gamme des compétences, ainsi que sur l'élargissement et l'approfondissement des compétences existantes. Les collaboratrices et collaborateurs intéressés peuvent s'engager en tant qu'ambassadeurs/rices et aider leurs collègues dans l'application concrète de l'IA. L'objectif est de familiariser l'ensemble du personnel avec les possibilités offertes et de lui permettre d'utiliser cette technologie d'avenir de manière sûre et productive. Au final, les clientes et clients en profitent également grâce à des processus plus rapides, à un conseil plus personnalisé et à des solutions encore mieux adaptées à leurs besoins.

### Le cadre réglementaire du secteur bancaire reste strict

La pression réglementaire reste forte depuis la chute de Credit Suisse. D'autres durcissements de la surveillance, des mesures d'intervention en cas de crise et des exigences en matière de liquidités et de fonds propres sont prévus ou sont déjà en cours de mise en œuvre. Raiffeisen est ouverte à toute discussion sur les ajustements nécessaires et appropriés de la réglementation en matière de stabilité bancaire. Toutefois, la réglementation doit être proportionnée et raisonnable et ne pas entraîner de désavantage concurrentiel.

## Stratégie du Groupe «Raiffeisen 2025»

La stratégie du Groupe «Raiffeisen 2025» définit l'orientation de la Banque pour les années 2021 à 2025. Développée en 2020 dans le cadre d'un processus participatif, elle définit la manière dont Raiffeisen doit renforcer sa position sur le marché bancaire suisse. Durant l'exercice sous revue, le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse a prolongé la période stratégique jusqu'à fin 2026 afin de garantir que le nouveau président du Conseil d'administration, les trois membres du Conseil d'administration à élire (élection qui aura lieu lors de l'Assemblée générale de Raiffeisen Suisse le 19 juin 2026) et Gabriel Brenna, qui a pris la présidence de la Direction en décembre 2025, puissent participer activement à la conception de la nouvelle stratégie du Groupe.

### Les principes de notre action

Dans ses relations avec les sociétaires, les clientes et clients, les collaboratrices et collaborateurs ainsi que la société, Raiffeisen s'appuie sur ses valeurs et principes coopératifs. Ceux-ci constituent la base des affaires courantes et de la mise en œuvre de la stratégie du Groupe. Les principes suivants s'appliquent:

- Raiffeisen vise une culture de la gestion orientée non pas sur la maximisation du profit, mais sur l'efficacité et sur la rentabilité.
- Raiffeisen est la Banque qui rassemble. Elle s'adresse à toutes les parties prenantes, réunit les personnes en se fondant sur ses valeurs et crée une plus-value.
- Dans un contexte de changement, Raiffeisen se positionne fondamentalement comme un «smart follower», ce qui réduit considérablement les risques liés à son activité commerciale.
- Le Groupe et l'esprit collaboratif font la force de Raiffeisen. Grâce à son modèle coopératif, c'est en tant que communauté innovante, génératrice de valeur ajoutée et fondée sur des valeurs durables, qu'elle se différencie de la concurrence.
- D'abord fournisseur de produits, Raiffeisen est désormais aussi prestataire de solutions. A travers la transformation digitale, la standardisation et les économies d'échelle, elle améliore le rapport coût-efficacité.
- En tout état de cause: la sécurité, la stabilité, la durabilité et la croissance qualitative sont prioritaires pour le Groupe.

### Objectifs stratégiques

En tant que Groupe de Banques retail comptant 3,77 millions de clientes et clients, Raiffeisen s'efforce de renforcer encore sa proximité avec sa clientèle. La clientèle doit pouvoir décider elle-même si elle interagit personnellement ou par voie digitale avec sa Banque Raiffeisen. C'est pourquoi Raiffeisen investit dans l'extension de sa présence digitale et physique selon les objectifs suivants:

- Renforcement des opérations de prévoyance et de placement
- Extension de l'accès clients digital
- Gain d'efficacité dans les opérations hypothécaires

### Avancées stratégiques

Raiffeisen garde le cap de son orientation stratégique. Elle continue de donner la priorité aux initiatives dans le domaine de la technologie et de l'infrastructure, qui accélèrent le renforcement des opérations de prévoyance et de placement ainsi que l'accès digital de la clientèle et libèrent davantage de temps pour le conseil personnalisé. Raiffeisen Suisse se concentre sur le développement de l'app e-banking Raiffeisen en fonction des besoins de sa clientèle sur une nouvelle base technologique.

### Renforcement des opérations de prévoyance et de placement

Depuis 2021, Raiffeisen n'a cessé de renforcer ses compétences en matière d'opérations de prévoyance et de placement. Dans ce contexte, elle poursuit une approche de conseil globale et encourage une interaction pluridisciplinaire afin d'accompagner ses clientes et ses clients tout au long des événements et des étapes de leur vie. Pour cela, Raiffeisen investit dans une solution de conseil orientée client qui apporte un soutien optimal lors des entretiens avec la clientèle de placement, depuis leur préparation au suivi en passant par leur réalisation. Au cours de l'exercice sous revue, les conditions techniques importantes nécessaires à cette nouvelle solution de conseil ont pu être mises en place. Assistée par des outils, cette dernière permettra d'une part d'améliorer durablement l'expérience de conseil des clientes et clients et, d'autre part, d'alléger la charge de travail des conseillères et des conseillers.

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

Le modèle coopératif et ses valeurs restent un critère essentiel de différenciation du Groupe Raiffeisen.

Raiffeisen renforce ses opérations de placement grâce à une solution de conseil orientée sur la clientèle.

Raiffeisen est parvenue à renforcer davantage ses opérations de placement et de prévoyance. La part de clientes et de clients investissant leur argent auprès de Raiffeisen a encore augmenté durant l'exercice sous revue. En 2025, Raiffeisen a ouvert environ 56'000 nouveaux produits de dépôt, et le volume de dépôts sous gestion a atteint près de 60,0 milliards de francs. Au niveau des dépôts de la clientèle, Raiffeisen a comptabilisé 10,9 milliards de francs de nouveaux fonds. Les mandats de gestion de fortune de Raiffeisen sont notamment très appréciés. Tant le nombre que le volume ont nettement augmenté, respectivement de 35 pour cent et de 37 pour cent.

Aujourd'hui déjà, Raiffeisen gère avec succès la moitié de ses solutions et produits de placement de manière autonome. En complément, Raiffeisen a introduit il y a un an «Structify», sa propre plateforme dédiée au développement et à la distribution de produits structurés. Afin de renforcer davantage sa position sur le marché à long terme, Raiffeisen assurera en interne la gestion des fonds Futura à gestion active à partir du second semestre 2027. Ces décisions renforceront encore la rigueur et la cohérence du processus de placement et de la gamme d'offres. Par ailleurs, Raiffeisen a décidé durant l'exercice sous revue de lancer une offre de cryptomonnaies en 2027.

#### Simplification des activités quotidiennes des conseillères et conseillers

Les opérations hypothécaires constituent le cœur de métier de Raiffeisen. De ce fait, le processus hypothécaire revêt une grande importance dans l'orientation stratégique. La standardisation et l'automatisation des processus visent à accroître l'efficacité et, par conséquent, à pouvoir consacrer plus de temps aux clientes et clients. D'importants travaux préparatoires et de projet ont été réalisés durant l'exercice sous revue, afin que le nouvel outil «Raiffeisen HypoFlow» puisse être mis à la disposition de toutes les Banques Raiffeisen en 2026. A l'avenir, deux tiers des demandes de crédit de la clientèle privée, qu'il s'agisse de nouvelles affaires ou d'affaires en cours, devront pouvoir être traitées en amont et en aval de manière standardisée. Grâce à ce nouveau processus, les différentes variantes de financement seront présentées aux clientes et clients. De plus, le processus semi-automatisé réduira le temps de traitement, ce qui leur permettra d'obtenir plus rapidement une réponse à leur demande de crédit.

#### Réalisation des objectifs et perspectives

Les priorités définies dans la stratégie du Groupe ont également fait leurs preuves face aux évolutions dynamiques du marché au cours de l'exercice sous revue. C'est ce qui ressort aussi des chiffres clés stratégiques. Les nouvelles baisses des taux directeurs intervenues en 2025, qui ont abouti à un niveau de 0 pour cent à partir de juin 2025, réduisent le résultat sur intérêts de Raiffeisen. Le Cost Income Ratio s'élève à 59,4 pour cent. Les opérations neutres ont progressé durant l'exercice sous revue d'environ 11 pour cent pour atteindre 1,0 milliard de francs. La part des opérations neutres dans le produit opérationnel est de 27,4 pour cent, et l'objectif est de 30,0 pour cent.

La popularité de la coopérative reste intacte. En 2025, Raiffeisen a acquis plus de 32'000 nouveaux sociétaires. 2,13 millions de personnes, soit un adulte sur quatre en Suisse, sont aujourd'hui sociétaires d'une Banque Raiffeisen. Le nombre de clientes et clients a, lui aussi, augmenté de plus de 41'000 au cours de l'exercice sous revue. Actuellement, le Groupe compte 3,77 millions de clientes et clients. En particulier, la croissance de la clientèle dans les opérations avec la clientèle entreprises auprès d'entreprises de taille moyenne à grande a dépassé les attentes, avec l'acquisition de 199 nouveaux clients. La part des clientes et clients ayant Raiffeisen comme banque principale a également progressé pour atteindre plus de 42,0 pour cent. Cette évolution prouve de manière impressionnante la confiance accordée à Raiffeisen.

Au cours de l'exercice sous revue, Raiffeisen occupait la 17<sup>e</sup> rang dans le classement intersectoriel des employeurs de l'étude Universum; elle a donc gagné dix places par rapport à l'exercice précédent. Raiffeisen a ainsi atteint son objectif ambitieux de se classer parmi les 20 meilleurs employeurs de Suisse.

#### Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

# 59,7

mia CHF

de volume de dépôts ont été gérés par Raiffeisen au cours de l'exercice sous revue.

# 2,13

mio de sociétaires

Près d'une personne sur quatre en Suisse est sociétaire d'une Banque Raiffeisen.

## Objectifs stratégiques 2026 et réalisation des objectifs en 2025

Les progrès stratégiques sont visibles dans les chiffres clés.



1 Part de la clientèle privée qui effectue la majeure partie de ses opérations bancaires chez Raiffeisen (calculée sur la base de l'utilisation des produits).

2 Pourcentage du produit des opérations neutres, y compris le résultat de négoce, dans le produit opérationnel.

3 Classement des employeurs établi par Universum, dans la catégorie «Professionnels sciences économiques». Dans le sondage récent, les entreprises considérées comme des employeurs idéaux ont obtenu des scores très proches.

# Solutions pour la clientèle – Une offre étendue et du conseil adapté aux besoins



Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

**Raiffeisen offre à sa clientèle des solutions complètes dans les domaines de la prévoyance, du placement, du logement, du financement, de l'épargne, des paiements ainsi que du financement d'entreprise. Près d'une personne sur deux et plus d'un tiers des PME en Suisse utilisent nos produits et services et font confiance aux compétences de Raiffeisen. Durant l'exercice sous revue, Raiffeisen a géré plus de 3,5 millions de clientes et clients privés et quelque 230'000 entreprises faisant partie de sa clientèle. La croissance dans ces deux segments souligne la place centrale qu'occupe Raiffeisen sur le marché bancaire suisse. Cf. le tableau «Structure de la clientèle», page 184**

Les particuliers souhaitant établir une relation client avec Raiffeisen peuvent en quelques minutes ouvrir un compte en ligne, commander une carte de débit et faire émettre un contrat e-banking. En souscrivant par ailleurs une part sociale d'une Banque Raiffeisen locale et en devenant ainsi sociétaires, ils peuvent profiter non seulement de la rémunération attractive des parts sociales, mais également de produits bancaires à prix réduit et d'autres avantages sociétaires. **Cf. chapitre «Clientèles et clients», pages 183–190.**

## Trafic des paiements: produits et solutions

Les comptes et les cartes constituent la base du traitement des paiements. Raiffeisen propose par ailleurs plusieurs canaux et solutions afin que la clientèle puisse effectuer les paiements de manière efficace en Suisse et à l'étranger. Il s'agit notamment de l'e-banking, de TWINT et des cartes de débit et de crédit.

### L'e-banking: le canal d'interaction le plus apprécié

L'e-banking est le canal le plus couramment utilisé lors des interactions entre les clientes et clients et leur Banque Raiffeisen. En 2025, plus de 2,1 millions d'utilisatrices et d'utilisateurs au total (exercice précédent: 2,0 millions) se sont connectés plus de 206 millions de fois (exercice précédent: 188 millions de fois) à l'e-banking. Plus de 70 pour cent des connexions ont été établies sur un smartphone sur l'app mobile banking (exercice précédent: 68 pour cent). En moyenne, les utilisatrices et les utilisateurs se sont connectés à l'e-banking plus de huit fois par mois, soit près de 98 fois en un an. Le système a traité chaque jour plus de 555'900 paiements. **Cf. graphique 1, page 34**

### Raiffeisen TWINT continue sa progression

TWINT est un moyen de paiement bien établi et très apprécié des clientes et clients de Raiffeisen, qui utilisent de plus en plus souvent la solution de paiement numérique suisse TWINT dans leur quotidien. Environ la moitié des utilisatrices et utilisateurs s'en servent au moins dix fois par mois. En particulier, les paiements sans espèces dans le commerce électronique et dans les magasins ont augmenté de plus de 10 pour cent en 2025. **Cf. graphique 2, page 34**

# 70%

Plus des deux tiers des connexions s'effectuent avec l'app mobile banking.

## Debit Mastercard et Visa Debit – les cartes préférées de notre clientèle

Nos deux produits de cartes de débit gagnent en popularité. Grâce au déploiement des cartes sur Apple Pay et Google Pay en 2024, l'offre Wallet a été étoffée début 2025 avec l'intégration dans Samsung Pay. L'enregistrement des cartes dans les portefeuilles de paiement est de plus en plus fréquent et permet notamment des paiements plus rapides et pratiques par mobile aux points de vente. Les clientes et clients Raiffeisen paient de plus en plus souvent avec des cartes de débit en ligne également. Ce mode de paiement a augmenté de près d'un tiers durant l'exercice sous revue par rapport à l'exercice précédent.

## eBill, une alternative au système de recouvrement direct

Avec l'arrêt imminent du système de recouvrement direct (LSV) dans toute la Suisse fin septembre 2028, eBill apparaît de plus en plus comme une solution alternative incontournable. Aujourd'hui déjà, quelque quatre millions de personnes en Suisse utilisent eBill – et la tendance est à la hausse. Chaque mois, sept millions de transactions sont traitées et la croissance annuelle est à deux chiffres. La possibilité de recevoir, de vérifier et de régler des factures directement dans l'e-banking en quelques clics fait d'eBill un système pratique et sûr, également tourné vers l'avenir. La «validation permanente» permet de valider automatiquement les factures, ce qui constitue une alternative particulièrement avantageuse à l'ancien système. eBill est ainsi en mesure de combler le vide laissé par le système de recouvrement direct – ce qui lui permettra de connaître une croissance encore plus dynamique. Par ailleurs, la facture QR, l'ordre permanent et une nouvelle fonction de débit direct via TWINT, qui sera disponible à partir de 2027, sont également des alternatives au LSV.

## Prévoyance et placements: un conseil professionnel et des solutions durables

Raiffeisen offre à l'ensemble de ses clientes et clients un accès tant physique que digital aux solutions de placement et de prévoyance. Elle souhaite par ailleurs leur faire mieux appréhender les thématiques de la prévoyance et des placements dans le cadre de conseils personnalisés ainsi que par le biais d'études approfondies.

### Baromètre annuel de la prévoyance

Etabli chaque année, le Baromètre de la prévoyance Raiffeisen recense l'opinion de la population suisse concernant la prévoyance vieillesse. Raiffeisen souhaite par ce biais savoir dans quelle mesure les personnes domiciliées en Suisse sont conscientes de l'importance d'une bonne prévoyance vieillesse et aussi à quel point elles se préoccupent de cette question. Il s'agit par ailleurs de connaître leurs attentes à la retraite et de savoir à qui incombe, selon elles, la responsabilité de leur prévoyance. Il permet ainsi à Raiffeisen d'identifier les tendances et les évolutions en matière de prévoyance vieillesse traversant la population suisse et, sur cette base, de la conseiller de manière ciblée. La huitième édition du Baromètre de la prévoyance Raiffeisen, portant en particulier sur le deuxième pilier, la prévoyance professionnelle, est parue durant l'exercice sous revue. Le sondage associé a montré qu'un grand nombre de personnes interrogées comprenait mal le fonctionnement du deuxième pilier. En conséquence, Raiffeisen mise sur l'information et le conseil afin d'aider sa clientèle à acquérir des connaissances sur les questions financières. **Cf. la publication «Baromètre de la prévoyance» sur raiffeisen.ch**

### Guide de la prévoyance sur des enjeux actuels autour de la prévoyance personnelle

La série de publications «Guide de la prévoyance» aborde de manière concrète et concise les questions actuelles liées à la prévoyance. L'édition publiée en mai 2025 était, de ce fait, consacrée à la question «capital ou rente?» en lien avec le mode de prélèvement du patrimoine de vieillesse dans le deuxième pilier. L'édition d'octobre portait sur les familles et leurs défis spécifiques en matière de prévoyance. L'accent est généralement mis sur la réponse aux défis que les clientes et clients doivent relever dans leur situation de vie. Raiffeisen se fait ainsi un devoir de sensibiliser sa clientèle à cette thématique, de lui transmettre des connaissances utiles et de lui offrir un accompagnement soutenu tout au long de la vie. Cela permet de prendre des décisions fondées et de se préparer de manière optimale à la retraite. **Cf. la rubrique «Publications sur la prévoyance» sur raiffeisen.ch**

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

## Conseil financier holistique

Raiffeisen offre à ses clientes et à ses clients un conseil holistique qui comprend tous les aspects liés à leur patrimoine, et qui va au-delà des opérations de placement et de financement classiques. Cela inclut des conseils en lien avec la couverture des risques, la planification de la situation financière à la retraite et la planification successorale. A cela s'ajoute la planification financière globale pour les propriétaires d'une PME. Il s'agit en l'occurrence d'assurer la stabilité financière d'une entreprise tout en prenant en considération les besoins des personnes privées. Raiffeisen se charge également d'exécutions testamentaires pour ses clientes et ses clients et assure la représentation d'héritiers. Durant l'exercice sous revue, les spécialistes en droit des successions de Raiffeisen se sont vu confier un nombre accru de mandats de médiation dans le cadre de litiges familiaux liés à un héritage. L'an dernier, Raiffeisen a réalisé au total environ 16'800 conseils spécialisés qualifiés dans les domaines susmentionnés. Les conseillères et conseillers des Banques Raiffeisen locales sont soutenus personnellement par les expertes et les experts des centres spécialisés de Raiffeisen Suisse, ce qui permet d'assurer à la fois la proximité avec la clientèle et la qualité du conseil.

## Produits et solutions de prévoyance

Grâce à des solutions de prévoyance adaptées à leurs besoins, Raiffeisen aide ses clientes et clients à se constituer un patrimoine de manière prévoyante et durable. Durant l'exercice sous revue, le nombre de comptes de pilier 3a a augmenté de plus de 20'000 unités pour passer à environ 763'000 (+2,8 pour cent). Le canal digital pour les ouvertures de compte reste généralement très apprécié. Ainsi, en 2025, un peu plus de 14'000 nouveaux comptes de prévoyance ont été ouverts par ce biais. Les dépôts de prévoyance liés à des titres ont augmenté de 19,0 pour cent et s'élèvent désormais à 5,1 milliards de francs. Les dépôts dans les produits du pilier 3a, y compris l'épargne en fonds, sont passés de 20,6 milliards de francs à 21,4 milliards de francs (+4,0 pour cent). Les dépôts sur les comptes de libre passage, y compris l'épargne en fonds, s'élèvent à 5,5 milliards de francs au 31 décembre 2025, soit 80,5 millions de francs de plus que pour l'exercice précédent. **Cf. graphiques 1 et 2, page 35**

Raiffeisen constate que 57 pour cent des personnes âgées de 18 à 65 ans considèrent les avantages fiscaux comme une raison importante de cotiser au pilier 3a. Les économies d'impôts sont donc la deuxième raison la plus déterminante de l'intérêt porté à la prévoyance vieillesse privée. La plupart des personnes interrogées souhaitent ainsi maintenir leur niveau de vie actuel à la retraite. La prévoyance vieillesse privée gagne également en importance chez les jeunes adultes. 57 pour cent des 18 à 30 ans possèdent aujourd'hui un pilier 3a, contre seulement 49 pour cent il y a cinq ans. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, il sera possible, sous certaines conditions, d'effectuer des versements a posteriori dans le pilier 3a au titre des cotisations manquées. Cette

réglementation prévoit la possibilité de combler les lacunes de cotisations des dix dernières années (à partir de 2025), ce qui a un effet positif sur le revenu imposable. Tout rachat requiert un revenu soumis à l'AVS l'année du rachat ainsi que l'année pour laquelle la cotisation est rattrapée, sous réserve du versement de la cotisation annuelle ordinaire au cours de l'année du rachat.

A la suite de diverses baisses des taux directeurs par la Banque nationale suisse en 2025, les taux d'intérêt des comptes de prévoyance 3a ont été réduits, passant de 0,8 à 0,2 pour cent et ceux des comptes de libre passage de 0,4 à 0,05 pour cent. Malgré le faible niveau des taux d'intérêt sur les avoirs dans les comptes de prévoyance 3a et de libre passage, Raiffeisen se positionne comme un prestataire attractif de ces produits. Parmi les personnes disposant d'un compte du pilier 3a, environ 26,6 pour cent utilisent une solution de placement pour saisir les opportunités de rendement qu'offre l'épargne-prévoyance en titres. Le nombre de solutions de prévoyance en titres (pilier 3a) a progressé de 26,5 pour cent, et le nombre de solutions de libre passage en titres de 3,6 pour cent.

## Coopérations dans les opérations d'assurance

La coopération avec les deux partenaires d'assurance «La Mobilière» et «Helvetia» s'est encore renforcée. Avec la Mobilière, l'accent est mis sur la collaboration dans l'intermédiation directe de produits bancaires, de prévoyance et d'assurance entre les Banques Raiffeisen locales et les agences générales régionales de la Mobilière. La collaboration avec Helvetia passe essentiellement par une équipe de coordination centralisée au sein d'Helvetia. Cette coopération se poursuivra après la fusion Helvetia-Baloise.

Les chiffres des ventes sont restés fondamentalement stables. Compte tenu des conditions de marché actuelles, de légères modifications ont été apportées aux produits intermédiés par rapport à l'exercice précédent.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

# 16'800

Conseils spécialisés réalisés chaque année par Raiffeisen.

Cela inclut notamment des conseils en matière de planification de la retraite, de succession et de planification financière.

## Croissance des dépôts de la clientèle

La clientèle Raiffeisen accorde beaucoup d'importance à l'épargne, que ce soit pour des objectifs d'épargne à court terme, pour sa prévoyance vieillesse personnelle, pour investir ou pour devenir propriétaire, par exemple. L'ensemble des dépôts de la clientèle ouverts auprès de Raiffeisen a augmenté en 2025 au total de 5,1 pour cent (+10,9 milliards de francs) et sont gérés sous forme de comptes ou de dépôts à rémunération fixe.

En raison de la baisse des taux du marché depuis le printemps 2024, la rémunération des dépôts d'épargne est en recul. Les dépôts sur les comptes épargne ont cependant augmenté de 6,9 pour cent en 2025, soit 6,1 milliards de francs. Les dépôts sur les comptes de transaction ont progressé de 13,3 pour cent au cours de l'exercice sous revue, soit de 10,7 milliards de francs suisses. Raiffeisen gère des dépôts de la clientèle sur 6,6 millions de comptes privés, comptes courants et comptes épargne.

Les produits passifs à rémunération fixe, tels que les placements et les investissements à terme d'une durée comprise entre un mois et dix ans, qui constituent une alternative aux dépôts d'épargne, ont diminué au cours de l'exercice sous revue en raison de la baisse des taux d'intérêt (recul de 24,8 pour cent à 15,5 milliards de francs).

## Croissance des opérations de placement

L'année 2025 a été marquée par une forte volatilité. Après un bon début d'année, les tarifs douaniers et les tensions géopolitiques ont entraîné d'importantes corrections des cours. Les baisses de taux et un assouplissement de la politique monétaire ont toutefois permis une reprise généralisée, de nombreuses catégories de placement atteignant de nouveaux sommets au second semestre. Malgré la politique commerciale protectionniste des Etats-Unis et les tensions monétaires, les marchés financiers ont connu dans l'ensemble une évolution réjouissante, qui, associée à un afflux net positif d'argent frais, a permis d'augmenter le volume des opérations de placement. **Cf. graphique 4, page 35**

Les avantages d'une gestion de fortune professionnelle ont de nouveau su convaincre la clientèle de Raiffeisen durant l'exercice sous revue: le volume et le nombre de mandats de gestion de fortune ont augmenté respectivement de 37,0 et 34,5 pour cent pendant l'exercice sous revue. **Cf. graphique 3, page 35** Les différentes solutions de mandats de conseil ont également pris de l'ampleur en 2025. Tant le volume que le nombre de mandats ont augmenté par rapport à l'exercice précédent.

La fortune des fonds Raiffeisen a progressé de 15,0 pour cent au cours de l'exercice sous revue pour atteindre 19,3 milliards de francs. En particulier, les fonds quasi indiciaires Futura II (y compris les fonds de prévoyance) lancés

en 2022 ont connu une évolution très réjouissante. Leur volume a presque doublé (+81,4 pour cent). De même, le volume du Raiffeisen ETF sur l'or a progressé de plus de 50 pour cent durant l'exercice sous revue. Le volume des fonds durables Futura représente environ 87 pour cent du volume total des fonds Raiffeisen. **Cf. également le tableau «Produits d'utilité écologique et sociétale spécifique», page 182**

Cette nouvelle augmentation du capital particulièrement réussie dans le Raiffeisen Futura Immo Fonds a créé les prérequis pour étoffer son portefeuille immobilier et garantir de manière ciblée l'évolution durable des immeubles qui le composent.

## Logement et financement: accompagner les propriétaires de manière optimale

S'agissant du financement de la propriété du logement, Raiffeisen compte parmi les groupes bancaires leaders en Suisse. Notre Groupe a conforté sa position sur le marché dans le logement et le financement ces dernières années, en complétant progressivement sa gamme de solutions pour la recherche, l'acquisition, le financement, la rénovation et la vente. En développant encore ses opérations hypothécaires de manière ciblée et en misant sur ses propres canaux digitaux, Raiffeisen souhaite se différencier à l'avenir par un conseil global en propriété du logement ainsi que par des solutions bancaires et financières novatrices. Elle investit à cette fin dans le développement de son site internet raiffeisen.ch. Par ailleurs, elle poursuit la digitalisation du processus hypothécaire.

## Des opérations hypothécaires solides

Tous segments de clientèle confondus, les créances hypothécaires ont encore augmenté de 4,6 pour cent l'an dernier pour atteindre un volume de 230,9 milliards de francs, soit une croissance dépassant de nouveau celle du marché. La demande de logements privés en propriété reste forte. **Cf. graphique 1, page 37**

Dans ce nouveau contexte en matière de taux, nos clientes et nos clients ont manifesté un grand intérêt pour les hypothèques SARON Flex. Leur portefeuille a progressé de près de 30 pour cent à 64,5 milliards de francs durant l'exercice sous revue. Avec un portefeuille de 162,1 milliards de francs, les hypothèques à taux fixe continuent de représenter la majeure partie (environ 70 pour cent) du volume hypothécaire total à la fin de l'année 2025. Les hypothèques à taux variable ne sont à présent que peu demandées. Leur volume s'élève à 4,3 milliards de francs. **Cf. graphique 1, page 36**

Les opérations de placement ont de nouveau connu une évolution positive.

Rechercher, financer, rénover et vendre des biens immobiliers – Raiffeisen accompagne et assiste ses clientes et clients dans le domaine de la propriété du logement.

## Logement et durabilité

La prise de conscience et l'intérêt des propriétaires privés pour l'efficacité énergétique de leur bien immobilier et pour les énergies renouvelables demeure élevée. Cela se traduit par une forte demande en installations photovoltaïques et en systèmes de chauffage fonctionnant aux énergies renouvelables.

Raiffeisen avait intégré l'estimation énergétique immobilière à son conseil dès 2015. Notre Groupe promeut par ailleurs le programme de subvention «chauffez renouvelable» qui accompagne les propriétaires dans leur passage aux énergies renouvelables. Forte de sa solide position sur le marché, Raiffeisen attire l'attention de ses clientes et de ses clients sur l'offre gratuite d'un conseil incitatif professionnel qu'elle propose dans le cadre de sa propre campagne «chauffez renouvelable», et les aide ainsi à franchir le pas vers un chauffage écologique.

## Le développement des opérations avec la clientèle entreprises se poursuit

Les opérations avec la clientèle entreprises constituent une priorité stratégique pour le Groupe Raiffeisen, ce domaine d'activité se trouvant en progression continue. Durant l'exercice sous revue, de nouveaux progrès ont été réalisés dans toute la Suisse en matière de développement des opérations avec la clientèle entreprises, la présence sur le marché ayant été renforcée grâce à l'organisation d'événements destinés aux entrepreneurs. C'est ainsi que le portefeuille clients et le volume d'actifs ont continué de croître en 2025. Hormis les crédits COVID-19, le volume des crédits dans les opérations avec la clientèle entreprises a progressé de 3,8 milliards de francs, pour atteindre un total de 57,0 milliards de francs. Raiffeisen se différencie clairement sur le marché par son ancrage local associé à l'accès à un réseau national de spécialistes dans les sept Centres Clientèle Entreprises (Lausanne, Berthoud, Bâle, Lucerne, Zurich, Lugano et Saint-Gall).

Raiffeisen gère actuellement 231'554 clientes et clients entreprises. Les PME bénéficient d'offres de financement et de conseil sur mesure qui soutiennent leurs objectifs de croissance. Les grands comptes disposent de prestations complètes, en particulier pour les financements complexes et les projets d'investissement stratégiques.

Cette orientation stratégique a permis à Raiffeisen d'accroître ses parts de marché et de renforcer encore sa position dans les opérations avec la clientèle entreprises. Compte tenu des niveaux de taux actuels, les exigences en matière d'octroi de crédit ont continué d'augmenter, notamment dans un contexte marqué par un franc suisse fort, l'évolution rapide des technologies, des innovations, des tensions dans les relations commerciales bilatérales (droits de douane américains, UE), la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et l'incertitude quant aux perspectives économiques.

## Raiffeisen Business Banking

Raiffeisen Business Banking est la plateforme efficace pour le trafic des paiements interbancaire et le Cash Management, au niveau national comme à l'international. L'interface utilisateur personnalisable permet aux entreprises de gérer leurs paiements et leurs liquidités d'une banque ou d'une entreprise à l'autre et de traiter directement des opérations au comptant sur devises. Grâce à la gestion autonome flexible des autorisations de compte, les entreprises conservent un contrôle intégral. La hausse constante du nombre d'utilisateurs souligne le succès de la plateforme.

## Treasury & Markets

En sa qualité d'unité de pilotage, Treasury & Markets assure au Groupe Raiffeisen l'accès au marché des capitaux, la gestion centralisée des liquidités, le refinancement durable ainsi que la couverture contre les risques de taux et de change. Il fait office de prestataire de services concernant les métaux précieux, les devises, les titres et les produits structurés au sein du Groupe coopératif. L'une des autres tâches centralisées de Treasury & Markets est de conseiller les Banques Raiffeisen en matière de gestion de la structure du bilan. A cet effet, nos Banques peuvent s'appuyer sur la compétence de Treasury & Markets pour leurs opérations sur devises et la distribution de produits structurés.

C'est à partir de son propre Cash Center que le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets alimente le Groupe Raiffeisen en produits physiques en métaux précieux, en espèces en francs suisses et en devises de plus de 100 pays. La logistique du numéraire dessert aussi bien les Banques Raiffeisen que les clientes et les clients à leur domicile. Ce service, accessible via l'e-banking de Raiffeisen, permet à la clientèle de se faire livrer à domicile des billets de banque, en francs suisses ou en devises, facilement et en toute sécurité. Force est de constater qu'il a été très utilisé également durant l'exercice sous revue.

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

Raiffeisen soutient ses clientes et clients dans la planification financière et la préparation de la rénovation énergétique de leur bien immobilier.

Les clientes et les clients commandent de plus en plus souvent de l'argent liquide à leur domicile via l'e-banking.



## Un rôle actif sur le marché suisse des capitaux

Au cours de l'exercice sous revue, Raiffeisen a renforcé sa position de lead manager sur le marché suisse des capitaux et compte désormais parmi les banques leaders sur le marché des émissions d'obligations. En tant que deuxième groupe bancaire de Suisse, Raiffeisen joue un rôle déterminant dans le financement des entreprises et des pouvoirs publics, notamment sur le marché national.

En juillet 2025, l'agence de notation Fitch a confirmé ses ratings pour Raiffeisen Suisse, en attribuant des perspectives stables. Le «Long-Term Issuer Default Rating» est resté inchangé à A+ comme pour le «Long-Term Senior Preferred Rating» à AA-. Début janvier 2026, l'agence de notation Standard & Poors' (S&P) a de nouveau confirmé tous les ratings de Raiffeisen Suisse, en attribuant des perspectives stables. Le rating «Long-Term Issuer Credit» est maintenu à AA- et le rating «Short-Term Issuer Credit» à A-1+. Ces deux agences soulignent la forte position du Groupe sur le marché suisse, son excellente dotation en capital ainsi que la qualité élevée de son portefeuille de crédit. Avec ces très bons ratings dans le segment Investment Grade, Raiffeisen reste l'une des banques les mieux notées dans le monde.

## Affiliations stratégiques dans le négoce de métaux précieux

Raiffeisen Suisse est membre de la Swiss Better Gold Association (SBGA) depuis 2019 et membre de son comité directeur depuis juin 2020. Raiffeisen souligne ainsi son engagement en faveur d'un approvisionnement en métaux précieux respectant les critères environnementaux, sociaux et de gestion responsable. Par ailleurs, Raiffeisen Suisse est membre de la London Bullion Market Association (LBMA) depuis 2023 et membre de l'Association suisse des métaux précieux (ASMP) depuis 2025, affirmant ainsi son attachement à la Suisse en tant que place industrielle. En adhérant à la LBMA, Raiffeisen renforce sa compétence dans le négoce de métaux précieux. En tant que plus grande association professionnelle reconnue internationalement dans le domaine des métaux précieux, la LBMA définit les normes du marché et détermine aussi l'orientation future de l'industrie des métaux précieux.

## Produits structurés

Au cours de l'exercice sous revue, les produits d'optimisation du rendement ont de nouveau constitué, et de loin, la catégorie de produits préférée des investisseuses et des investisseurs en produits structurés suisses. La correction du marché d'avril intervenue dans la foulée du «Liberation Day» a été rapidement rattrapée et n'a inquiété que brièvement les investisseuses et investisseurs. Les certificats de surperformance, souvent utilisés comme alternative aux placements directs en actions, bénéficient cette année d'une popularité accrue.

L'utilisation de la plateforme d'émission Structify, déployée dans les Banques Raiffeisen en novembre 2024, s'est rapidement imposée. Sur cette plateforme, les conseillères et conseillers en placement des Banques Raiffeisen élaborent avec leur clientèle des solutions de placement sur mesure.

Raiffeisen Suisse est fière d'avoir remporté également en 2025 deux Swiss Derivative Awards – l'un dans la catégorie «Top Service» et l'autre dans la catégorie «Meilleur produit d'investissement».

## Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

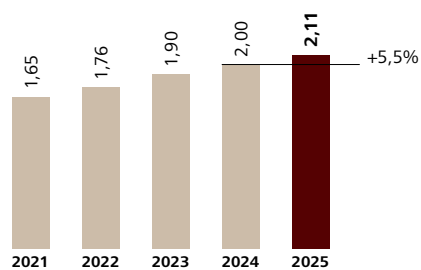
Les deux agences de notation Fitch et Standard & Poors' ont confirmé les très bonnes évaluations du Groupe Raiffeisen.

## 1 Utilisation de l'e-banking

Contrats e-banking en millions au 31.12. et connexions en millions par an

Plus de deux millions de clientes et clients de Raiffeisen comptent sur l'e-banking.

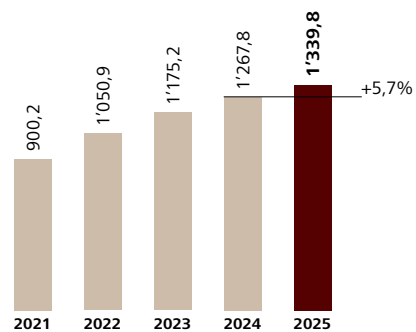
### Contrats e-banking



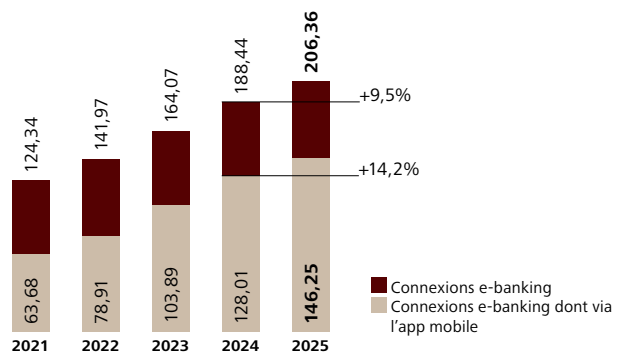
## 2 Utilisation de TWINT

Nombre d'utilisatrices et d'utilisateurs en milliers, au 31.12.

TWINT s'est imposé comme un des moyens de paiement les plus appréciés.



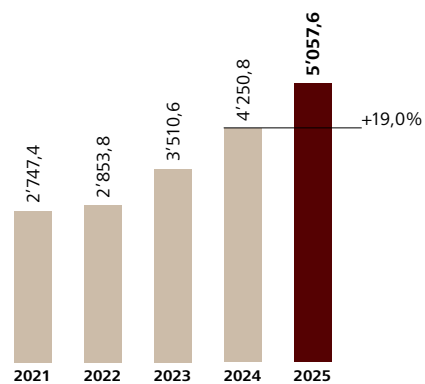
### Connexions e-banking



### 1 Prévoyance 3a liée à des titres

Volume en mio CHF au 31.12.

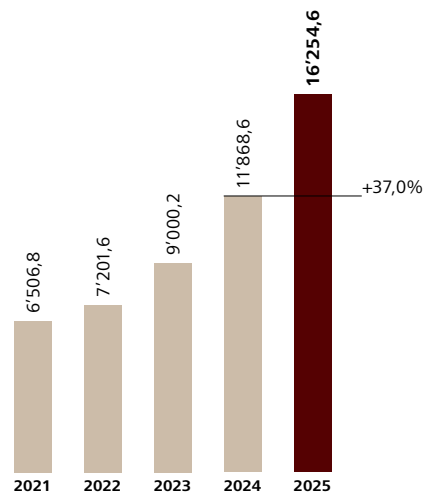
Près de 20 pour cent des épargnantes et épargnants dans le pilier 3a investissent dans des solutions de placement.



### 3 Mandats de gestion de fortune

Volume en mio CHF au 31.12.

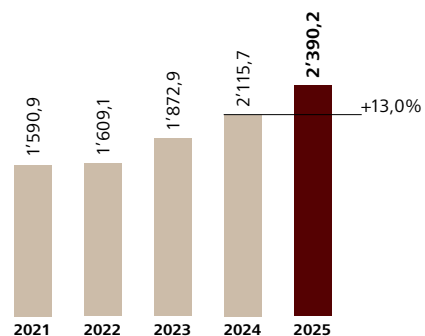
La demande en gestion de fortune professionnelle continue de progresser.



### 2 Dépôts de plan d'épargne en fonds de placement

Volume en mio CHF au 31.12.

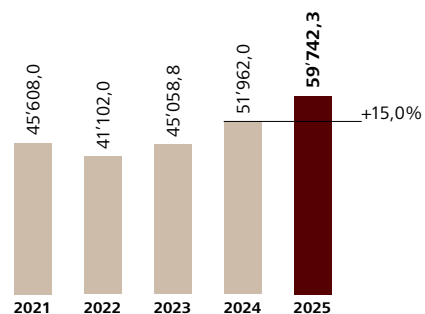
Cette possibilité d'épargne et de placement est très appréciée de la clientèle Raiffeisen.



### 4 Volume de dépôt

Volume en mio CHF au 31.12.

Nouvelle hausse réjouissante du volume de dépôts durant l'exercice sous revue.

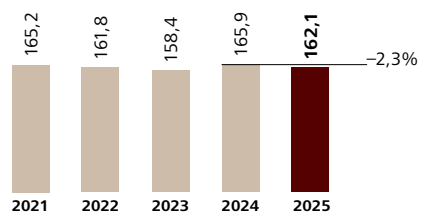


## 1 Volume hypothécaire par modèle hypothécaire

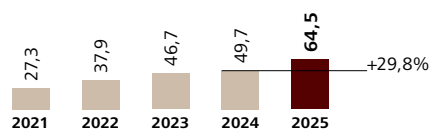
en milliards de CHF au 31.12.

Le faible niveau des taux d'intérêt favorise la demande d'hypothèques SARON.

### Hypothèques à taux fixe



### Hypothèques SARON



### Hypothèques à taux variable



Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

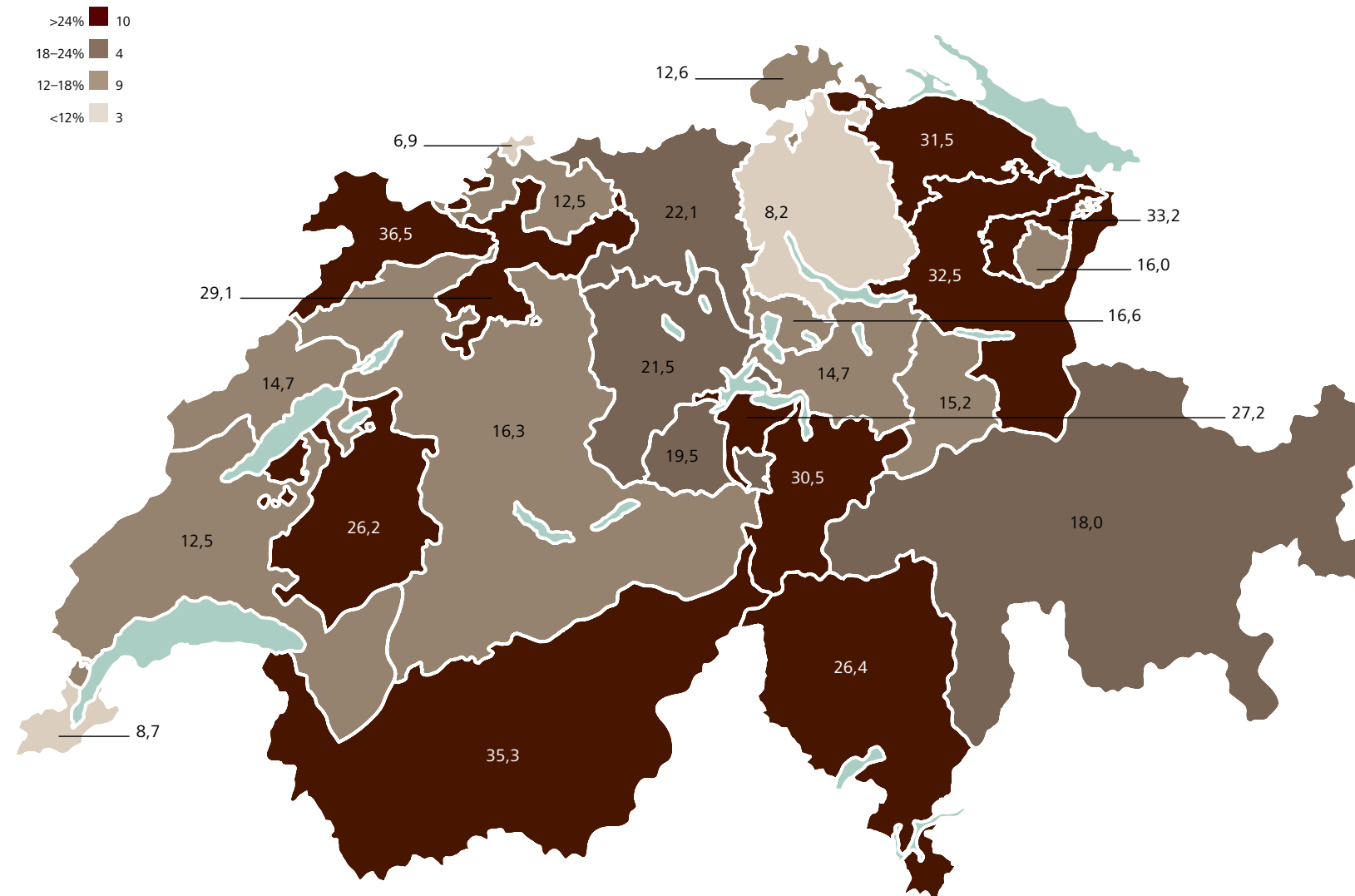
Rapport non financier

## 1 Part de marché dans les hypothèques, par canton

Part en pourcentage de Raiffeisen dans le volume hypothécaire suisse au 31.12.2024<sup>1</sup>

Grâce à la croissance du volume, la part de marché est passée à 18,4% au cours de la période sous revue.

### Part de marché Cantons



- Rapport d'activité
- Gouvernance d'entreprise
- Comptes annuels
- Chiffres clés et publication
- Rapport non financier

<sup>1</sup> Les évaluations de la BNS pour 2025 ne seront disponibles qu'après la clôture de la rédaction. C'est pourquoi nous présentons ici la part de marché au 31.12.2024.

# Rapport des risques – La sécurité grâce à un équilibre bien géré entre risque et revenu



Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

**Raiffeisen est exposée à une série de risques qui découlent de son activité opérationnelle ainsi qu'à des risques mondiaux, car la Banque fait partie du système financier. Les grandes lignes de la gestion des risques à l'échelle de l'établissement précisent les types, les natures et les niveaux de risques à respecter ainsi que les instruments de gestion des risques à l'échelle du Groupe.**

## Risques et principes

Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse assume la responsabilité globale de la gestion et du contrôle des risques du Groupe. Il définit la politique de risque et détermine la disposition à prendre des risques du Groupe Raiffeisen. Ces deux composantes constituent ensemble les fondamentaux de la gestion des risques à l'échelle du Groupe.

## Prescriptions en matière de politique du risque

Le Groupe Raiffeisen prend des risques mesurés et ciblés, dans le cadre de directives clairement définies. Il veille à maintenir un équilibre entre les revenus et les risques, qu'il gère activement. Il se base pour ce faire sur des prescriptions stables:

- **Une politique commerciale et une politique de risque claires**  
La prise de risque est directement liée à l'activité de base en tant que Groupe de Banques retail orienté sur le marché intérieur.
- **Limitation efficace des risques**  
La disposition du Groupe Raiffeisen à prendre des risques est clairement définie et son respect est assuré par un système de limites éprouvé.
- **Surveillance centralisée**  
Les différentes Banques Raiffeisen ainsi que les unités d'affaires, agences et participations de Raiffeisen Suisse sont surveillées de façon centralisée par Raiffeisen Suisse.
- **Responsabilité individuelle décentralisée selon des lignes directrices clairement définies**  
Les Banques Raiffeisen assument elles-mêmes la responsabilité opérationnelle de la gestion de leurs risques. S'agissant des activités commerciales, des limites et des processus, Raiffeisen Suisse prescrit des directives contraignantes. Les unités de contrôle centrales de Raiffeisen Suisse veillent au respect de celles-ci.

Raiffeisen prend des risques mesurés, en veillant à un rapport équilibré entre risque et rendement.

- **Transparence comme base du contrôle des risques**  
Des rapports périodiques indépendants portant sur la situation de risque et le profil des risques sont établis tant à l'échelle des différentes Banques Raiffeisen qu'au niveau du Groupe.
- **Surveillance indépendante des risques et contrôle efficace**  
La surveillance du risque global et des limites se fait indépendamment des unités d'affaires en charge de la gestion des risques. Un contrôle efficace des risques garantit le respect des processus et des valeurs limites prédéfinis.
- **Processus de gestion des risques en continu**  
La gestion des risques du Groupe Raiffeisen suit un processus harmonisé et contraignant qui englobe l'identification, la mesure et l'évaluation, la gestion, la surveillance et l'établissement de rapports.
- **Prévention de concentration des risques**  
Le Groupe Raiffeisen dispose d'instruments efficaces permettant d'identifier et d'éviter de manière proactive toute concentration des risques indésirable.
- **Protection de la réputation**  
Le Groupe Raiffeisen accorde une grande importance à la protection de sa réputation.
- **Risques financiers liés aux critères ESG**  
Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont dûment pris en compte dans les activités.

Vous trouverez un aperçu des risques, de l'évaluation des risques, du contrôle des risques et du contrôle du profil de risque dans la **«Publication réglementaire»**, ainsi que dans l'annexe aux comptes annuels consolidés. **Cf. pages 97–112**

## Catégories de risques

### Risques stratégiques

Les risques stratégiques décrivent le danger que des évolutions survenant à l'extérieur de la Banque ou en son sein n'entravent ou rendent impossible la réalisation d'objectifs stratégiques. Ils sont étroitement liés à l'orientation stratégique, au modèle d'affaires et au profil de risque de Raiffeisen et peuvent avoir pour cause des hypothèses irréalistes concernant les prix et la rentabilité, une mauvaise évaluation des tendances du marché, une évolution technologique associée à des cycles d'innovation de plus en plus courts, des bouleversements géopolitiques, des acquisitions inefficaces ou une capacité d'adaptation insuffisante. Les dommages liés aux risques peuvent être considérables et, dans le pire des cas, menacer l'existence d'un établissement. Les différents risques stratégiques ne peuvent être gérés qu'indirectement, en définissant après leur identification des mesures adéquates afin de minimiser leur incidence négative sur l'établissement dans le cas où ils se produiraient.

Le département Risk & Compliance de Raiffeisen Suisse élabore chaque année un aperçu des risques inhérents au contexte de la Banque et susceptibles de menacer les facteurs de réussite stratégiques. Les menaces potentielles sont identifiées et évaluées et, sur cette base, les principaux risques sont analysés en tenant compte des mesures de réduction des risques pour Raiffeisen. Pour finir, l'exposition au risque du Groupe Raiffeisen est évaluée d'un point de vue qualitatif et présentée au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse pour discussion.

### Risques de réputation

Par risques de réputation, on entend les risques résultant d'une dégradation de la réputation du Groupe Raiffeisen auprès des parties prenantes concernées et dans l'opinion publique.

Chez Raiffeisen, les risques de réputation sont considérés comme une possible conséquence de toutes les catégories de risques et ils sont pris en compte dans la gestion des risques de ces dernières. Raiffeisen Suisse assure la surveillance des risques de réputation au moyen d'instruments adéquats.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

## Risques de crédit

La gestion des risques de crédit du Groupe Raiffeisen est orientée sur la structure commerciale et de la clientèle spécifique à Raiffeisen. La connaissance de la clientèle et la responsabilité individuelle décentralisée des Banques Raiffeisen sur place jouent un rôle essentiel dans la décision d'octroi de crédits et dans leur gestion. Il en va de même lorsque les crédits, en raison de leur montant ou de leur complexité, nécessitent l'accord préalable et écrit de Raiffeisen Suisse.

Les risques de crédit sont pris en compte et évalués sous les angles de leur valeur nominale et de leur pondération en fonction du risque. Dans le cadre de l'évaluation des risques du portefeuille de crédit, on utilise des mesures statistiques des pertes, concrètement la «value at risk», et des analyses de scénarios. La surveillance des risques englobe par ailleurs l'analyse des paramètres de la qualité de crédit, tels que la capacité financière, les taux d'avance, les ratings et leur évolution, mais aussi les caractéristiques du portefeuille, comme la diversification en fonction des preneurs de crédit, des secteurs et des garanties.

Du fait de la solide position du Groupe Raiffeisen dans le domaine des opérations de crédit, les risques de crédit constituent la catégorie de risque la plus importante. Le Groupe Raiffeisen réalise la majeure partie de ses produits en s'exposant à des risques de crédit et en les gérant de manière systématique et cohérente. **Cf. graphique 1, page 47**

Les risques de crédit que Raiffeisen accepte proviennent principalement de crédits garantis par gage immobilier octroyés à la clientèle privée. D'autres risques de crédit résultent également des opérations de crédit réalisées avec la clientèle entreprises et les collectivités de droit public, ainsi que des opérations interbancaires. Raiffeisen Suisse surveille, contrôle et gère les concentrations de risques au sein du Groupe Raiffeisen, notamment pour des groupes de contreparties liées et les secteurs concernés.

Les opérations de crédit au sein du Groupe Raiffeisen sont fondées sur une politique de crédit prudente et un contrôle de solvabilité professionnel.

Raiffeisen octroie des crédits principalement s'ils sont garantis par un gage immobilier. Lors de l'octroi d'un crédit, l'avance des biens immobiliers servant de garantie joue donc un rôle central, en plus de la capacité financière. La majeure partie des hypothèques est couverte par des garanties de gage immobilier présentant une faible avance. **Cf. graphique 2, page 47**

Selon la définition de la Banque nationale suisse (BNS), on distingue trois rangs pour présenter les créances hypothécaires:

- Le premier rang comprend les créances garanties par gage immobilier sur les immeubles résidentiels et agricoles avec une avance allant jusqu'à deux tiers de la valeur vénale ainsi que sur les terrains à bâtir, les immeubles commerciaux et de bureaux et les immeubles artisanaux multifonctions, dont l'avance atteint jusqu'à la moitié de la valeur vénale. Sont également inclus les grands objets artisanaux/industriels avec une avance pouvant atteindre un tiers de la valeur vénale.
- Le deuxième rang comprend les parts des créances garanties par gage immobilier qui dépassent les limites évoquées, c'est-à-dire les grands objets commerciaux et industriels nantis jusqu'à 50 pour cent de leur valeur vénale et les autres objets avec une avance pouvant atteindre 80 pour cent de leur valeur vénale.
- Le troisième rang comprend les créances qui dépassent les limites d'avance du deuxième. Il comprend également les éventuelles créances couvertes par des garanties supplémentaires dès lors que la valeur du gage immobilier est inférieure au montant du crédit comptabilisé dans les créances hypothécaires.

Le financement d'objets immobiliers fait partie intégrante de l'activité principale de Raiffeisen. Le financement d'immeubles d'habitation constitue la majeure partie du portefeuille de crédits. **Cf. graphique 3, page 47**

En règle générale, le Groupe Raiffeisen accorde des financements uniquement à la clientèle entreprises dont la classe de solvabilité est moyenne à bonne. La disposition à prendre des risques dans le cadre des opérations de crédit aux entreprises est définie à l'échelle du Groupe et contenue dans les limites adéquates. Raiffeisen veille tout particulièrement à ce que le développement des opérations avec la clientèle entreprises au sein du Groupe Raiffeisen repose sur des bases solides et s'inscrive dans la stratégie clientèle entreprises. **Cf. graphique 4, page 47**

Dans leur grande majorité, les prêts octroyés à la clientèle entreprises sont attribués à des entreprises exerçant leur activité dans l'immobilier. Ces prêts et crédits sont majoritairement couverts par des hypothèques. Les prêts accordés à des entreprises d'autres secteurs sont largement diversifiés.

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

Compte tenu de sa solide position sur le marché des opérations de crédit, les risques de crédit constituent la catégorie de risque la plus importante pour Raiffeisen.

### Gestion active des risques pays

Les engagements à l'étranger de Raiffeisen Suisse sont limités à 5 pour cent du total du bilan du Groupe Raiffeisen. Les Banques Raiffeisen ne sont pas autorisées à fournir de services bancaires et financiers à l'étranger. Chez Raiffeisen Suisse, le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets, y compris Raiffeisen Switzerland B.V. Amsterdam, est autorisé à prendre des engagements à l'étranger. Ces engagements, limités en termes de montant, sont constamment surveillés. Les limites par pays les plus élevées sont celles des pays ayant de très bons ratings.

### Analyse et évaluation du portefeuille de crédits

Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse est régulièrement informé des estimations portant sur la qualité du portefeuille de crédits du Groupe Raiffeisen. Les informations sur l'évolution de la situation de risque, les caractéristiques qualitatives et structurelles du portefeuille de crédits, le respect des limites et des prescriptions ainsi que la mise en œuvre de mesures constituent les principaux points de ces analyses. La surveillance englobe par ailleurs les effets qu'aurait toute détérioration extrême de la situation économique globale sur le portefeuille de crédits. De même, les effets des facteurs ESG – à savoir les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise, sont soumis à une analyse qualitative et quantitative.

### Mesure du risque de crédit

Les risques de crédit sont quantifiés sur la base des paramètres suivants:

- la probabilité de défaillance (PD)
- l'exposition de crédit au moment de la défaillance (EAD)
- le taux de perte en cas de défaillance (LGD)

L'instrument central pour la mesure des risques de crédit de contrepartie est le système de notation, qui est maintenu et surveillé par le département Risk & Compliance. Dans le contexte du système interne de rating, le Groupe Raiffeisen a mis en place une gouvernance globale applicable au système de rating, qui cherche à réguler les processus et les responsabilités afin d'assurer en permanence la qualité et la performance des modèles de rating ainsi que leur application. Pour éviter toute défaillance en matière de contrôle et tout conflit d'intérêt, les tâches, compétences et responsabilités liées aux différents groupes cibles et postes clés ont été définies, et des contrôles clés adéquats mis en place.

Raiffeisen applique le modèle Internal Rating Based (F-IRB) simple approuvé par la FINMA. Pour la mesure interne des risques liés au portefeuille de crédit, Raiffeisen utilise en complément une approche fondée sur la value at risk.

### Appréciation de la situation de risque au regard des risques de crédit

La situation actuelle en matière de risques reste marquée par l'incertitude de la situation économique, commerciale et géopolitique mondiale. Le marché suisse de l'immobilier résidentiel reste solide en raison de la stabilité de la demande, de la rareté de l'offre et des taux d'intérêt bas. Le portefeuille de crédits du Groupe Raiffeisen ne présente pas d'anomalies matérielles concernant des défaillances de crédit et donc pas de besoin de correction de valeur accru à cet égard.

L'évolution du portefeuille de crédits se fait dans le cadre prescrit par la politique de crédit et la stratégie commerciale.

Le portefeuille de crédits se caractérise dans son ensemble par une faible intensité du risque. L'octroi de crédits est en principe prudent et réalisé sur une base couverte, c'est-à-dire moyennant une garantie. Par ailleurs, la capacité financière des preneurs de crédit doit être suffisante pour pouvoir supporter la charge financière.

86 pour cent des crédits octroyés par le Groupe Raiffeisen sont garantis par gage immobilier. 60 pour cent sont couverts par des immeubles habités à usage propre, 38 pour cent par des immeubles à usage de tiers et 2 pour cent par d'autres objets.

Raiffeisen suit attentivement l'évolution du marché suisse de l'immobilier et surveille de près son portefeuille de crédits.

Le portefeuille de crédit du Groupe Raiffeisen présente depuis des années une structure stable dans chaque segment de clientèle. 68 pour cent du volume de crédits sont issus du segment de la clientèle privée. Quant aux opérations avec la clientèle entreprises, Raiffeisen veille à une diversification adéquate et privilégie les entreprises dans des branches présentant un potentiel de croissance à long terme. Elle fait preuve de retenue concernant l'octroi de crédits aux entreprises issues de secteurs non attractifs.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Le portefeuille de crédits se caractérise dans son ensemble par une faible intensité du risque.

# 86%

du portefeuille de crédits sont des crédits garantis par gage immobilier.

La politique de crédit, orientée sur le long terme et conservatrice, contribue à la faible intensité de risque.

Des simulations de crise régulières démontrent que même en cas de forte dégradation des conditions cadres, le portefeuille de crédits du Groupe Raiffeisen se révèle être solide et bien diversifié.

L'identification et l'évaluation régulières des risques financiers potentiels liés aux critères ESG indiquent que les risques de crédit en la matière sont actuellement non significatifs.

## Risques de marché

### Risques dans le portefeuille de la Banque

Le portefeuille de la Banque comporte principalement des risques de fluctuation des taux et des risques de change. Compte tenu du positionnement significatif dans les opérations d'intérêts du Groupe, les risques de fluctuation des taux constituent une catégorie de risque importante pour Raiffeisen. Les risques de fluctuation des taux d'intérêt sont gérés et surveillés activement dans le cadre des limites de risque fixées.

Au sein du Groupe Raiffeisen, la gestion des risques de taux s'effectue selon des directives et des limites clairement définies, tant au niveau du Groupe qu'individuellement. A l'intérieur de ce cadre, la gestion est assurée de façon autonome par les différentes entités juridiques, à savoir par les Banques Raiffeisen et par Raiffeisen Suisse. A cet effet, les responsables de gestion ont à leur disposition une gamme d'instruments éprouvés leur permettant de simuler l'évolution des taux d'intérêt et d'en évaluer les incidences. Le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets de Raiffeisen Suisse propose au sein du Groupe Raiffeisen un service de conseil en matière de gestion des actifs et des passifs. Les autres sociétés du Groupe ne prennent pas de risques significatifs de fluctuation des taux.

Le département Risk & Compliance veille au respect des limites de risque de taux et en surveille l'évolution globale. L'accent est mis sur le contrôle de la sensibilité aux taux d'intérêt des capitaux propres et sur les simulations permettant d'analyser l'impact qu'exercent les fluctuations des taux du marché sur le produit des intérêts. Les effets des facteurs ESG sont également évalués. Pour surveiller la situation de risque globale à divers échelons du Groupe, la value at risk liée au taux est également déterminée.

La **«Publication réglementaire»** comporte d'autres informations détaillées sur la gestion des risques de taux et sur l'exposition à ces mêmes risques conformément à l'ordonnance de la FINMA sur les obligations des banques et des maisons de titres en matière de publication (OPub-FINMA).

S'agissant du risque de change, les actifs libellés dans une monnaie étrangère sont en grande partie refinancés dans la même monnaie (principe du «matched book»). L'essentiel des risques liés aux devises est ainsi évité. La gestion du risque de change restant dans le portefeuille de la Banque incombe au département Clientèle entreprises, Treasury & Markets dans le cadre de la limite allouée par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

### Risques dans le portefeuille de négoce

Le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets gère un portefeuille de négoce au sein du Groupe Raiffeisen. Les opérations sur produits structurés de Raiffeisen Switzerland B.V. Amsterdam, sont par ailleurs affectées à ce portefeuille de négoce.

Les risques de marché du département Clientèle entreprises, Treasury & Markets sont circonscrits d'un point de vue stratégique par des limites globales. Sur le plan opérationnel, le risque est limité au travers de limites de perte, de scénario et de value at risk. Les activités dans le portefeuille de négoce englobent le négoce pour compte propre et le négoce de produits structurés. Les risques dans le portefeuille de négoce sont couverts par des instruments négociés en bourse et des dérivés OTC (dérivés de gré à gré, dérivés négociés hors bourse). Ces opérations de négoce sont étroitement surveillées et gérées au moyen de limites.

Tous les produits négociés sont répertoriés et évalués par le biais d'un système de gestion des risques. Celui-ci constitue la base nécessaire à une évaluation, une gestion et un contrôle du risque efficaces et efficaces dans le portefeuille de négoce. Le département Risk & Compliance assure la surveillance journalière des positions et des risques de marché. Pour ce faire, il se base sur des données du marché et des modèles de risque dont l'exactitude est contrôlée par des instances indépendantes. Avant d'introduire un nouveau produit, il procède à une évaluation des risques indépendante.

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

Les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse analysent le risque de fluctuation des taux et en évaluent les conséquences.

Les risques de marché sont définis en termes de stratégie par des limites globales.

## Appréciation de la situation de risque au regard des risques de marché

Les risques de marché découlent principalement des risques de fluctuation des taux dans le portefeuille de la Banque. La sensibilité aux taux d'intérêt dans un scénario de +100 points de base, chiffrée à -0,32 milliard de francs, est supérieure au niveau enregistré l'exercice précédent. La VaR (value at risk) présente également un risque de taux légèrement plus élevé. En comparaison annuelle, la durée résiduelle moyenne des prêts et crédits à la clientèle a légèrement diminué, alors qu'elle est restée quasiment inchangée du côté du passif. Les couvertures du bilan sur dérivés utilisées ont éclipsé ces changements structurels dans l'opération de base, si bien que le risque de taux global a dans l'ensemble légèrement augmenté. Les pertes de valeur et de revenu potentielles sont supportables même dans des scénarios adverses de crise et de choc des taux.

### Groupe Raiffeisen: Risques de taux dans le portefeuille de la Banque

en mio CHF	31.12.2024	31.12.2025
Sensibilité (shift de +100bp)	-244	-319

Les risques de marché dans le portefeuille de négoce sont diversifiés entre les catégories de placement des actions, des obligations, des taux d'intérêt, des devises et des métaux précieux. Le potentiel de perte prévisible en cas de fortes distorsions du marché est relativement faible par rapport au produit global. Les pertes potentielles d'un tel scénario seraient principalement dues aux risques d'écart de crédit découlant de la catégorie de placement des obligations.

## Risques de liquidité

### Gestion centralisée du risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité de Raiffeisen Suisse et du Groupe Raiffeisen est assurée de manière centralisée par le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets, conformément aux prescriptions réglementaires et aux objectifs internes.

Les exigences réglementaires en matière de liquidités s'appliquent de manière consolidée à tout le Groupe et à l'échelon de l'établissement individuel pour Raiffeisen Suisse. Chacune des Banques Raiffeisen est exemptée de l'obligation de respecter les prescriptions réglementaires en matière de liquidités, mais doit néanmoins se conformer aux dispositions internes relatives aux liquidités.

Le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets organise le transfert des liquidités au sein du Groupe et assure une imputation des coûts de refinancement et de détention de liquidités conforme au principe de causalité. Chaque Banque Raiffeisen est tenue de placer auprès de Raiffeisen Suisse l'équivalent de ses besoins de liquidité proportionnellement à sa taille et à son total de bilan, et d'assurer une structure de refinancement adéquate.

Le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets gère également la réserve de liquidités de Raiffeisen Suisse, tout en garantissant l'accès du Groupe au marché monétaire et des capitaux et en assurant une diversification adéquate de ces sources de refinancement. Par ailleurs, il évalue en permanence l'évolution des liquidités du Groupe en tenant compte des exigences réglementaires et économiques, et simule régulièrement des situations de crise. La surveillance indépendante des risques de liquidité est assurée par le département Risk & Compliance.

Vous trouverez de plus amples informations sur la gestion des risques de liquidité et la dotation en liquidités dans la **«Publication réglementaire»** conformément à l'ordonnance de la FINMA sur les obligations des banques et des maisons de titres en matière de publication (OPub-FINMA).

### Appréciation de la situation de risque au regard des risques de liquidité

Le Groupe Raiffeisen se caractérise, en mettant l'accent de son activité sur les opérations hypothécaires et d'épargne en Suisse, par une solide situation en termes de liquidités. Grâce à sa faible dépendance envers ses grands clients et à une large diversification de sa clientèle privée, il y a peu de concentration des sources de financement. Le refinancement des prêts et crédits à la clientèle s'effectue en grande partie via les fonds de la clientèle, ainsi que par des prêts des centrales d'émission de lettres de gage et de propres emprunts. Le marché monétaire sert en premier lieu à la gestion tactique du volant de liquidités. Cela garantit ainsi la meilleure protection possible contre les risques sur le marché monétaire.

Comme jusqu'à présent, la situation en matière de liquidité est soutenue par un degré élevé de couverture des fonds de la clientèle, qui a légèrement augmenté au cours de l'année. Le refinancement des prêts et crédits à la clientèle par le biais des dépôts de la clientèle s'élève à 92,6 pour cent (exercice précédent: 92,2 pour cent). Ainsi, les prêts et crédits peuvent être encore refinancés en grande partie par les dépôts de la clientèle.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Grâce à l'accent mis sur les opérations hypothécaires et d'épargne en Suisse, la situation des liquidités de Raiffeisen est solide.

# 92,6%

des prêts sont refinancés par des dépôts de la clientèle

## Risques opérationnels

Le Groupe Raiffeisen s'expose à des risques opérationnels, que ce soit par l'exercice de ses activités bancaires ou par son statut d'employeur, de propriétaire ou d'exploitant d'immeubles. Les facteurs ESG peuvent également exercer un rôle de facteurs de risque. La décision d'éviter, de réduire, de transférer ou de prendre à sa charge un risque opérationnel dépend de la capacité financière et du rapport coût-bénéfice. Ces risques sont évalués en fonction de leur fréquence d'occurrence et des pertes financières prévisibles. Les pertes financières pouvant résulter des risques juridiques ou de conformité sont également prises en compte. L'analyse des risques opérationnels est complétée par une évaluation des retombées qualitatives, par exemple sur la réputation, en cas de survenance du risque.

Le Groupe Raiffeisen procède chaque année à des estimations exhaustives des risques opérationnels. Les enseignements qui en découlent sont documentés, à l'échelle du Groupe, dans un registre des risques. Ils constituent la base des processus de surveillance et de gestion du profil global des risques opérationnels.

## Sécurité de l'information

La sécurité de l'information, qui revêt une grande importance, est orientée sur la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données. Elle met l'accent sur la menace que représentent les cybercriminels. Les risques inhérents à la sécurité de l'information sont donc gérés dans leur intégralité. Cette gestion se fonde sur une analyse périodique des menaces actuelles. Sur cette base, des mesures adéquates et efficaces afin de garantir la sécurité des données et des infrastructures sont mises en place et élargies continuellement. Raiffeisen se réfère en l'occurrence à des normes reconnues et à des méthodes éprouvées. Le respect de la sphère financière privée, du secret bancaire et de la protection des données revêt une grande importance.

## Système de contrôle interne (SCI)

Le système de contrôle interne (SCI) de Raiffeisen comporte l'ensemble des structures et processus de contrôle qui permettent de garantir le bon déroulement des affaires quotidiennes, le respect des prescriptions légales, réglementaires et internes ainsi que l'exhaustivité et la fiabilité des rapports.

Les conditions cadres à la base du SCI, qui assurent son fonctionnement au sein du Groupe, sont définies au niveau du contexte de contrôle, dont les éléments comportent notamment les réglementations internes, les instances de contrôle indépendantes, les organigrammes et les profils requis des postes.

Au niveau des processus, il existe une étroite imbrication entre les processus, les risques et les contrôles. Les principaux risques opérationnels sont saisis et évalués pour chaque processus. C'est sur cette base que sont ensuite définis les contrôles clés, dont l'ensemble est documenté et inscrit dans les processus. Outre les contrôles clés, il existe de nombreuses autres mesures destinées à réduire le risque.

Le Groupe Raiffeisen effectue au moins une fois par an une étude portant sur l'adéquation et l'efficacité du SCI, et surveille la mise en œuvre des mesures d'amélioration qui en découlent. Le reporting relatif au SCI est établi dans le cadre du rapport des risques ordinaire adressé au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse ainsi qu'aux Banques Raiffeisen.

## Système d'alerte précoce des Banques Raiffeisen

Raiffeisen Suisse recourt à un système d'alerte précoce afin d'identifier toute évolution défavorable au sein des Banques Raiffeisen et de se prémunir contre tout dommage. Le système d'alerte précoce comporte des indicateurs quantitatifs de risques propres aux différentes Banques Raiffeisen ainsi qu'un processus d'alerte afin d'intégrer des informations qualitatives. Les cas d'alerte précoce sont analysés et, au besoin, réglés avec la participation active de Raiffeisen Suisse dans le cadre de sa fonction de surveillance des Banques Raiffeisen. L'évaluation et la surveillance sont assurées de manière indépendante par le comité de coordination du système d'alerte précoce.

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

Raiffeisen analyse régulièrement les menaces latentes et prend des mesures efficaces pour la sécurité de l'information.

Les principaux risques opérationnels sont évalués et des contrôles adéquats sont mis en place.

### Business Continuity Management

Dans le cadre du Business Continuity Management (BCM), Raiffeisen a mis en place des mesures globales permettant de maintenir ses activités, même en cas de défaillance de ressources critiques (personnel, système informatique, bâtiments, fournisseurs). Un certain nombre d'options stratégiques ont été définies à l'intention des secteurs spécialisés afin de leur permettre de maintenir le bon fonctionnement des processus commerciaux critiques. Tous les systèmes informatiques essentiels ont été mis en place et implémentés de manière redondante sur plusieurs sites.

Afin de limiter autant que possible les dommages et de permettre une réaction efficace et coordonnée de la Direction, Raiffeisen a élaboré des plans d'urgence et doté les principaux services de l'entreprise d'équipes de gestion de crise. Les tests et exercices réguliers servent à vérifier que les plans et l'organisation sont à jour et opérationnels. La cellule de crise et l'organisation sont régulièrement formées et testées au moyen de plusieurs scénarios, afin de garantir leur capacité à assurer la continuité de l'exploitation.

Par ailleurs, Raiffeisen garantit la mise en œuvre de toutes les exigences réglementaires en matière de résilience opérationnelle.

### Risques dans les opérations de placement

Les risques dans les opérations de placement comprennent, d'une part, les risques opérationnels liés aux activités de placement, d'autre part les risques liés aux dépôts clients, qui influent indirectement sur le Groupe sous forme de risques juridiques, de compliance et de réputation. Le département Risk & Compliance assure la surveillance indépendante du respect des directives de placement pour les mandats de gestion de fortune, les portefeuilles types dans le cadre du conseil en placement ainsi que les fonds.

### Appréciation de la situation de risque au regard des risques opérationnels

Dans l'ensemble, les risques opérationnels se situent clairement dans le cadre de la budgétisation des risques, définie par le Conseil d'administration. Grâce au SCI étendu, les pertes découlant d'erreurs opérationnelles demeurent faibles.

Les menaces se renforcent davantage en raison du nombre croissant et de la complexité des cyberattaques. L'importance croissante des données et des modèles d'affaires digitaux se manifeste par le renforcement permanent du Cyber Security & Defense Center en vue de lutter efficacement contre la cybercriminalité.

### Risques juridiques et de compliance

Le département Risk & Compliance établit chaque année un profil de risque relatif aux risques juridiques et de compliance, et il en déduit un plan d'action orienté sur les risques. Celui-ci est adopté par la Direction, avec information au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse, et mis en œuvre par la suite. Par ailleurs, une évaluation des catégories de risque spécifiques que sont les risques relatifs au comportement sur le marché et des risques de blanchiment d'argent est effectuée une fois par an, en tenant compte du modèle d'affaires, de la nature des relations d'affaires gérées et des produits et services proposés.

Le département Risk & Compliance informe chaque trimestre la Direction ainsi que la Commission des risques du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse des modifications significatives des risques juridiques et de compliance. En plus, il rend compte de l'activité de la fonction de compliance chaque semestre à la Direction et à la Commission des risques du Conseil d'administration et une fois par an à l'ensemble du Conseil d'administration.

Le département Risk & Compliance soutient toutes les unités du Groupe Raiffeisen dans les questions juridiques relatives à la prévention des risques au cas par cas. Il veille à la présence d'une compétence réglementaire adéquate à tous les niveaux, surveille et analyse les évolutions juridiques déterminantes et assure une gestion active des risques juridiques. Au besoin, il coordonne la collaboration avec des avocates et des avocats externes.

On entend par «compliance» le respect de l'ensemble des dispositions légales, prudentielles et déontologiques déterminantes ainsi que des prescriptions internes dans le but non seulement d'identifier à temps les risques, mais aussi de les éviter et de garantir une gestion irréprochable. Le département Risk & Compliance soutient les porteuses et porteurs de risques qui répondent de la première et de la deuxième ligne de défense au sein des Banques Raiffeisen et de Raiffeisen Suisse dans leur responsabilité pour assurer la compliance. L'interprétation de la compliance par Raiffeisen repose sur une approche exhaustive. La surveillance des risques juridiques et de compliance est assurée au moyen d'indicateurs clés de risque (key risk indicators) et d'une prévention des risques au cas par cas.

En tant que groupe de banques retail orienté sur le marché intérieur, Raiffeisen exerce ses activités de manière prépondérante en Suisse. Or, lors de la fourniture de services bancaires, elle doit respecter non seulement les prescriptions de la législation suisse, mais aussi les règles étrangères applicables. Raiffeisen attache une importance particulière aux risques majeurs suivants: lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, mise en œuvre et respect des sanctions économiques nationales et internationales.

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

Le dispositif de cybersécurité est renforcé en permanence.

Raiffeisen continue de développer la lutte contre le blanchiment d'argent et respecte les sanctions économiques en vigueur.

### Appréciation de la situation de risque au regard des risques juridiques et de compliance

La pression réglementaire reste forte. A l'interne de Raiffeisen, les bases relatives à l'organisation, aux compétences et aux responsabilités des fonctions de contrôle sont clairement définies. Afin de suivre le rythme des évolutions, le contrôle indépendant des risques (deuxième ligne) de Raiffeisen Suisse et des Banques Raiffeisen est constamment développé. Les évolutions légales et réglementaires font l'objet d'une analyse régulière et sont prises en compte de manière appropriée dans le développement du modèle d'affaires ainsi que l'adaptation des réglementations et processus. Les processus juridiques et de compliance établis sont par ailleurs continuellement mis à jour et digitalisés afin que Raiffeisen puisse assurer le contrôle, la surveillance et la gestion de manière adéquate, conformément à sa disposition à prendre des risques.

### Risques financiers liés aux critères ESG

Les facteurs ESG sont des événements ou évolutions dans les domaines de l'environnement (Environment), du social (Social) ou de la gouvernance d'entreprise (Governance) qui se répercutent en tant que risques financiers liés aux critères ESG dans les catégories de risques existantes et peuvent entraîner des répercussions négatives sur le Groupe Raiffeisen. Ils sont pris en compte dans la gestion de toutes les catégories de risque en tant que facteurs de risque potentiels.

Les risques financiers liés au climat (Environment), qui font partie de ces risques, sont scindés en risques physiques et en risques de transition. Les risques physiques comprennent des conditions météorologiques extrêmes aiguës telles que les inondations ou de variations chroniques des conditions climatiques comme la hausse des températures. Les risques de transition découlent des modifications de prescriptions politiques ou réglementaires, de la technologie ou des valeurs sociétales. Ils comportent un risque d'effets négatifs temporaires sur les valeurs mobilières ou les marchés. Ils surviennent par exemple lorsque de nouvelles taxes sont prélevées aux fins de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> ou lorsque les investisseuses et investisseurs intègrent de plus en plus les considérations liées au risque climatique dans leurs décisions et subissent ainsi des pertes sur certaines de leurs valeurs patrimoniales. En principe, ces événements et changements peuvent se répercuter chez Raiffeisen sous forme de risques financiers liés au climat dans toutes les catégories de risques.

Raiffeisen analyse systématiquement les répercussions financières potentiellement négatives des facteurs ESG. Par ailleurs, des scénarios sont calculés pour les risques financiers liés au climat et des indicateurs de risque utilisés à des fins de surveillance. Le département Risk & Compliance assure la surveillance continue des risques financiers liés aux critères ESG, avec le soutien d'un comité ESG interdépartemental.

### Appréciation de la situation de risque au regard des risques financiers liés aux critères ESG

S'agissant des facteurs de risques liés au climat (Environment), on peut partir du principe que, sur la base des données disponibles et des analyses qualitatives et quantitatives, le changement climatique n'a aucun impact significatif sur le profil de risque de Raiffeisen. Concernant les facteurs «Social» ou «Governance», il existe des prescriptions appropriées pour les relations d'affaires et les activités commerciales afin de garantir une conduite responsable de l'entreprise.

De plus amples informations sur les risques financiers liés au climat sont disponibles dans [l'annexe séparée au rapport de gestion «Publication d'informations sur le climat 2025»](#) disponible sur [raiffeisen.ch/rapport](https://www.raiffeisen.ch/rapport).

De plus amples informations sur la gestion des risques sont disponibles dans la **«Publication réglementaire»** ainsi que dans l'annexe aux comptes annuels consolidés. [Cf. pages 97–112](#)

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

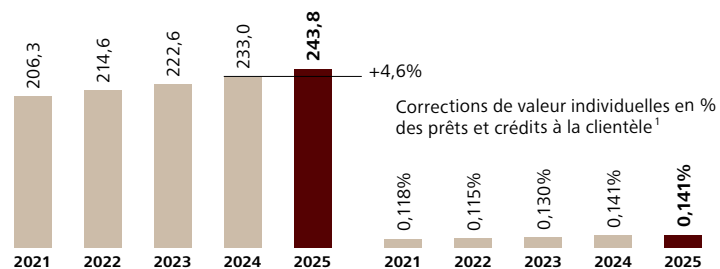
Les risques financiers  
liés aux critères ESG  
sont systématiquement  
identifiés et évalués.

## 1 Prêts et crédits à la clientèle et corrections de valeur pour risques de défaillance

en mia CHF et en pourcentage des prêts et crédits à la clientèle au 31.12.

Le besoin de correction de valeur est faible grâce à la politique de crédit prudente.

### Prêts et crédits à la clientèle

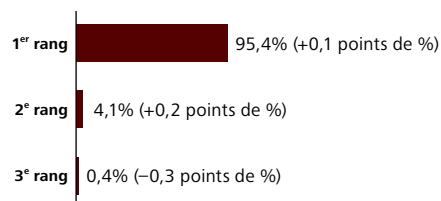


<sup>1</sup> Par rapport au graphique de gauche, les valeurs sont représentées avec un grossissement de 50.

## 2 Créances hypothécaires par rangs<sup>1</sup>

Part du volume hypothécaire en pourcentage au 31.12.2025, y compris l'écart par rapport à l'exercice précédent

La plupart des hypothèques sont couvertes par des garanties de gage immobilier présentant une faible avance.

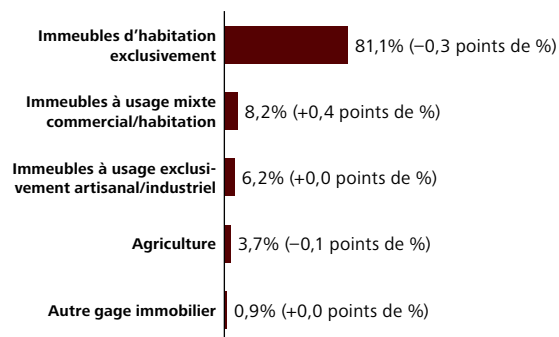


<sup>1</sup> Présentation selon la statistique bancaire «Créances hypothécaires suisses selon le rang» de la BNS.

## 3 Exposition au risque de crédit par garantie et type d'objet

Part du volume des prêts et crédits<sup>1</sup> en pourcentage au 31.12.2025, y compris l'écart par rapport à l'exercice précédent

Plus de 80% des hypothèques sont couvertes par des immeubles résidentiels.



<sup>1</sup> L'évaluation reflète le point de vue du risque et n'est donc pas comparable avec le bilan en raison de la différence d'approche.

## 4 Exposition de crédit des clients entreprises par catégories de rating

Part des catégories de notation dans le volume des prêts<sup>1</sup> en pourcentage au 31.12.2025, y compris l'écart par rapport à l'exercice précédent (hors collectivités de droit public)

La solvabilité des entreprises disposant d'un crédit aux entreprises est bonne, voire très bonne.

Classe de rating	Risque	Prêts et crédits à la clientèle entreprises	Écart par rapport à l'exercice précédent
1-3	Faible	12,2%	-0,2 points de %
4-8	Moyen	74,0%	+0,3 points de %
Rating forfaitaire	Moyen	6,4%	-0,6 points de %
9-11	Accru	5,8%	+0,9 points de %
12-13	Défaillance	1,6%	-0,2 points de %
		<b>92,6% risque faible/moyen</b>	<b>-0,6 points de %</b>

<sup>1</sup> L'évaluation reflète le point de vue du risque et n'est donc pas comparable avec le bilan en raison de la différence d'approche.

# Contenu

## Gouvernance d'entreprise



Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

### 50

#### Principes de la gouvernance d'entreprise

### 51

#### Événements marquants

### 52

#### Structure du Groupe Raiffeisen

- 53 Banques Raiffeisen
- 54 Fédérations régionales
- 56 Raiffeisen Suisse
- 56 Comités des propriétaires
- 58 Sociétés du Groupe

### 60

#### Structure du capital et responsabilités

- 60 Structure du capital
- 60 Evolution du capital
- 61 Responsabilités
- 61 Fonds de solidarité
- 61 Droit de Raiffeisen Suisse d'émettre des directives envers les Banques Raiffeisen
- 61 Importance des sociétaires

### 62

#### Organisation Raiffeisen Suisse

- 62 Assemblée générale (AG)
- 63 Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse
- 70 Direction de Raiffeisen Suisse
- 75 Révision interne
- 76 Organe de révision au sens du code des obligations et société d'audit prudentiel
- 77 Périodes d'interdiction
- 77 Politique d'information et de communication
- 78 Graphiques

### 79

#### Rapport de rémunération

- 79 Rapport de rémunération du Groupe Raiffeisen
- 79 Rapport de rémunération Raiffeisen Suisse
- 87 Rémunérations et recommandations de rémunération aux Banques Raiffeisen

Le Groupe Raiffeisen dispose d'une gouvernance de groupe qui correspond aussi bien aux prescriptions réglementaires qu'à son propre fonctionnement. Chaque Banque Raiffeisen est une coopérative autonome sur les plans juridique et organisationnel. Les sociétaires sont les propriétaires des Banques Raiffeisen. Les Banques Raiffeisen forment avec Raiffeisen Suisse une fédération coopérative au sens de l'art. 921 CO. Par ailleurs, Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen répondent mutuellement de leurs engagements en constituant une association de responsabilité solidaire. En tant qu'organisation centrale, Raiffeisen Suisse crée les conditions cadres pour l'activité des Banques Raiffeisen et fait office de centre de compétences pour l'ensemble du Groupe.

# Les principes reposent sur les obligations prudentielles



Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

Les principales dispositions de la gouvernance d'entreprise du Groupe Raiffeisen sont consignées dans les statuts, dans le règlement d'administration, ainsi que dans diverses directives, instructions et procédures. Un système électronique de réglementations documente, récapitule et met à disposition en interne l'ensemble des documents déterminants pour l'activité, notamment les statuts, règlements, instructions, catalogues des produits, formulaires et descriptions de processus. Le système électronique de réglementations permet de traiter de manière centralisée des thèmes, processus et produits pertinents, tout comme des adaptations appropriées, et de les mettre immédiatement à la disposition de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs afin de leur apporter des informations complètes.

Les explications suivantes s'inspirent pour l'essentiel de la Directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance (DCG) de SIX Exchange Regulation SA, qui ne revêt en principe pas de caractère contraignant pour Raiffeisen, mais dont l'application peut s'avérer judicieuse pour des sociétés non cotées en bourse, telles qu'un groupe organisé sous forme de coopérative. Les points qui ne sont pas déterminants pour le Groupe Raiffeisen en raison de sa forme d'organisation ne sont mentionnés qu'en cas exceptionnel.

Une attention toute particulière est portée ci-après à la structure d'organisation coopérative du Groupe Raiffeisen. Les différents niveaux de décision et de compétence sont également présentés et expliqués. Sauf indication contraire, toutes les données fournies se rapportent au 31 décembre 2025 comme jour de référence.

Les Banques Raiffeisen  
forment avec  
Raiffeisen Suisse une  
fédération coopérative.

# Evénements marquants



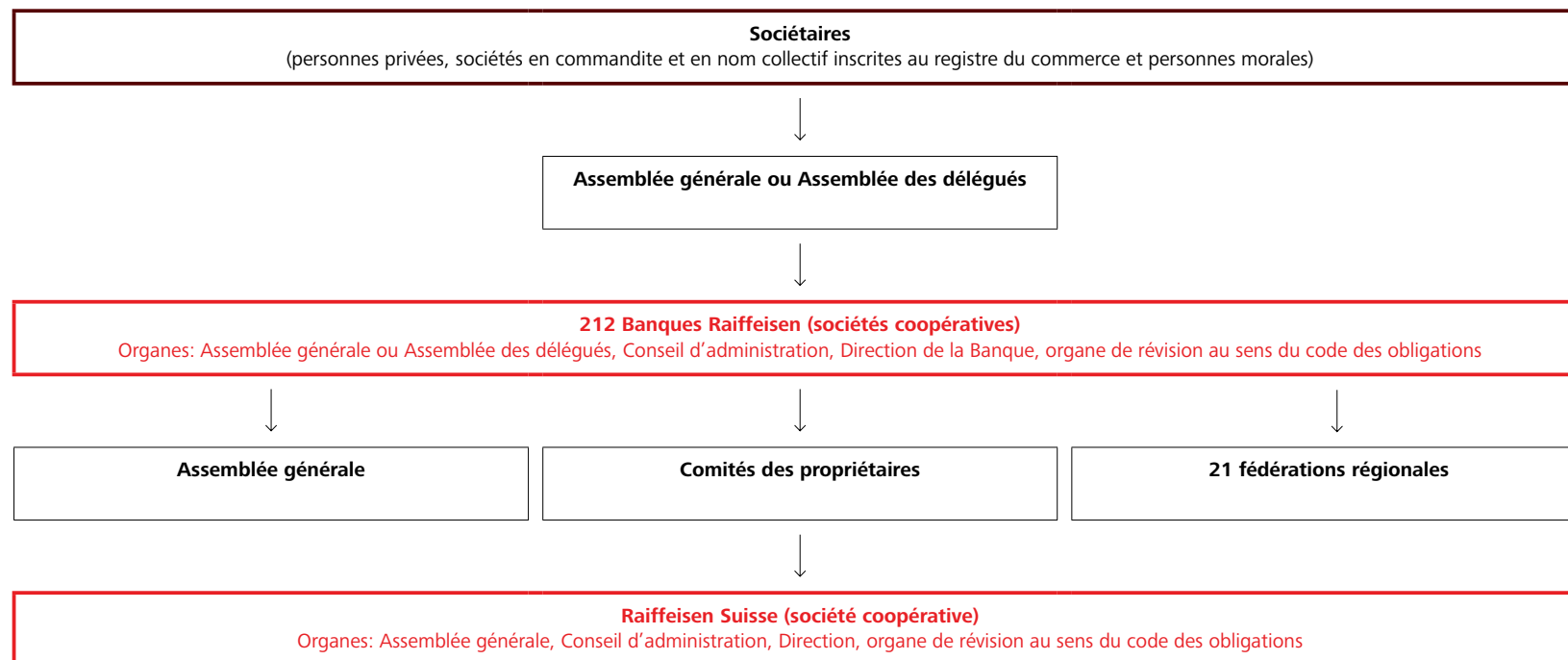
Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

Entre la date du bilan (31 décembre 2025) et la date de fin de rédaction (11 mars 2026) du présent rapport de gestion, les événements significatifs du Groupe Raiffeisen étaient les suivants:

## **Vente de la participation dans Leonteq AG**

Le 27 février 2026, Raiffeisen Suisse a vendu 4,2 millions d'actions, soit 22,71 pour cent de sa participation dans Leonteq AG, à cinq investisseurs. Raiffeisen Suisse a ainsi réduit sa participation de 29,71 pour cent à désormais 7,00 pour cent. La transaction est soumise à l'approbation des autorités de surveillance compétentes et devrait être conclue au plus tard au troisième trimestre 2026. La vente générera sans doute une perte d'un montant négligeable.

# Structure du Groupe Raiffeisen





## Banques Raiffeisen

Les 212 Banques Raiffeisen et leurs 761 points bancaires constituent des coopératives indépendantes sur les plans juridique et organisationnel. Elles sont dotées d'un conseil d'administration élu et d'un organe de révision indépendant. La gestion stratégique des Banques est adaptée aux conditions régionales. Les sociétaires sont les propriétaires des parts sociales des Banques Raiffeisen. Ils peuvent être des personnes morales ou physiques. Les assemblées générales ou les assemblées des délégués élisent les membres du Conseil d'administration de leur Banque Raiffeisen.

Les décisions et les élections requièrent la majorité absolue des voix exprimées, sous réserve de dispositions contraires dans la loi ou les statuts. En cas d'égalité des voix, un nouveau vote a lieu après discussion. En cas de nouvelle égalité, la demande est rejetée. L'assemblée générale ou l'assemblée des délégués est convoquée par le conseil d'administration de la Banque Raiffeisen au moins dix jours avant sa tenue effective. La convocation doit revêtir une forme personnalisée et écrite ou électronique, et préciser les points inscrits à l'ordre du jour. Dès la convocation à l'assemblée générale ou à l'assemblée des délégués, le rapport de gestion, y compris les comptes annuels et le rapport de révision, doit être mis à disposition dans les locaux de la Banque ou être accessible par voie électronique.

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

# 212

Banques Raiffeisen  
Les Banques Raiffeisen  
sont indépendantes  
sur les plans juridique  
et organisationnel.

## Fédérations régionales

Les Banques Raiffeisen sont regroupées en 21 fédérations régionales organisées en associations. Les fédérations régionales encouragent et soutiennent la formation de l'opinion parmi les Banques Raiffeisen. Les fédérations régionales sont chargées, en concertation avec Raiffeisen Suisse, de veiller au positionnement du Groupe Raiffeisen sur le marché par le biais du marketing, du sponsoring et des relations avec les médias dans le respect des spécificités régionales, ainsi que de défendre les intérêts auprès des autorités régionales, des associations économiques et d'autres organisations.

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

### Fédérations régionales

31.12.2025 Fédération	Présidentes et présidents	Nombre de Banques affiliées
<b>Suisse alémanique: 14 fédérations</b>		
Aargauer Verband der Raiffeisenbanken	Christoph Wyder, Suhr	17
Berner Verband der Raiffeisenbanken	Hermann Marti, Meiringen	15
Bündner Verband der Raiffeisenbanken	Alfons Quinter, Disentis/Mustér Ernst Sax, Obersaxen	7
Deutschfreiburger Verband der Raiffeisenbanken	Aldo Greca, Giffers	4
Regionalverband Luzern, Ob- und Nidwalden	Pascal Walthert, Oberseetal	17
Oberwalliser Verband der Raiffeisenbanken	Marco Pollinger, a.i., Naters	6
Raiffeisenverband Nordwestschweiz	Alain Meyer, a.i., Allschwil-Schönenbuch	13
Raiffeisenverband Zürich und Schaffhausen	Roger Maneth, Würenlos	11
Schwyzner Verband der Raiffeisenbanken	Reto Purtschert, Küssnacht	4
Solothurner Verband der Raiffeisenbanken	Silvio Bertini, Bettlach	12
St.Galler Verband der Raiffeisenbanken	Marcel Helfenberger-Wick, Lömmenschwil	32
Regionalverband der Thurgauer Raiffeisenbanken	Reto Inauen, Appenzell	14
Urner Verband der Raiffeisenbanken	Rolf Infanger, Erstfeld	2
Regionalverband Zug	Dr. iur. Michael Iten, Oberägeri	5
<b>Suisse romande: 6 fédérations</b>		
Fédération des Banques Raiffeisen de Fribourg romand	Micheline Guerry-Berchier, St-Aubin	5
Fédération genevoise des Banques Raiffeisen	Claude Roch, Meinier Hervé Broch, Ursy	3
Fédération jurassienne des Banques Raiffeisen	Didier Nicoulin, Porrentruy	6
Fédération neuchâteloise des Banques Raiffeisen	Laurent Risse, Neuchâtel	2
Fédération des Banques Raiffeisen du Valais romand	Florian Debons, Sion	9
Fédération vaudoise des Banques Raiffeisen	Philippe Widmer, Pomy	12
<b>Suisse italienne: 1 fédération</b>		
Federazione Raiffeisen del Ticino e Moesano	Mauro Cavadini, Melano	16

# 21

fédérations régionales  
Les Banques Raiffeisen sont  
regroupées en fédérations  
régionales, organisées en asso-  
ciations.

## Banques Raiffeisen dans les cantons

Canton	Nombre de			mio. CHF				
	Banques	Points bancaires	Sociétaires	Prêts et crédits <sup>1</sup>	Fonds de la clientèle <sup>2</sup>	Total du bilan	Volumes de dépôts	
Argovie	21	74	219'121	23'233	23'386	29'162	6'743	
Appenzell Rh.-Ext.	2	6	18'268	1'977	1'741	2'321	525	
Appenzell Rh.-Int.	1	4	9'053	773	821	944	244	
Bâle-Campagne	7	19	61'898	7'614	6'586	8'877	2'129	
Bâle-Ville	1	2	10'521	1'222	1'258	1'597	554	
Berne	16	73	196'822	17'454	16'567	20'651	3'061	
Fribourg	9	43	119'124	13'560	10'986	15'802	1'906	
Genève	3	18	49'491	5'797	6'289	7'555	1'540	
Glaris	1	2	7'869	682	707	836	267	
Grisons	8	36	63'301	6'727	6'788	8'426	1'389	
Jura	5	18	30'871	3'905	2'938	4'531	413	
Lucerne	15	46	143'162	13'136	12'752	15'914	3'190	
Neuchâtel	2	11	31'236	2'870	2'565	3'520	494	
Nidwald	1	4	23'788	2'432	2'652	3'051	724	
Obwald	1	6	14'074	1'133	1'282	1'500	665	
Schaffhouse	1	2	10'670	1'285	1'152	1'552	373	
Schwytz	4	13	48'067	4'804	5'116	6'169	1'930	
Soleure	13	39	117'385	12'416	11'868	14'622	2'666	
St-Gall	28	70	229'364	27'453	23'942	32'503	7'937	
Tessin	15	54	125'901	16'642	15'088	20'717	3'766	
Thurgovie	13	37	111'605	15'073	11'903	17'391	3'408	
Uri	2	5	17'530	1'709	1'694	2'062	406	
Vaud	12	50	125'259	13'359	11'499	15'947	3'408	
Valais	15	78	166'401	19'605	19'250	23'778	3'420	
Zoug	5	12	43'656	5'461	5'678	6'872	2'263	
Zurich	11	39	133'253	16'008	15'021	19'239	6'406	
<b>Tous les cantons 31.12.2025</b>	<b>212</b>	<b>761</b>	<b>2'127'690</b>	<b>236'333</b>	<b>219'530</b>	<b>285'536</b>	<b>59'827</b>	
<b>Tous les cantons 31.12.2024</b>	<b>218</b>	<b>774</b>	<b>2'095'378</b>	<b>226'836</b>	<b>208'271</b>	<b>272'509</b>	<b>52'101</b>	
Augmentation/diminution	absolue	-6	-13	32'312	9'497	11'259	13'027	7'726
	pourcentage	-2,8	-1,7	1,5	4,2	5,4	4,8	14,8

<sup>1</sup> Total des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires (valeurs nettes après déduction des corrections de valeur).

<sup>2</sup> Engagements résultant des dépôts de la clientèle et obligations de caisse.

## Raiffeisen Suisse

Les Banques Raiffeisen sont propriétaires à 100 pour cent des parts sociales de Raiffeisen Suisse. Raiffeisen Suisse est une société coopérative. Toute banque organisée en coopérative peut s'y affilier, à condition d'adopter les statuts types des Banques Raiffeisen ainsi que les Statuts et Règlements de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen Suisse assume la responsabilité de la politique et de la stratégie commerciale du Groupe Raiffeisen. Elle fait office d'organisation centrale pour l'ensemble du Groupe. Ses tâches comprennent entre autres la gestion des risques, la surveillance consolidée, l'exercice de la fonction de banque centrale (péréquation financière, maintien de la liquidité et refinancement), les opérations interbancaires et le négoce de titres. Raiffeisen Suisse apporte par ailleurs son soutien dans les domaines de la conduite, du marketing, de l'économie d'entreprise, de l'informatique, de la formation, du personnel et du droit. Elle défend également les intérêts nationaux et internationaux de Raiffeisen.

## Comités des propriétaires

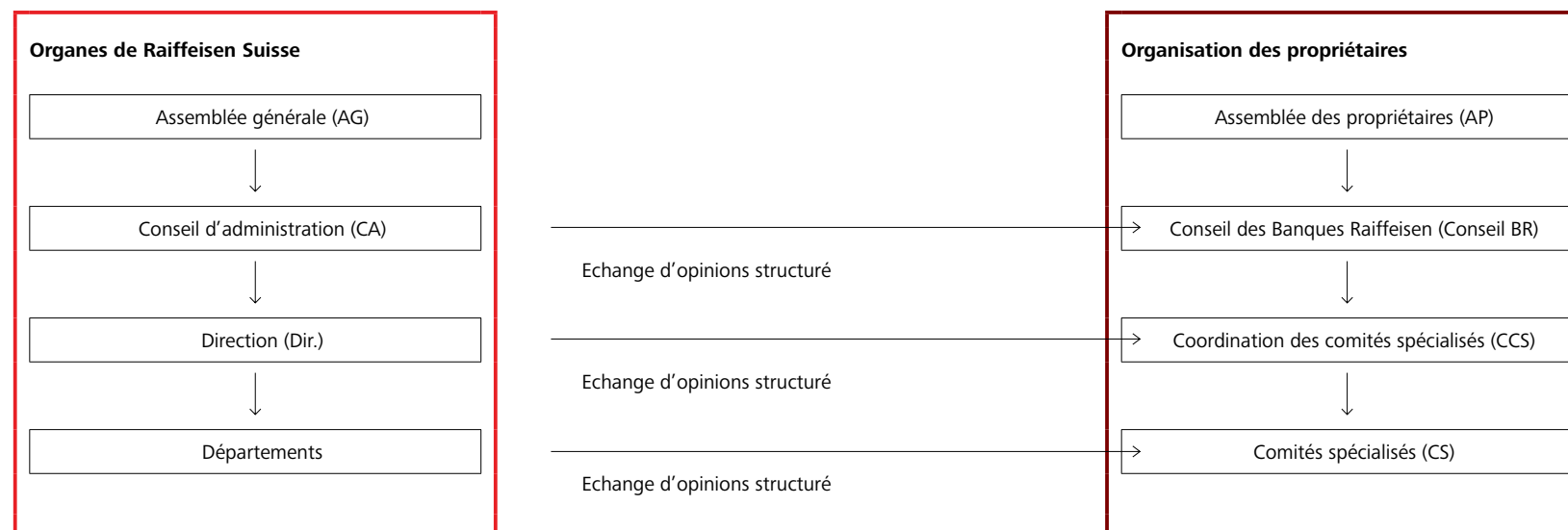
La coopération entre les organes de Raiffeisen Suisse et les propriétaires est définie dans les Statuts de Raiffeisen Suisse et dans les règlements des comités des propriétaires. En tant que comité indépendant des Banques Raiffeisen, l'assemblée des propriétaires est responsable de la stratégie des propriétaires et de la structure des comités des propriétaires. Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse procède à des échanges institutionnalisés avec le comité du Conseil des Banques Raiffeisen (Conseil BR) sur des questions stratégiques. Au niveau opérationnel, cet échange a lieu entre la Direction de Raiffeisen Suisse et la Coordination des comités spécialisés (CCS). Les comités spécialisés (CS) sont des partenaires pour les initiatives, les concepts et les projets et font valoir les besoins des Banques Raiffeisen au niveau des départements. Les comités des propriétaires ne disposent d'aucune compétence décisionnelle envers Raiffeisen Suisse et ont pour but d'assurer l'échange d'opinions.

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

Raiffeisen Suisse assure la direction stratégique de l'ensemble du Groupe Raiffeisen et crée les conditions cadres pour l'activité des Banques Raiffeisen.

### Les comités et leurs interactions

2025



## Assemblée des propriétaires (AP)

L'AP est une réunion indépendante des Banques Raiffeisen. Chaque Banque Raiffeisen dispose d'une voix et se fait représenter au sein de ce comité par une personne. L'AP adopte la stratégie des propriétaires et détermine l'organisation des Banques Raiffeisen en vue de l'échange d'opinions avec Raiffeisen Suisse. Elle est convoquée aussi souvent que les affaires l'exigent mais, en principe, une fois par an juste avant la tenue de l'Assemblée générale ordinaire de Raiffeisen Suisse.

Lors de l'AP, le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse informe sur la mise en œuvre de la stratégie des propriétaires; le Conseil BR prend position de ce rapport. Le Conseil BR informe par ailleurs de l'indemnisation des membres de tous les comités des propriétaires. L'AP prend des décisions consultatives sur des questions politiques et stratégiques essentielles pour les propriétaires. L'assemblée des propriétaires 2025 s'est tenue le 12 juin 2025 à Saint-Gall sous la direction d'Urs Leemann, président du Conseil BR.

## Conseil des Banques Raiffeisen (Conseil BR)

Le Conseil BR a été constitué pour promouvoir une coopération institutionnalisée entre les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse. Il fait office de lien entre les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse dans le cadre d'un échange d'opinions structuré sur des questions stratégiques et de politique commerciale. Grâce aux réflexions et aux estimations menées autour de ces questions, le Conseil BR fait valoir le point de vue des Banques Raiffeisen concernant le développement du Groupe Raiffeisen. Le Conseil BR n'assume aucune des tâches ou des compétences attribuées au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse, mais se considère comme son partenaire. Le travail structuré et la représentation des résultats de la formation de l'opinion au sein des Banques Raiffeisen doivent légitimer et renforcer durablement la confiance placée dans la collaboration entre les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse. Les décisions du Conseil BR sont représentées par ses membres, conformément au principe de collégialité.

Le Conseil BR a traité ses affaires lors de trois séances. Plusieurs fois par an, le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse invite le Conseil BR ou le comité du Conseil BR à un échange. Cet échange de vues a été tenu à trois reprises en 2025. Le Conseil BR reste présidé par Urs Leemann, et Laurent Risse en demeure le vice-président.

## Coordination des comités spécialisés (CCS)

La CCS échange avec la Direction de Raiffeisen Suisse à propos de thématiques opérationnelles. En tant qu'organe supérieur des six comités spécialisés, elle assure la coordination des activités des différents comités spécialisés.

La CCS ne possède aucune compétence décisionnelle propre et ne peut exercer aucun droit de veto sur les questions relevant de la compétence de Raiffeisen Suisse. Le travail structuré et l'échange collégial d'opinions doivent renforcer la confiance placée dans la collaboration entre les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse.

Au cours de l'exercice sous revue, la CCS a traité les affaires la concernant lors de trois séances. Par ailleurs, trois entretiens ont eu lieu entre la CCS et la Direction de Raiffeisen Suisse, sur invitation de la Direction de Raiffeisen Suisse, dont deux en présentiel et une en ligne. Au cours de la période sous revue, Hermann Marti a présidé toutes les séances en sa qualité de président de la CCS. A l'été 2025, Hermann Marti a annoncé sa décision de quitter ses fonctions de président de la CCS le 30 novembre. En novembre, le Conseil BR a élu Markus Jäger à la présidence de la CCS, qui a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> décembre 2025.

## Comités spécialisés (CS)

A titre de comités consultatifs, les CS échangent en continu avec Raiffeisen Suisse pour trouver des réponses aux questions opérationnelles. Ils réfléchissent à propos des initiatives, des concepts et des projets et les évaluent. Lors du développement de nouveaux produits, services, processus et systèmes, ils font valoir le point de vue et les besoins des Banques Raiffeisen. Les CS ne possèdent aucune compétence décisionnelle propre et ne peuvent exercer aucun droit de veto sur les questions relevant de la compétence de Raiffeisen Suisse.

Il existe actuellement six CS (Produits & Investment Services; IT; Finances & Services; Clientèle entreprises, Treasury & Markets; Risk & Compliance et Banques Raiffeisen Services), qui ont échangé avec les départements de Raiffeisen Suisse pendant trois cycles de séances au cours de l'exercice sous revue.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

Rapport non financier

L'assemblée des propriétaires définit la stratégie des propriétaires et la structure des comités des propriétaires.

Les comités spécialisés conseillent les départements de Raiffeisen Suisse sur les questions opérationnelles et font valoir le point de vue des Banques Raiffeisen.

## Sociétés du Groupe

Sont considérées comme sociétés du Groupe toutes les participations majoritaires avec plus de 50 pour cent du capital assorti de droits de vote. Les principales sociétés du Groupe entièrement consolidées ainsi que les participations évaluées selon la méthode de la mise en équivalence figurent dans **l'annexe 7** des comptes annuels consolidés (entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation durable significative, directe ou indirecte). Les sociétés du Groupe Raiffeisen ne détiennent aucune participation croisée. Le graphique ci-après illustre le périmètre de consolidation.

### Sociétés du Groupe

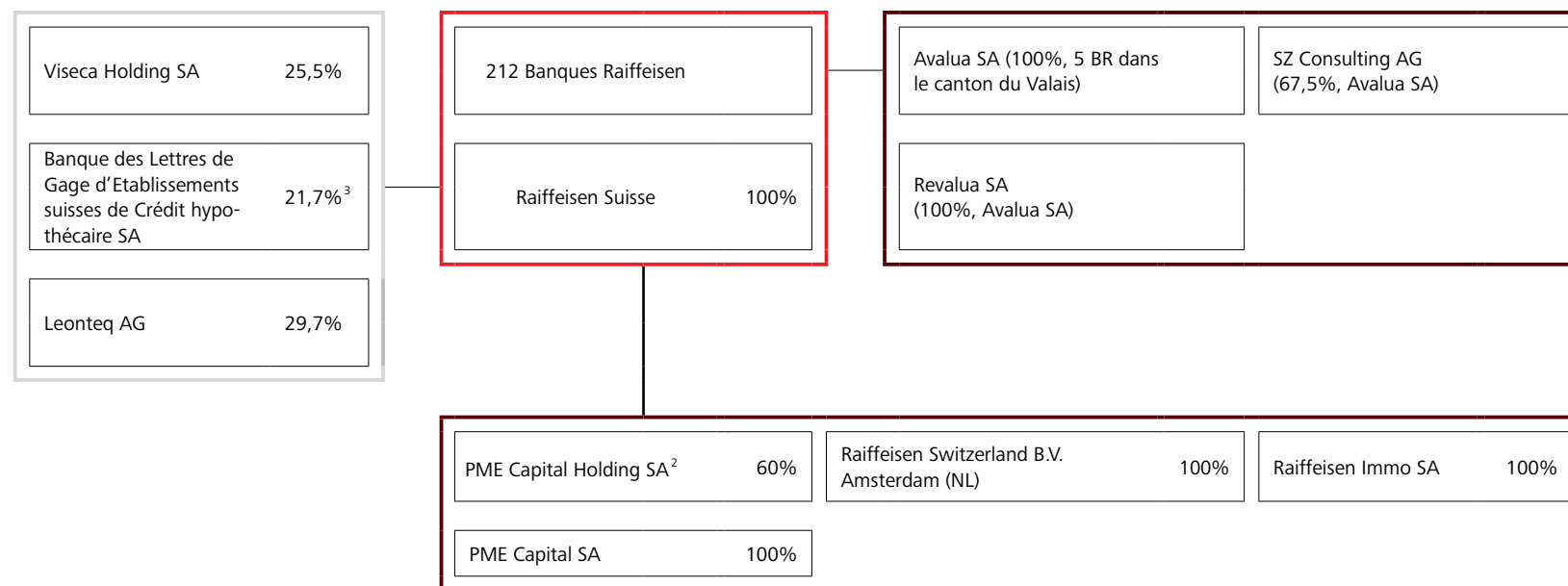
31.12.2025

Société	Activité	Propriétaire
Banques Raiffeisen	Opérations bancaires	Sociétaires
	Opérations de détail principalement	
	Opérations d'épargne et opérations hypothécaires traditionnelles	
	Opérations avec la clientèle entreprises	
	Prestations du trafic des paiements	
	Opérations de gestion de fortune et opérations de placement	
	Opérations sur titres	
	Opérations de leasing pour la clientèle entreprises	
Raiffeisen Suisse	Politique et stratégie commerciales ainsi que centre de compétences pour le Groupe Raiffeisen	Banques Raiffeisen
	Gestion des risques et surveillance consolidée	
	Exercice de la fonction de banque centrale (péréquation financière, maintien de la liquidité et refinancement)	
	Opérations bancaires (essentiellement opérations interbancaires et négoce de titres)	
	Opérations avec la clientèle entreprises pour les grandes et moyennes entreprises	
	Information, conseil et assistance aux Banques Raiffeisen, notamment dans les domaines suivants: conduite, marketing, économie d'entreprise, recherche économique, opération de gestion de fortune et opérations de placement, informatique, formation, personnel et droit	
PME Capital Holding SA	Société de participation	Raiffeisen Suisse (60%) <sup>1</sup>
PME Capital SA	Société de financement	PME Capital Holding SA
Raiffeisen Switzerland B.V. Amsterdam	Services financiers	Raiffeisen Suisse
Raiffeisen Immo SA	Intermédiation et conseil lors de l'achat et de la vente de biens immobiliers	Raiffeisen Suisse

<sup>1</sup> Raiffeisen Suisse détient 100 pour cent des actions de PME Capital Holding SA (cf. note 4 de l'annexe 7 des comptes annuels consolidés).

**Périmètre de consolidation<sup>1</sup>**

31.12.2025



■ Dans le périmètre de consolidation

■ Participation évaluée selon la méthode des capitaux propres

<sup>1</sup> Les participations majoritaires qui sont insignifiantes dans le cadre de la présentation des comptes sont évaluées d'après la méthode de la mise en équivalence, mais ne sont pas mentionnées séparément.

<sup>2</sup> Raiffeisen Suisse détient 100% des actions de PME Capital Holding SA (cf. note 4 de l'annexe 7 des comptes annuels consolidés).

<sup>3</sup> Le taux de participation se réfère au Groupe Raiffeisen. La part de Raiffeisen Suisse est de 0,4 pour cent, celle des Banques Raiffeisen de 21,3%.

# Structure du capital et responsabilités



Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

## Structure du capital

Le modèle coopératif de Raiffeisen prévoit la thésaurisation des bénéfices. Cela signifie qu'à l'exception de la rémunération des parts sociales, le bénéfice annuel n'est pas distribué, mais affecté aux réserves des Banques Raiffeisen pour renforcer leur assise financière. Le capital social du Groupe Raiffeisen s'élève à 3,9 milliards de francs. Sa composition concrète ainsi que les changements intervenus au cours de l'exercice sous revue figurent dans [l'annexe 16](#) aux comptes annuels consolidés.

## Evolution du capital

Les sociétaires quittant Raiffeisen ont droit au remboursement de leurs parts sociales à la valeur intrinsèque, mais tout au plus à la valeur nominale. Le Conseil d'administration peut refuser à tout moment le remboursement de parts sociales, sans en indiquer le motif. Les parts sociales sont rémunérées à 6 pour cent au maximum.

Le bénéfice annuel thésaurisé renforce l'assise financière des Banques Raiffeisen.

# 3,9

mia CHF

est le montant du capital social du Groupe Raiffeisen.

### Capitaux propres (sans part des intérêts minoritaires)

en mio CHF	2021	2022	2023	2024	2025
Capital social	2'692	3'070	3'414	3'699	3'873
Réserves de bénéfice	15'218	16'221	17'324	18'602	19'705
Réserves pour risques bancaires généraux	200	200	250	250	250
Bénéfice du Groupe	1'069	1'182	1'391	1'208	1'088
<b>Total capitaux propres</b>	<b>19'179</b>	<b>20'673</b>	<b>22'378</b>	<b>23'759</b>	<b>24'916</b>

## Responsabilités

Pour se prémunir des pertes financières, le Groupe Raiffeisen a inscrit dans ses statuts un dispositif de sécurité équilibré reposant sur la responsabilité mutuelle. Le regroupement des coopératives représente une communauté de risque forte et solidaire. Grâce au fonds de solidarité, Raiffeisen Suisse est en mesure de couvrir les sinistres et pertes d'exploitation excédant les capacités des membres individuels du Groupe.

### Responsabilité de Raiffeisen Suisse envers les Banques Raiffeisen

En sa qualité d'organisation faitière, Raiffeisen Suisse se porte garante de tous les engagements des Banques Raiffeisen. A cet effet, elle dispose de capitaux propres à hauteur de 3,4 milliards de francs. Conformément aux Statuts de Raiffeisen Suisse, les Banques Raiffeisen doivent souscrire deux parts sociales d'une valeur de 1'000 francs chacune par tranche de 100'000 francs de volume global de leur comptabilité financière<sup>1</sup>. Au 31 décembre 2025, cela représentait pour les Banques Raiffeisen un engagement de libérer de 6,9 milliards de francs en faveur de Raiffeisen Suisse, dont 3,0 milliards de francs ont été versés. Raiffeisen Suisse est à tout moment en droit d'exiger des Banques Raiffeisen le règlement des engagements non libérés, qui s'élèvent à 3,9 milliards de francs.

### Fonds de solidarité

Le fonds de solidarité constitue, au sens coopératif de la philosophie de solidarité Raiffeisen, une réserve financière destinée à couvrir les risques à l'échelle de l'organisation entière. Il couvre essentiellement les pertes d'exploitation des Banques Raiffeisen. Il est alimenté par les contributions des Banques Raiffeisen et de Raiffeisen Suisse. Au 31 décembre 2025, la fortune libre du fonds de solidarité s'élevait à 347,7 millions de francs.

### Obligation des Banques Raiffeisen envers Raiffeisen Suisse d'effectuer des versements supplémentaires

Conformément à l'art. 871 CO, les Banques Raiffeisen sont tenues de verser des contributions supplémentaires jusqu'à concurrence de la somme de leurs fonds propres, qui sont composés des capitaux propres déclarés et des réserves latentes. L'obligation des Banques Raiffeisen envers Raiffeisen Suisse d'effectuer des versements supplémentaires s'élevait au 31 décembre 2025 à 24,6 milliards de francs.

## Droit de Raiffeisen Suisse d'émettre des directives envers les Banques Raiffeisen

Conformément au courrier de la FINMA du 11 novembre 2020, le Groupe Raiffeisen est tenu de satisfaire aux prescriptions légales en matière de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités sur une base consolidée. Les Banques Raiffeisen sont libérées de l'obligation de satisfaire à ces prescriptions sur une base individuelle. Les prérequis à cette autorisation sont, d'une part, le regroupement des Banques Raiffeisen au sein de Raiffeisen Suisse, qui garantit l'ensemble des engagements et, d'autre part, le Règlement sur l'exercice du droit de Raiffeisen Suisse d'émettre des directives envers les Banques Raiffeisen. Raiffeisen Suisse surveille en permanence l'évolution globale des Banques Raiffeisen, notamment par rapport aux fonds propres, à la situation de rendement, aux liquidités et à la répartition des risques. Si une Banque Raiffeisen connaît ou risque de connaître un développement défavorable, Raiffeisen Suisse lui apporte son soutien pour définir et mettre en œuvre des mesures adéquates. Dans les situations particulièrement critiques, Raiffeisen Suisse dispose d'un droit de proposition portant sur l'organisation ainsi que la gestion de l'entreprise et du personnel et elle est, le cas échéant, en droit d'émettre des directives en la matière.

### Importance des sociétaires

Les sociétaires doivent souscrire au moins une part sociale. Pour autant que le Conseil d'administration de la Banque Raiffeisen concernée l'ait décidé, les sociétaires peuvent souscrire plusieurs parts sociales, au maximum toutefois 10 pour cent du capital social actuel ou 20'000 francs par sociétaire. Conformément au code des obligations suisse, le droit de vote des sociétaires est limité à une voix, indépendamment du nombre de parts sociales détenues. En conséquence, dans le Groupe Raiffeisen, aucun-e des sociétaires ne détient ainsi plus de 5 pour cent du capital ou des droits de vote. Le sociétariat auprès d'une Banque Raiffeisen et, par là, les droits et obligations y afférents, sont étroitement liés à la personne de l'acquéreur. C'est pourquoi les parts ne peuvent en principe pas être revendues ni transférées. Un-e sociétaire peut se faire représenter par un-e autre sociétaire, son ou sa conjoint-e ou un-e descendant-e. Tout-e mandataire ne peut représenter qu'un-e seul-e sociétaire et doit disposer, à cet effet, d'une procuration écrite. Les représentant-e-s de sociétés en nom collectif et en commandite ainsi que les personnes morales sont tenus de présenter une procuration écrite.

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

Le droit de vote d'un-e sociétaire se limite à une seule et unique voix.

<sup>1</sup> Le volume global (comptabilité financière) comprend le total du bilan et le volume de dépôt (sans obligations de caisse propres en dépôt).

## Assemblée générale (AG)

L'Assemblée générale est l'organe suprême de Raiffeisen Suisse et se compose d'une représentante ou d'un représentant élu pour chacune des 212 Banques Raiffeisen. Chaque Banque Raiffeisen y dispose d'une voix. Au total, 208 représentantes et représentants des Banques Raiffeisen habilités à voter ont participé à la 122e Assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 13 juin 2025 à Berne.

L'Assemblée générale prend ses décisions et procède à ses élections à la majorité absolue des voix exprimées, pour autant que la loi ou les Statuts ne prévoient pas de dispositions contraires. Pour convoquer l'Assemblée générale ordinaire, il faut communiquer la date, le lieu et l'heure de l'Assemblée ainsi que les dates de l'ensemble de la procédure cinq mois avant la tenue effective de l'Assemblée. La remise des points à inscrire à l'ordre du jour doit intervenir douze semaines avant la date effective de l'Assemblée. L'ordre du jour établi par le Conseil d'administration, accompagné des documents relatifs aux délibérations ainsi que des éventuelles propositions d'élection, doit être envoyé au plus tard quatre semaines avant la date effective de l'Assemblée. Des délais plus courts sont admis pour la convocation d'une Assemblée générale extraordinaire.

L'Assemblée générale a notamment les pouvoirs suivants:

- modification des Statuts de Raiffeisen Suisse
- promulgation des statuts types des Banques Raiffeisen
- promulgation de la charte et définition de la politique fondamentale à long terme du Groupe Raiffeisen
- promulgation des principes de financement et du règlement Concept de financement
- approbation des comptes annuels de Raiffeisen Suisse, décision quant à l'affectation du bénéfice au bilan de Raiffeisen Suisse, approbation des comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen, approbation du rapport d'activité et du rapport non financier du Groupe Raiffeisen, décharge au Conseil d'administration et à la Direction
- élection et révocation du Conseil d'administration, de son président et de l'organe de révision au sens du code des obligations pour Raiffeisen Suisse et désignation de l'organe de révision au sens du code des obligations à nommer pour les Banques Raiffeisen

L'examen du passé n'étant pas encore complètement achevé, la décharge au Conseil d'administration et à la Direction de Raiffeisen Suisse pour les exercices 2017 à 2024 n'avait pas été inscrite à l'ordre du jour en 2025.

L'Assemblée générale se compose d'une représentante ou d'un représentant par Banque Raiffeisen.

## Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse

Les tâches principales du Conseil d'administration englobent le développement stratégique du Groupe, ainsi que la gestion financière et la haute surveillance de la Direction de Raiffeisen Suisse. Le Conseil d'administration se compose de neuf membres à la date du bilan (31 décembre 2025). Seuls les sociétaires d'une Banque Raiffeisen affiliée peuvent entrer au Conseil d'administration.

Aucun membre du Conseil d'administration n'était employé chez Raiffeisen Suisse au cours des deux dernières années. Par ailleurs, aucun membre du Conseil d'administration n'est lié à Raiffeisen Suisse par une relation d'affaires susceptible, par sa nature ou par son ampleur, de conduire à un conflit d'intérêts.

### Composition, élection et durée du mandat

Conformément aux Statuts, le Conseil d'administration se constitue de huit à douze membres. Une représentation adéquate des régions linguistiques et des membres des Conseils d'administration des Banques Raiffeisen est un critère essentiel pour sa composition. En principe, la moitié du Conseil d'administration doit être composée de représentantes et représentants des Banques Raiffeisen. Au 31 décembre 2025, trois<sup>1</sup> de ses neuf membres représentaient une Banque Raiffeisen. Un membre du Conseil d'administration est élu pour un mandat de deux ans (mandat en cours: 2024 à 2026) et peut y siéger pour une durée maximale de douze ans. Les membres du Conseil d'administration quittent leurs fonctions au terme du mandat durant lequel ils atteignent l'âge de 70 ans révolus. **Cf. graphique 1, page 78**

Les membres du Conseil d'administration disposent de solides connaissances dans les domaines du droit, de la finance, du secteur bancaire, de l'informatique, de l'immobilier, de la gestion des risques, de la compliance et des activités d'audit. Ils se complètent ainsi de façon optimale et peuvent assurer une collaboration professionnelle dans l'intérêt de l'ensemble du Groupe Raiffeisen. Grâce aux compétences spécifiques des membres du Conseil d'administration, Raiffeisen Suisse est à même de répondre aux exigences relatives à un groupe bancaire d'importance systémique. Les différents profils professionnels de l'ensemble de ses membres confèrent au Conseil d'administration les moyens d'exercer une gestion et une surveillance ciblées des défis stratégiques du Groupe Raiffeisen. **Cf. graphiques 2 et 3, page 78**

Tous les membres du Conseil d'administration sont réputés indépendants au sens de la circulaire FINMA 2017/1, chiffres marginaux 18–22.

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

Les membres du  
Conseil d'administration  
sont élus pour un  
mandat de deux ans.

<sup>1</sup> En 2025, un représentant d'une Banque Raiffeisen a décidé de ne plus se présenter à la réélection au Conseil d'administration de sa Banque Raiffeisen, à la suite de la fusion de sa Banque Raiffeisen avec une autre Banque Raiffeisen. Il a quitté le Conseil d'administration de sa Banque Raiffeisen en avril 2025. Le nombre de représentantes et représentants des Banques Raiffeisen au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse est ainsi passé de quatre à trois. L'élection de trois nouveaux membres au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale 2026 de Raiffeisen Suisse vise à augmenter de nouveau le nombre de représentantes et représentants des Banques Raiffeisen dans cet organe.

## Membres du Conseil d'administration

au 31.12.2025



**Thomas A. Müller (CH, 1965)**  
**Président du Conseil d'administration**  
 depuis le 8 décembre 2021 (élu jusqu'en 2026), membre  
 du Conseil d'administration depuis 2018

### Commissions

- Membre de la Commission des risques

### Activité professionnelle

- Membre indépendant du Conseil d'administration

### Parcours professionnel

- EFG International, Zurich et Lugano:  
Group Chief Risk Officer/membre de la direction (2018)
- Banque BSI (au sein du groupe EFG), Lugano:  
Chief Executive Officer (2016–2017)
- Banque J. Safra Sarasin SA, Bâle: Group Chief Financial Officer/  
membre de la direction (2010–2016)
- Groupe Swiss Life, Zurich: Group Chief Financial Officer et Chief Risk  
Officer/membre de la direction du Groupe (2006–2009)
- Banca del Gottardo/Groupe Swiss Life, Lugano:  
Chief Financial & Risk Officer/membre de la direction (2002–2005)
- Marc Rich + Co Holding Sàrl, Zoug:  
responsable Négoce Fixed Income (1997–2000)
- Credit Suisse/Banque populaire suisse, Zurich:  
responsable Treasury, membre de la direction, Asset & Liability-Management, membre des cadres (1991–1997)

### Formation

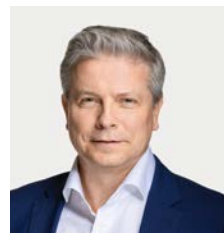
- Diplôme IMD Board Director, IMD Lausanne (2025)
- Master of Business Administration (MBA), IMD Lausanne (2001)
- Etudes de master en économie publique (licence en sciences poli-  
tiques), Université de Berne (1986–1991)

### Principaux mandats et liens d'intérêts

- Vice-président de l'Association suisse des banquiers (ASB)
- Membre du comité directeur d'économie suisse en tant que repré-  
sentant de l'ASB

### Affiliations

- swissVR (Association des membres de conseils d'administration)



**Pascal Gantenbein (CH, 1970)**  
**Vice-président du conseil d'administration**  
 depuis 2017 (élu jusqu'en 2026)

### Commissions

- Président de la Commission des risques
- Membre de la Commission stratégique et d'innovation

### Activité professionnelle

- Professeur ordinaire en gestion financière à la faculté des sciences  
économiques de l'Université de Bâle (depuis 2007), doyen de la  
faculté des sciences économiques (depuis 2015) et membre de la  
Commission de placement de l'Université de Bâle (depuis 2021)

### Parcours professionnel

- Chargé de cours en Corporate Finance à l'Executive School ES-HSG,  
Université de Saint-Gall (2008–2017)
- Professeur invité (HEC Paris (FR), Université de Genève, HEC Mon-  
tréal/Ecole des hautes études commerciales (CAN), Wits Business  
School/University of the Witwatersrand Johannesburg (SA))  
(2006–2017)
- Chargé de cours, Université du Liechtenstein (2004–2013)
- Chargé de cours en gestion financière et professeur d'économie  
d'entreprise avec spécialisation en économie financière, Institut  
suisse pour les banques et la finance, Université de Saint-Gall  
(1999–2007)

### Formation

- Séjours de recherche à la University of Southern California/USC  
(USA), à la University of California Los Angeles/UCLA (USA), à l'Uni-  
versité de Maastricht (NL) et à l'Indian Institute of Management  
Bangalore/IIMB (IND) (2003–2016)
- Habilitation à l'Université de Saint-Gall (HSG) (2000–2004) Licence  
et doctorat en gestion d'entreprise, Université de Saint-Gall (HSG)  
(1990–1999)

### Principaux mandats et liens d'intérêts

- Membre du conseil consultatif de la Fahrländer Partner  
Raumentwicklung AG, Zurich

### Affiliations

- The Royal Institution of Chartered Surveyors (RICS)
- Urban Land Institute (ULI)
- American Real Estate Society
- Swiss-American Society



**Andrej Golob (CH, 1965)**  
**Membre du Conseil d'administration**  
 depuis 2018 (élu jusqu'en 2026)

### Commissions

- Membre de la Commission stratégique et d'innovation
- Membre de la Commission chargée des nominations et des rémuné-  
rations

### Activité professionnelle

- Chief Sales Officer Brack.Alltron AG, Mägenwil (depuis le  
01.02.2021)

### Parcours professionnel

- Xerox SA: General Manager Business Development Allemagne,  
Autriche, Suisse et directeur Suisse (2019–2021)
- kardigital AG, Olten: fondateur et Managing Partner (2018–2019)
- Equatex AG, Zurich: Chief Executive Officer (2015–2017)
- Swisscom SA, Zurich: Executive Vice President et membre de la  
direction, division Swisscom Grandes entreprises (2014–2015)
- Swisscom IT Services Workplace AG, Zurich: Chief Executive Officer  
(2011–2013)
- Hewlett-Packard (1992–2011), différentes fonctions au niveau du  
senior management, notamment:  
– Hewlett-Packard International, Dübendorf (2008–2011): Director  
Distribution Sales and Development Europe Middle East & Africa  
(EMEA), Sales Director Corporate Enterprise & Public Segment  
Middle East, Mediterranean & Africa
- Hewlett-Packard (Suisse), Dübendorf: Country General Manager  
de la division HP Services (2006–2007), Country General Manager  
de la division Personal Systems Group (2002–2006)

### Formation

- Breakthrough Program for Senior Executives, IMD Lausanne (2007)
- Master en Business Administration (licence en sciences écono-  
miques HSG), Université de Saint-Gall (1991)

### Principaux mandats et liens d'intérêts

- Membre du Conseil d'administration de SwissDigiNet AG, Zurich
- Président du Conseil d'administration de la Banque Raiffeisen Olten

### Affiliations

- Swiss Institute of Directors

## Membres du Conseil d'administration

au 31.12.2025



**Sandra Lathion (CH, 1976)**  
Membre du Conseil d'administration  
depuis 2021 (élue jusqu'en 2026)

### Commissions

- Présidente de la Commission chargée des nominations et des rémunérations
- Membre de la Commission d'audit

### Activité professionnelle

- Membre indépendante du Conseil d'administration (depuis 2019)

### Parcours professionnel

- Lenz & Staehelin, Genève: Counsel Banking & Finance (2018–2019)
- Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA, Berne: responsable dans le secteur opérationnel Asset Management (2014–2018)
- Credit Suisse AG, Zurich: responsable Legal & Compliance Financial Products (2010–2014)
- Lenz & Staehelin, Zurich: avocate Mergers & Acquisitions (2005–2010)

### Formation

- Examen de trader de SIX Swiss Exchange, SIX Swiss Exchange SA, Zurich (2010)
- Master of Laws (LL.M.), Columbia University Law School, New York, USA (2006–2007)
- Inscription au barreau, Zurich (2004–2005)
- Master of Laws (licence en droit), Université de Zurich (1996–2002)

### Principaux mandats et liens d'intérêts

- Membre du Conseil d'administration et membre du comité d'audit, Swisscom SA, Worblaufen
- Membre du comité directeur de SwissVR, Rotkreuz
- Membre de l'Advisory Board, The Capital Markets and Technology Association (CMTA), Genève
- Advisory Board Lucerne Dialogue/European Economic Forum

### Affiliations

- Advisory Board Lucerne Dialogue/European Economic Forum
- Swiss Board School
- Swiss Institute of Directors
- Columbia Alumni Club
- Swiss Board Forum



**Thomas Rauber (CH, 1966)**  
Membre du Conseil d'administration  
depuis 2018 (élu jusqu'en 2026)

### Commissions

- Membre de la Commission d'audit

### Activité professionnelle

- Directeur/propriétaire de TR Invest AG, Tavel (depuis 2010)

### Parcours professionnel

- Groupe Meggitt (Meggitt PLC, Christchurch, Royaume-Uni) (1997–2010), dans diverses fonctions:
  - CFO and Deputy General Manager, Meggitt SA, Villars-sur-Glâne, Fribourg (2008–2010)
  - Directeur général de Vibro-Meter France SAS (2005–2007)
  - Finance Director, Vibro-Meter SA, Villars-sur-Glâne, Fribourg (1997–2005)
- DANZAS (aujourd'hui DHL), siège principal de Bâle (1992–1997), dans les fonctions suivantes:
  - Head of Controlling Eurocargo Division (1996–1997)
  - Head Corporate Finance IT Coordination (1994–1996)
  - Regional Controller (Europe) (1992–1994)
- Société de Banque Suisse, Bâle (1990–1992)

### Formation

- Executive General Management, IMD Lausanne (2005)
- Licence en sciences politiques (licence en sciences politiques), Université de Fribourg (1986–1990)

### Principaux mandats et liens d'intérêts

- Aucun

### Affiliations

- Swiss Board Forum



**Olivier Roussy (CH, 1964)**  
Membre du Conseil d'administration  
depuis 2014 (élu jusqu'en 2026)

### Commissions

- Membre de la Commission stratégique et d'innovation
- Membre de la Commission d'audit

### Activité professionnelle

- Fondateur et administrateur de MAJOR INVEST SA, Consulting, Yverdon-les-Bains (depuis 2012)

### Parcours professionnel

- Major Invest SA, Yverdon-les-Bains (depuis 2012):
  - Consultant indépendant (depuis 2020)
  - Consultant financier indépendant (depuis 2017)
  - Gérant de fortune indépendant (2012–2017)
- Banque cantonale de Fribourg, Fribourg: chef d'équipe Private Banking (2010–2011)
- Deutsche Bank (Suisse) SA, Genève: Investment Manager (2005–2010)
- Consultant financier indépendant et formateur spécialisé (2000–2005)
- Credit Suisse et UBS, Zurich, Genève et Lausanne: Portfolio Manager/Investment Advisor/Relationship Manager (1987–2000)

### Formation

- OBGPF Oxford Bank Governance Programme, Saïd Business School, Université d'Oxford (2025)
- Certificat CA Swiss Board Institute (2017)
- CIWM Certified International Wealth Manager AZEK (2005)
- FAME Financial Asset Management and Engineering SFI (2003)
- CIAA Certified International Investment Analyst AZEK (2003)
- MBA Business School Lausanne (2002–2003)

### Principaux mandats et liens d'intérêts

- Président du Conseil d'administration de Major Invest SA, Yverdon-les-Bains
- Vice-président du Conseil de fondation du Swiss Finance Institute
- Membre du Conseil de la fondation DSR, Rolle

### Affiliations

- Swiss Institute of Directors
- Swiss Board Forum
- Swiss Board Network
- International Board Foundation
- swissVR (Association des membres de conseils d'administration)

## Membres du Conseil d'administration

au 31.12.2025



**Beat Schwab (CH, 1966)**  
Membre du Conseil d'administration  
depuis 2018 (élu jusqu'en 2026)

### Commissions

- Président de la Commission stratégique et d'innovation
- Membre de la Commission chargée des nominations et des rémunérations

### Activité professionnelle

- Entrepreneur indépendant et membre indépendant du Conseil d'administration (depuis 2017)

### Parcours professionnel

- Credit Suisse AG, Zurich: Head Real Estate Investment Management/ Managing Director (2012–2017)
- Wincasa AG, Winterthour: Chief Executive Officer (2006–2012)
- ISS Suisse SA/Sevis AG, Facility Management, Zurich/Bâle: membre de la direction/directeur Développement commercial (1999–2006)
- Credit Suisse First Boston, Zurich: responsable Fixed Income/ Forex Research Suisse, Directeur (1998–1999)
- UBS Economic Research, Zurich: responsable Recherche conjoncturelle et analyses sectorielles, vice-président (1992–1997)

### Formation

- Master of Business Administration, Columbia University, New York (1996–1997)
- Doctorat en sciences politiques, Université de Berne (1993–1995)
- Etudes en économie politique (licence en sciences politiques), Université de Berne (1987–1992)

### Principaux mandats et liens d'intérêts

- Membre du conseil d'administration, membre du comité Nominations & Compensations et membre du comité d'investissement de Flughafen Zürich AG
- Président de l'association House of Winterthour
- Président du Conseil d'administration de la Banque Raiffeisen Winterthour
- Président du Conseil d'administration de Zug Estates Holding AG, Zoug
- Membre du Conseil d'administration et responsable de l'Audit & Risk Committee de Varia US Properties SA, Zoug
- Membre du conseil de la Stiftung SKB 1809, auparavant Sparkasse Basel
- Vice-président de la Stiftung für Kunst, Kultur und Geschichte (SKKG), Winterthour
- Président du Conseil d'administration de Terresta Immobilien- und Verwaltungs AG, Winterthour
- Membre du Conseil d'administration de Belplan Immobilien AG, Winterthour

### Affiliations

- swissVR (Association des membres de conseils d'administration)



**Karin Valenzano Rossi (CH, 1972)**  
Membre du Conseil d'administration  
depuis 2018 (élue jusqu'en 2026)

### Commissions

- Membre de la Commission des risques
- Membre de la Commission chargée des nominations et des rémunérations

### Activité professionnelle

- Notaire et avocate indépendante, Lugano (depuis le 01.06.2019)

### Parcours professionnel

- Cabinet d'avocats Walder Wyss AG, Zurich, et étude de notaires Jermini Valenzano, Lugano (2015–2019)
- Cabinet d'avocats Molino Adami Galante (auparavant cabinet d'avocats Spiess Brunoni Pedrazzini Molino, Lugano (2001–2014): associée depuis 2009, notaire depuis 2002, avocate
- Juge auprès du Tribunal d'honneur de l'Association suisse des gérants de fortune (ASG), Zurich
- Chargée de cours auprès du Centro di Studi Bancari, Vezia

### Formation

- Certificat CA Corporate Governance, certificat de participation Nouveaux concepts pour les CA: du Conseil d'administration à l'organe d'organisation et de controlling, Swiss Board Institute (2019–2020)
- Inscription au registre des notaires du canton du Tessin (2002)
- Inscription au registre des avocats du canton du Tessin (2000)
- Master of Laws (lic. iur.), Université de Fribourg (1991–1997)

### Principaux mandats et liens d'intérêts

- Présidente du Conseil d'administration de la Banque Raiffeisen Lugano
- Membre du Conseil municipal de Lugano, responsable du département de la sécurité et des espaces publics
- Chargée de cours et membre du comité consultatif scientifique, programme de certification pour les membres de Conseils d'administration, Scuola universitaria professionale della Svizzera Italiana SUPSI (2021, 2022)
- Membre du comité directeur de l'association Società Civile
- Membre du comité directeur du Board Forum della Svizzera italiana
- Membre du comité directeur de la Conférence des directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses (CDSVS)
- Membre du comité directeur de la Fondation delle Facoltà della Svizzera italiana

### Affiliations

- Fédération Suisse des Avocats (FSA)
- Ordre des avocats du canton du Tessin (OATI)
- Ordre des notaires du canton du Tessin (OdNti)
- swissVR (Association des membres de conseils d'administration)
- Swiss Board Forum
- Board Forum Svizzera Italiana



**Rolf Walker (CH, 1962)**  
Membre du Conseil d'administration  
depuis 2018 (élu jusqu'en 2026)

### Commissions

- Président de la Commission d'audit
- Membre de la Commission des risques

### Activité professionnelle

- Membre indépendant du Conseil d'administration (depuis 2018)

### Parcours professionnel

- Ernst & Young, Berne/Zurich (1988–2018), dans les fonctions suivantes:
  - direction de mandats d'audit régionaux, nationaux et internationaux, à partir de 2001 en tant qu'associé
  - Divers mandats de conseil pour des prestataires de services financiers
  - Head Professional Practice Financial Services d'Ernst & Young SA (2004–2017)
- Président de la Commission technique Audit bancaire d'EXPERT-suisse (2010–2018)
- Banque populaire suisse, Bienne: diverses activités dans le conseil à la clientèle et la comptabilité (1981–1985)

### Formation

- Diplôme fédéral d'expert-comptable, Kammerschule de Berne (1991–1994)
- Dipl. d'études commerciales ESCEA (aujourd'hui économiste d'entreprise HES), Ecole supérieure de cadres pour l'économie et l'administration de Berne (1985–1988)

### Principaux mandats et liens d'intérêts

- Aucun

### Affiliations

- Alumni EXPERTsuisse

## Organisation interne et Règlement des compétences

Le Conseil d'administration et ses commissions se réunissent aussi souvent que l'exigent les affaires, toutefois au minimum quatre fois par an, conformément aux art. 46 al. 1 et art. 50 al. 3 des Statuts de Raiffeisen Suisse. Le tableau ci-après indique le nombre de réunions du Conseil d'administration et de ses commissions au cours de l'exercice sous revue. Les séances ordinaires du Conseil d'administration durent en général une journée entière, celles des commissions une demi-journée.

Rapport d'activité  
 Gouvernance d'entreprise  
 Comptes annuels  
 Chiffres clés et publication  
 Rapport non financier

### Participation aux séances <sup>1</sup>

2025		Conseil d'administration <sup>2</sup>	Commission chargée des nominations et des rémunérations <sup>3</sup>	Commission stratégique et d'innovation <sup>4</sup>	Commission d'audit <sup>5</sup>	Commission des risques <sup>5</sup>	Echange entre le CA de RCH et le Conseil BR resp. le Comité du Conseil BR <sup>7</sup>
Séances tenues	Nombre	19	24	8	9	9	3
Membres n'ayant manqué aucune séance	Nombre	7	3	4	4	4	8
Membres ayant manqué une séance	Nombre	2	1	0	0	0	1
Membres ayant manqué deux séances ou plus	Nombre	0	0	0	0	0	0
Taux de participation aux séances, in %	Pourcentage	99	99	100	100	100	96

<sup>1</sup> Les membres du Conseil d'administration participent selon une composition différente variable à d'autres séances qui ne figurent pas ci-dessus: aux séances stratégiques, réunions avec la FINMA ou avec d'autres régulateurs, rencontres annuelles avec les représentants des fédérations régionales, forums des présidents et directeurs des Banques au printemps et en automne ainsi qu'à d'autres canaux d'échange avec les fédérations régionales. Cette énumération n'est pas exhaustive.

<sup>2</sup> Le Conseil d'administration a compté neuf membres tout au long de l'année.

<sup>3</sup> La Commission chargée des nominations et des rémunérations a compté quatre membres tout au long de l'année.

<sup>4</sup> La Commission stratégique et d'innovation a compté quatre membres tout au long de l'année.

<sup>5</sup> La Commission d'audit a compté quatre membres tout au long de l'année.

<sup>6</sup> La Commission des risques a compté quatre membres tout au long de l'année.

<sup>7</sup> Le comité assurant l'échange entre le CA RCH et le Conseil BR ou le Comité du Conseil BR se compose des membres du CA RCH et de représentant(e)s de différentes Banques Raiffeisen qui constituent le Conseil BR ou le Comité du Conseil BR. Le groupe de participant(e)s du CA RCH a compté neuf membres tout au long de l'année.

Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents, alors que les décisions par voie de circulaire le sont à la majorité absolue de tous les membres. En cas d'égalité des voix, la décision finale revient au président du Conseil d'administration. Les décisions sont consignées dans un procès-verbal. Le Conseil d'administration vérifie une fois par an ses propres activités en établissant un bilan de sa situation. Certains membres de la Direction participent, en concertation avec le président du Conseil d'administration ou le président de la Commission concernée, aux séances du Conseil d'administration et de ses commissions. Ils disposent d'une voix consultative et d'un droit de formuler des propositions. Le Conseil d'administration est informé des activités de la Direction de Raiffeisen Suisse de plusieurs manières. Cette dernière est par ailleurs tenue d'informer régulièrement le Conseil d'administration de la situation financière, de rendement et de risque, ainsi que des évolutions en cours et des événements extraordinaires concernant le Groupe Raiffeisen.

Le Conseil d'administration vérifie une fois par an ses propres activités en établissant un bilan de sa situation.

Conformément au code des obligations suisse, aux Statuts et au Règlement d'administration de Raiffeisen Suisse, le Conseil d'administration a pour principales tâches:

- de définir la politique commerciale du Groupe Raiffeisen, sa politique de risque ainsi que les règlements requis, notamment en matière de compétences, pour assurer la bonne gestion de Raiffeisen Suisse
- d'édicter les règlements nécessaires à la gestion des Banques Raiffeisen
- de statuer sur l'admission ou l'exclusion de Banques Raiffeisen
- de préparer l'Assemblée générale et d'en exécuter les décisions
- de désigner et révoquer la société d'audit prudentiel pour les sociétés du Groupe Raiffeisen
- de nommer et de révoquer le président et les membres de la Direction, le responsable de la Révision interne et leurs suppléants
- de déterminer le montant total des rémunérations variables et de décider des parts fixe et variable de la rémunération annuelle des membres de la Direction

Le Conseil d'administration approuve également la stratégie et la planification financière. Il est responsable des comptes annuels consolidés et du rapport de gestion du Groupe Raiffeisen, y compris la publication non financière, ainsi que du rapport de gestion de Raiffeisen Suisse. Il prend également acte des planifications et des rapports financiers des sociétés du Groupe. Il peut constituer des commissions et leur confier des tâches ponctuelles ou permanentes. Le Conseil d'administration peut, au cas par cas, faire appel à des conseillères ou conseillers externes. Les obligations et attributions des commissions permanentes sont consignées dans des règlements et récapitulées ci-après.

## Commissions du Conseil d'administration

### Commission stratégique et d'innovation (CSI)

Les missions de la Commission stratégique et d'innovation sont les suivantes:

- réflexion systématique et régulière sur les évolutions, opportunités et défis inhérents au contexte global et au Groupe Raiffeisen et pertinents sur le plan stratégique
- préparation des initiatives stratégiques au sein du Conseil d'administration et surveillance de leur réalisation (responsabilité des contenus)
- évaluation des risques stratégiques à l'intention du Conseil d'administration
- réglementation et surveillance de la manière d'appliquer la stratégie du Groupe Raiffeisen (responsabilité des processus)
- garantie d'une bonne gouvernance d'entreprise au sein du Groupe Raiffeisen
- décisions relatives aux participations, investissements, engagements contractuels, dépenses et crédits, pour autant que celles-ci lui soient conférées dans le Règlement des compétences
- traitement des affaires confiées par le Conseil d'administration et assistance générale au Conseil d'administration dans l'exécution de ses missions et l'exercice de ses compétences

### Commission d'audit (CA)

Les missions de la Commission d'audit sont les suivantes:

- surveillance et évaluation des rapports financiers et de l'intégrité des boucllements financiers
- examen et surveillance des rapports non financiers (ESG)
- approbation de l'honoraire inscrit au budget annuel versé à la société d'audit ainsi que du programme d'audit de la Révision interne destiné au Conseil d'administration
- analyse des rapports d'audit et de révision de Raiffeisen Suisse et du Groupe; contrôle que les irrégularités constatées dans ces rapports sont corrigées et les mesures recommandées mises en œuvre
- surveillance des activités, des ressources, des compétences, de l'indépendance et de l'objectivité de la société d'audit et de la Révision interne, évaluation de la prestation de service et de la coopération ainsi que de la rémunération de la société d'audit
- préparation de la nomination du responsable de la Révision interne à l'intention du Conseil d'administration
- travaux préparatoires pour désigner la société d'audit prudentiel et l'organe de révision au sens du code des obligations, à l'intention du Conseil d'administration
- demande au Conseil d'administration portant sur la recommandation de présenter les comptes annuels à l'Assemblée générale

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

Le Conseil d'administration approuve la stratégie, la planification financière, les comptes annuels consolidés ainsi que le rapport de gestion.

### Commission des risques (CR)

Les missions de la Commission des risques sont les suivantes:

- évaluation, au moins une fois par an, du concept cadre pour la gestion des risques à l'échelle du Groupe et ordonnance des ajustements nécessaires
- surveillance et estimation de l'adéquation et de l'efficacité du système de contrôle interne
- vérification annuelle de la politique de risque et des limites de risque de Raiffeisen Suisse et du Groupe, à l'intention du Conseil d'administration
- analyse de la situation de risque de Raiffeisen Suisse et du Groupe
- traitement des rapports du département Risk & Compliance
- évaluation du respect des dispositions légales, réglementaires et internes ainsi que des normes en vigueur sur le marché et des règles déontologiques
- surveillance de la mise en œuvre des stratégies de risques, en particulier de leur conformité à la tolérance au risque prescrite et aux limites de risques conformément au concept cadre pour la gestion des risques à l'échelle du Groupe
- décision en cas de dépassement d'une limite du CA concernant les mesures de remboursement et/ou l'approbation d'un dépassement temporaire

### Commission chargée des nominations et des rémunérations (CNR)

Les missions de la Commission chargée des nominations et des rémunérations sont les suivantes:

- analyse des tendances et des évolutions sur le marché de l'emploi
- garantie du développement des cadres et d'une planification de la relève orientés sur la stratégie
- contrôle de la planification et des mesures visant à fidéliser et à promouvoir le personnel
- préparation de toutes les affaires concernant les conditions d'engagement de la Direction et du personnel, notamment la rémunération et la prévoyance professionnelle
- préparation du rapport de rémunération
- réglementation des opérations pour propre compte des membres du Conseil d'administration, de la Direction et des collaboratrices et collaborateurs
- approbation et surveillance des crédits aux organes et à leurs parties liées dans le cadre du Règlement des compétences
- préparation des élections à l'intention du Conseil d'administration

### Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

Les instruments d'information et de contrôle du Conseil d'administration sont structurés conformément aux prescriptions de la FINMA. Le Groupe Raiffeisen est doté d'un Management Information System (MIS) établi et éprouvé, qui permet au Conseil d'administration de satisfaire à ses obligations prudentielles et de contrôler l'exercice des compétences déléguées à la Direction.

La délimitation des compétences entre le Conseil d'administration, ses commissions, la Direction et le président de la Direction est définie de façon détaillée dans les Statuts, le Règlement d'administration, les règlements des comités ainsi que le Règlement des compétences de Raiffeisen Suisse.

Le Conseil d'administration reçoit chaque mois une information au management qui présente l'évolution des principaux chiffres clés et les boucllements financiers mensuels du Groupe Raiffeisen, des Banques Raiffeisen et de Raiffeisen Suisse. Un rapport complet sur le boucllement financier est par ailleurs établi chaque trimestre. Celui-ci contient un comparatif en glissement annuel, une comparaison des chiffres réels par rapport au budget ainsi que des prévisions pour chacun des secteurs et pour l'ensemble du Groupe Raiffeisen. Ces rapports trimestriels sont complétés par des analyses supplémentaires sur des thèmes et des développements pertinents, y compris des recommandations d'action.

Les thèmes de la durabilité sont rapportés à la Direction et à la Commission stratégique et d'innovation du Conseil d'administration au moins deux fois par an, les chiffres clés non financiers à l'ensemble du Conseil d'administration au moins une fois par an.

Les procès-verbaux des séances de la Direction sont aussi présentés au président du Conseil d'administration pour consultation. Par ailleurs, certains membres de la Direction, d'un commun accord avec le président du Conseil d'administration ou de la présidente/du président des commissions concernées, participent aux séances du Conseil d'administration ou à celles des commissions, rendent compte des thématiques d'actualité et répondent aux questions.

Rapport d'activité  
**Gouvernance d'entreprise**  
 Comptes annuels  
 Chiffres clés et publication  
 Rapport non financier

**Les instruments  
 d'information et de  
 contrôle du  
 Conseil d'administration  
 sont conformes  
 aux prescriptions  
 de la FINMA.**

## Risk & Compliance

La situation de risque est périodiquement rapportée au Conseil d'administration. Une fois par an, il reçoit une analyse des risques orientée sur l'avenir. Celle-ci sert à déterminer chaque année la disposition à prendre des risques du Groupe ainsi qu'à examiner la capacité à supporter les risques afférente. Par ailleurs, le Conseil d'administration reçoit chaque trimestre un rapport des risques détaillant la situation de risque globale et l'utilisation des limites globales qu'il a autorisées.

Le Groupe Raiffeisen dispose d'un système de contrôle interne (SCI) qui, s'appuyant sur des processus, contrôles, règlements, directives et mesures adéquates, soutient le déroulement conforme des activités. Un rapport annuel sur l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne est remis au Conseil d'administration.

Le département Risk & Compliance établit chaque année un profil de risque relatif aux risques juridiques et de compliance, et il en déduit un plan d'action orienté sur les risques. Celui-ci est adopté par la Direction, avec information au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse, et mis en œuvre par la suite. Par ailleurs, une évaluation des catégories de risque spécifiques que sont les risques relatifs au comportement sur le marché et des risques de blanchiment d'argent est effectuée une fois par an, en tenant compte du modèle d'affaires, de la nature des relations d'affaires gérées et des produits et services proposés.

Le département Risk & Compliance informe chaque trimestre la Direction ainsi que la Commission des risques du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse des modifications significatives des risques juridiques et de compliance. En plus, il rend compte de l'activité de la fonction de compliance chaque semestre à la Direction et à la Commission des risques du Conseil d'administration et une fois par an à l'ensemble du Conseil d'administration.

## Direction de Raiffeisen Suisse

La Direction de Raiffeisen Suisse est chargée de la gestion des activités opérationnelles de Raiffeisen Suisse. Elle est notamment tenue d'identifier les influences et les changements intervenant dans le contexte financier et déterminants pour le Groupe Raiffeisen, de développer les stratégies nécessaires et de veiller à leur mise en application. Dans le cadre des dispositions légales et réglementaires, la Direction répond de l'exécution des décisions des organes supérieurs. Elle assume par ailleurs la gestion du Groupe de manière compétente, sûre et orientée sur l'avenir et les résultats. Par ailleurs, elle est chargée d'assurer la gestion financière à l'échelle du Groupe, la gestion des risques du Groupe et de la compliance. Elle garantit la mise en œuvre de la politique de risque, l'architecture des applications et la surveillance ainsi que la coordination des filiales. Elle endosse également la responsabilité de Commission des risques, se charge de l'établissement et du contrôle du budget, de déterminer la structure organisationnelle, ainsi que de prendre des décisions importantes concernant le personnel.

Au 31 décembre 2025, la Direction de Raiffeisen Suisse se composait du président et de six autres membres élus par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. En règle générale, la Direction se réunit chaque semaine, sous la houlette du président. La Direction ne peut prendre de décisions qu'en présence de la majorité de ses membres ou de leurs suppléant.e.s. Les décisions sont en principe prises par consensus. Faute d'entente, elles le sont à la majorité absolue des participants habilités à voter. En cas d'égalité des voix exprimées, celle du président compte double.

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

La Direction de  
Raiffeisen Suisse est  
chargée de la  
gestion des activités  
opérationnelles.

## Organisation intérimaire

Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 2025, Christian Poerschke, responsable du département Finances & Services, a exercé les fonctions de président de la Direction ad intérim. Parallèlement, Daniel Cohen, responsable du secteur Stratégie & Controlling financier, dirigeait ad intérim le département Finances & Services. Après l'arrivée de Gabriel Brenna au sein du Groupe Raiffeisen le 1<sup>er</sup> décembre 2025 et sa nomination au poste de président de la Direction de Raiffeisen Suisse, Christian Poerschke et Daniel Cohen ont réintégré leurs fonctions précédentes.

Par ailleurs, Roger Reist, membre de la Direction de Raiffeisen Suisse depuis le printemps 2020, a démissionné de ses fonctions de responsable du département Clientèle entreprises, Treasury & Markets fin septembre 2025. Il quittera le Groupe Raiffeisen. Philipp Ackermann, responsable Treasury chez Raiffeisen Suisse, prendra la relève ad intérim de la direction du département Clientèle entreprises, Treasury & Markets jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée pour la succession.

Au 31 décembre 2025, les processus commerciaux de Raiffeisen Suisse étaient répartis entre six départements (**cf. l'organigramme daté du 31 décembre 2025, page 72**).

## Contrats de gestion

Il n'existe aucun contrat de gestion avec des tiers chez Raiffeisen.

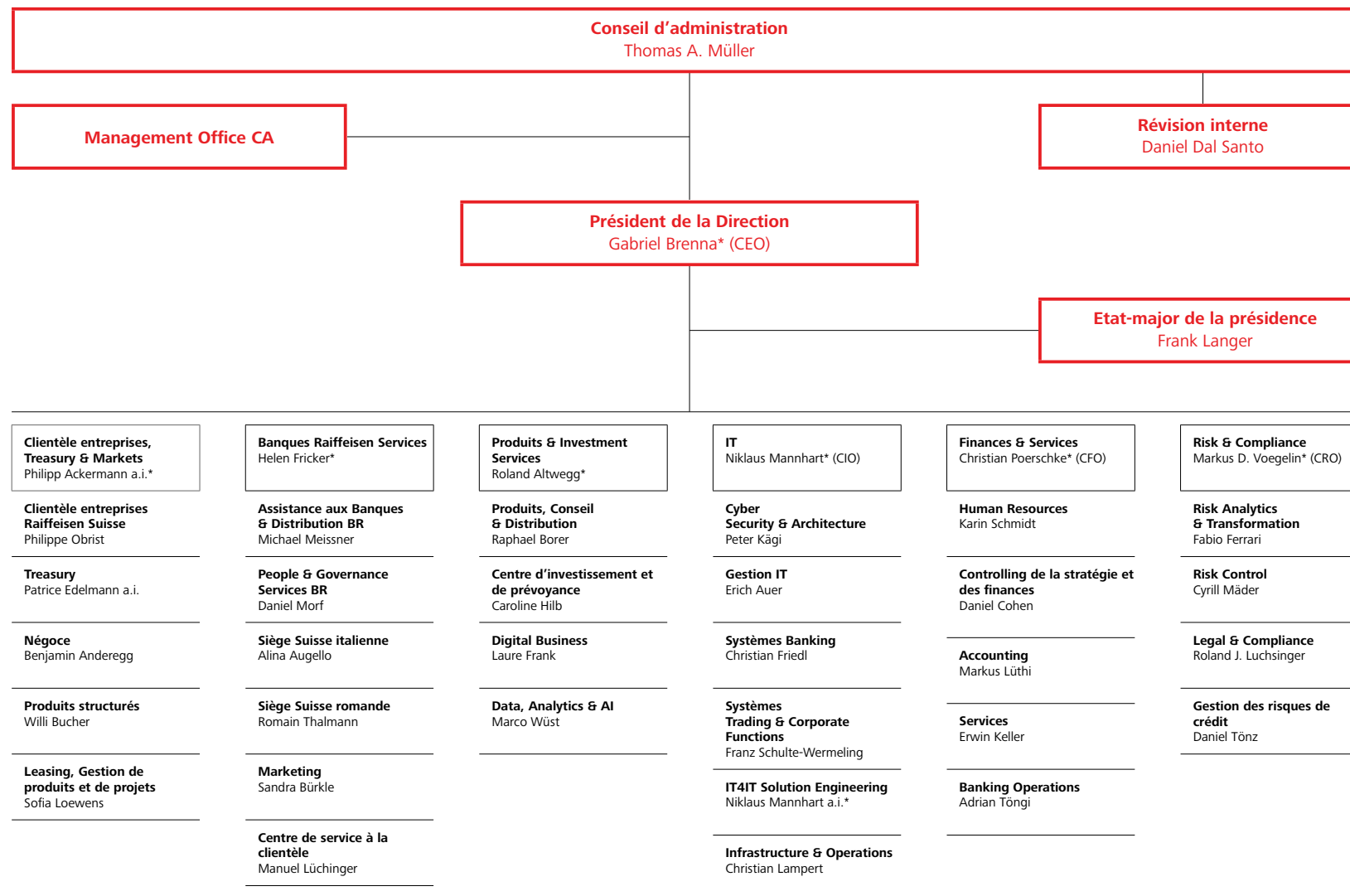
## Rémunérations et prêts

Les rémunérations des membres du Conseil d'administration et de la Direction ainsi que les prêts octroyés à ces mêmes personnes sont précisés au **chapitre «Rapport de rémunération», pages 79–87**.

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier



**Organigramme**  
31.12.2025



\* Membre de la Direction

## Membres de la Direction

au 31.12.2025



**Gabriel Brenna (CH/IT, 1973)**  
Président de la Direction (CEO)  
depuis le 01.12.2025

### Parcours professionnel

- Raiffeisen Suisse, Saint-Gall (depuis le 01.12.2025):  
– Président de la Direction
- Liechtensteinische Landesbank AG (2012–2025):  
– CEO du Groupe (2021–2025)  
– Responsable de la division Private Banking, membre de la Direction du Groupe et de la Direction (2012–2021)
- McKinsey & Company (2005–2012): depuis 2011 associé responsable de la pratique du département Private Banking et Risk Management Practice en Suisse
- Advanced Circuit Pursuit AG (2002–2004): ingénieur design senior
- Institut des systèmes intégrés, EPFZ (2000–2004): assistant en recherche et enseignement
- Philips Semiconductors AG (1998–1999): ingénieur en développement et chef de projet

### Formation

- Dr. sc. tech., Département d'électrotechnique, EPF Zurich (2000–2004)
- Diplôme d'ingénieur él. EPF, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (1993–1998)
- Chercheur invité, Université de Stanford, Etats-Unis (1997–1998)
- Année universitaire, Université Carnegie Mellon, Etats-Unis (1995–1996)
- Maturité, Kollegium Spiritus Sanctus, Brigue (1988–1993)

### Principaux mandats

- Aucun



**Philipp Ackermann (CH, 1962)**  
Responsable du département Clientèle entreprises, Treasury & Markets a.i.  
depuis le 01.10.2025

### Parcours professionnel

- Raiffeisen Suisse, Saint-Gall (depuis 2015):  
– Responsable du département Clientèle entreprises, Treasury & Markets/membre de la Direction (depuis 2025) ad intérim  
– Responsable Treasury Raiffeisen Suisse (2015–2025)
- Banque Coutts, Royaume-Uni: Global Head Treasury & Trading (2008–2015)
- Banque ClaridenLeu, Zurich: Responsable Finance and Treasury, Trading (1994–2008)
- UBS SA, Zurich: responsable négoce de taux (1983–1994):

### Formation

- Executive MBA Haute école de Lucerne (2017–2019)
- Economie d'entreprise, AKAD Zurich (1994–1996)

### Principaux mandats

- Président de la commune de Jonen, (AG)



**Roland Altwegg (CH, 1973)**  
Responsable du département Produits & Investment Services  
depuis 2021

### Parcours professionnel

- Raiffeisen Suisse, Saint-Gall (depuis 2007):  
– Responsable du département Produits & Investment Services/ membre de la Direction (depuis 2021)
- Responsable du secteur Nouveaux modèles d'affaires & Ecosystèmes (2021)
- Responsable du secteur Gestion de produits (2015–2021)
- Responsable du secteur Clientèle privée (2011–2015)
- Responsable du service Contrôle des risques opérationnels (2007–2011)
- Banque Sarasin & Cie. SA: Head Market Risk (1999–2007)
- Pictet & Cie/Pictet Asset Management SA: collaborateur Fixed Income (1996–1999)

### Formation

- Analyste financier et gérant de fortune diplômé et Certified International Investment Analyst (CIIA), AZEK Zurich (2001–2002)
- Etudes en sciences économiques (licence en sciences politiques), Université de Bâle (1993–1998)

### Principaux mandats

- Membre du Conseil d'administration de Viseca Payment Services SA, Zurich
- Membre du Conseil d'administration de TWINT SA, Zurich
- Président du Conseil d'administration de Raiffeisen Immo SA, Saint-Gall
- Membre du comité fiscal Retail Banking (SARB), Bâle

## Membres de la Direction

au 31.12.2025



**Helen Fricker (CH, 1967)**  
**Responsable du département**  
**Banques Raiffeisen Services**  
 depuis 2020

### Parcours professionnel

- Raiffeisen Suisse, Saint-Gall (depuis 2011):
  - Responsable du département Banques Raiffeisen Services/membre de la Direction (depuis 2020)
  - Responsable Assistance aux Banques (2019–2020)
  - Market Manager Suisse orientale (2018–2019)
- Conseillère en stratégie et responsable adjointe Conseil en stratégie (2015–2017)
- Responsable Développement du management (2011–2015)
- bbz st.gallen ag, Centre de conseils aux banques, Saint-Gall (temps partiel): cheffe de projet et responsable du développement du personnel (1996–2011)
- Banque Cantonale de Zurich, Zurich (temps partiel): formatrice en management et coach en gestion (1996–2000)

### Formation

- Diploma of Advanced Studies en direction bancaire (DAS), Haute école spécialisée de Lucerne (2014–2015)
- Executive MBA HSG, Université de Saint-Gall (2003–2005)
- Etudes de psychologie, filière psychologie de l'entreprise et de l'organisation, Institut de psychologie appliquée (IAP), Zurich (1992–1996)

### Principaux mandats

- Membre du conseil de fondation Passeport Musées Suisses
- Membre du comité directeur de l'association IFZ



**Niklaus Mannhart (CH, 1967)**  
**Responsable département IT (CIO)**  
 depuis 2022

### Parcours professionnel

- Raiffeisen Suisse, Saint-Gall (depuis 2022):
  - Responsable du département IT & Chief Information Officer (CIO)
- Cembra Money Bank SA: COO/membre de la direction, Zurich (2018–2022)
- Credit Suisse (2010–2018):
  - COO IT & Operations Swiss Universal Bank, Zurich (2016–2018)
  - COO Operations Utilities & Operations Région Suisse, Zurich (2012–2015)
- Responsable Cross Business Services in Operations, Zurich (2010–2011)
- McKinsey & Company: Associate Principal, Zurich (2001–2010)
- EPF Ecole polytechnique fédérale de Zurich:
  - adjoint d'enseignement à l'institut de recherches scientifiques, Zurich (1995–2001)
- Waterloo Maple Inc., Waterloo, Canada: programmeur (1994)

### Formation

- Certificat didactique en informatique, EPF Ecole polytechnique fédérale de Zurich (2001)
- Master in Computer Science, EPF Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich (1993)

### Principaux mandats

- Aucun



**Christian Poerschke (CH/DE, 1974)**  
**Responsable du département**  
**Finances & Services (CFO)**  
 depuis 2015

### Parcours professionnel

- Raiffeisen Suisse, Saint-Gall (depuis 2005):
  - Responsable du département Finances & Services (CFO)/membre de la Direction (depuis 2018)
  - Président de la Direction ad intérim du 01.01.2025 au 30.11.2025
- Responsable du département Services (COO)/membre de la Direction (2015–2017)
- Responsable du secteur Développement d'entreprise & Controlling (2007–2015)
- Responsable Corporate Controlling (2005–2007)
- EFTEC, EMS-TOGO, Romanshorn: Business Development & Controlling (2002–2005)
- Roland Berger Strategy Consultants, Munich: consultant (2000–2002)

### Formation

- Doctorat, Université Philipps de Marburg (2007)
- Etudes en économie d'entreprise, Université de Münster (1996–2000)
- Formation professionnelle en tant qu'employé de banque (1994–1996) auprès de la Deutsche Bank AG, Osnabrück

### Principaux mandats

- Membre du comité directeur et président de la Commission des finances et d'audit de la fondation Valida, Saint-Gall
- Président du Conseil d'administration de Raiffeisen Caisse de retraite et de Raiffeisen Fondation de l'employeur, Saint-Gall

## Membres de la Direction

au 31.12.2025



**Markus D. Voegelin (CH, 1969)**  
**Responsable du département Risk & Compliance (CRO)**  
 depuis 2019

### Parcours professionnel

- Raiffeisen Suisse, Saint-Gall (depuis 2019):
  - Responsable du département Risk & Compliance (CRO)/ membre de la Direction
- Bank Vontobel SA, Zurich: Chief Risk Officer (2016–2019)
- Coutts & Co SA, Zurich (2007–2016):
  - Chief Operating Officer (2013–2016)
  - Chief Financial Officer (2009–2014)
  - Finance Director (2007–2009)
- Julius Baer, Zurich (2001–2007):
  - Head of Private Banking Finance (2005–2007)
  - Head of Business Line Management Private Banking (2005)
  - Head Group Controlling (2002–2005)
  - Head of Finance & Controlling Projects/Technology (2001–2002)
- Conseil aux entreprises, Zoug: Senior Consultant (1998–2000)
- UBS SA, Bâle: opérations avec la clientèle entreprises, Recovery Management, Group Controlling (1991–1998)

### Formation

- Certificate of Advanced Studies (CAS) en Swiss Board Certificate, Université de Saint-Gall (2024–2025)
- Advanced Executive Program, Swiss Finance Institute (2008)
- Doctorat en sciences économiques, Université de Zurich (1999)
- Etudes en sciences économiques (licence en sciences politiques), Université de Bâle (1991–1996)

### Principaux mandats

- Membre du comité directeur d'esisuisse (depuis 2022)
- Membre du comité de pilotage du Swiss Financial Cyber Security Centre (depuis 2022)

## Révision interne

La Révision interne répond de l'activité de révision au sein du Groupe Raiffeisen. Elle soutient le Conseil d'administration et ses commissions dans l'exécution de leurs tâches. Les tâches et responsabilités de la Révision interne sont précisées dans un règlement édicté par le Conseil d'administration. Elle contrôle toutes les activités commerciales au sein du Groupe à une fréquence pluriannuelle et de manière orientée sur les risques. L'activité de révision comprend en particulier l'évaluation objective et indépendante de l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne (SCI) et de la gestion des risques, ainsi que de la fiabilité et de l'intégrité des informations financières et opérationnelles. Elle permet également de contrôler le respect des prescriptions légales, statutaires et réglementaires ainsi que le bon fonctionnement de la gouvernance, de l'organisation et des processus. La Révision interne vérifie également si les points faibles et les lacunes constatés sont résolus de manière efficace et durable. Sous réserve du respect des prescriptions d'indépendance, la Révision interne peut également être mandatée par le Conseil d'administration pour d'autres missions, par exemple des audits spécifiques, des accompagnements de projets ou des prestations de conseil. La Révision interne dispose à cet effet d'un droit illimité de contrôle, d'information et d'accès au sein du Groupe Raiffeisen. Elle collabore étroitement avec les fonctions de contrôle des risques et la Révision externe.

Au niveau organisationnel, la Révision interne répond directement au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Techniquement, elle rend compte à la Commission d'audit du Conseil d'administration et ne dépend aucunement de la Direction. Pour tous les rapports relevant du Groupe et de Raiffeisen Suisse, elle rend compte à la Commission d'audit, ainsi qu'au Conseil d'administration auquel elle présente un rapport d'activité régulier. Enfin, elle présente ses rapports ayant trait aux Banques Raiffeisen et aux sociétés du Groupe au conseil d'administration de la société concernée. La Révision interne réalise son activité de révision selon un plan d'audit annuel orienté sur les risques, approuvé par le Conseil d'administration, en coordination avec les activités d'audit de l'organe de révision au sens du code des obligations ainsi qu'avec celles de la société d'audit prudentiel. Elle organise son activité de révision conformément aux prescriptions professionnelles de l'Institute of Internal Auditors Switzerland.

Rapport d'activité  
 Gouvernance d'entreprise  
 Comptes annuels  
 Chiffres clés et publication  
 Rapport non financier

Au niveau organisationnel,  
 la Révision interne  
 répond directement au  
 Conseil d'administration  
 de Raiffeisen Suisse.

La ou le responsable de la Révision interne ou son ou sa suppléant-e participe aux séances de la Commission d'audit et de la Commission des risques (neuf séances de la Commission d'audit et sept séances de la Commission des risques en 2025). Elle ou il participe par ailleurs aux séances du Conseil d'administration pour un certain nombre de points à l'ordre du jour. La Révision interne comptait 78 unités de personnel fin 2025 et est dirigée depuis 2015 par Daniel Dal Santo.

## Organe de révision au sens du code des obligations et société d'audit prudentiel

### Raiffeisen Suisse et le Groupe Raiffeisen

Depuis l'exercice 2021, Ernst & Young SA est l'organe de révision au sens du code des obligations de Raiffeisen Suisse société coopérative et du Groupe Raiffeisen, ainsi que l'organe de révision pouvant être élu par les Banques Raiffeisen. Ernst & Young SA est également la société d'audit prudentiel depuis l'exercice 2021.

Le 16 juin 2023, l'Assemblée générale de Raiffeisen Suisse a confirmé Ernst & Young SA en tant qu'organe de révision au sens du code des obligations de Raiffeisen Suisse société coopérative et du Groupe Raiffeisen pour un mandat de trois ans (exercices 2024–2026) et a confirmé Ernst & Young SA comme organe de révision pouvant être élu par les Banques Raiffeisen. Les droits et obligations sont fondés sur les prescriptions du code des obligations et des lois sur les marchés financiers. Ernst & Young SA a également été confirmée comme société d'audit prudentiel pour ce même mandat.

### Banques Raiffeisen

Les assemblées générales ou les assemblées des délégués des Banques Raiffeisen élisent l'organe de révision au sens du code des obligations pour une durée de trois ans. En 2024, les assemblées générales ou les assemblées des délégués des Banques Raiffeisen ont élu Ernst & Young SA comme organe de révision au sens du code des obligations pour un mandat de trois ans (exercices 2024–2026). Ernst & Young a également été confirmée comme société d'audit prudentiel pour ce même mandat. La Révision interne du Groupe Raiffeisen soutient Ernst & Young SA dans l'exécution des audits prudentiels ainsi que des audits régis par le code des obligations auprès des Banques Raiffeisen.

Depuis l'exercice 2021, Andreas Blumer assume la fonction de réviseur responsable pour l'audit des comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen ainsi que des comptes annuels de Raiffeisen Suisse. Dans cette fonction, il est responsable de l'audit prudentiel. Depuis l'exercice 2021, Philipp de Boer assure, en tant que chef de mandat des Banques Raiffeisen, la coordination des audits régis par le code des obligations et des audits prudentiels de toutes les Banques Raiffeisen.

### Honoraires de révision

Les honoraires versés à Ernst & Young SA se sont élevés à:

#### Honoraires de révision

en mio CHF	2024	2025
Honoraires d'audit	9,1	9,8
Honoraires supplémentaires pour des prestations connexes à l'audit et de conseil	0,2	0,2

Les honoraires d'audit englobent les prestations en rapport avec la révision ordinaire des différents comptes annuels et des comptes du Groupe, ainsi que les audits prudentiels. Les honoraires supplémentaires pour des prestations connexes à l'audit et de conseil concernent principalement des clarifications portant sur des questions réglementaires.



## Instruments d'information de la société d'audit prudentiel

L'estimation des risques, la planification des révisions qui en résulte et les rapports de la société d'audit sont traités par la Commission d'audit et discutés avec le réviseur responsable. Des rapports sélectionnés font également l'objet de discussions avec le réviseur responsable pendant des réunions du Conseil d'administration. En 2025, le réviseur responsable a assisté au total à huit séances de la Commission d'audit et à une séance du Conseil d'administration.

## Instruments de surveillance et de contrôle de la Révision externe

La société d'audit Ernst & Young SA satisfait aux conditions de la loi sur la surveillance de la révision et est agréée par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision pour auditer les établissements bancaires. La Commission d'audit évalue chaque année les prestations, la rémunération et l'indépendance de la société d'audit externe. Dans ce cadre, elle vérifie la compatibilité entre les éventuels mandats de conseil et l'activité de révision.

## Périodes d'interdiction

Avant et après la publication des comptes annuels et semestriels du Groupe Raiffeisen, il est interdit d'effectuer des transactions avec des valeurs mobilières émises par Raiffeisen Suisse et ayant un caractère de fonds propres (comme les emprunts AT1 ou des instruments comparables) et de modifier ou d'annuler des ordres de négoce. Les périodes d'interdiction à observer sont les suivantes:

### Périodes d'interdiction

Validité	Durée de la période d'interdiction
S'applique en général à tous les collaborateurs	10 jours calendaires avant et 2 jours calendaires après la publication des chiffres semestriels et annuels du Groupe Raiffeisen (jour de référence: conférence de presse)
S'applique aux collaborateurs matériellement impliqués de quelque manière que ce soit dans la préparation des chiffres semestriels et annuels du Groupe Raiffeisen ainsi qu'aux destinataires des rapports financiers (en particulier l'ensemble des collaborateurs de la Dir, du CA et des secteurs Accounting et Controlling de la stratégie et des finances)	30 jours calendaires avant et 2 jours calendaires après la publication des chiffres semestriels et annuels du Groupe Raiffeisen (jour de référence: conférence de presse)

## Politique d'information et de communication

Une politique de communication active et orientée sur le dialogue fait partie intégrante de la philosophie d'entreprise du Groupe Raiffeisen. La communication envers les différentes parties prenantes, par exemple les sociétaires, les clientes et les clients, les collaboratrices et les collaborateurs ainsi que le grand public, se fait dans le respect des principes de vérité, d'exactitude et de concordance entre la parole et les actes.

Raiffeisen utilise différents instruments pour sa communication, notamment les livestreams, son site web [raiffeisen.ch](http://raiffeisen.ch), les rapports de gestion semestriels et annuels ainsi que des conférences de presse et des communiqués de presse, afin de consolider le contact avec les parties prenantes et d'élargir le cercle des destinataires des informations. Les évolutions et changements actuels ainsi que les événements extraordinaires font l'objet d'une communication ciblée par groupe d'intérêt, en temps utile et conforme aux directives de la publicité événementielle.

Toutes les publications financières du Groupe peuvent être consultées et téléchargées dans le [centre de téléchargement sur le site web](#). Les personnes intéressées peuvent se procurer une version imprimée du rapport de gestion auprès de Raiffeisen. D'autres publications, études et communiqués de presse sont disponibles sur le site web. Les sociétaires sont également informés de manière personnelle et directe par leur Banque Raiffeisen lors de l'assemblée générale annuelle ou de l'assemblée des délégués ainsi que via son site web.

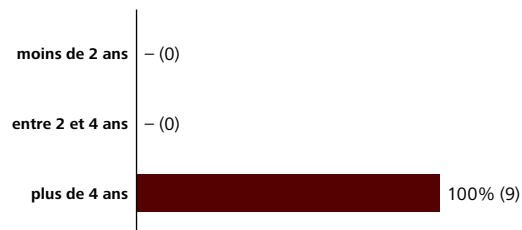
- Rapport d'activité
- Gouvernance d'entreprise
- Comptes annuels
- Chiffres clés et publication
- Rapport non financier

La communication du Groupe Raiffeisen se fait dans le respect des principes de vérité, d'exactitude et de concordance entre la parole et les actes.

### 1 Membres du Conseil d'administration en fonction de la durée du mandat

Parts en pourcentage (et nombre) au 31.12.2025

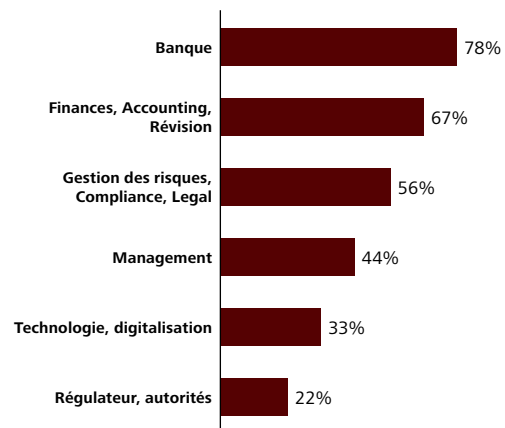
Tous les membres du Conseil d'administration exercent leur fonction depuis plus de quatre ans.



### 3 Compétences et expériences du Conseil d'administration

Part en pourcentage, au 31.12.2025

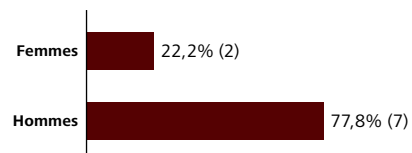
Les profils des membres du Conseil d'administration se complètent parfaitement.



### 2 Membres du Conseil d'administration par genre

Part en pourcentage (et nombre) au 31.12.2025

Deux des neuf membres du Conseil d'administration sont des femmes.



La politique de rémunération de Raiffeisen est en accord avec ses valeurs coopératives. Raiffeisen attache une grande importance à l'égalité salariale entre les collaboratrices et les collaborateurs occupant des fonctions identiques ou similaires et appartenant au même échelon de fonction. Chaque Banque Raiffeisen définit elle-même son modèle de rémunération en s'appuyant sur les recommandations de Raiffeisen Suisse.

## Rapport de rémunération du Groupe Raiffeisen

Pendant l'exercice sous revue, le Groupe Raiffeisen (Raiffeisen Suisse y compris les Banques Raiffeisen et les sociétés entièrement consolidées) a versé des rémunérations globales à hauteur de 1'275'950'504 francs. La part des rémunérations variables (hors cotisations de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) s'est élevée à 49'258'351 francs.

### Rémunérations globales 2025

en CHF	2024	2025
Somme des rémunérations globales du Groupe Raiffeisen <sup>1</sup>	1'236'657'890	1'275'950'504
dont somme du pool global des rémunérations variables du Groupe Raiffeisen	54'132'753	49'258'351

<sup>1</sup> Hors cotisations de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle.

## Rapport de rémunération Raiffeisen Suisse

Un modèle de rémunération compétitif joue un rôle essentiel pour Raiffeisen Suisse en tant qu'employeur. Le système de rémunération vise notamment à motiver et à fidéliser les collaboratrices et les collaborateurs, ainsi qu'à attirer et fidéliser du personnel qualifié sur le marché de l'emploi sur le long terme.

Le système de rémunération de Raiffeisen Suisse s'appuie sur les directives de la législation et ses règles et prescriptions, en particulier sur celles de la circulaire 2010/1 «Systèmes de rémunération» édictée par la FINMA.

### Gouvernance en matière de rémunération

La Commission chargée des nominations et des rémunérations (CNR) se compose de trois à cinq membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Pour le mandat 2024 – 2026, la CNR se compose de quatre membres et est présidée par Sandra Lathion depuis le 18 juin 2022. La CNR est responsable de l'exécution du Règlement de rémunération promulgué par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse et examine les propositions relatives aux rémunérations à l'intention de la Direction et du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Elle soumet au Conseil d'administration des recommandations concernant les rémunérations proposées pour approbation. Par ailleurs, la CNR évalue, d'un commun accord avec le Conseil d'administration, la performance du président de la Direction de Raiffeisen Suisse. Avec ce dernier, la CNR examine les évaluations de la performance des autres membres de la Direction de Raiffeisen Suisse.

La Commission chargée des nominations et des rémunérations examine les propositions de rémunération pour la Direction et le Conseil d'administration.



Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse est responsable des points suivants:

- Il promulgue la politique de rémunération sous la forme d'un règlement pour Raiffeisen Suisse et de recommandations pour les Banques Raiffeisen.
- Il approuve le rapport de rémunération qui lui est soumis chaque année par la Commission chargée des nominations et des rémunérations.
- Il examine sa politique de rémunération à intervalles réguliers et dès lors qu'une vérification ou une modification apparaît nécessaire.
- Il charge régulièrement la Révision externe ou la Révision interne, de vérifier la structure et la mise en œuvre de sa politique de rémunération.
- Il décide chaque année du montant total de la participation collective aux résultats.
- Il détermine la part fixe de la rémunération ainsi que la participation collective aux résultats, y compris les cotisations à la prévoyance professionnelle, des membres de la Direction et du responsable de la Révision interne.

Au cours de l'exercice 2025, la CNR a tenu 24 séances avec un taux de présence de 98,9 pour cent. Les principales thématiques traitées ont été les suivantes:

- processus de succession et nomination du président de la Direction de Raiffeisen Suisse
- processus de succession au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse (occupation du poste de président du Conseil d'administration et de trois autres membres)
- analyse des résultats du sondage mené auprès des collaboratrices et collaborateurs
- révision du modèle de participation collective aux résultats
- examen des conditions d'engagement chez Raiffeisen Suisse
- échange avec les parties prenantes internes et externes

#### Implication de participant-e-s supplémentaires aux séances

La présidente de la Commission chargée des nominations et des rémunérations invite, au besoin, d'autres membres du Conseil d'administration et de la Direction, ainsi que des spécialistes, des conseillères et conseillers en matière de rémunération, de même que des conseillères et conseillers juridiques externes à participer aux séances. Les personnes concernées (les membres de la Direction, par exemple) ne participent pas aux discussions se rapportant à leur propre rémunération.

#### Examen régulier de la mise en œuvre opérationnelle

La Révision interne évalue régulièrement la mise en œuvre opérationnelle du Règlement de rémunération au sein de Raiffeisen Suisse, ce qui inclut l'examen du système de contrôle et des examens individuels par sondage. Les résultats de l'audit de la Révision interne prouvent que les prescriptions du Règlement de rémunération ont été respectées dans tous leurs aspects essentiels.

Le processus d'approbation concernant la rémunération se présente comme suit:

#### Processus d'approbation concernant la rémunération

Raiffeisen Suisse		
Thème	Commission chargée des nominations et des rémunérations	Conseil d'administration
Elaboration ou modification de la politique de rémunération	Recommandation	Approbation
Rapport de rémunération	Recommandation	Approbation
Rémunération		
du président de la Direction	Recommandation	Approbation
des autres membres de la Direction et du responsable de la Révision interne	Recommandation	Approbation
des membres du Conseil d'administration	Recommandation	Approbation
Montant total de la participation collective aux résultats de Raiffeisen Suisse	Recommandation	Approbation

Lors de l'Assemblée générale de Raiffeisen Suisse de 2025, le Conseil d'administration a demandé l'approbation du rapport de rémunération 2024 dans le cadre d'un vote consultatif. L'Assemblée générale a approuvé cette proposition à une majorité des voix.

#### Politique de rémunération

La politique de rémunération du Groupe Raiffeisen vise à concilier les intérêts des collaboratrices et collaborateurs avec ceux de la clientèle. Les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse ont chacune leur propre modèle de rémunération. Ces modèles définissent les dispositions détaillées relatives à la rémunération pour les membres du Conseil d'administration et de la Direction et à l'attention des directions des Banques ainsi que les principes régissant la rémunération globale de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs. Les Banques Raiffeisen s'appuient pour cela sur les recommandations de Raiffeisen Suisse et tiennent compte des conditions locales du marché.

Le modèle de rémunération de Raiffeisen Suisse est adapté à la stratégie commerciale. Les objectifs, les valeurs, la culture de coopérative ainsi que l'orientation durable du Groupe sur le long terme sont pris en compte de manière appropriée. Raiffeisen Suisse attache par ailleurs une grande importance à un système de rémunération aussi simple que transparent.

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

La politique de rémunération de Raiffeisen est basée sur le principe «à travail égal, salaire égal».

L'un des aspects les plus importants du point de vue de Raiffeisen Suisse en tant qu'employeur reste l'égalité des genres, notamment en matière d'égalité salariale. Pour ce faire, Raiffeisen Suisse applique le principe «à travail égal, salaire égal». Les analyses réalisées en 2021, 2023 et 2025 confirment que Raiffeisen Suisse respecte avec succès l'égalité salariale entre les genres. Raiffeisen a reçu pour cela à chaque fois le certificat «Fair-ON-Pay». Les analyses de l'égalité salariale ont été réalisées en coopération avec le prestataire externe Comp-On AG. Au cours de l'exercice sous revue, il n'a pas été fait appel à d'autres conseillères ou conseillers externes pour des thématiques liées à la rémunération ou pour élaborer des projets en la matière.

Le tableau suivant résume les principes de la politique de Raiffeisen Suisse en matière de rémunération.

#### Principes de la politique de rémunération | Raiffeisen Suisse

Transparence	Le système de rémunération de Raiffeisen Suisse est simple et transparent. Le respect du principe «à travail égal, salaire égal» va de soi.
Orientation stratégique	Le système de rémunération est adapté à la stratégie commerciale. Les objectifs, les valeurs, la culture de coopérative ainsi que l'orientation durable à long terme du Groupe sont dûment pris en compte.
Prise en compte des risques	Les incitations visent à encourager les pratiques commerciales raisonnables et à éviter tout conflit d'intérêts ainsi que tout comportement disproportionné face aux risques.
Orientation sur la performance	Le système de rémunération prévoit des incitations appropriées axées sur la performance et la différenciation.
Positionnement sur le marché	Le système de rémunération est suffisamment attractif pour permettre de recruter, motiver et fidéliser les talents sur le long terme. L'adéquation de la rémunération est régulièrement examinée sur la base de comparatifs de marché.

### Système de rémunération

Le système de rémunération de Raiffeisen Suisse doit être suffisamment attractif pour permettre de recruter de nouveaux talents et pour motiver et fidéliser les collaboratrices et collaborateurs sur le long terme. L'accent est mis sur la performance collective de l'équipe. Les incitations sont censées encourager les pratiques commerciales raisonnables et éviter tout conflit d'intérêts ainsi que toute propension excessive au risque. Des rémunérations maximales («caps») sont définies pour l'ensemble des porteuses et porteurs de risques ainsi que pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen Suisse. La totalité de la rémunération est versée en espèces sous forme non différée.

La rémunération de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs (y compris celle des membres de la Direction, du senior management et des fonctions de contrôle) se compose des éléments suivants:

#### — Rémunération fixe conforme au marché

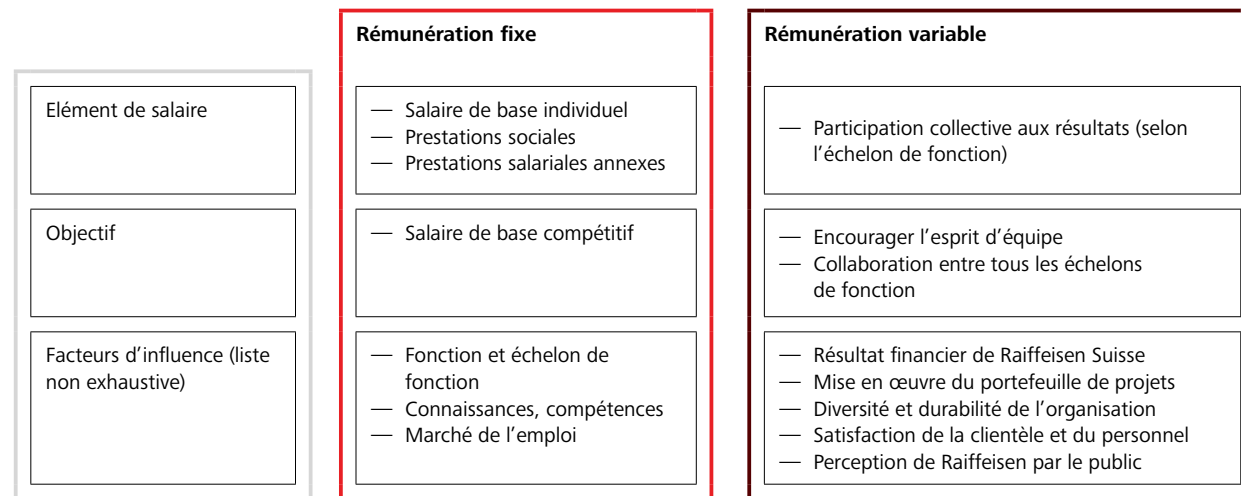
La rémunération fixe est convenue individuellement. Elle se base sur la fonction définie ainsi que sur les compétences et connaissances de la collaboratrice ou du collaborateur. De plus, elle doit être concurrentielle sur le marché de l'emploi. La totalité de la rémunération fixe est versée en espèces.

#### — Participation collective aux résultats

La rémunération variable est basée sur le résultat d'exploitation de Raiffeisen Suisse et versée sous forme de participation collective aux résultats. Le montant de la participation collective aux résultats est fixé chaque année de manière discrétionnaire par le Conseil d'administration en fonction de divers chiffres clés et objectifs. Elle constitue une faible part de la rémunération globale. Ce faible pourcentage dépend de l'échelon de fonction et est donc identique pour l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs d'un même échelon de fonction, y compris les membres de la Direction et le responsable de la Révision interne, quel que soit leur domaine d'activité. Raiffeisen Suisse met ainsi l'accent sur la collaboration et l'esprit d'équipe collectif. La participation collective aux résultats peut être versée aux collaboratrices et collaborateurs de toutes les fonctions, y compris les fonctions de contrôle. S'agissant des collaboratrices et collaborateurs exerçant des fonctions de contrôle, une attention particulière est portée à ce que le système de rémunération ne comporte pas d'incitations susceptibles d'entraîner des conflits d'intérêts avec leurs fonctions. La participation collective aux résultats est une prestation volontaire et variable de Raiffeisen Suisse en tant qu'employeur. Elle s'inscrit dans la compréhension différenciée du rôle de Raiffeisen Suisse comme prestataire de services pour les Banques Raiffeisen, entité en charge de la mise en œuvre de projets à l'échelle du Groupe, ainsi que comme employeur attractif, progressiste et orienté sur les résultats. Il n'existe pas de droit garanti contractuellement au versement d'une participation collective aux résultats. Un manquement grave à des prescriptions internes ou externes entraîne, en plus d'autres sanctions, une suppression partielle ou totale de la participation collective aux résultats au niveau individuel. Chez Raiffeisen Suisse, la participation collective aux résultats est la seule forme de rémunération variable. Il n'existe pas de bonus individuels ni de plans d'incitation à long terme.

Par ailleurs, les prestations salariales annexes sont versées dans le cadre des règlements et directives en vigueur, conformément aux usages de la branche.

**Système de rémunération des collaboratrices et collaborateurs et des membres de la Direction de Raiffeisen Suisse**



**Reconnaissance des performances particulières des équipes**

Les instruments de reconnaissance «Team players» et «Prix d'équipe» (introduits en 2021) contribuent à renforcer l'esprit d'équipe et la collaboration transversale. Ainsi, la distinction «Team players» rend visibles dans toute l'organisation les performances particulières réalisées par des équipes telles que des unités d'organisation, des équipes de projet ou des groupes de travail, tous niveaux hiérarchiques confondus. Les «Team players» sont élus par les collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen Suisse. Grâce au «Prix d'équipe», les cadres peuvent montrer leur reconnaissance à leurs collaboratrices et collaborateurs tout au long de l'année de manière flexible et efficace afin de récompenser, par exemple sous la forme d'un événement d'équipe commun, des prestations qui sortent du lot et des contributions exceptionnelles à la culture d'entreprise. Les deux programmes mettent l'accent sur la performance d'équipe. Depuis 2023, il existe également une récompense des performances individuelles par des «Spot Awards» qui sont attribués, à l'instar du prix d'équipe, par les responsables hiérarchiques.

## Détermination de la rémunération du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse sont rémunérés en fonction de leurs responsabilités et du temps investi. Dans ce cadre, les membres d'une commission, les personnes qui président une commission ou le Conseil d'administration, sont davantage rémunérés. Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent en revanche aucune participation collective aux résultats. Par conséquent, ils ne sont pas incités à adopter une proposition inutile au risque.

Conformément au Règlement de rémunération en vigueur, le président du Conseil d'administration a perçu au cours de l'exercice 2025 une rémunération fixe de 700'000 francs et une indemnité forfaitaire de 12'000 francs pour ses obligations de représentation. Il n'avait aucun droit à une rétribution pour son travail effectué au sein des commissions. Le vice-président du Conseil d'administration a perçu une rémunération fixe de 140'000 francs. Les autres membres du Conseil d'administration ont perçu, chacune et chacun, une rémunération fixe de 90'000 francs en 2025. L'indemnité forfaitaire annuelle pour les frais du vice-président du Conseil d'administration et des autres membres du Conseil d'administration s'élève à 6'000 francs. Par ailleurs, les autres membres du Conseil d'administration ainsi que le vice-président du Conseil d'administration ont perçu les rémunérations suivantes pour leur engagement dans les quatre commissions (Commission stratégique et d'innovation, Commission d'audit, Commission des risques, Commission chargée des nominations et des rémunérations):

- En tant que membre: 30'000 francs
- En tant que présidente ou président: 50'000 francs

Lorsqu'un membre du Conseil d'administration est nommé ad intérim pour assumer une fonction, la rémunération correspondante lui revient. Les rémunérations globales perçues par les différents membres du Conseil d'administration figurent dans le tableau de rémunération ci-après. Le cadre de rémunération brute de 2,0 millions de francs fixé pour l'exercice 2025 par l'Assemblée générale lors d'un vote consultatif a été respecté. Les crédits aux organes octroyés aux membres du Conseil d'administration sont divulgués à **l'annexe 17** du rapport de gestion. La Commission chargée des nominations et des rémunérations (CNR) est l'instance d'autorisation pour les crédits aux organes octroyés aux membres du Conseil d'administration. Ce dernier est par ailleurs informé des nouvelles affaires et augmentations de crédit accordées à des membres de la CNR.

## Détermination de la rémunération de la Direction

Les rémunérations maximales communiquées lors de l'Assemblée des délégués du 15 juin 2019 pour la Direction ont également été respectées durant l'exercice sous revue 2025. La limite supérieure de la rémunération brute globale est fixée à 1,5 million de francs au maximum pour le président de la Direction et est en général inférieure à 1,0 million de francs pour les autres membres de la Direction. La rémunération brute globale de la Direction se compose d'une rémunération fixe et d'une participation collective aux résultats. Le cadre de rémunération brute de 8,5 millions de francs fixé pour l'exercice 2025 par l'Assemblée générale lors d'un vote consultatif a été respecté. Le montant du crédit le plus élevé accordé à un membre de la Direction est divulgué dans le rapport de gestion à **l'annexe 17**.

### Rémunération fixe

La rémunération fixe des membres de la Direction est déterminée selon la valeur sur le marché de l'emploi, les exigences du département concerné, la responsabilité de conduite et l'ancienneté. Chaque membre de la Direction perçoit un salaire de base fixe, contrôlé chaque année par la Commission chargée des nominations et des rémunérations. Les prestations de prévoyance et les prestations annexes pour les membres de la Direction correspondent aux conditions qui sont d'usage sur le marché.

### Participation collective aux résultats

Le processus et les lignes directrices applicables pour déterminer la rémunération variable versée sous la forme d'une participation collective aux résultats sont identiques pour les membres de la Direction, le responsable de la Révision interne et l'ensemble des autres collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen Suisse ayants droit.

Le montant de la participation collective aux résultats pour les membres de la Direction est fixé chaque année par le Conseil d'administration de manière discrétionnaire, sur la base de différents objectifs et chiffres clés. La part en pourcentage de la participation aux résultats est la même pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs (y compris la Direction et le responsable de la Révision interne) d'un même échelon de fonction. Les prescriptions du Règlement de rémunération applicables aux membres de la Direction de Raiffeisen Suisse, y compris les limites supérieures, sont respectées.

Les rémunérations sont structurées de telle sorte que la participation collective aux résultats des personnes exerçant des fonctions de contrôle ne dépende en aucune manière des risques contrôlés.

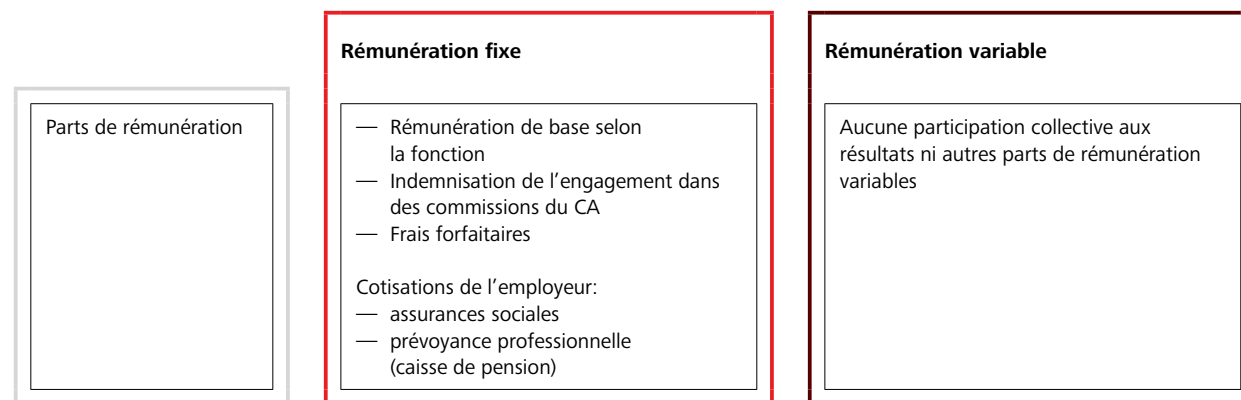
Les membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse sont indemnisés selon leur fonction.

La rémunération de la Direction se compose d'une rémunération fixe et d'une participation collective aux résultats.

## Rémunération des membres du Conseil d'administration

Les principes de rémunération en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et présentés lors de l'Assemblée des délégués de juin 2019 ont continué de s'appliquer pour l'exercice sous revue 2025. Il en résulte pour les membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse une rémunération globale (sans les cotisations à la prévoyance professionnelle et aux assurances sociales) de 2'000'000 francs au total pour l'année 2025. La rémunération globale se situe dans le cadre de la rémunération brute globale maximale confirmée lors d'un vote consultatif à l'Assemblée générale 2024. Par ailleurs, le total des cotisations de l'employeur pour les assurances sociales et la prévoyance professionnelle des membres du Conseil d'administration a atteint 437'119 francs en 2025. Les détails des rémunérations versées à chacun des membres du Conseil d'administration et de leurs fonctions figurent dans le tableau ci-après.

### Système de rémunération du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse



Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent aucune participation aux résultats.

## Rémunération des membres du Conseil d'administration | Raiffeisen Suisse

en CHF

Nom	Fonction <sup>1</sup>	Rémunération de base	Rémunération du travail effectué dans les commissions	Total de la rémunération brute globale	Frais forfaitaires	Cotisations de l'employeur aux assurances sociales <sup>2</sup>	Cotisations de l'employeur à la prévoyance professionnelle <sup>3</sup>	Total
Müller, Thomas A.	Président du Conseil d'administration, Membre de la CR	700'000	–	700'000	12'000	63'448	81'067	856'515
Gantenbein, Pascal	Vice-président du Conseil d'administration, Président de la CR, membre de la CSI	140'000	80'000	220'000	6'000	23'297	25'002	274'299
Golob, Andrej	Membre du Conseil d'administration, Membre de la CSI, Membre de la CNR	90'000	60'000	150'000	6'000	16'572	17'837	190'409
Lathion, Sandra	Membre du Conseil d'administration, Présidente de la CNR, Membre de la CA	90'000	80'000	170'000	6'000	18'493	19'021	213'514
Rauber, Thomas	Membre du Conseil d'administration, Membre de la CA	90'000	30'000	120'000	6'000	13'279	14'018	153'297
Roussy, Olivier	Membre du Conseil d'administration, Membre de la CA, Membre de la CSI	90'000	60'000	150'000	6'000	16'572	17'849	190'421
Schwab, Beat	Membre du Conseil d'administration, Président de la CSI, Membre de la CNR	90'000	80'000	170'000	6'000	18'493	20'086	214'579
Valenzano Rossi, Karin	Membre du Conseil d'administration, Membre de la CR, Membre de la CNR	90'000	60'000	150'000	6'000	16'572	16'947	189'519
Walker, Rolf	Membre du Conseil d'administration, Président de la CA, Membre de la CR	90'000	80'000	170'000	6'000	18'493	20'073	214'566
<b>Total 2025</b>		<b>1'470'000</b>	<b>530'000</b>	<b>2'000'000</b>	<b>60'000</b>	<b>205'219</b>	<b>231'900</b>	<b>2'497'119</b>
<b>Total 2024</b>		<b>1'470'000</b>	<b>530'000</b>	<b>2'000'000</b>	<b>60'000</b>	<b>205'245</b>	<b>231'535</b>	<b>2'496'780</b>

1 CSI = Commission stratégique et d'innovation, CA = Commission d'audit, CR = Commission des risques, CNR = Commission chargée des nominations et des rémunérations.

2 Les cotisations de l'employeur aux assurances sociales comprennent les cotisations AVS, AI, APG, AC ainsi que les cotisations IJM et LAA.

3 Cotisations de l'employeur à la caisse de pension.

## Rémunérations des membres de la Direction

Le total des rémunérations versées aux membres de la Direction de Raiffeisen Suisse pour l'exercice sous revue (hors cotisations versées aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle) s'établit à 7'538'232 francs. Ce chiffre se situe dans le cadre de la rémunération brute globale maximale qui a été confirmé à l'issue du vote consultatif lors de l'Assemblée générale de 2024. Sur ce montant, la somme de 1'218'273 francs (rémunération globale brute) revient à Christian Poerschke, président de la Direction ad intérim de Raiffeisen Suisse, à titre de rémunération la plus élevée versée à un membre de la Direction. Les cotisations de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle totalisent 2'758'853 francs<sup>1</sup>, dont 388'118 francs pour Christian Poerschke. La rémunération de base couvre les mandats des membres de la Direction au titre de leur activité professionnelle au sein de conseils d'administration. En effet, de tels mandats ne font pas l'objet d'honoraires supplémentaires. Les informations concernant les rémunérations des membres de la Direction figurent dans le tableau ci-après.

1 Extrapolation, puisque la participation collective aux résultats ne sera versée qu'en avril 2026.

**Rémunération des membres de la Direction | Raiffeisen Suisse**

en CHF

Personne / Instance	Rémunération de base	Participation collective aux résultats	Total de la rémunération brute globale	Frais forfaitaires	Cotisations de l'employeur aux assurances sociales <sup>1</sup>	Cotisations de l'employeur à la prévoyance professionnelle <sup>2</sup>	Total
<b>Membres de la Direction (total)<sup>3, 4</sup></b>							
2025	7'091'791	446'441	7'538'232	117'023	628'570	2'130'283	10'414'109
2024	7'409'093	261'366	7'670'459	161'639	682'961	2'139'376	10'654'435
Président de la Direction							
2025 <sup>5</sup>	1'164'584	93'168	1'257'752	20'337	97'187	376'786	1'752'062
2024 <sup>6</sup>	1'318'182	–	1'318'182	24'000	114'893	221'678	1'678'754
Anciens membres de la Direction <sup>7</sup>							
2025	1'110'909	–	1'110'909	–	87'833	191'172	1'389'914
2024	–	–	–	–	–	–	–

1 Les cotisations de l'employeur aux assurances sociales comprennent les cotisations AVS, AI, APG, AC ainsi que les cotisations IJM et LAA.

2 Cotisations de l'employeur à la caisse de pension.

3 Y compris les membres de la Direction ad intérim.

4 Y compris les membres de la Direction sortants au cours de l'exercice sous revue.

5 Christian Poerschke, Président de la Direction ad interim de 01.01.2025 au 30.11.2025; Gabriel Brenna, Président de la Direction depuis 01.12.2025.

6 Heinz Huber, Président de la Direction jusqu'au 31.12.2024.

7 Mentionnés séparément, inclus dans les chiffres de «Direction (total)».

**Ratio de rémunération globale brute – Publication selon la norme GRI 2021 (GRI 2-21)**

La personne la mieux rémunérée de Raiffeisen Suisse a perçu au cours de l'exercice 2025 une rémunération globale brute de 1'218'273 francs. Cette somme représente un rapport de 1 à 9 avec la valeur médiane de la rémunération brute globale des collaboratrices et collaborateurs<sup>1</sup> de Raiffeisen Suisse.

La rémunération brute globale de la personne la mieux rémunérée de Raiffeisen Suisse a baissé de 7,58 pour cent par rapport à l'exercice précédent. Durant la même période, la valeur médiane de la rémunération brute globale des collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen Suisse a augmenté de 0,83 pour cent.

1 L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen Suisse sous contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée ainsi que les membres de la Direction de Raiffeisen Suisse (sans la personne la mieux rémunérée).

## Autres indemnités versées durant l'exercice sous revue

Par «autres indemnités», Raiffeisen Suisse entend les prestations financières en lien avec la conclusion d'un contrat de travail conclu avec Raiffeisen Suisse. Il s'agit d'indemnités versées à l'embauche et de celles exigibles dans le cadre de la renonciation à certains droits ou de la compensation de préjudices financiers résultant d'un changement de poste. Raiffeisen Suisse convient de telles indemnités uniquement dans des cas exceptionnels justifiés. Chez Raiffeisen Suisse, les indemnités versées à l'embauche ainsi que celles exigibles dans le cadre de la renonciation à certains droits ou de la compensation de préjudices subis doivent être approuvées en respectant des processus décisionnels clairs et transparents.

Aucune indemnité à l'embauche n'a été versée durant l'exercice sous revue. Raiffeisen Suisse ne verse pas d'indemnités de départ, car elle les considère comme des rémunérations non dues à la fin d'un rapport de travail.

## Rémunération globale Raiffeisen Suisse

Au cours de l'exercice sous revue, Raiffeisen Suisse a versé des rémunérations globales (hors cotisations de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) à hauteur de 337'404'926 francs. Les rémunérations dues (parts fixe et variable) pour l'exercice sous revue sont intégralement incluses dans les charges de personnel. Il n'existe aucune comptabilisation de rémunérations provenant d'exercices antérieurs et ayant une incidence sur le résultat. Au cours de l'exercice sous revue, le Conseil d'administration a approuvé et délimité un montant de participation collective aux résultats (hors cotisations de l'employeur aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle) pour Raiffeisen Suisse à hauteur de 8'227'385 francs. Sur ce montant, 446'441 francs ont été versés à la Direction.

Le calcul définitif de la participation collective aux résultats a été établi au 31 décembre 2025 et soumis au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse pour approbation en février 2026. Le versement de la participation collective aux résultats a été fixé pour le mois d'avril 2026.

Le même cercle de personnes que les années précédentes est potentiellement bénéficiaire de la somme de la participation collective aux résultats. Le nombre définitif de bénéficiaires ne sera connu que fin avril 2026. Lors de l'exercice précédent, 2'353 personnes ont bénéficié de la participation collective aux résultats auprès de Raiffeisen Suisse.

## Rémunérations | Raiffeisen Suisse

en CHF	Rémunération globale <sup>1</sup>	Rémunération	
		fixe	variable
<b>Total des rémunérations pour Raiffeisen Suisse</b>			
2025	337'404'926	329'177'541	8'227'385
2024	336'818'983	328'792'044	8'026'938

<sup>1</sup> Hors cotisations de l'employeur versées aux caisses de pension et aux assurances sociales.

## Rémunérations et recommandations de rémunération aux Banques Raiffeisen

Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse recommande aux Banques Raiffeisen d'orienter leur système de rémunération local sur la base des recommandations de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen Suisse conseille les Banques Raiffeisen et les aide à structurer et à mettre en œuvre leur système de rémunération local tout en préservant leur responsabilité propre. Les grandes lignes de ces recommandations sont les suivantes:

- Le système de rémunération n'incite pas à prendre des risques inadéquats. La structure et le montant de la rémunération globale sont conformes à la politique de risque de la Banque Raiffeisen et du Groupe Raiffeisen.
- Le système de rémunération est conçu de manière simple, transparente et réalisable et est orienté sur la durabilité. La politique de rémunération vise la constance, évite les fortes fluctuations et ne crée pas de conflits d'intérêts.
- La rémunération versée aux collaboratrices et collaborateurs des Banques Raiffeisen peut se composer d'une partie fixe et d'une partie variable.
- Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération variable.
- La rémunération globale est basée sur la fonction ainsi que sur les compétences et les connaissances des collaboratrices et collaborateurs et devrait en outre être compétitive sur le marché de l'emploi.
- Le Conseil d'administration décide du montant global des rémunérations variables ainsi que de l'attribution individuelle des rémunérations variables octroyées aux membres et à la présidente ou au président de la direction de la Banque.

La participation collective aux résultats pour l'exercice sous revue est versée en avril de l'année suivante.

Raiffeisen Suisse conseille les Banques Raiffeisen pour la conception de leur système de rémunération local.

# Contenu

## Comptes annuels 1/2



Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
**Comptes annuels**  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

<b>91</b>	<b>Bilan consolidé</b>
<b>93</b>	<b>Compte de résultat consolidé</b>
<b>94</b>	<b>Tableau des flux de trésorerie consolidé</b>
<b>96</b>	<b>Etat des capitaux propres consolidé</b>

<b>97</b>	<b>Annexe aux comptes annuels consolidés</b>
97	Société, forme juridique, siège
97	Commentaires relatifs à la gestion des risques
104	Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et la détermination du besoin de correction de valeur
105	Evaluation des garanties
106	Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés et hedge accounting
107	Principes de consolidation, de comptabilisation et d'évaluation

<b>113</b>	<b>Informations sur le bilan</b>
113	Opérations de financement de titres (actifs et passifs)
114	Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que créances compromises
115	Opérations de négoce et autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)
117	Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

119	Immobilisations financières
120	Participations non consolidées
121	Entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte
122	Immobilisations corporelles
123	Valeurs immatérielles
123	Autres actifs et passifs
124	Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété
124	Institutions de prévoyance
127	Produits structurés émis
128	Emprunts et prêts sur lettres de gage en cours
129	Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux
130	Capital social
131	Parties liées
133	Structure des échéances des instruments financiers
134	Bilan par monnaie

# Contenu

## Comptes annuels 2/2



Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
**Comptes annuels**  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

### **136**

#### **Informations sur les opérations hors bilan**

- 136 Créances et engagements conditionnels
- 137 Actifs sous gestion

### **138**

#### **Informations sur le compte de résultat**

- 138 Résultat des opérations de commissions et des prestations de service
- 138 Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur
- 139 Produit des participations
- 140 Indication d'un produit de refinancement significatif au poste «Produit des intérêts et des escomptes» ainsi que des intérêts négatifs significatifs
- 141 Charges de personnel
- 141 Autres charges d'exploitation
- 142 Commentaires relatifs aux pertes significatives, aux produits et charges extraordinaires, aux réserves pour risques bancaires généraux ainsi qu'aux corrections de valeur et provisions libérées
- 143 Impôts courants et latents

### **144**

#### **Rapport de l'organe de révision**

# Boucllement annuel



- Rapport d'activité
- Gouvernance d'entreprise
- Comptes annuels
- Chiffres clés et publication
- Rapport non financier

Avec un bénéfice de 1,09 milliard de francs, le Groupe Raiffeisen a clôturé l'exercice 2025 avec un solide résultat.

L'afflux réjouissant d'argent frais témoigne de la grande confiance que les clientes et clients accordent à Raiffeisen. La croissance continue de son activité de base a permis au Groupe de consolider encore davantage sa solide position sur le marché.

La thésaurisation importante des bénéfices renforce d'autant plus l'excellente capitalisation. Cela fait de Raiffeisen une banque sûre et stable.

# Bilan consolidé



## Bilan du Groupe

en 1000 CHF	Annexe	31.12.2024	31.12.2025	Variation	
				en 1000 CHF	en %
<b>Actifs</b>					
Liquidités	11, 18	40'938'600	39'071'896	-1'866'704	-4,6
Créances sur les banques	11, 18	6'393'337	6'925'446	532'109	8,3
Créances résultant d'opérations de financement de titres	1, 18	1'300'532	2'990'067	1'689'535	129,9
Créances sur la clientèle	2, 18	12'269'108	12'867'942	598'834	4,9
Créances hypothécaires	2, 11, 18	220'757'314	230'912'594	10'155'280	4,6
Opérations de négoce	3, 18	3'734'248	5'512'631	1'778'383	47,6
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	4, 18	2'993'823	2'182'267	-811'556	-27,1
Immobilisations financières	5, 11, 18	12'256'299	17'664'436	5'408'137	44,1
Comptes de régularisation		409'376	374'676	-34'700	-8,5
Participations non consolidées	6, 7	748'533	735'474	-13'059	-1,7
Immobilisations corporelles	8, 11	2'988'219	2'995'991	7'772	0,3
Valeurs immatérielles	9	3'517	2'010	-1'507	-42,8
Autres actifs	10	817'708	748'585	-69'123	-8,5
<b>Total des actifs</b>		<b>305'610'614</b>	<b>322'984'015</b>	<b>17'373'401</b>	<b>5,7</b>
Total des créances de rang subordonné		1'125	40	-1'085	-96,4
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		-	-	-	-

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
**Comptes annuels**  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

**Bilan du Groupe**

en 1000 CHF	Annexe	31.12.2024	31.12.2025	Variation	
				en 1000 CHF	en %
<b>Passifs</b>					
Engagements envers les banques	18	24'515'147	24'204'910	-310'237	-1,3
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	1, 18	660'377	3'063'357	2'402'980	363,9
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	12, 18	214'876'218	225'780'719	10'904'501	5,1
Engagements résultant d'opérations de négoce	3, 18	571'309	372'256	-199'053	-34,8
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4, 12, 18	2'913'418	2'544'072	-369'346	-12,7
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	3, 13, 18	1'598'994	2'309'603	710'609	44,4
Obligations de caisse	18	154'281	115'936	-38'345	-24,9
Emprunts et prêts sur lettres de gage	13, 14, 18	34'189'967	37'460'261	3'270'294	9,6
Comptes de régularisation	12	1'067'415	1'056'378	-11'037	-1,0
Autres passifs	10	383'749	177'445	-206'304	-53,8
Provisions	15	965'337	1'029'269	63'932	6,6
Réserves pour risques bancaires généraux	15	250'000	250'000	-	-
Capital social	16	3'698'625	3'872'984	174'359	4,7
Réserve légale issue du bénéfice		18'602'375	19'704'962	1'102'587	5,9
Bénéfice du Groupe		1'207'902	1'087'806	-120'096	-9,9
<b>Total des capitaux propres (sans part des intérêts minoritaires)</b>		<b>23'758'902</b>	<b>24'915'752</b>	<b>1'156'850</b>	<b>4,9</b>
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres		-44'500	-45'943	-1'443	3,2
dont part des intérêts minoritaires au bénéfice		-127	-1'291	-1'164	916,5
<b>Total des capitaux propres (avec part des intérêts minoritaires)</b>		<b>23'714'402</b>	<b>24'869'809</b>	<b>1'155'407</b>	<b>4,9</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>305'610'614</b>	<b>322'984'015</b>	<b>17'373'401</b>	<b>5,7</b>
Total des engagements de rang subordonné		3'559'589	3'349'937	-209'652	-5,9
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		3'559'589	3'349'937	-209'652	-5,9
<b>Opérations hors bilan</b>					
Engagements conditionnels	2, 20	744'348	752'909	8'561	1,2
Engagements irrévocables	2	14'874'675	15'738'262	863'587	5,8
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	2	148'962	148'962	-	-

# Compte de résultat consolidé



## Compte de résultat du Groupe

en 1000 CHF	Annexe	2024	2025	Variation	
				en 1000 CHF	en %
Produit des intérêts et des escomptes	25	5'541'076	4'406'756	-1'134'320	-20,5
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		89'721	106'785	17'064	19,0
Charges d'intérêts	25	-2'752'136	-1'836'197	915'939	-33,3
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>		<b>2'878'661</b>	<b>2'677'344</b>	<b>-201'317</b>	<b>-7,0</b>
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	15	-35'302	-36'161	-859	2,4
<b>Résultat net des opérations d'intérêts</b>		<b>2'843'359</b>	<b>2'641'183</b>	<b>-202'176</b>	<b>-7,1</b>
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		443'128	524'562	81'434	18,4
Produit des commissions sur les opérations de crédit		30'515	33'280	2'765	9,1
Produit des commissions sur les autres prestations de service		418'614	438'632	20'018	4,8
Charges de commissions		-208'896	-244'526	-35'630	17,1
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>	<b>22</b>	<b>683'361</b>	<b>751'948</b>	<b>68'587</b>	<b>10,0</b>
<b>Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>	<b>23</b>	<b>261'595</b>	<b>295'570</b>	<b>33'975</b>	<b>13,0</b>
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		1'640	520	-1'120	-68,3
Produit des participations	24	55'321	67'299	11'978	21,7
Résultat des immeubles		26'897	28'908	2'011	7,5
Autres produits ordinaires		34'495	42'719	8'224	23,8
Autres charges ordinaires		-1'791	-2'405	-614	34,3
<b>Autres résultats ordinaires</b>		<b>116'562</b>	<b>137'041</b>	<b>20'479</b>	<b>17,6</b>
<b>Produit opérationnel</b>		<b>3'904'877</b>	<b>3'825'742</b>	<b>-79'135</b>	<b>-2,0</b>
Charges de personnel	26	-1'611'471	-1'655'844	-44'373	2,8
Autres charges d'exploitation	27	-603'056	-616'270	-13'214	2,2
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>-2'214'527</b>	<b>-2'272'114</b>	<b>-57'587</b>	<b>2,6</b>
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	6, 8, 9	-273'628	-230'599	43'029	-15,7
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	15	2'337	-33'138	-35'475	1'518,0
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>1'419'059</b>	<b>1'289'891</b>	<b>-129'168</b>	<b>-9,1</b>
Produits extraordinaires	28	9'461	11'113	1'652	17,5
Charges extraordinaires	28	-4'887	-4'061	826	-16,9
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	15	-	-	-	-
Impôts	29	-215'859	-210'428	5'431	-2,5
<b>Bénéfice du Groupe (y c. part des intérêts minoritaires)</b>		<b>1'207'775</b>	<b>1'086'515</b>	<b>-121'260</b>	<b>-10,0</b>
Part des intérêts minoritaires au bénéfice		-127	-1'291	-1'164	916,5
<b>Bénéfice du Groupe</b>		<b>1'207'902</b>	<b>1'087'806</b>	<b>-120'096</b>	<b>-9,9</b>

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

# Tableau des flux de trésorerie consolidé



Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
**Comptes annuels**  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

## Tableau des flux de trésorerie consolidé

en 1000 CHF	2024		2025	
	Apport	Retrait	Apport	Retrait
<b>Flux de fonds provenant du résultat opérationnel (financement interne)</b>				
Bénéfice du Groupe	1'207'902	–	1'087'806	–
Variation des réserves pour risques bancaires généraux	–	–	–	–
Corrections de valeur sur participations	83'346	–	41'401	–
Amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	190'282	–	189'423	–
Provisions et autres corrections de valeur	39'435	41'750	94'021	30'089
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes	110'507	82'332	117'472	101'468
Revalorisation des participations	–	30'119	–	30'356
Comptes de régularisation actifs	45'951	–	34'700	–
Comptes de régularisation passifs	1'751	–	–	11'037
Autres actifs	–	194'538	69'123	–
Autres passifs	–	380'982	–	206'304
Rémunération des parts sociales, exercice précédent	–	106'375	–	105'311
<b>Solde</b>	<b>843'078</b>	<b>–</b>	<b>1'149'381</b>	<b>–</b>
<b>Flux de fonds provenant des transactions sur capitaux propres</b>				
Variation du capital social	392'765	108'125	291'952	117'594
Ecritures par les réserves de bénéfice	–	5'464	–	4
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres	–	431	–	1'443
<b>Solde</b>	<b>278'745</b>	<b>–</b>	<b>172'912</b>	<b>–</b>
<b>Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles</b>				
Participations	22	36'195	2'416	402
Immeubles	32'216	142'298	40'931	162'318
Software/Autres immobilisations corporelles/Objets en leasing financier	1'486	83'267	1'531	75'832
<b>Solde</b>	<b>–</b>	<b>228'036</b>	<b>–</b>	<b>193'674</b>

## Tableau des flux de trésorerie consolidé

en 1000 CHF	2024		2025	
	Apport	Retrait	Apport	Retrait
<b>Flux de fonds provenant de l'activité bancaire</b>				
<b>Opérations à moyen et long terme (&gt; 1 an)</b>				
Engagements envers les banques	11'337	–	–	44'337
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	–	615'694	–	131'416
Obligations de caisse	–	31'559	–	31'889
Emprunts	303'266	–	–	180'676
Prêts sur lettres de gage	797'300	–	2'836'201	–
Créances sur les banques	–	69'995	23'443	–
Créances sur la clientèle	226'709	–	88'312	–
Créances hypothécaires	–	3'410'784	–	3'042'673
Immobilisations financières	–	2'364'889	–	4'364'279
<b>Opérations à court terme (&lt;= 1 an)</b>				
Engagements envers les banques	7'885'823	–	–	265'899
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	8'269'524	2'402'980	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	7'648'452	–	11'035'917	–
Engagements résultant d'opérations de négoce	310'118	–	–	199'053
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	–	487'788	–	369'346
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	–	52'115	710'609	–
Obligations de caisse	2'686	–	–	6'456
Emprunts	–	259'962	666'269	–
Prêts sur lettres de gage	234'601	–	–	51'501
Créances sur les banques	–	218'271	–	555'535
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	945'952	–	1'689'535
Créances sur la clientèle	–	952'278	–	721'848
Créances hypothécaires	–	6'327'376	–	7'093'216
Opérations de négoce	–	42'221	–	1'778'383
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	662'473	–	811'556	–
Immobilisations financières	960'015	–	–	1'044'568
<b>Etat des liquidités</b>				
Liquidités	4'111'841	–	1'866'704	–
<b>Solde</b>	–	<b>893'787</b>	–	<b>1'128'619</b>
<b>Total source de fonds</b>	<b>1'121'823</b>	–	<b>1'322'293</b>	–
<b>Total emploi de fonds</b>	–	<b>1'121'823</b>	–	<b>1'322'293</b>

# Etat des capitaux propres consolidé



## Etat des capitaux propres

en 1000 CHF	Capital social	Réserves de bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Ecart de conversion monétaire	Part des intérêts minoritaires	Bénéfice	Total
<b>Capitaux propres au 01.01.2025</b>	<b>3'698'625</b>	<b>18'602'375</b>	<b>250'000</b>	<b>-</b>	<b>-44'500</b>	<b>1'207'902</b>	<b>23'714'402</b>
Augmentation du capital	291'953	-	-	-	-	-	291'953
Réduction du capital	-117'594	-	-	-	-	-	-117'594
Modification de la part des intérêts minoritaires	-	-	-	-	-152	-	-152
Modifications du périmètre de consolidation	-	-4	-	-	-	-	-4
Ecart de conversion monétaire	-	-	-	-	-	-	-
Rémunération du capital social	-	-	-	-	-	-105'311	-105'311
Constitution de réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-	-	-	-
Attribution aux réserves issues du bénéfice	-	1'102'591	-	-	-	-1'102'591	-
Autres prélèvements sur la réserve issue du bénéfice	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice	-	-	-	-	-1'291	1'087'806	1'086'515
<b>Capitaux propres au 31.12.2025</b>	<b>3'872'984</b>	<b>19'704'962</b>	<b>250'000</b>	<b>-</b>	<b>-45'943</b>	<b>1'087'806</b>	<b>24'869'809</b>

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
**Comptes annuels**  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

# Annexe aux comptes annuels consolidés



## Société, forme juridique, siège

Le Groupe Raiffeisen est un groupe bancaire sans personnalité juridique propre. Il réunit 212 Banques Raiffeisen indépendantes sous la forme juridique de coopérative, ainsi que Raiffeisen Suisse société coopérative (Raiffeisen Suisse), dont le siège est à Saint-Gall, et les sociétés du Groupe. Les Banques Raiffeisen sont sociétaires de Raiffeisen Suisse et donc membres de la fédération coopérative.

## Commentaires relatifs à la gestion des risques

Les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse forment à travers leur groupement solidaire et responsable une communauté de risque forte et solidaire.

### Politique de risque

La gestion des risques repose sur les prescriptions réglementaires et sur le règlement «Politique de risque du Groupe Raiffeisen» (abrégé: Politique de risque). La pertinence de la politique de risque est réexaminée chaque année. Le Groupe Raiffeisen considère la gestion des risques comme l'une de ses compétences essentielles. Les risques ne sont pris que dans le cadre de sa disposition à prendre des risques, et seulement s'ils peuvent être pris sur la base d'une évaluation approfondie et gérés de manière systématique, s'ils sont contrebalancés par des revenus appropriés et peuvent être contrôlés à tous les niveaux. La politique de risque vise à limiter les effets négatifs des risques sur les produits, à prémunir le Groupe Raiffeisen contre de lourdes pertes extraordinaires et à préserver et consolider sa bonne réputation.

## Contrôle des risques

La gestion des risques du Groupe Raiffeisen est organisée selon le «modèle des trois lignes»: la gestion des risques est assurée par les unités opérationnelles en charge des Banques Raiffeisen et de Raiffeisen Suisse (first line). Le département Risk & Compliance de Raiffeisen Suisse veille à l'observation et à l'application de la politique de risque ainsi qu'au respect des prescriptions réglementaires (second line). Les responsables du contrôle des risques des différentes Banques Raiffeisen sont par ailleurs chargés du contrôle des risques interne à la Banque. Ils surveillent la mise en œuvre de la politique de risque et la gestion active des risques dans le cadre de la disposition à prendre des risques définie par le Conseil d'administration de la Banque Raiffeisen (second line). La Révision interne assure la vérification indépendante du cadre de la gestion des risques (third line).

Le Groupe Raiffeisen limite et contrôle les principales catégories de risques au moyen de directives en matière de risques. Des limites correspondantes sont appliquées aux risques quantifiables. Les risques qui ne peuvent se quantifier de manière fiable sont limités par des critères qualitatifs.

Le département Risk & Compliance est responsable de la surveillance indépendante des risques du Groupe Raiffeisen. Celle-ci consiste notamment à contrôler le respect des limites et seuils d'alerte fixés par le Conseil d'administration et la Direction. Par ailleurs, le département Risk & Compliance évalue régulièrement la situation de risque dans le cadre de l'établissement des rapports.

La surveillance des agences s'effectue en fonction de leur profil de risque. Celui-ci est contrôlé périodiquement. Les exigences minimales applicables en matière de gestion des risques sont surveillées par Raiffeisen Suisse. Un échange périodique a lieu avec les responsables du contrôle des risques.

Raiffeisen Suisse réalise régulièrement différentes simulations de crise afin d'analyser les effets de scénarios défavorables sur la capacité de résistance du Groupe Raiffeisen. A cet effet, elle étudie l'incidence sur des paramètres importants tels que le résultat, les exigences en capital ou la liquidité. Ces analyses de simulations de crise sont effectuées au niveau de l'ensemble du Groupe ou bien pour certains portefeuilles partiels ou certaines catégories de risque. En tant que groupe bancaire d'importance systémique, Raiffeisen réalise également des simulations de crise inversées dans le cadre du plan de stabilisation ou du plan d'urgence pour le Groupe.

La réalisation de simulations de crise fait partie intégrante de la surveillance des risques au sein du Groupe Raiffeisen. Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse détermine la disposition à prendre des risques sur la base de la simulation de crise à l'échelle du Groupe.

### Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques s'applique à toutes les catégories de risque et comprend les éléments suivants:

- identification des risques
- mesure et évaluation des risques
- gestion des risques
- surveillance des risques et rapports sur la situation de risque

La gestion des risques par le Groupe Raiffeisen a pour objectif:

- d'assurer un contrôle efficace à tous les niveaux et de veiller à ce que les risques encourus n'excèdent pas la disposition à prendre des risques
- de créer les conditions qui permettent une exposition aux risques ciblée, contrôlée et en toute connaissance de cause ainsi qu'une gestion des risques cohérente
- d'exploiter au mieux la disposition à prendre des risques, à savoir de garantir que toute exposition soit contrebalancée par des produits adéquats

### Risques de crédit

Les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse gèrent leurs risques de crédit de façon autonome, en se conformant toutefois aux normes établies par le Groupe.

La politique de risque définit le risque de crédit comme le risque de pertes résultant de l'incapacité d'un-e client-e ou d'une autre contrepartie à remplir dûment leurs obligations convenues contractuellement. Tant les prêts, les promesses de crédit irrévocables, les engagements conditionnels, les produits de négoce tels que les contrats de dérivés OTC que les titres, les obligations et les titres de participation comportent des risques de crédit car une perte peut survenir en cas de défaillance de l'émetteur.

Le Groupe Raiffeisen identifie, évalue, gère et contrôle, au niveau des opérations de crédit, les types de risques suivants:

- risques de solvabilité
- risques liés aux garanties
- risques de concentration
- risques pays

Les risques de solvabilité représentent le risque de défaillance ou de détérioration de la solvabilité d'un débiteur, d'une contrepartie ou d'un émetteur. Une défaillance se produit lorsqu'une créance est en souffrance ou compromise.

Les risques liés aux garanties caractérisent la menace qui pèse sur la valeur intrinsèque de la garantie.

Les risques de concentration dans les portefeuilles de crédits découlent d'une répartition défavorable des créances de crédit entre les différents preneurs de crédit, les branches, les régions, les classes de rating ou les garanties.

Les risques pays représentent le risque d'une perte par suite d'événements spécifiques à un pays et intègrent le risque de transfert lorsque les autorités d'un pays empêchent ou limitent le paiement d'une obligation ainsi que les risques systémiques résultant d'évolutions politiques ou macroéconomiques spécifiques à certains pays.

Les activités de retail banking en Suisse constituent le cœur de métier du Groupe Raiffeisen. Les financements garantis par gage immobilier de biens immobiliers situés en Suisse en constituent la principale composante.

Les risques de solvabilité, de garantie et de concentration sont les principaux risques encourus par les différentes Banques Raiffeisen. Les crédits sont en majorité des crédits octroyés à des particuliers, des clients entreprises et des collectivités de droit public. Les clients entreprises concernés sont essentiellement de petites et moyennes entreprises opérant principalement dans le rayon d'activité de la Banque Raiffeisen. Les risques de crédit sont limités notamment par la couverture des créances. Néanmoins, l'honorabilité et la capacité de crédit constituent des conditions essentielles pour tout octroi de crédit. Dans les opérations de crédit en blanc avec la clientèle entreprises, les Banques Raiffeisen sont limitées dans la prise de risques de crédit. Les crédits en blanc octroyés à la clientèle entreprises au-delà d'un montant défini doivent être couverts et autorisés par Raiffeisen Suisse. Le volume maximal de crédits en blanc est limité et dépend du montant des fonds propres de la Banque. Par principe, l'octroi d'un crédit en blanc à des clientes et des clients privés est exclu et toute dérogation requiert l'autorisation préalable de Raiffeisen Suisse.

Les crédits importants à la clientèle entreprises et aux collectivités de droit public sont essentiellement octroyés et gérés par le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets de Raiffeisen Suisse. Les risques de concentration dans le cadre du processus de crédit sont examinés et pris en compte.

Dans le cadre de ses activités pour l'ensemble du Groupe, le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets encourt des risques avec des contreparties suisses et étrangères. Ces risques existent notamment pour les crédits accordés aux banques commerciales ou aux clients entreprises, pour les obligations ou les titres de participation, pour les opérations de financement de titres ou pour les produits de négoce comme les contrats de dérivés OTC. Par principe, les engagements à l'étranger ne peuvent être pris que si une limite pays a été approuvée et mise en place.

Conformément à ses Statuts, les engagements à l'étranger de Raiffeisen Suisse, pondérés du risque, ne doivent pas dépasser 5 pour cent du total du bilan du Groupe Raiffeisen.

L'approbation et le contrôle des opérations réalisées avec des banques commerciales tiennent compte de ratings internes et externes. Les opérations hors bilan et les instruments financiers dérivés sont convertis en leur équivalent-crédit respectif. L'approche standard SA-CCR est appliquée pour le calcul des équivalents-crédit des instruments financiers dérivés. Raiffeisen Suisse, y compris Raiffeisen Switzerland B.V. Amsterdam, ont conclu avec les contreparties du département Clientèle entreprises, Treasury & Markets de Raiffeisen Suisse avec lesquelles des opérations sur dérivés OTC sont réalisées, des contrats-cadres pour les opérations sur dérivés OTC (contrat-cadre suisse ou ISDA) ainsi que des annexes spécifiques à chaque contrepartie garantissant les versements supplémentaires (marge de variation). En effet, l'échange de garanties s'effectue par versement du montant correspondant à l'exigence de marge calculée chaque jour. Ces engagements OTC sont surveillés en tenant compte des garanties échangées.

Raiffeisen Suisse a pris, dans le cadre de partenariats stratégiques, des participations dans d'autres entreprises. Des indications détaillées figurent dans les informations relatives au bilan, à [l'annexe 7](#).

Des normes contraignantes s'appliquent à l'ensemble du Groupe pour l'évaluation de l'honorabilité et de la capacité de crédit. Une honorabilité jugée positive et une capacité financière attestée constituent, en effet, le prérequis à tout octroi de crédit. Les prêts à la clientèle privée et entreprises ainsi que les financements d'objets de rapport sont classés selon des modèles de rating, puis soumis sur cette base à une surveillance orientée sur le risque. La solvabilité de la clientèle est répartie en onze catégories de risque et deux catégories de défaillance.

Concernant les aspects essentiels de la gestion des risques de crédit – tarification ajustée au risque, gestion de portefeuille, identification et constitution de corrections de valeur individuelles – les gestionnaires ont à leur disposition un ensemble d'instruments éprouvés. Pour les financements plus complexes et la gestion des positions Recovery, des équipes de spécialistes sont disponibles au sein de Raiffeisen Suisse.

Un grand nombre de règles internes prescrivent les méthodes et les procédures à appliquer ainsi que les compétences à respecter pour l'évaluation des garanties des crédits, et plus particulièrement pour la détermination des valeurs d'avance. Ces règles font l'objet de contrôles continus et sont ajustées en fonction des prescriptions réglementaires et des évolutions du marché. Pour l'évaluation des garanties de gage immobilier, la Banque applique des méthodes d'estimation reconnues appropriées au type d'immeubles, dont notamment les modèles hédonistes, les procédés de détermination de la valeur de rendement et les estimations d'experts. Les modèles utilisés sont revus périodiquement. Les différentes évaluations sont actualisées à intervalles réguliers ou de manière circonstanciée. Le montant maximal de l'avance des objets en gage dépend de la possibilité de réaliser la garantie et varie selon la forme et le type d'utilisation.

Raiffeisen analyse régulièrement ou de manière circonstanciée les positions de crédit en fonction des risques de défaillance, et constitue en conséquence les corrections de valeur et/ou les provisions qui s'imposent. Le Groupe considère que les créances de crédit sont compromises lorsqu'il est improbable que la débitrice ou le débiteur puisse honorer ses futurs engagements et que la créance ne soit plus couverte par la valeur intrinsèque des garanties, et au plus tard lorsque le versement des intérêts, des amortissements ou des commissions contractuellement fixés est en souffrance depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions correspondants sont intégralement provisionnés.

Raiffeisen Suisse surveille, contrôle et gère les concentrations de risques au sein du Groupe, notamment pour les contreparties individuelles et les groupes de contreparties liées, ainsi que pour les garanties et les secteurs d'activité. Le processus d'identification et de regroupement des contreparties liées est en grande partie automatisé à l'échelle du Groupe Raiffeisen. Raiffeisen Suisse surveille à l'échelle du Groupe le portefeuille de crédits et en évalue la structure. Le rapport périodique sur le portefeuille de crédits informe les organes compétents du contexte économique, de la structure du portefeuille de crédits, de la situation de risque et des évolutions observées au cours de la période sous revue.

Pour surveiller la structure du portefeuille, sa répartition est analysée en fonction de nombreux critères spécifiques, dont notamment la catégorie du débiteur, le type et le montant du crédit, le rating, la branche, les garanties fournies, les caractéristiques géographiques ou encore les corrections de valeur. Un rapport des risques est adressé chaque trimestre à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse pour les informer de la situation de risque, de l'exposition au risque, de l'utilisation des limites et de l'évolution des dossiers de crédit liés aux «exceptions to policy». En plus du reporting ordinaire sur le portefeuille de crédits, le département Risk & Compliance effectue aussi, au besoin, des évaluations ad hoc. La surveillance et le reporting constituent la base des mesures de gestion du portefeuille. L'objectif principal est de gérer les nouvelles affaires au moyen de la politique de crédit.

La surveillance des gros risques est assurée de manière centralisée par le département Risk & Compliance. Le 31 décembre 2025, le Groupe Raiffeisen était exposé à deux gros risques.

Le total de l'annonce réglementaire des 20 positions globales les plus importantes après réduction et pondération du risque s'élevait, au 31 décembre 2025, à 1,7 milliard de francs, en tenant compte de la valeur seuil prescrite (2 pour cent du capital servant de base de calcul).

## Risques de marché

### Portefeuille de la banque

Risque de fluctuation des taux: en raison des différentes contraintes sur taux d'intérêt des actifs et des passifs, les fluctuations des taux d'intérêt du marché peuvent avoir une incidence considérable sur le produit des intérêts et le résultat annuel du Groupe Raiffeisen. Le calcul de la value at risk et, selon différents scénarios de choc des taux, de la sensibilité aux taux d'intérêt permet d'évaluer les risques de taux encourus sur la valeur actualisée des capitaux propres. Les répercussions sur la situation de rendement sont jugées au moyen de simulations dynamiques des revenus. En vue de mesurer les risques sur la valeur actualisée, toutes les positions portées au bilan et hors bilan sont regroupées en fonction de leur durée dans un bilan des contraintes de taux d'intérêt. Pour ce faire, les crédits et dépôts à contrainte indéfinie de capital et de taux sont modélisés sur la base de l'historique des données et de scénarios orientés sur l'avenir.

Ces modèles sont contrôlés au moins une fois par an et validés de manière indépendante à des intervalles réguliers.

La gestion des risques de fluctuation des taux s'effectue de manière décentralisée au niveau des unités d'affaires compétentes, les différentes personnes responsables étant tenues de respecter scrupuleusement les limites fixées par le Conseil d'administration et la Direction. La couverture des risques de taux est assurée par le biais d'instruments établis. Le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets est pour l'ensemble du Groupe la contrepartie obligataire pour les opérations de refinancement et de couverture. Le département Risk & Compliance surveille le respect des limites déterminées pour les risques de taux et en rend compte chaque trimestre. Il évalue par ailleurs la situation de risque du Groupe Raiffeisen. La surveillance et le reporting de certaines unités se font à une périodicité plus élevée.

Autres risques de marché: étant donné que les actifs libellés dans une monnaie étrangère sont en principe refinancés dans la même monnaie, les risques de change peuvent en grande partie être évités par les Banques Raiffeisen.

La gestion du portefeuille d'immobilisations financières est assurée par le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets. Ces immobilisations font partie intégrante de la réserve de liquidités du Groupe Raiffeisen. Il s'agit, pour leur majeure partie, de titres à revenu fixe de première qualité qui satisfont aux exigences envers les actifs hautement liquides (HQLA) au sens des exigences en matière de liquidités. Les risques de marché inhérents aux immobilisations financières sont surveillés par le département Risk & Compliance.

### Portefeuille de négoce

La gestion du portefeuille de négoce de Raiffeisen Suisse incombe au département Clientèle entreprises, Treasury & Markets. Les Banques Raiffeisen ne tiennent aucun portefeuille de négoce. Les opérations de négoce couvrent les taux d'intérêt, les devises, les actions, les billets / métaux précieux et les produits structurés basés sur les dérivés d'actions. Les opérations d'émission de produits structurés de Raiffeisen Switzerland B.V. Amsterdam sont par ailleurs affectées au portefeuille de négoce. Les limites de la value at risk, de scénario, de positions et de pertes, fixées par le Conseil d'administration et la Direction, doivent être scrupuleusement respectées, sous surveillance quotidienne du département Risk & Compliance. Le département Risk & Compliance contrôle par ailleurs quotidiennement la plausibilité des paramètres d'évaluation, sur la base desquels est établi le compte de profits et pertes du négoce.

Pour rendre compte du respect des limites de value at risk, de scénario, de position et de perte, et pour évaluer la situation de risque, le département Risk & Compliance remet des rapports réguliers, dont la fréquence varie de quotidienne à trimestrielle, aux membres de la Direction responsables, à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

Les dépassements des limites pour les risques de marché fixées par le Conseil d'administration et la Direction de Raiffeisen Suisse sont communiqués ad hoc, et dans le cadre des rapports sur les risques correspondants, par le département Risk & Compliance.

### Risques de liquidité

Les risques de liquidité sont gérés par le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets et surveillés par le département Risk & Compliance de manière centralisée pour le compte du Groupe Raiffeisen, conformément aux conditions réglementaires et légales et selon des critères économiques. Dans le cadre de cette gestion, les entrées et sorties de liquidités notamment sont simulées pour l'ensemble du Groupe selon diverses perspectives et à l'appui de scénarios, qui illustrent les effets des chocs de liquidité tant chez Raiffeisen que sur l'ensemble du marché.

La surveillance se fonde sur les exigences minimales légales ainsi que sur les limites fixées par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse et les scénarios de crise internes.

## Risques opérationnels

Par risques opérationnels, Raiffeisen entend le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou faisant suite à des événements externes. Ils comprennent les risques juridiques et de compliance, les risques dans les opérations de placement, les risques liés à la sécurité de l'information et les cyberrisques, les risques liés à la sécurité physique, les risques informatiques et les risques inhérents aux modèles. Outre les pertes financières, Raiffeisen tient également compte de l'impact des risques opérationnels sur sa réputation et du respect des prescriptions applicables.

La disposition à prendre des risques opérationnels et la tolérance à ce genre de risques à l'échelle du Groupe sont définies au moyen d'une limite value at risk, par le biais de limitations des dommages et des fréquences d'occurrence, ainsi que d'indicateurs clés de risque (key risk indicators). La disposition à prendre des risques et la tolérance au risque sont approuvées chaque année par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Le respect des limites de tolérance au risque est assuré par le département Risk & Compliance. En cas de violation de la limite définie ou d'une valeur seuil, des mesures sont définies et mises en œuvre.

Au sein du Groupe Raiffeisen, chaque fonction est responsable de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance des risques opérationnels liés à sa propre activité. Le département Risk & Compliance est responsable des méthodes, directives et systèmes de gestion des risques opérationnels. Il surveille la situation de risque au moyen d'analyses et d'évaluations. Les données sur les risques opérationnels sont gérées par le système d'inventaire à l'échelle du Groupe. Celui-ci répertorie également les événements opérationnels servant de base à l'identification et à l'évaluation des risques ainsi qu'au calcul des fonds propres minimaux pour les risques opérationnels. Lors de risk assessments spécifiques, les risques opérationnels sont identifiés, classés, puis évalués selon leur fréquence d'occurrence et l'ampleur de leurs conséquences. Par ailleurs, les mesures de gestion en place telles que les contrôles, les dispositifs de sécurité, les plans d'urgence et catastrophes, les directives, les externalisations ou les assurances sont documentées. Le système d'inventaire des risques est tenu à jour de manière dynamique.

Les Banques Raiffeisen analysent au moins une fois par an la situation de risque opérationnelle à l'aide d'évaluations. Ces analyses sont validées par le Conseil d'administration de chaque Banque avant d'être transmises au département Risk & Compliance.

Les résultats des risk assessments à l'échelle du Groupe, les indicateurs clés de risque (key risk indicators), les événements internes marquants liés au risque opérationnel et les événements externes déterminants font l'objet d'un rapport trimestriel à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse est informé de toute violation de la limite value at risk.

S'agissant des risques liés aux opérations de placement, le département Risk & Compliance assure notamment une surveillance indépendante du respect des directives de placement pour les mandats de gestion de fortune, les portefeuilles types du conseil en placement et les fonds quasi indiciaires. Les indicateurs clés de risque (key risk indicators) font l'objet d'un rapport trimestriel au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

Outre le processus de gestion des risques ordinaire, le département Risk & Compliance effectue, au besoin, des analyses ad hoc du risque, examine les sinistres survenus et communique étroitement avec d'autres unités d'organisation qui, du fait de leur fonction, ont accès à des informations sur les risques opérationnels au sein du Groupe Raiffeisen.

## Risques juridiques et de compliance

Le département Risk & Compliance de Raiffeisen Suisse établit chaque année un profil de risque relatif aux risques juridiques et de compliance, et en déduit un plan d'action orienté sur les risques. Celui-ci est adopté par la Direction, avec information au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse, et mis en œuvre par la suite. Par ailleurs, une évaluation des catégories de risque spécifiques que sont les risques relatifs au comportement sur le marché et des risques de blanchiment d'argent est effectuée une fois par an, en tenant compte du modèle d'affaires, de la nature des relations d'affaires gérées et des produits et services proposés.

Le département Risk & Compliance informe chaque trimestre la Direction et la Commission des risques du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse des modifications significatives des risques juridiques et de compliance ainsi que des évolutions juridiques importantes et de leurs conséquences pour le Groupe Raiffeisen. En plus, il rend compte de l'activité de la fonction de compliance chaque semestre à la Direction et à la Commission des risques du Conseil d'administration et une fois par an à l'ensemble du Conseil d'administration.

## Risques financiers liés aux critères ESG

Les risques financiers liés aux critères ESG sont systématiquement identifiés et évalués. Les analyses de scénarios soutiennent l'évaluation des risques. Des indicateurs de risque sont notamment utilisés à des fins de surveillance. Les résultats des analyses et des calculs de scénarios ainsi que les indicateurs de risque sont rapportés chaque année à la Commission des risques du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

## Publication des risques financiers liés au climat

Le Groupe Raiffeisen documente en détail ses risques financiers liés au climat dans l'annexe de son rapport annuel, dans la publication distincte **«Publication d'informations climatiques»**, disponible sur [raiffeisen.ch/rapport](https://www.raiffeisen.ch/rapport).

## Dispositions réglementaires

Par une décision en date du 16 juin 2014, la Banque nationale suisse (BNS) a reconnu l'importance systémique du Groupe Raiffeisen en tant que groupe financier au sens de la loi sur les banques. En vertu d'une décision de la FINMA, les Banques Raiffeisen sont déliées, sur une base individuelle, de l'obligation de respecter les prescriptions en matière de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités. Les prescriptions légales applicables doivent néanmoins être respectées sur une base consolidée.

Le Groupe Raiffeisen a opté pour les approches suivantes concernant le calcul des exigences en matière de fonds propres.

## Risques de crédit

Pour déterminer les exigences nécessaires en matière de fonds propres en vue des risques de crédit, le Groupe Raiffeisen utilise l'approche de modèle basée sur des ratings internes (approche IRB simple, «F-IRB»). Pour les positions excluant le recours à cette approche basée sur les modèles, le calcul des fonds propres requis pour couvrir les risques de crédit reste fondé sur l'approche standard (AS-BRI). Pour les catégories de clientèle que sont les gouvernements centraux et banques centrales, les collectivités de droit public, banques, maisons de titres et entreprises, les ratings d'émetteurs/émissions établis par trois agences de notation reconnues par la FINMA sont utilisés. Pour les gouvernements centraux, des ratings d'émetteurs/émissions établis par une agence d'assurance à l'exportation sont également pris en compte, mais les ratings des trois agences de notation demeurent prioritaires. Durant l'exercice sous revue, aucune modification n'a été apportée aux ratings des agences de notation et des agences d'assurance à l'exportation appliqués.

Les positions pour lesquelles des ratings externes sont utilisés figurent notamment dans les positions suivantes du bilan:

- créances sur les banques
- créances sur la clientèle
- immobilisations financières
- valeurs de remplacement positives

La FINMA a autorisé Raiffeisen à utiliser l'approche F-IRB avec un seuil pour déterminer les exigences en matière de fonds propres relatives aux risques de crédit. En comparaison avec l'approche standard, cela signifie que les positions pondérées du risque calculées selon l'approche IRB ne doivent en aucun cas être inférieures au seuil déterminé (par rapport à l'AS-BRI).

## Risques de marché

Les exigences en matière de fonds propres pour couvrir les risques de marché sont calculées au moyen de l'approche prudentielle standard. A l'intérieur de ce cadre, on applique la méthode de duration pour le risque de marché général des instruments de taux, et la procédure Delta Plus pour les exigences en matière de fonds propres afférentes aux options.

## Risques opérationnels

Pour le calcul des exigences en matière de fonds propres se rapportant aux risques opérationnels, le Groupe Raiffeisen a recours à l'approche prudentielle standard.

## Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et la détermination du besoin de correction de valeur

### Crédits garantis par gage immobilier

Les risques de défaillance font l'objet d'un contrôle régulier basé sur les garanties **(cf. aussi «Évaluation des garanties», page 105)** et la probabilité de défaillance des positions de crédit. Outre la valeur de la garantie, la solvabilité de la débitrice ou du débiteur est dûment contrôlée en surveillant les retards de paiement concernant les intérêts et les amortissements. Raiffeisen identifie ainsi les crédits garantis par gage immobilier comportant des risques accrus. Ces crédits sont ensuite analysés en détail par des spécialistes du crédit. Dans certains cas, le service Recovery de Raiffeisen Suisse est impliqué. Le cas échéant, des garanties complémentaires sont requises ou, à défaut, une correction de valeur est constituée **(cf. aussi «Calcul des corrections de valeur et provisions», page 104–105)**.

### Crédits couverts par des titres

Les engagements et la valeur des garanties des crédits couverts par des titres sont surveillés quotidiennement. Si la valeur d'avance de la couverture en titres tombe en deçà du montant de l'engagement de crédit, une réduction du montant de la dette est envisagée ou des garanties supplémentaires sont alors demandées. Si la lacune de couverture s'agrandit ou en cas de conditions de marché extraordinaires, les garanties sont réalisées et le crédit est liquidé. Si les produits de la réalisation ne suffisent pas pour régler la créance ouverte, des corrections de valeur sont constituées en conséquence.

### Crédits sans couverture

Les crédits sans couverture sont en général des crédits d'exploitation octroyés à la clientèle entreprises, des financements accordés à des collectivités de droit public ou des découverts en compte non couverts de la clientèle privée dont le montant n'excède pas un revenu mensuel. Pour la clientèle entreprises, le volume des crédits octroyés sans couverture est limité par des prescriptions et des limites correspondantes.

Quant aux crédits d'exploitation non couverts, il est demandé à l'entreprise chaque année, voire plus souvent si nécessaire, de fournir des informations permettant de juger de son évolution financière, notamment les comptes annuels et, le cas échéant, les bouclements intermédiaires. Ces données sont évaluées et les éventuels risques accrus sont identifiés. En présence de risques accrus, la Banque procède à une évaluation détaillée et définit avec la cliente ou le client les mesures nécessaires. Une correction de valeur adéquate est constituée si l'engagement de crédit semble menacé durant cette phase.

### Calcul des corrections de valeur et provisions

Un besoin de correction de valeur et/ou de provisions est identifié selon les procédures décrites aux paragraphes «Crédits garantis par gage immobilier», «Crédits couverts par des titres» et «Crédits sans couverture». Par ailleurs, les positions à risque, pour lesquelles une menace a déjà été identifiée par le passé, sont réévaluées chaque trimestre et la correction de valeur est adaptée si nécessaire.

Conformément à l'ordonnance de la FINMA sur l'établissement et la présentation des comptes (OEPF-FINMA), des corrections de valeur et des provisions pour pertes prévisibles sont en outre constituées pour les positions non compromises.

Les pertes prévisibles sont calculées sur la base des probabilités de défaillance et des estimations de pertes déterminées dans les modèles de risque internes utilisés. S'agissant des méthodes, des données et des informations complémentaires, nous vous renvoyons à la «**Publication réglementaire**» (en particulier au tableau «CRE: IRB – Données relatives aux modèles»), qui comporte des informations complémentaires conformément à l'ordonnance de la FINMA sur les obligations en matière de publication (OPub-FINMA). L'évaluation des pertes prévisibles au sens de l'OEPF-FINMA présente les différences suivantes par rapport aux calculs réglementaires (approche IRB):

- Aucun plancher réglementaire (par ex. plancher PD ou LGD) n'est appliqué.
- Au lieu de la probabilité de défaillance de crédit à un an (y compris les suppléments de prudence et de stress), une considération de la durée résiduelle et par conséquent une probabilité de défaillance de crédit à vie sont prises en compte. Pour les produits à durée fixe, la durée résiduelle est reprise des conventions de produit individuelles. Pour les produits sans durée fixe, une durée minimale d'un an est prise en compte.
- Dans le cadre du calcul de la probabilité de défaillance de crédit à vie, certains suppléments de stress ne sont pas pris en compte.
- Pour les positions qui ne sont pas évaluées au moyen de modèles de risque internes, la prévoyance des risques est déterminée sur la base d'estimations d'expertes et d'experts.

Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse a fixé les paramètres d'une utilisation des corrections de valeur et provisions pour pertes prévisibles sans reconstitution immédiate en cas de crise. Une utilisation éventuelle des corrections de valeur établies et des provisions pour pertes prévisibles est examinée et présentée pour approbation aux organes compétents si la nouvelle constitution de corrections de valeur individuelles pour les positions compromises durant une période sous revue est supérieure à la moitié du montant des corrections de valeur et provisions pour pertes prévisibles au 31 décembre de l'exercice précédent. Les corrections de valeur et provisions pour pertes prévisibles utilisées doivent être reconstituées le plus rapidement possible, au plus tard toutefois dans un délai de cinq ans après la fin de la crise.

Aucune utilisation de corrections de valeur et provisions pour pertes prévisibles sans reconstitution immédiate n'a eu lieu durant la période sous revue. Aucune insuffisance de couverture n'est constatée pour les corrections de valeur et provisions pour pertes prévisibles.

## Evaluation des garanties

### Crédits garantis par gage immobilier

Pour les crédits garantis par gage immobilier, chaque octroi de crédit repose sur une évaluation actualisée des garanties. L'estimation dépend du type et de l'utilisation des immeubles.

Pour estimer les maisons individuelles, les appartements en propriété, les maisons de vacances et les appartements de vacances, la Banque dispose, en plus de la méthode de la valeur réelle, d'un modèle d'évaluation hédoniste. Sur la base de caractéristiques détaillées de l'immeuble concerné, la méthode d'estimation hédoniste compare son prix à des transactions immobilières similaires. Pour l'estimation, la Banque Raiffeisen s'appuie sur les prix immobiliers en vigueur dans la région, fournis par un prestataire externe. La Banque met à jour la valeur de l'immeuble périodiquement ou de manière circonstanciée en se fondant sur ces estimations.

L'estimation des maisons pour deux ou trois familles se fait selon la méthode de la valeur réelle.

Les immeubles locatifs, les objets à usage mixte, les immeubles artisanaux et industriels ainsi que les objets spéciaux sont quant à eux estimés selon la méthode de la valeur de rendement, qui est basée sur les revenus locatifs à long terme. Ce modèle prend par ailleurs en compte les données du marché, les données relatives au site et les taux de vacance. Le revenu locatif est contrôlé périodiquement et de manière circonstanciée en cas de signes indiquant des variations notables du revenu locatif ou du taux de vacance. La Banque met à jour son estimation régulièrement ou de manière circonstanciée.

Pour les immeubles agricoles, la charge maximale définie par la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) est déterminante.

Par ailleurs, à partir d'une certaine valeur d'avance ou pour les immeubles présentant des caractéristiques particulières de risque, il est fait appel au Service spécialisé en estimation immobilière de Raiffeisen Suisse ou à des estimateurs immobiliers externes accrédités. Pour les créances compromises, il y a lieu de calculer également une valeur de liquidation.

S'agissant du financement d'achats de biens immobiliers ou de changements de propriétaires, l'évaluation s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse, en vertu duquel la base d'avance correspond au montant le plus faible entre le prix d'achat et la valeur vénale. En cas de changements de propriétaire à prix préférentiel entre personnes physiques ou morales qui sont économiquement et/ou juridiquement liées, des dérogations au principe de la valeur la plus basse sont possibles. Dans le cadre de l'octroi de crédit pour les nouvelles affaires et des augmentations de crédit, la valeur d'avance est définie et conservée pendant une durée de cinq ans dans la mesure où aucun investissement n'est effectué dans l'objet gagé.

### Crédits couverts par des titres

Pour la garantie des crédits lombard et des autres crédits couverts par des titres, les sûretés acceptées sont essentiellement des instruments financiers cessibles (comme les obligations et les actions) présentant une bonne liquidité et négociés activement.

La Banque applique des décotes sur les valeurs du marché afin de couvrir le risque de marché inhérent aux titres négociables sur celui-ci et de calculer la valeur d'avance. Pour les produits structurés et les produits présentant une durée résiduelle longue, la période de liquidation peut se prolonger. C'est pourquoi les décotes appliquées sont plus élevées que pour les instruments liquides. Quant aux polices d'assurance vie ou aux garanties, les décotes sont fixées sur la base du produit.

Les valeurs d'avance sont surveillées en permanence et adaptées en cas d'évolution du marché ou de risque accru.

## Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés et hedge accounting

### Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés

Des instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Le négoce d'instruments financiers dérivés est confié exclusivement à des négociants légitimés. La Banque négocie, pour son propre compte et pour celui de sa clientèle, des instruments standardisés et OTC, notamment des instruments de taux, des instruments monétaires, des titres de participation/indices ainsi que des matières premières.

Les opérations de couverture dans le portefeuille de la Banque sont conclues au moyen de dépôts et de prêts internes avec le portefeuille de négoce, ce qui signifie que les secteurs Treasury et Structured Products n'interviennent pas eux-mêmes sur le marché. Le portefeuille de négoce réalise les opérations de couverture dans une large mesure avec des contreparties externes. Les Banques Raiffeisen n'exécutent ou ne couvrent, en tant que commissionnaires, les opérations sur instruments financiers dérivés que pour satisfaire la demande de leurs clientes et clients.

### Application du principe de hedge accounting

Les Banques Raiffeisen n'ont pas recours à la comptabilité de couverture (hedge accounting), au sens des prescriptions comptables.

### Types d'opérations de base et de couverture

Raiffeisen Suisse a recours au hedge accounting, en particulier pour les types d'opérations ci-après:

Opération de base	Couverture au moyen de
Risques de fluctuation des taux résultant de créances et d'engagements sensibles aux variations des taux dans le portefeuille de la banque	Swaps de taux d'intérêt, de devises et de cross currency
Risques de variation de cours des positions en monnaie étrangère	Contrats à terme sur devises

### Constitution de groupes d'instruments financiers

Dans les opérations de couverture du portefeuille de la banque, on distingue deux catégories de relations de couverture. Dans le cas des macro-couvertures, les positions sensibles aux variations des taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque sont regroupées sur la base de sensibilités aux taux clés par monnaie et couvertes en conséquence. Les macro-couvertures sont des opérations de couverture visant à atténuer les risques sur l'ensemble du portefeuille. En revanche, dans le cas des micro-couvertures, le risque résultant d'une seule opération de base est couvert par une seule opération de couverture.

### Lien économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

Au moment où un instrument financier est qualifié de couverture, Raiffeisen Suisse documente le lien entre l'instrument de couverture et l'opération de base couverte. Elle documente notamment les objectifs et la stratégie de gestion des risques pour l'opération de couverture ainsi que les méthodes pour évaluer l'efficacité du lien de couverture. Le lien économique entre l'opération de base et l'opération de couverture est évalué en permanence de manière prospective dans le cadre des tests d'efficacité.

### Mesure de l'efficacité

Une couverture est considérée comme très efficace quand les principaux critères suivants sont réunis:

- La couverture est considérée comme hautement efficace, aussi bien lors de la première utilisation que sur la durée (micro-couvertures).
- Il existe un lien économique étroit entre l'opération de base et l'opération de couverture.
- Les fluctuations de valeur entre l'opération de base et l'opération de couverture sont inversement proportionnelles du point de vue du risque couvert.

### Inefficacité

A la conclusion, les opérations de couverture sont effectives pour toute la durée. Si une opération de couverture ne satisfait plus aux critères d'efficacité au fil du temps, elle est assimilée à une opération de négoce et l'effet résultant de la partie inefficace est porté au compte de résultat.

## Principes de consolidation, de comptabilisation et d'évaluation

### Principes généraux

La comptabilité, l'évaluation et l'inscription au bilan s'effectuent conformément aux prescriptions du code des obligations suisse, de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, de l'ordonnance afférente, de l'ordonnance de la FINMA sur les comptes (OEPG-FINMA) ainsi que selon la Circ.-FINMA 2020/1 «Comptabilité – banques». Les positions détaillées du bilan sont évaluées séparément. Les comptes annuels consolidés sont établis selon le principe de l'image fidèle (true and fair view) et reflètent précisément la situation patrimoniale, financière et de rendement du Groupe Raiffeisen.

### Principes de consolidation

#### Généralités

La consolidation des établissements bancaires réunis au sein du Groupe Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse et des sociétés du Groupe affiliées présente des différences fondamentales par rapport à la consolidation traditionnelle basée sur la structure d'une holding. Les différentes Banques Raiffeisen sont propriétaires de toutes les parts sociales de Raiffeisen Suisse et font donc office de sociétés mères. Raiffeisen Suisse, en dépit de son rôle d'instance centrale de coordination, de pool de liquidités et de filet de sécurité, est à considérer juridiquement comme une filiale. Les compétences de direction de Raiffeisen Suisse et son droit d'émettre des directives sont régis par ses statuts et les règlements afférents. La consolidation n'émane pas de Raiffeisen Suisse en tant que société faitière, mais regroupe les comptes annuels des Banques Raiffeisen et des participations détenues au sein du Groupe Raiffeisen. Le capital social figurant dans les comptes annuels consolidés correspond par conséquent à la somme des capitaux sociaux des Banques Raiffeisen.

### Périmètre et méthode de consolidation

Le bouclage annuel consolidé du Groupe Raiffeisen comprend les comptes annuels des différentes Banques Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse et des principales sociétés du Groupe dans lesquelles sont détenues des participations directes ou indirectes de plus de 50 pour cent du capital assorti d'un droit de vote. Pour les sociétés du Groupe qui ne sont pas significatives pour le rapport financier et la situation de risque, il est possible de renoncer à la consolidation. Nous renvoyons à cet égard au paragraphe «Participations non consolidées». Les sociétés du Groupe entièrement consolidées ainsi que les participations évaluées selon la méthode de la mise en équivalence figurent dans **l'annexe 7** «Entreprises dans lesquelles Raiffeisen Suisse détient une participation permanente significative, directe ou indirecte».

D'après la méthode de consolidation intégrale, les actifs et passifs, les opérations hors bilan ainsi que les produits et charges sont inscrits à 100 pour cent. La consolidation du capital se fait selon la «méthode d'acquisition». L'ensemble des principaux engagements, créances, opérations hors bilan, dépenses et produits résultant d'opérations entre les sociétés consolidées sont compensés entre eux. Si des bénéfices intermédiaires notables sont réalisés, ceux-ci sont éliminés dans le cadre de la consolidation.

Les participations minoritaires de 20 à 50 pour cent sont intégrées dans les comptes annuels consolidés selon la méthode de la mise en équivalence, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation. Les participations inférieures à 20 pour cent et celles de peu d'importance en termes de capitaux et de rendement, ou dépourvues de caractère stratégique, ne sont pas consolidées mais inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation.

### Date de référence de la consolidation

Les sociétés faisant l'objet d'une consolidation intégrale bouclent leurs comptes annuels au 31 décembre.

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
**Comptes annuels**  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

## Principes de comptabilisation et d'évaluation

### Saisie des transactions

Toutes les opérations exécutées et achevées à la date du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan et au compte de résultat conformément aux principes d'évaluation définis. L'inscription au bilan des opérations conclues mais non encore exécutées se fait selon le principe de la date de conclusion, à l'exception des opérations repo, qui sont inscrites au bilan selon le principe de la date de règlement.

### Monnaies étrangères

Les créances et engagements ainsi que les réserves d'espèces en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan. Les pertes et gains de cours résultant de l'évaluation sont enregistrés au poste «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur». Les transactions sur devises effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

Si les comptes annuels des sociétés du Groupe sises à l'étranger sont tenus en monnaies étrangères, le bilan et le hors bilan sont convertis au cours de la date de référence, mais le compte de résultat est converti au cours moyen annuel. L'écart de conversion est comptabilisé dans les capitaux propres en tant que différence de change, sans incidence sur le résultat.

### Cours de conversion des monnaies étrangères

	31.12.2024	31.12.2025
EUR	0,938	0,931
USD	0,906	0,793

### Liquidités, fonds passifs

L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux sur des comptes métaux sont évalués à leur juste valeur si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en termes de prix.

Les agios et disagios sur emprunts propres et les prêts des centrales d'émission des lettres de gage sont délimités sur la durée.

### Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires, corrections de valeur

L'inscription au bilan s'effectue à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les avoirs en métaux précieux sur des comptes métaux sont évalués à leur juste valeur si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en termes de prix. Les produits d'intérêts sont délimités sur une base périodique.

Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme compromises. Les créances compromises sont évaluées à leur valeur de liquidation, tout comme les éventuelles garanties.

Tous les objets remis en leasing sont inscrits au bilan dans le poste «Créances sur la clientèle», conformément à la méthode de la valeur actualisée.

### Corrections de valeur individuelles pour créances compromises

Des corrections de valeur individuelles sont constituées pour les créances compromises, sur la base d'analyses régulières des différents engagements de crédit et en tenant compte de la solvabilité de la débitrice ou du débiteur, ou du risque de contrepartie, ainsi que de la valeur de liquidation nette réalisable estimée pour les couvertures. Si le remboursement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte fait intégralement l'objet d'une correction de valeur.

En cas de créance compromise, il est possible de maintenir une limite de crédit disponible, dans le cadre d'une stratégie de continuation. Des provisions pour opérations hors bilan sont, au besoin, constituées pour de telles limites de crédit non utilisées. Pour les crédits en comptes courants dont l'utilisation est, en règle générale, soumise à des fluctuations fréquentes et élevées, la constitution initiale et ultérieure de la prévoyance des risques se fait globalement – c'est-à-dire avec des corrections de valeur individuelles pour l'utilisation effective et des provisions pour la limite de crédit non utilisée – via le poste «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts». En cas de changements dans l'utilisation de la limite, un transfert sans incidence sur le résultat est opéré entre les corrections de valeur individuelles et les provisions. La dissolution de corrections de valeur individuelles ou provisions redevenues disponibles se fait également via le poste «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

Les intérêts et commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours et encore impayés sont réputés en souffrance. Quant aux crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et compromis (intérêts courus inclus) ne sont plus comptabilisés comme produit mais directement inscrits dans les corrections de valeur liées au risque de défaillance.

La décomptabilisation définitive d'une créance intervient au plus tard lorsqu'un titre juridique confirme la conclusion de la procédure de réalisation.

Les créances compromises sont de nouveau comptabilisées à leur valeur nominale (par conséquent annulation de la correction de valeur) lorsque les capitaux et intérêts en souffrance sont payés dans les délais impartis par les dispositions contractuelles et que les autres critères de solvabilité sont satisfaits.

Les corrections de valeur individuelles sur positions de crédit sont calculées, pour chaque position, selon le principe de précaution et déduites de la créance concernée.

#### **Corrections de valeur pour pertes prévisibles sur les créances non compromises**

Celles-ci sont constituées selon une approche basée sur le risque, en fonction de paramètres historiques relatifs aux défaillances et en prenant en considération la durée résiduelle (**cf. «Calcul des corrections de valeur et des provisions», aux pages 104–105**).

#### **Créances et engagements résultant d'opérations de financement de titres**

##### **Opérations de prêt et d'emprunt de titres (securities lending and borrowing)**

Les opérations de prêt et d'emprunt de titres sont inscrites à la valeur des dépôts de fonds reçus ou donnés, y compris les intérêts courus. Les titres empruntés ou reçus à des fins de garantie ne sont inscrits au bilan que si le Groupe Raiffeisen peut exercer le contrôle sur les droits qui en découlent. Les titres prêtés et mis à disposition en tant que garanties ne sont sortis du bilan que si le Groupe Raiffeisen est déchu des droits qui y sont liés. La valeur du marché des titres empruntés et prêtés est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires. Les frais perçus ou versés dans le cadre des opérations de prêt et des opérations de mise ou de prise en pension sont comptabilisés comme produits ou charges de commissions sur une base périodique.

##### **Opérations de mise ou de prise en pension de titres (opérations de Repurchase et Reverse-Repurchase)**

Les titres acquis avec obligation de revente (opérations de prise en pension) et ceux vendus avec obligation de rachat (opérations de mise en pension) sont considérés comme des opérations de financement garanties. Ils sont inscrits à la valeur des dépôts de fonds reçus ou donnés, y compris les intérêts courus.

Les titres reçus ou livrés ne sont inscrits au bilan ou décomptabilisés que si le contrôle des droits en découlant est acquis ou cédé. La valeur du marché de ces titres est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les produits d'intérêts des opérations de prise en pension et les charges d'intérêts des opérations de mise en pension sont délimités, sur une base périodique, par rapport à la durée de la transaction sous-jacente.

### Opérations de négoce et engagements qui en résultent

Les opérations de négoce et les engagements qui en résultent sont évalués et portés au bilan à leur juste valeur. Quant aux positions pour lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période sous revue figurent au poste «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur». Il en va de même pour les intérêts et dividendes des portefeuilles de négoce. Les frais de refinancement du capital, qui découlent des positions de négoce créditées au produit d'intérêts, sont débités du résultat de négoce. Par ailleurs, les produits de reprises fermes d'émissions de titres figurent dans le résultat de négoce.

### Valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés

#### Inscription au bilan

Les valeurs de remplacement de l'ensemble des contrats conclus pour compte propre sont portées au bilan, indépendamment de leur incidence sur le résultat. Les valeurs de remplacement des contrats négociés en bourse et conclus par la Banque en tant que commissionnaire sont portées au bilan uniquement dans la mesure où elles ne sont pas garanties par des couvertures de marges. Les valeurs de remplacement des contrats négociés hors bourse et conclus par la Banque en tant que commissionnaire sont toujours inscrites au bilan.

Toutes les transactions de couverture des secteurs Treasury et Structured Products sont conclues via le portefeuille de négoce. Les secteurs Treasury et Structured Products n'entrent pas eux-mêmes sur le marché. Seules les valeurs de remplacement avec des contreparties externes figurent au bilan. Dans **l'annexe 4** figurent les valeurs de remplacement et le volume des contrats avec des contreparties externes. Les valeurs de remplacement et le volume des contrats des opérations de couverture présentés sous «Instruments de couverture» sont calculés sur la base des opérations de couverture internes des secteurs Treasury ainsi que Structured Products.

S'agissant des produits structurés émis par Raiffeisen Suisse comprenant un titre de créance, le dérivé est isolé du contrat de base et évalué séparément. Les titres de créance (contrats de base) sont portés au bilan à leur valeur nominale sous «Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage». Les agios et disagios figurent aux postes «Comptes de régularisation passifs» et «Comptes de régularisation actifs» et sont réalisés en contrepartie sur la durée résiduelle, dans le résultat des opérations d'intérêts. Les produits structurés émis sans propre titre de créance et les parts dérivées issues des produits structurés avec propre titre de créance sont inscrits aux postes «Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés» et «Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés», à leur juste valeur.

Les produits structurés émis chez Raiffeisen Switzerland B.V. Amsterdam sont évalués à leur juste valeur. Ces produits sont inscrits au bilan à la valeur du marché, sous «Engagements issus d'autres instruments financiers avec évaluation à leur juste valeur».

#### Traitement dans le compte de résultat

Les instruments financiers dérivés inscrits au portefeuille de négoce sont évalués à leur juste valeur.

Les instruments financiers dérivés employés dans le cadre de la gestion de la structure du bilan afin de constituer une couverture contre les risques de fluctuation de taux sont évalués selon la méthode des intérêts courus. Les gains et pertes d'intérêts résultant de la réalisation anticipée de contrats font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Le résultat issu de la création de produits structurés en émission propre, ainsi que le résultat issu de l'émission sur commission de produits structurés par des prestataires tiers sont inscrits au poste «Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements».

### immobilisations financières

Les titres de créance à revenu fixe de même que les emprunts à option sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, dès lors qu'ils sont détenus en vue d'être revendus avant leur échéance. En revanche, les titres de dette acquis en vue d'une conservation jusqu'à l'échéance sont évalués selon la méthode des intérêts courus, ce qui signifie que l'agio ou le disagio fait l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle. Quant aux titres de participation, ils sont évalués conformément au principe de la valeur la plus basse. Les biens immobiliers et les titres de participation repris des opérations de crédit ou autres et destinés à la revente figurent sous les immobilisations financières et sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse. Par valeur la plus basse, on entend la valeur moins élevée entre les valeurs d'acquisition et de liquidation. Les stocks de métaux précieux utilisés pour couvrir les engagements inhérents aux comptes métaux précieux sont évalués à la valeur du marché à la date du bilan. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse.

En cas de transfert entre immobilisations financières et participations, les instruments financiers transférés doivent l'être à leur valeur comptable conformément à l'article 17 OEPC-FINMA.

### Corrections de valeur pour pertes prévisibles

Conformément à l'OEPC-FINMA, des corrections de valeur pour pertes prévisibles doivent être constituées sur la position immobilisations financières (titres de dette avec détention jusqu'à l'échéance). Celles-ci sont constituées selon une approche basée sur le risque, en fonction de paramètres historiques relatifs aux défaillances et en prenant en considération la durée résiduelle **(cf. «Calcul des corrections de valeur et des provisions», aux pages 104–105)**.

### Participations non consolidées

Parmi les participations non consolidées figurent les participations minoritaires de 20 à 50 pour cent et les participations majoritaires non significatives (Quichet AG, Sedunimmo SA), évaluées selon la méthode de la mise en équivalence. La valeur intrinsèque est contrôlée à chaque date du bilan, et des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation sont effectuées si nécessaire.

Ce poste du bilan comprend par ailleurs les participations inférieures à 20 pour cent ainsi que l'ensemble des participations à caractère d'infrastructure. L'évaluation se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, par conséquent aux coûts d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation. La valeur intrinsèque est contrôlée à chaque date du bilan.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition majorés des investissements accroissant la valeur. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue, comme suit:

#### Durée d'utilisation estimée d'immobilisations corporelles

	Années
Immeubles	66 ans
Mobilier et installations	Durée totale de location, maximum 15 ans
Mobilier et installations	8 ans
Autres immobilisations corporelles	5 ans
Logiciel bancaire central développé en interne ou acheté	10 ans
Matériel informatique et autres logiciels	3 ans

Les petits investissements sont comptabilisés directement via les charges d'exploitation. Les rénovations importantes accroissant la valeur sont inscrites à l'actif, alors que les travaux d'entretien et les réparations sont comptabilisés comme charges. L'activation des charges liées au développement des nouveaux systèmes bancaires centraux passe par la position «Autres produits ordinaires». L'amortissement des immeubles et des bâtiments en construction ainsi que des systèmes bancaires centraux commence dès la date de leur utilisation. Les terrains à bâtir non construits ne sont pas amortis.

La valeur intrinsèque des immobilisations corporelles est vérifiée à chaque date du bilan lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer qu'il y a dépréciation de la valeur comptable. Le cas échéant, une telle dépréciation est inscrite à la position «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles» ayant une incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu sur la nouvelle durée d'utilisation définie.

### Valeurs immatérielles

Goodwill: si, lors de l'achat d'une société, les coûts d'acquisition sont plus élevés que les actifs nets repris et évalués selon les directives harmonisées du Groupe, le montant résiduel est activé en tant que goodwill. Ce dernier fait alors l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation estimée. La période d'amortissement est en règle générale de cinq ans, mais elle peut atteindre dix ans au maximum, dans certains cas justifiés.

Autres valeurs immatérielles: les valeurs immatérielles acquises sont inscrites au bilan lorsqu'elles apportent à l'entreprise des avantages mesurables sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles autogénérées ne sont pas inscrites à l'actif. Les valeurs immatérielles inscrites au bilan le sont aux coûts d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, de cinq ans au maximum.

Vérification de la valeur intrinsèque: la valeur intrinsèque des immobilisations immatérielles est vérifiée à chaque date du bilan lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer qu'il y a dépréciation de la valeur comptable. Le cas échéant, une telle dépréciation est inscrite sous le poste «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles» ayant une incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une valeur immatérielle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu, sur la nouvelle durée d'utilisation définie.

### Provisions

Des provisions sont constituées selon le principe de prudence pour les risques identifiés à la date du bilan, qui résultent d'un événement passé et entraînent un possible engagement. S'agissant des provisions pour les limites de crédit non utilisées, nous vous renvoyons aux explications dans **la section «Créances sur les Banques et la clientèle, créances hypothécaires, corrections de valeur», pages 108–109.**

### Réserves pour risques bancaires généraux

Il est possible de constituer des réserves pour risques bancaires généraux à titre de précaution pour la couverture des risques latents inhérents à l'activité bancaire, conformément aux prescriptions comptables pour le Groupe Raiffeisen.

### Fiscalité

Les impôts sont calculés et comptabilisés sur la base du résultat de l'exercice sous revue. Sur les réserves non imposées, des impôts latents de 15,6 pour cent (exercice précédent: 15,5 pour cent) sont constitués et présentés à titre de provisions pour impôts latents.

### Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles.

S'agissant des engagements conditionnels et les engagements irrévocables, des provisions pour pertes prévisibles sont constituées selon une approche basée sur le risque, en fonction de paramètres historiques relatifs aux défaillances et en prenant en considération la durée résiduelle (**cf. «Calcul des corrections de valeur et provisions», pages 104–105.**)

### Modifications par rapport à l'exercice précédent

Au cours de l'exercice sous revue, la méthode comptable appliquée aux opérations repo inscrites au bilan aux postes créances et engagements résultant d'opérations de financement de titres a été modifiée. Les opérations repo sont désormais inscrites au bilan selon le principe de la date de règlement. Cette modification permet d'éviter la double comptabilisation des opérations repo glissantes lorsque la nouvelle opération est conclue avant la date de valeur de l'opération en cours. Fin 2024, il n'existait aucune opération repo qui aurait dû être comptabilisée différemment selon le principe de la date de règlement. Il n'est donc pas nécessaire de procéder à un retraitement des valeurs de l'exercice précédent (restatement) au sens de l'art. 87 en lien avec l'art. 69 OEPC-FINMA.

### Événements survenus après la date du bilan

Le 27 février 2026, Raiffeisen Suisse a vendu 4,2 millions d'actions, soit 22,71 pour cent de sa participation dans Leonteq AG, à cinq investisseurs. Raiffeisen Suisse a ainsi réduit sa participation de 29,71 pour cent à 7,00 pour cent. La transaction est soumise à l'approbation des autorités de surveillance compétentes et devrait être conclue au plus tard au troisième trimestre 2026. La vente devrait générer une perte d'un montant négligeable.

# Informations sur le bilan



## 1 – Opérations de financement de titres (actifs et passifs)

<b>Opérations de financement de titres (actifs et passifs)</b>	31.12.2024	31.12.2025
en 1000 CHF		
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension <sup>1</sup>	1'300'532	2'990'067
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension <sup>1</sup>	660'377	3'063'357
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	1'319'764	3'346'508
dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	1'319'764	3'346'508
Juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	2'002'134	3'962'314
dont titres remis à un tiers en garantie	–	249'079
dont titres aliénés	571'309	372'256

<sup>1</sup> Avant prise en compte d'éventuels contrats de netting.

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
**Comptes annuels**  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

## 2 – Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

### Couvertures des créances et des opérations hors bilan

en 1000 CHF		Couverture hypothécaire	Autres couvertures	Sans couverture	Total
<b>Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>					
Créances sur la clientèle		1'944'403	2'208'775	8'988'146	13'141'324
Créances hypothécaires		231'261'328	9'403	162'829	231'433'560
Immeubles d'habitation		211'638'864	5'628	75'275	211'719'767
Immeubles commerciaux et de bureaux		4'447'418	135	6'750	4'454'303
Artisanat et industrie		7'760'584	581	6'632	7'767'797
Autres		7'414'462	3'059	74'172	7'491'693
<b>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>	<b>31.12.2025</b>	<b>233'205'731</b>	<b>2'218'178</b>	<b>9'150'975</b>	<b>244'574'884</b>
	<b>31.12.2024</b>	<b>223'093'086</b>	<b>1'986'687</b>	<b>8'725'687</b>	<b>233'805'460</b>
<b>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)</b>					
	<b>31.12.2025</b>	<b>232'810'958</b>	<b>2'212'271</b>	<b>8'757'307</b>	<b>243'780'536</b>
	<b>31.12.2024</b>	<b>222'684'139</b>	<b>1'980'954</b>	<b>8'361'329</b>	<b>233'026'422</b>
<b>Hors bilan</b>					
Engagements conditionnels		41'514	122'590	588'805	752'909
Promesses irrévocables		11'138'421	485'734	4'114'107	15'738'262
Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl.		–	–	148'962	148'962
<b>Total hors bilan</b>	<b>31.12.2025</b>	<b>11'179'935</b>	<b>608'324</b>	<b>4'851'874</b>	<b>16'640'133</b>
	<b>31.12.2024</b>	<b>10'579'999</b>	<b>543'467</b>	<b>4'644'519</b>	<b>15'767'985</b>

### Créances compromises

en 1000 CHF		Montant brut des créances	Produits estimés de la réalisation des garanties	Montant net des créances	Correctifs de valeur individuels
<b>Créances compromises</b>	<b>31.12.2025</b>	<b>1'048'802</b>	<b>661'121</b>	<b>387'681</b>	<b>342'525</b>
	<b>31.12.2024</b>	<b>1'016'021</b>	<b>645'107</b>	<b>370'914</b>	<b>328'604</b>

La différence entre le montant net des créances et celui des corrections de valeur individuelles s'explique par le fait que, en raison de la solvabilité de certains débiteurs, des taux de correction de valeur individuels inférieurs à 100 pour cent sont appliqués.

### 3 – Opérations de négoce et autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

#### 3.1 – Opérations de négoce et autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs)

<b>Opérations de négoce et autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs)</b>		
en 1000 CHF	31.12.2024	31.12.2025
<b>Opérations de négoce</b>		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	2'625'947	3'581'743
dont cotés <sup>1</sup>	2'472'187	3'551'107
dont négociés sur un marché représentatif	153'760	29'636
Titres de participation	6'728	19'189
Métaux précieux	1'037'496	1'888'991
Autres actifs du négoce	64'077	22'708
<b>Autres instruments financiers évalués à la juste valeur</b>		
Titres de dette	–	–
Produits structurés	–	–
Autres	–	–
<b>Total des actifs</b>	<b>3'734'248</b>	<b>5'512'631</b>
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	153'760	29'636
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	832'262	820'555

1 Cotés en bourse = négociés sur une bourse reconnue.

### 3.2 – Opérations de négoce et autres instruments financiers évalués à la juste valeur (engagements)

<b>Opérations de négoce et autres instruments financiers évalués à la juste valeur (engagements)</b>		
en 1000 CHF	31.12.2024	31.12.2025
<b>Opérations de négoce</b>		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire <sup>1</sup>	562'911	356'455
dont cotés <sup>2</sup>	562'911	356'455
Titres de participation <sup>1</sup>	8'200	15'141
Métaux précieux <sup>1</sup>	–	–
Autres passifs du négoce <sup>1</sup>	198	660
<b>Autres instruments financiers évalués à la juste valeur</b>		
Produits structurés	1'598'994	2'309'603
Autres	–	–
<b>Total des engagements</b>	<b>2'170'303</b>	<b>2'681'859</b>
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	1'598'994	2'309'603

1 Pour les positions courtes (comptabilisation selon le principe de la date de conclusion).

2 Cotés en bourse = négociés sur une bourse reconnue.

## 4 – Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

### Instruments financiers dérivés

en 1000 CHF	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement		Volumes des contrats	Valeurs de remplacement		Volumes des contrats
	positives	négatives		positives	négatives	
<b>Instruments de taux d'intérêt</b>						
Contrats à terme, y c. FRAs	–	–	–	–	–	–
Swaps	510'819	507'519	51'503'089	1'072'242	1'275'568	68'296'738
Futures	–	–	2'410'000	–	–	–
Options (OTC)	482	280	219'622	–	–	–
Options (exchange traded)	–	–	–	–	–	–
<b>Total instruments de taux d'intérêt</b>	<b>511'301</b>	<b>507'799</b>	<b>54'132'711</b>	<b>1'072'242</b>	<b>1'275'568</b>	<b>68'296'738</b>
<b>Devises</b>						
Contrats à terme	222'969	240'869	62'811'745	26'996	109'200	22'264'150
Swaps comb. taux d'int./devises	–	4'390	200'064	–	31'333	1'396'650
Futures	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	5'768	4'747	149'647	–	–	–
Options (exchange traded)	–	–	–	–	–	–
<b>Total devises</b>	<b>228'737</b>	<b>250'006</b>	<b>63'161'457</b>	<b>26'996</b>	<b>140'533</b>	<b>23'660'800</b>
<b>Métaux précieux</b>						
Contrats à terme	164'557	105'651	1'848'048	–	–	–
Swaps	–	–	–	–	–	–
Futures	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	69'783	86'727	1'473'881	–	–	–
Options (exchange traded)	–	–	–	–	–	–
<b>Total métaux précieux</b>	<b>234'340</b>	<b>192'378</b>	<b>3'321'930</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Titres de participation/indices</b>						
Contrats à terme	–	–	–	–	–	–
Swaps	7'659	59'371	1'914'046	–	–	–
Futures	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	75'235	64'618	1'650'576	–	–	–
Options (exchange traded)	25	25'865	1'009'113	–	–	–
<b>Total titres de participation/indices</b>	<b>82'919</b>	<b>149'855</b>	<b>4'573'735</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

en 1000 CHF	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement		Volumes des contrats	Valeurs de remplacement		Volumes des contrats
	positives	négatives		positives	négatives	
<b>Dérivés de crédit</b>						
Credit default swaps	257	183	5'311	–	–	–
Total return swaps	–	–	–	–	–	–
First-to-default swaps	–	–	–	–	–	–
Autres dérivés de crédit	–	2'757	12'306	–	–	–
<b>Total dérivés de crédit</b>	<b>257</b>	<b>2'940</b>	<b>17'617</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Autres</b>						
Contrats à terme	–	–	–	–	–	–
Swaps	341	159	6'309	–	–	–
Futures	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	25'133	24'834	157'765	–	–	–
Options (exchange traded)	–	–	–	–	–	–
<b>Total autres</b>	<b>25'475</b>	<b>24'993</b>	<b>164'073</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Total 31.12.2025</b>	<b>1'083'029</b>	<b>1'127'971</b>	<b>125'371'522</b>	<b>1'099'238</b>	<b>1'416'101</b>	<b>91'957'537</b>
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	1'083'004	1'102'106		1'099'238	1'416'101	–
<b>Total 31.12.2024</b>	<b>1'242'294</b>	<b>1'373'759</b>	<b>106'006'125</b>	<b>1'751'529</b>	<b>1'539'659</b>	<b>89'990'934</b>
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	1'242'294	1'367'516	–	1'751'529	1'539'659	–

**Instruments financiers dérivés par contrepartie et durée résiduelle**

en 1000 CHF	Valeurs de remplacement		Volumes des contrats			
	positives	négatives	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Banques et maisons de titres	534'733	667'245	73'561'996	5'438'928	1'805'418	80'806'341
Autres clientes	129'849	125'859	17'902'157	645'911	167'711	18'715'779
Bourses	25	25'865	3'152'794	266'319	–	3'419'113
Instances centrales de clearing	1'517'661	1'725'103	29'350'440	47'628'814	37'408'573	114'387'827
<b>Total 31.12.2025</b>	<b>2'182'267</b>	<b>2'544'072</b>	<b>123'967'388</b>	<b>53'979'971</b>	<b>39'381'701</b>	<b>217'329'060</b>
<b>Total 31.12.2024</b>	<b>2'993'823</b>	<b>2'913'418</b>	<b>106'052'446</b>	<b>55'765'567</b>	<b>34'179'045</b>	<b>195'997'058</b>

Les contrats de netting ne sont pas pris en compte pour le relevé des valeurs de remplacement.

### Qualité des contreparties

Banques et maisons de titres: les transactions sur instruments dérivés ont été effectuées avec des contreparties dont la solvabilité est considérée, pour l'essentiel, comme très bonne. 87,8 pour cent des valeurs de remplacement positives concernent des contreparties bénéficiant d'un rating «Placement sûr» ou supérieur (Moody's) ou d'un rating comparable.

Clientèle: lors de transactions avec les clientes et les clients, les marges requises sont couvertes par des valeurs patrimoniales ou des limites de crédit disponibles.

## 5 – Immobilisations financières

### 5.1 – Répartition des immobilisations financières

#### Répartition des immobilisations financières

en 1000 CHF	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025
Titres de créance	12'168'990	17'562'976	12'461'955	17'735'491
dont titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	12'168'990	17'562'976	12'461'955	17'735'491
dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	–	–	–	–
Titres de participation	61'955	68'970	63'291	69'873
dont participations qualifiées <sup>1</sup>	–	–	–	–
Métaux précieux	–	–	–	–
Immeubles	25'354	32'490	26'160	33'465
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>12'256'299</b>	<b>17'664'436</b>	<b>12'551'406</b>	<b>17'838'829</b>
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	12'147'167	17'498'501	–	–

<sup>1</sup> Au moins 10 pour cent du capital ou des voix.

### 5.2 – Répartition des contreparties par rating

#### Répartition des contreparties selon la notation

31.12.2025 en 1000 CHF	Valeur comptable					
	Placement très sûr	Placement sûr	Bon placement moyen	Placement spéculatif à très spéculatif	Placement extrêmement risqué/défaut de paiement	Placement sans rating <sup>1</sup>
Titres de créances <sup>1</sup>	17'073'950	73'230	–	–	–	415'795

<sup>1</sup> La rubrique «Placement sans notation» contient principalement des papiers du marché monétaire de la Banque nationale suisse (Bons de la BNS).

L'attribution des ratings s'appuie sur les classes de rating de Moody's. Le Groupe Raiffeisen a recours aux ratings des trois grands instituts de notation actifs au niveau international.

## 6 – Participations non consolidées

### Participations non consolidées

en 1000 CHF	2024						2025				
	Valeur d'acquisition	Amortissements et adaptations de valeur cumulés (évaluation par mise en équivalence)	Valeur comptable 31.12.2024	Modifications du périmètre de consolidation	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Adaptations de valeur des participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	Valeur comptable 31.12.2025	Valeur de marché 31.12.2025
<b>Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence</b>	<b>379'345</b>	<b>262'784</b>	<b>642'129</b>	–	–	–	–	<b>–41'211</b>	<b>28'736</b>	<b>629'654</b>	–
avec valeur boursière <sup>1</sup>	128'663	–5'026	123'637	–	–	–	–	–41'211	–	82'426	75'281
sans valeur boursière	250'682	267'810	518'492	–	–	–	–	–	28'736	547'228	–
<b>Autres participations non consolidées</b>	<b>137'491</b>	<b>–31'087</b>	<b>106'404</b>	–	–	<b>402</b>	<b>–2'416</b>	<b>–190</b>	<b>1'620</b>	<b>105'820</b>	–
avec valeur boursière	636	–4	632	–	–	–	–	–	–	632	1'948
sans valeur boursière	136'855	–31'083	105'772	–	–	402	–2'416	–190	1'620	105'188	–
<b>Total des participations non consolidées</b>	<b>516'836</b>	<b>231'697</b>	<b>748'533</b>	–	–	<b>402</b>	<b>–2'416</b>	<b>–41'401</b>	<b>30'356</b>	<b>735'474</b>	–

<sup>1</sup> Au cours de l'exercice sous revue, une participation a fait l'objet d'une correction de valeur nécessaire à l'exploitation pour un montant de 41,2 millions de francs.

## 7 – Entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

### Entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

en 1000 CHF, part en pour cent	Siège	Activité commerciale	31.12.2024		31.12.2025		
			Part au capital en % <sup>1</sup>	Part aux voix en % <sup>1</sup>	Capital	Part au capital en % <sup>1</sup>	Part aux voix en % <sup>1</sup>
<b>7.1 Sociétés du Groupe</b>							
Raiffeisen Suisse société coopérative <sup>2</sup>	Saint-Gall	Banque centrale, services aux Banques	100,0	100,0	3'030'800	100,0	100,0
Raiffeisen Immo SA	Saint-Gall	Intermédiation et prestations de conseil	100,0	100,0	5'000	100,0	100,0
PME Capital SA <sup>3</sup>	Saint-Gall	Société de financement	100,0	100,0	2'566	100,0	100,0
PME Capital Holding SA <sup>4</sup>	Herisau	Société de participation	60,0	60,0	10'000	60,0	60,0
Raiffeisen Switzerland B.V. Amsterdam	Amsterdam NL	Services financiers	100,0	100,0	1'000	100,0	100,0
<b>7.2 Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence<sup>5</sup></b>							
Leonteq AG	Zurich	Services financiers	29,7	29,7	18'494	29,7	29,7
Viseca Payment Services SA	Zurich	Services financiers	25,5	25,5	25'000	25,5	25,5
Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA <sup>2</sup>	Zurich	Banque des lettres de gage	22,2	22,2	1'200'000	22,2	22,2
dont non libérées					672'000		
<b>7.3 Autres participations non consolidées<sup>6</sup></b>							
responsAbility Participations AG	Zurich	Services financiers	14,4	14,4	13'888	14,4	14,4
Swiss Bankers Prepaid Services SA	Grosshöchstetten	Services financiers	16,5	16,5	–	–	–
Olma Messen St.Gallen AG	Saint-Gall	Organisation de foires	7,2	7,2	58'927	7,0	7,0
Twint SA	Zurich	Services financiers	4,0	4,0	12'750	4,0	4,0
SIX Group SA	Zurich	Services financiers	5,5	5,5	19'522	5,5	5,5

1 Le montant de la quote-part de capital et du droit des voix est toujours indiqué du point de vue de la société détenant le contrôle direct.

2 Raiffeisen Suisse société coopérative et une part de 21,7 pour cent de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements Suisses de Crédit hypothécaire SA sont détenues directement par les Banques Raiffeisen.

3 Contrôle exercé par PME Capital Holding SA.

4 En 2018, Raiffeisen Suisse société coopérative a résilié la convention d'actionnaires la liant à PME Capital Holding SA (anciennement Investnet Holding AG) dans un premier temps pour juste motif, mais ultérieurement elle a contesté, autant que de besoin, les contrats inscrits dans le contexte «Investnet». Sur la base de cette contestation, Raiffeisen Suisse réclame l'intégralité des actions de PME Capital Holding SA, qui contrôle 100 pour cent à PME Capital SA. Le litige est toujours en cours. Dans le cadre de la contestation de contrats, Raiffeisen Suisse a également extourné en 2018 des engagements à hauteur de 30 millions de francs ainsi que des engagements conditionnels à hauteur de 30 millions de francs. Raiffeisen Suisse part du principe que dans ce contexte, plus aucun paiement ne sera effectué. Si, contre toute attente de Raiffeisen Suisse, ni la contestation des contrats ni la validité de la résiliation n'étaient confirmées, des actionnaires minoritaires pourraient éventuellement être habilités, en vertu de la convention d'actionnaires de 2015, à vendre des actions de PME Capital Holding SA à Raiffeisen Suisse selon une méthode d'évaluation convenue contractuellement (option put). Les engagements extournés susmentionnés et les engagements conditionnels pourraient alors redevenir d'actualité. En raison des contestations des contrats mentionnées et de la résiliation du pacte d'actionnaires, l'évaluation de l'option put au 31.12.2025 est abandonnée.

5 Les participations majoritaires qui sont insignifiantes dans le cadre de la présentation des comptes sont évaluées d'après la méthode de la mise en équivalence, mais ne sont pas mentionnées séparément.

6 Toutes les participations des Banques dans des partenaires de coopération et institutions communes sont mentionnées. Les autres participations y figurent aussi du moment que la part aux voix et du capital est supérieure à 10 pour cent ou si la part du capital social détenue est soit > 2 millions de francs ou si la valeur comptable > 15 millions de francs.

## 8 – Immobilisations corporelles

### 8.1 – Immobilisations corporelles

#### Immobilisations corporelles

en 1000 CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	2024	Modification du périmètre de consolidation	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	2025
			Valeur comptable 31.12.2024						Valeur comptable 31.12.2025
Immeubles à l'usage de la Banque	2'677'846	-724'237	1'953'609	-	1'075	133'810	-13'364	-45'535	2'029'595
Autres immeubles	732'356	-182'457	549'899	-	-15'232	27'433	-12'335	-10'791	538'974
Software acquis séparément ou développés à l'interne	655'543	-434'878	220'665	-	-	3'889	-674	-58'511	165'369
dont un auto-développé	463'448	-276'089	187'359	-	-	-	-	-46'354	141'005
Autres immobilisations corporelles	1'291'311	-1'027'338	263'973	-	14'157	57'786	-857	-73'061	261'998
Objets en leasing financier	134	-61	73	-	-	-	-	-18	55
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>5'357'190</b>	<b>-2'368'971</b>	<b>2'988'219</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>222'918</b>	<b>-27'230</b>	<b>-187'916</b>	<b>2'995'991</b>

### 8.2 – Leasing d'exploitation

#### Leasing opérationnel

en 1000 CHF	31.12.2024	31.12.2025
<b>Engagements de leasing non portés au bilan</b>		
Echéant dans les 12 mois	1'132	952
Echéant dans les 1 à 5 ans	759	490
Echéant dans plus de 5 ans	-	-
<b>Total engagements de leasing non portés au bilan</b>	<b>1'891</b>	<b>1'442</b>
dont dénonçables dans un délai n'excédant pas une année	1'891	1'442

## 9 – Valeurs immatérielles

en 1000 CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	2024		2025			
			Valeur comptable 31.12.2024	Modifications du périmètre de consolidation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable 31.12.2025
Goodwill	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres valeurs immatérielles	7'536	–4'019	3'517	–	–	–	–1'507	2'010
<b>Total des valeurs immatérielles</b>	<b>7'536</b>	<b>–4'019</b>	<b>3'517</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–1'507</b>	<b>2'010</b>

## 10 – Autres actifs et passifs

en 1000 CHF	31.12.2024	31.12.2025
<b>Autres actifs</b>		
Compte de compensation	228'979	162'339
Comptes d'ordre Impôts indirects	371'666	379'410
Autres comptes d'ordre	21'324	14'007
Réserves de cotisations de l'employeur auprès d'institutions de prévoyance	178'222	179'102
Impôts latents actifs sur le revenu	783	1'058
Autres actifs divers	16'735	12'669
<b>Total des autres actifs</b>	<b>817'708</b>	<b>748'585</b>
<b>Autres passifs</b>		
Compte de compensation	–	–
Coupons et titres de créance échus, non encaissés	548	426
Redevances dues, impôts indirects	300'466	134'024
Autres comptes d'ordre	67'637	29'595
Autres passifs divers	15'098	13'400
<b>Total des autres passifs</b>	<b>383'749</b>	<b>177'445</b>

## 11 – Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

### Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété<sup>1</sup>

en 1000 CHF	2024		2025	
	Valeur compt.	Engagements effectifs	Valeur compt.	Engagements effectifs
Liquidités	828'204	828'204	839'684	839'684
Créances sur les Banques	868'000	868'000	962'985	962'985
Créances sur la clientèle <sup>2</sup>	239'032	229'745	195'879	190'253
Créances hypothécaires	38'017'543	29'196'207	41'120'508	31'981'023
Immobilisations financières	934'278	171'735	1'251'936	489'286
<b>Total des actifs mis en gage</b>	<b>40'887'057</b>	<b>31'293'891</b>	<b>44'370'992</b>	<b>34'463'230</b>

1 Sans opérations de financement de titres (cf. la présentation à part des opérations de financement de titres en tableau 1).

2 Dans le cadre de l'exercice précédent, les garanties en espèces avaient été classées par erreur parmi les créances sur la clientèle. Pour cette raison, les valeurs de l'exercice précédent ont été rectifiées.

## 12 – Institutions de prévoyance

Les collaboratrices et collaborateurs du Groupe Raiffeisen sont, pour la plupart, assurés auprès de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative. L'âge ordinaire de la retraite est fixé à 65 ans. Le règlement sur la prévoyance permet aux personnes assurées de prendre une retraite flexible en une seule fois ou en plusieurs étapes entre 58 et 70 ans. Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative couvre au minimum les prestations obligatoires prévues par la LPP.

Raiffeisen Fondation de l'employeur gère les différentes réserves de cotisations de l'employeur des Banques Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse société coopérative et des sociétés du Groupe Raiffeisen. Deux (exercice précédent: deux) Banques Raiffeisen ainsi qu'une société du Groupe sont assurées en dehors des institutions de prévoyance du Groupe Raiffeisen (autres fondations collectives, contrats d'assurance collective, etc.)

## 12.1 – Engagements envers les propres institutions de prévoyance

### Engagements envers les propres institutions de prévoyance

en 1000 CHF	31.12.2024	31.12.2025
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	227'387	302'145
Comptes de régularisation	–	62
<b>Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance</b>	<b>227'387</b>	<b>302'207</b>

## 12.2 – Réserves de cotisations de l'employeur

Des réserves de cotisations de l'employeur existent auprès de Raiffeisen Fondation de l'employeur (Raiffeisen) et auprès d'institutions de prévoyance en dehors du Groupe Raiffeisen (Autres). Il s'agit exclusivement d'institutions de prévoyance patronales.

### Réserves de cotisations de l'employeur

en 1000 CHF	2024			2025		
	Raiffeisen	Autres	Total	Raiffeisen	Autres	Total
<b>Etat au 01.01</b>	<b>168'510</b>	<b>500</b>	<b>169'010</b>	<b>177'722</b>	<b>500</b>	<b>178'222</b>
+ Versements	18'014	–	18'014	17'532	–	17'532
– Prélèvements	–9'895	–	–9'895	–16'983	–	–16'983
+ Rémunération <sup>1</sup>	1'093	–	1'093	331	–	331
<b>Etat au 31.12</b>	<b>177'722</b>	<b>500</b>	<b>178'222</b>	<b>178'602</b>	<b>500</b>	<b>179'102</b>

<sup>1</sup> La rémunération de la réserve de cotisations de l'employeur figure dans le résultat des opérations d'intérêts.

Les réserves de cotisations de l'employeur sont indiquées à leur valeur nominale, conformément au décompte de l'institution de prévoyance. Les réserves de cotisations de l'employeur individuelles des sociétés affiliées ne peuvent être compensées entre elles. Le solde des réserves de cotisations de l'employeur est inscrit au bilan dans les autres actifs. Les réserves de cotisations de l'employeur ne comportent pas de renoncations d'utilisation (conditionnelles ou inconditionnelles) ni d'autres corrections de valeur nécessaires. L'effet d'escompte n'est pas pris en considération.

### 12.3 – Avantage/engagement économique et charges de prévoyance

Selon les comptes annuels audités de l'exercice sous revue et de l'exercice précédent (conformément à la Swiss GAAP RPC 26) de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative, le degré de couverture s'élève à:

Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative		
pourcentage	31.12.2024	31.12.2025
Degré de couverture	117,4	117,4

Le degré de couverture, y compris la réserve de fluctuation de valeurs constituée par Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative a légèrement dépassé le niveau cible de 117 pour cent au 31 décembre 2025 après application des «Principes d'affectation des fonds libres (participation aux excédents)». L'Assemblée des délégués de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative décide de l'affectation des fonds libres. Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse part du principe qu'il ne résulte aucun avantage économique pour l'employeur malgré l'existence de fonds libres, ces derniers devant être utilisés au profit des personnes assurées.

Il n'en résulte pour les employeurs affiliés ni avantage ni engagement économique à prendre en compte dans le bilan et le compte de résultat.

#### Charges de prévoyance et principaux facteurs d'influence

en 1000 CHF	2024	2025
Charges de prévoyance selon les boucllements individuels	174'667	170'399
Versements/prélèvements sur réserves de cotisations de l'employeur (rémunération exclue)	-8'119	-549
<b>Cotisations de l'employeur régularisées pour chaque période</b>	<b>166'548</b>	<b>169'850</b>
Modification de l'avantage/engagement économique de l'excédent/insuffisance de couverture des institutions de prévoyance	-	-
<b>Charges de prévoyance (cf. annexe 26 «Charges de personnel»)</b>	<b>166'548</b>	<b>169'850</b>

## 13 – Produits structurés émis

### Produits structurés émis

31.12.2025 en 1000 CHF	Evaluation globale		Valeur comptable		Total
	Evaluation globale		Evaluation séparée		
	Comptabilisation dans les opérations de négoce	Comptabilisation dans les autres instruments financiers évalués à la juste valeur	Valeur de l'instrument de base	Valeur du dérivé	
<b>Risque sous-jacent (underlying risk) du dérivé incorporé</b>					
<b>Instruments de taux</b>	–	<b>13'585</b>	<b>1'494</b>	<b>–263</b>	<b>14'816</b>
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	–	13'585	1'494	–263	14'816
Sans RDP	–	–	–	–	–
<b>Titres de participation</b>	–	<b>2'281'809</b>	<b>823'080</b>	<b>–34'643</b>	<b>3'070'246</b>
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	–	2'281'248	823'080	–34'643	3'069'685
Sans RDP	–	561	–	–	561
<b>Devises</b>	–	–	–	–	–
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	–	–	–	–	–
Sans RDP	–	–	–	–	–
<b>Matières premières/métaux précieux</b>	–	<b>10'066</b>	<b>78'023</b>	<b>21'922</b>	<b>110'011</b>
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	–	10'066	78'023	21'922	110'011
Sans RDP	–	–	–	–	–
<b>Dérivés de crédit</b>	–	<b>4'143</b>	<b>350</b>	<b>79</b>	<b>4'572</b>
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	–	4'143	350	79	4'572
Sans RDP	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	–	<b>2'309'603</b>	<b>902'947</b>	<b>–12'905</b>	<b>3'199'645</b>

### Produits structurés Raiffeisen Suisse société coopérative

S'agissant des produits structurés émis comprenant des créances, le dérivé est isolé du contrat de base, évalué séparément et reporté. Les instruments de base sont inscrits au bilan à leur valeur nominale dans les «Emprunts et prêts sur lettres de gage». Les composantes dérivées des produits sont présentées à leur valeur de marché dans les postes «Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés» ou «Valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés».

### Produits structurés Raiffeisen Switzerland B.V. Amsterdam

Les produits structurés émis sont inscrits au bilan à leur valeur de marché et figurent au poste «Engagements résultant d'autres instruments financiers évalués à la juste valeur».

## 14 – Emprunts et prêts sur lettres de gage en cours

### Emprunts et prêts de lettres de gage en cours

31.12.2025 en 1000 CHF	Année d'émission	Taux d'intérêt	Echéance	Possibilité de remboursement anticipé	Montant de l'emprunt
<b>Emprunts de Raiffeisen Suisse</b>					
Non subordonné					
	2011	2,6250	04.02.2026	–	150'000
	2016	0,7500	22.04.2031	–	100'000
	2021	0,0000	19.12.2031	–	29'550
	2022	0,0000	15.07.2032	–	39'334
	2023	0,0000	18.07.2033	–	111'500
	2023	2,1125	28.09.2028	–	98'720
	2025	0,8500	14.05.2029	–	165'365
	2025	1,1875	14.05.2032	–	310'000
	2025	0,7850	27.06.2030	–	245'995
	2025	0,0000	17.12.2035	–	10'000
Subordonné avec clause PONV <sup>1</sup>					
	2020	0,5000	11.11.2028	11.11.2027	174'900
	2020	1,5000	23.11.2034	23.11.2033	175'000
	2020	2,0000	durée illimitée <sup>2</sup>	16.04.2026	525'000
	2021	0,1775	15.01.2026	15.01.2026	124'700
	2021	0,4050	28.09.2029	28.09.2028	164'700
	2021	0,5700	15.01.2031	15.01.2030	205'800
	2021	2,2500	durée illimitée <sup>2</sup>	31.03.2027	300'000
	2022	5,2300 <sup>3</sup>	01.11.2027	–	465'550
	2023	4,8400 <sup>3</sup>	03.11.2028	–	465'550
	2023	4,0000	durée illimitée <sup>2</sup>	31.05.2029	99'600
	2024	2,1175	14.05.2032	14.05.2031	149'600
	2024	3,8520 <sup>3</sup>	03.09.2032	03.09.2031	465'550
Instruments de base des produits structurés émis <sup>4</sup>					
	div.	1,7380 <sup>5</sup>	2026		573'983
		0,5730 <sup>5</sup>	2027		266'437
		0,4820 <sup>5</sup>	2028		44'564
		0,9590 <sup>5</sup>	2029		12'740
		0,4830 <sup>5</sup>	2030		4'938
		1,9550 <sup>5</sup>	après 2030		285
<b>Total des emprunts de Raiffeisen Suisse</b>					<b>5'479'361</b>
<b>Prêts de la Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA</b>					
	div.	1,00 <sup>5</sup>	div.		31'980'900
<b>Total des emprunts et prêts sur lettres de gage en cours</b>					<b>37'460'261</b>

<sup>1</sup> Clause PONV = point of non-viability/moment où l'insolvabilité menace.

<sup>2</sup> Emprunt «Additional-Tier-1» de rang subordonné avec durée illimitée et renonciation conditionnelle aux créances. Sur approbation de la FINMA, Raiffeisen Suisse est en droit de résilier unilatéralement l'emprunt (au plus tôt cinq ans après l'émission).

<sup>3</sup> Le taux d'intérêt plus élevé s'explique par le fait que l'obligation a été émise en euros.

<sup>4</sup> S'agissant des produits structurés émis comprenant des créances, le dérivé est isolé du contrat de base, évalué séparément et reporté. Les instruments de base figurent à leur valeur nominale dans les «Emprunts et prêts sur lettres de gage».

Les composants dérivés des produits figurent à la valeur du marché sous «Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés» ou «Valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés».

<sup>5</sup> Taux d'intérêt pondéré moyen (pondéré du volume).

## 15 – Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux

### Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux

en 1000 CHF	2024				2025			
	Etat au 31.12.2024	Utilisations conformes au but	Reclassifications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat au 31.12.2025
<b>Provisions</b>								
Provisions pour impôts latents	884'110					51'245	–	935'355
Provisions pour risque de défaillance	45'120	–1	–177	–		11'686	–3'825	52'803
dont provisions pour pertes attendues <sup>1</sup>	29'594	–	–	–		8'563	–	38'157
Provisions pour autres risques d'exploitation	21'870	–12'283	–			1'237	–4'960	5'864
Provisions de restructurations	5'057	–1'547	–			4'000	–3'671	3'839
Autres provisions <sup>2</sup>	9'180	–2'846	–			25'854	–780	31'408
<b>Total des provisions</b>	<b>965'337</b>	<b>–16'677</b>	<b>–177</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>94'022</b>	<b>–13'236</b>	<b>1'029'269</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>250'000</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>250'000</b>
<b>Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays</b>								
Corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	328'604	–31'407	177	–141	12'771	102'427	–69'906	342'523
Corrections de valeur pour pertes attendues <sup>1</sup>	454'084			–14		2'097	–	456'167
<b>Total des corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays</b>	<b>782'688</b>	<b>–31'407</b>	<b>177</b>	<b>–155</b>	<b>12'771</b>	<b>104'524</b>	<b>–69'906</b>	<b>798'690</b>

1 Les variations des provisions et des corrections de valeur pour pertes attendues ayant une incidence sur le résultat sont indiquées en tant que valeurs nettes. Etant donné que les prolongations de produits et les changements de notations survenus en cours d'exercice peuvent exercer une influence significative sur les dissolutions et les nouvelles constitutions dans une présentation des chiffres bruts, nous avons opté pour une présentation des valeurs nettes.

2 Conformément au principe de prudence, les autres provisions comprennent une position de 23,1 millions de francs, liée à une créance contestée d'un cocontractant ainsi qu'une position destinée à couvrir d'autres frais juridiques et judiciaires.

## 16 – Capital social

en 1000 CHF	Nombre de sociétaires	Nominal par part sociale	Capital social
<b>Capital social au 01.01.2025</b>			
Capital social	2'095'378		462'744
Capital social (parts sociales supplémentaires) <sup>1</sup>			3'235'881
<b>Total du capital social au 01.01.2025</b>	<b>2'095'378</b>		<b>3'698'625</b>
+ Versements des nouveaux sociétaires	93'586	200	18'717
	109	300	33
	218	400	87
	9'850	500	4'925
+ Versements des parts sociales (parts sociales supplémentaires)			268'190
+ Versements par augmentation du nominal			
<b>Total des versements des nouveaux sociétaires</b>	<b>103'763</b>		<b>291'952</b>
– Remboursements aux sociétaires sortants	–67'310	200	–13'462
	–101	300	–30
	–137	400	–55
	–3'903	500	–1'952
– Remboursements des parts sociales (parts sociales supplémentaires)			–102'095
<b>Total des remboursements aux sociétaires sortants</b>	<b>–71'451</b>		<b>–117'594</b>
<b>Total du capital social à 31.12.2025</b>			
Capital social	1'971'945	200	394'389
	3'213	300	964
	6'108	400	2'443
	146'424	500	73'212
Capital social (parts sociales supplémentaires) <sup>1</sup>			3'401'976
<b>Total du capital social à 31.12.2025</b>	<b>2'127'690</b>		<b>3'872'984</b>

<sup>1</sup> Afin d'éviter les prises en compte doubles, le nombre de sociétaires apparaît uniquement sous la position «Capital social». Nombre de parts sociales, unités: exercice de référence 17'945'703, exercice précédent 17'137'758.

Capital social ouvrant droit au paiement d'intérêts:

- Exercice sous revue: 3'872'984'000 francs
- Année précédente: 3'698'625'000 francs

Capital social libéré:

- Exercice sous revue: 3'872'984'000 francs
- Année précédente: 3'698'625'000 francs

Montant des réserves statutaires ou légales non distribuables sur la base des boucllements individuels au 31 décembre 2025: 5'483'209'000 francs, exercice précédent: 5'228'052'000 francs.

Aucun-e sociétaire ne détient plus de 5 pour cent des droits de vote.

## 17 – Parties liées

### Créances et engagements envers les parties liées

en 1000 CHF	Créances		Engagements	
	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025
Membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse et leurs parties et sociétés liées	7'478	7'090	6'668	6'499
Membres de la Direction de Raiffeisen Suisse et leurs parties et sociétés liées <sup>1</sup>	3'506	4'905	9'237	5'510
Autres parties liées <sup>2</sup>	6'758'219	8'164'560	29'694'305	32'722'049
<b>Total des créances et engagements envers les parties liées</b>	<b>6'769'203</b>	<b>8'176'555</b>	<b>29'710'210</b>	<b>32'734'058</b>

<sup>1</sup> La méthode de recensement des créances et engagements à l'égard des membres de la Direction de Raiffeisen Suisse et de leurs parties et sociétés liées a été modifiée. Les chiffres présentés ici pour l'exercice 2024 ont été corrigés en conséquence.

<sup>2</sup> Ce poste contient en particulier des créances et des engagements envers des participations non consolidées dont la quote-part de participation se situe entre 20 pour cent et 50 pour cent ou qui est inférieure à 20 pour cent permettant d'exercer une influence significative ailleurs.

**Répartition des créances sur les membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse et les personnes et sociétés liées**

en 1000 CHF	Créances	
	31.12.2024	31.12.2025
Müller, Thomas A.	–	–
Gantenbein, Pascal	–	–
Golob, Andrej	1'048	1'048
Lathion, Sandra	–	–
Rauber, Thomas	2'530	1'842
Roussy, Olivier	–	–
Schwab, Beat	3'900	4'200
Valenzano Rossi, Karin	–	–
Walker, Rolf	–	–
<b>Total des créances sur les membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse et leurs parties et sociétés liées</b>	<b>7'478</b>	<b>7'090</b>

**Montant le plus élevé de la créance sur un membre de la Direction de Raiffeisen Suisse et leurs parties et sociétés liées**

en 1000 CHF	Créances	
	31.12.2024	31.12.2025
Poerschke, Christian		1'490
Altwegg, Roland	1'491	
<b>Montant le plus élevé de la créance sur un membre de la Direction de Raiffeisen Suisse et leurs parties et sociétés liées</b>	<b>1'491</b>	<b>1'490</b>

**Opérations hors bilan significatives avec des parties liées**

Les engagements conditionnels envers des parties liées s'élèvent à 100,4 millions de francs (exercice précédent: 102,1 millions de francs). Il existe des engagements irrévocables pour un montant de plus de 150,0 millions de francs (exercice précédent: 150,0 millions de francs) et des engagements de libérer pour un montant de 149,0 millions de francs (exercice précédent: 149,0 millions de francs).

**Transactions avec des parties liées**

Les opérations de bilan et hors bilan avec des parties liées sont accordées à des conditions conformes au marché, avec les dérogations suivantes:

- Les conditions préférentielles en usage dans la branche s'appliquent à la Direction de Raiffeisen Suisse, comme au reste du personnel.

Des dispositions particulières sont applicables au traitement et à la surveillance des crédits aux organes afin d'assurer en tout temps l'indépendance personnelle.

## 18 – Structure des échéances des instruments financiers

### Structure des échéances des instruments financiers (actifs/instruments financiers)

en 1000 CHF	A vue	Dénouçables	Echéant				Total
			dans les 3 mois	dans les 3 à 12 mois	dans les 1 à 5 ans	dans plus de 5 ans <sup>1</sup>	
Liquidités	38'232'212	839'684	–	–	–	–	39'071'896
Créances sur les Banques	3'885'297	–	2'522'072	471'525	46'552	–	6'925'446
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	2'244'870	745'197	–	–	–	2'990'067
Créances sur la clientèle	108'888	1'560'590	3'899'298	1'741'492	4'237'441	1'320'235	12'867'942
Créances hypothécaires	22'132	4'289'178	12'308'367	31'785'250	143'606'538	38'901'130	230'912'594
Opérations de négoce	5'512'631	–	–	–	–	–	5'512'631
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	2'182'267	–	–	–	–	–	2'182'267
Immobilisations financières <sup>1</sup>	5'633	66'726	178'420	959'804	6'115'227	10'338'626	17'664'436
<b>Total 31.12.2025</b>	<b>49'949'059</b>	<b>9'001'048</b>	<b>19'653'353</b>	<b>34'958'070</b>	<b>154'005'757</b>	<b>50'559'991</b>	<b>318'127'279</b>
<b>Total 31.12.2024</b>	<b>50'940'290</b>	<b>9'092'217</b>	<b>14'276'410</b>	<b>29'063'793</b>	<b>142'859'489</b>	<b>54'411'062</b>	<b>300'643'261</b>

### Structure des échéances des instruments financiers (Fonds étrangers/instruments financiers)

en 1000 CHF	A vue	Dénouçables	Echéant				Total
			dans les 3 mois	dans les 3 à 12 mois	dans les 1 à 5 ans	dans plus de 5 ans	
Engagements envers les Banques	4'245'898	52'588	19'306'037	590'387	10'000	–	24'204'910
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–	3'063'357	–	–	–	3'063'357
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	89'501'252	112'271'098	9'487'126	6'414'504	6'668'883	1'437'856	225'780'719
Engagements résultant d'opérations de négoce	372'256	–	–	–	–	–	372'256
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	2'544'072	–	–	–	–	–	2'544'072
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	2'309'603	–	–	–	–	–	2'309'603
Obligations de caisse	–	–	9'829	28'988	61'297	15'822	115'936
Emprunts	–	–	409'076	964'908	2'508'758	1'596'619	5'479'361
Prêts sur lettres de gage	–	–	301'400	1'331'000	7'166'300	23'182'200	31'980'900
<b>Total 31.12.2025</b>	<b>98'973'081</b>	<b>112'323'686</b>	<b>32'576'825</b>	<b>9'329'787</b>	<b>16'415'238</b>	<b>26'232'497</b>	<b>295'851'114</b>
<b>Total 31.12.2024</b>	<b>87'971'628</b>	<b>107'363'515</b>	<b>33'268'013</b>	<b>10'676'702</b>	<b>16'187'469</b>	<b>24'012'383</b>	<b>279'479'711</b>

<sup>1</sup> Un montant de 32,5 millions de francs (dans plus de 5 ans) figure dans les immobilisations financières (25,4 millions de francs l'exercice précédent).

## 19 – Bilan par monnaie

### Bilan par monnaie

31.12.2025  
en 1000 CHF

	CHF	EUR	USD	Divers	Total
<b>Actifs</b>					
Liquidités	38'772'298	244'092	12'608	42'898	39'071'896
Créances sur les Banques	1'471'067	2'092'966	2'874'336	487'077	6'925'446
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	1'070'765	1'919'302	–	2'990'067
Créances sur la clientèle	11'614'939	879'631	297'353	76'020	12'867'942
Créances hypothécaires	230'912'436	158	–	–	230'912'594
Opérations de négoce	2'218'583	444'613	905'583	1'943'852	5'512'631
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	2'182'267	–	–	–	2'182'267
Immobilisations financières	17'662'191	–	2'244	–	17'664'436
Comptes de régularisation	361'982	4'728	7'201	766	374'676
Participations non consolidées	735'474	–	–	–	735'474
Immobilisations corporelles	2'995'991	–	–	–	2'995'991
Valeurs immatérielles	2'010	–	–	–	2'010
Autres actifs	748'491	79	15	–	748'585
<b>Total des actifs portés au bilan</b>	<b>309'677'728</b>	<b>4'737'032</b>	<b>6'018'641</b>	<b>2'550'613</b>	<b>322'984'015</b>
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	29'907'082	19'675'687	35'749'855	3'850'512	89'183'135
<b>Total des actifs</b>	<b>339'584'810</b>	<b>24'412'718</b>	<b>41'768'496</b>	<b>6'401'126</b>	<b>412'167'150</b>

**Bilan par monnaie**31.12.2025  
en 1000 CHF

	CHF	EUR	USD	Divers	Total
<b>Passifs</b>					
Engagements envers les Banques	4'266'873	4'368'294	13'593'642	1'976'102	24'204'910
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	1'221'001	1'648'047	194'310	–	3'063'357
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	219'649'494	4'341'387	984'485	805'353	225'780'719
Engagements résultant d'opérations de négoce	372'256	–	–	–	372'256
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	2'544'072	–	–	–	2'544'072
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	920'129	390'987	929'227	69'261	2'309'603
Obligations de caisse	115'936	–	–	–	115'936
Emprunts et prêts sur lettres de gage	36'047'610	1'405'955	4'723	1'973	37'460'261
Comptes de régularisation	984'705	21'117	49'311	1'246	1'056'378
Autres passifs	176'434	159	0	852	177'445
Provisions	1'028'969	160	135	5	1'029'269
Réserves pour risques bancaires généraux	250'000	–	–	–	250'000
Capital social	3'872'984	–	–	–	3'872'984
Réserve de bénéfice	19'704'962	–	–	–	19'704'962
Bénéfice du Groupe	1'087'806	–	–	–	1'087'806
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres	–45'943	–	–	–	–45'943
dont part des intérêts minoritaires au bénéfice	–1'291	–	–	–	–1'291
<b>Total des passifs portés au bilan</b>	<b>292'197'286</b>	<b>12'176'106</b>	<b>15'755'831</b>	<b>2'854'791</b>	<b>322'984'015</b>
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	47'577'320	12'208'527	25'904'888	3'556'620	89'247'354
<b>Total des passifs</b>	<b>339'774'607</b>	<b>24'384'632</b>	<b>41'660'719</b>	<b>6'411'411</b>	<b>412'231'369</b>
<b>Position nette par monnaie</b>	<b>–189'797</b>	<b>28'086</b>	<b>107'777</b>	<b>–10'285</b>	<b>–64'219</b>

# Informations sur les opérations hors bilan



Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
**Comptes annuels**  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

## 20 – Créances et engagements conditionnels

<b>Créances et engagements conditionnels</b>		
en 1000 CHF	31.12.2024	31.12.2025
<b>Engagements conditionnels</b>		
Engagements de couverture de crédit et similaires	257'536	218'760
Garanties de prestation de garantie et similaires <sup>1</sup>	280'665	327'406
Autres engagements conditionnels	206'147	206'743
<b>Total des engagements conditionnels</b>	<b>744'348</b>	<b>752'909</b>
<b>Créances éventuelles</b>		
<b>Total des créances éventuelles</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<sup>1</sup> Les garanties de prestation de garantie incluent une garantie dont le montant n'est pas fixé envers des tierces parties, qui est en relation avec les opérations sur dérivés dont les valeurs de remplacement sous-jacentes varient en fonction du marché. La garantie s'élevait à 100 millions de francs au 31 décembre 2025 (exercice précédent: 100 millions de francs).

## 21 – Actifs sous gestion

### 21.1 – Répartition des actifs sous gestion

#### Répartition des avoirs administrés

en 1000 CHF	31.12.2024	31.12.2025
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre <sup>1</sup>	–	–
Avoirs sous mandat de gestion	11'787'940	15'563'813
Autres avoirs administrés	250'939'285	266'539'301
<b>Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles)<sup>2</sup></b>	<b>262'727'225</b>	<b>282'103'114</b>
dont prises en compte doubles	–	–

<sup>1</sup> La direction du fonds sert de référence pour justifier l'inscription au bilan des instruments de placement collectifs sous propre gestion.

<sup>2</sup> Les actifs sous gestion inscrits au bilan intègrent les avoirs en dépôt et les engagements résultant des dépôts de la clientèle. La catégorie des engagements résultant des dépôts de la clientèle englobe également les fonds de la clientèle n'ayant pas caractère de placement. Les fonds fiduciaires et ceux provenant des relations clients «custody only» n'en font pas partie. Sont considérées comme des relations clients «custody only» les banques et les clients institutionnels pour lesquels Raiffeisen fait exclusivement office de banque dépositaire. Ne sont pas non plus intégrés aux actifs sous gestion inscrits au bilan les actifs d'investisseurs institutionnels dès lors que leur activité commerciale repose sur des placements liquides ou repo. Les reclassements entre actifs sous gestion et actifs non inscrits au bilan (par ex. custody only) y figurent en tant que variation d'argent frais net.

### 21.2 – Evolution des actifs sous gestion

#### Présentation de l'évolution des avoirs administrés

en 1000 CHF	2024	2025
<b>Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles)<sup>1</sup> au 01.01.</b>	<b>249'669'966</b>	<b>262'727'225</b>
Apports nets d'argent frais / retraits nets	8'982'513	14'423'580
Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	4'074'746	4'952'309
Autres effets	–	–
<b>Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles)<sup>1</sup> au 31.12.</b>	<b>262'727'225</b>	<b>282'103'114</b>

<sup>1</sup> La détermination de l'évolution de l'argent frais net s'effectue selon la méthode directe, c'est-à-dire que les apports et retraits de fonds sont déterminés pour chaque cliente et client, sur la base des transactions au niveau des actifs sous gestion. Les variations de cours, les intérêts et dividendes versés ainsi que les commissions et les frais ne sont pas pris en compte dans l'évolution de l'argent frais net.

# Informations sur le compte de résultat



## 22 – Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
**Comptes annuels**  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>		
en 1000 CHF	2024	2025
<b>Produit des commissions</b>		
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		
Opérations de dépôt	108'033	121'172
Courtages	88'581	103'910
Opérations sur fonds de placement et opérations de gestion de fortune	200'249	226'790
Autres opérations de négoce de titres et placements	46'264	72'691
Produit des commissions sur les opérations de crédit	30'515	33'280
Produit des commissions sur les autres prestations de service		
Moyens de paiement	311'839	314'233
Tenue de compte	65'300	80'889
Autres prestations de service	41'475	43'509
<b>Total du produit des commissions</b>	<b>892'258</b>	<b>996'474</b>
<b>Charges de commissions</b>		
Opérations de négoce de titres		
Moyens de paiement	-33'605	-58'428
Autres charges de commissions	-160'815	-170'828
Autres charges de commissions	-14'476	-15'270
<b>Total des charges de commissions</b>	<b>-208'896</b>	<b>-244'526</b>
<b>Total du résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>	<b>683'361</b>	<b>751'948</b>

## 23 – Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

### 23.1 – Répartition selon les secteurs d'activités

<b>Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>		
Répartition selon les secteurs d'activités		
en 1000 CHF	2024	2025
Raiffeisen Suisse société coopérative	62'355	94'107
Banques Raiffeisen	187'940	189'291
Sociétés du Groupe	11'300	12'172
<b>Total du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>	<b>261'595</b>	<b>295'570</b>

## 23.2 – Répartition en fonction des risques inhérents et en raison de l'utilisation de l'option de la juste valeur

### Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur

en 1000 CHF	2024	2025
Négoce de devises	188'376	204'130
Négoce de métaux précieux et billets	42'694	49'989
Négoce d'actions	3'663	1'408
Négoce de taux	26'862	40'043
Autres	–	–
<b>Total du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur<sup>1</sup></b>	<b>261'595</b>	<b>295'570</b>
dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs <sup>1</sup>	63'435	61'116
dont provenant de l'option de la juste valeur sur les engagements <sup>1</sup>	34'759	–68'102

<sup>1</sup> La base de calcul permettant de déterminer les valeurs de «l'option de juste valeur» a été modifiée; raison pour laquelle les valeurs de l'exercice précédent ont également été ajustées.

## 24 – Produit des participations

### Produit des participations

en 1000 CHF	2024	2025
Des participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	49'433	61'282
Des autres participations non consolidées	5'888	6'017
<b>Total du produit des participations</b>	<b>55'321</b>	<b>67'299</b>

## 25 – Indication d'un produit de refinancement significatif au poste «Produit des intérêts et des escomptes» ainsi que des intérêts négatifs significatifs

Résultat des opérations d'intérêts et intérêts négatifs	2024	2025
en 1000 CHF		
<b>Produits des intérêts et des dividendes</b>		
Produit d'intérêts provenant de liquidités et de créances sur les Banques	669'965	100'133
Produit des intérêts des créances résultant d'opérations de financement de titres	34'796	58'582
Produit des intérêts des créances sur la clientèle	238'147	199'195
Produit des intérêts des créances hypothécaires	3'550'689	3'133'322
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	89'721	106'785
Autres produits des intérêts	1'047'479	915'524
<b>Total des produits des intérêts et des dividendes</b>	<b>5'630'797</b>	<b>4'513'541</b>
dont intérêts négatifs concernant les opérations actives <sup>1</sup>	–	–
<b>Charges d'intérêts</b>		
Charges d'intérêts des engagements envers les Banques	–836'012	–797'261
Charges d'intérêts des créances résultant d'opérations de financement de titres	–228'601	–71'192
Charges d'intérêts des dépôts de la clientèle	–1'321'100	–563'753
Charges d'intérêts des obligations de caisse	–1'341	–1'135
Charges d'intérêts des emprunts et prêts sur lettres de gage	–364'263	–401'046
Autres charges d'intérêts	–820	–1'810
<b>Total des charges d'intérêts</b>	<b>–2'752'136</b>	<b>–1'836'197</b>
dont intérêts négatifs concernant les opérations passives	–	–
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>	<b>2'878'661</b>	<b>2'677'344</b>

### Indication d'un produit de refinancement significatif

Aucun produit de refinancement significatif n'a été réalisé au cours de l'exercice sous revue, ni au cours de l'exercice précédent.

## 26 – Charges de personnel

<b>Charges de personnel</b>		
en 1000 CHF	2024	2025
Jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la Banque	29'255	29'975
Appointements et allocations au personnel	1'253'466	1'288'157
AVS, AI, AC et autres prestations sociales	126'779	129'961
Cotisations aux institutions de prévoyance professionnelle	166'548	169'850
Autres charges de personnel	35'422	37'901
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>1'611'471</b>	<b>1'655'844</b>

## 27 – Autres charges d'exploitation

<b>Autres charges d'exploitation</b>		
en 1000 CHF	2024	2025
Coût des locaux	97'521	93'460
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	128'489	135'897
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	23'666	23'588
Honoraires des sociétés d'audit	9'273	9'996
dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	9'108	9'778
dont pour d'autres prestations de service	165	219
Autres charges d'exploitation	344'107	353'330
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>603'056</b>	<b>616'270</b>

## 28 – Commentaires relatifs aux pertes significatives, aux produits et charges extraordinaires, aux réserves pour risques bancaires généraux ainsi qu'aux corrections de valeur et provisions libérées

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

### Commentaires relatifs aux pertes significatives, aux produits et charges extraordinaires, aux réserves pour risques bancaires généraux ainsi qu'aux corrections de valeur et provisions libérées

en 1000 CHF	2024	2025
<b>Produits extraordinaires</b>		
Bénéfices issus de l'aliénation d'immobilisations corporelles	6'765	8'034
Bénéfices issus de l'aliénation de participations	–	–
Réévaluation de participations	1'673	1'620
Autres produits extraordinaires	1'024	1'458
<b>Total des produits extraordinaires</b>	<b>9'461</b>	<b>11'113</b>
<b>Charges extraordinaires</b>		
Pertes issues de l'aliénation d'immobilisations corporelles	1'927	3'105
Pertes issues de l'aliénation de participations	–	–
Autres charges extraordinaires	2'960	956
<b>Total des charges extraordinaires</b>	<b>4'887</b>	<b>4'061</b>
<b>Variations des réserves pour risques bancaires généraux</b>		
Constitution de réserves pour risques bancaires généraux	–	–
Dissolution de réserves pour risques bancaires généraux	–	–
<b>Total des variations des réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

## 29 – Impôts courants et latents

<b>Impôts courants et latents</b>	2024	2025
en 1000 CHF		
Constitution de provisions pour impôts latents	31'441	51'245
Dissolution de provisions pour impôts latents	-10'076	-
Activation d'impôts latents sur les pertes reportées	-	-276
Dissolution d'impôts latents sur les pertes reportées	875	-
Présentation des impôts courants	193'619	159'459
<b>Total des charges fiscales</b>	<b>215'859</b>	<b>210'428</b>
Taux d'imposition moyen pondéré utilisé, sur la base du résultat opérationnel	15,2%	16,3%

Dans certaines sociétés du Groupe, il existe des impôts latents sur les pertes reportées. Le bénéfice net fiscalement déterminant pour 2025 a été partiellement compensé par des pertes fiscales reportées qui n'ont pas encore été utilisées. Au cours de l'exercice sous revue, la réévaluation des possibilités de compensation des pertes a donné lieu à la dissolution d'impôts latents à hauteur de 0,3 million de francs.



Ernst & Young SA  
Aeschengraben 27  
Case postale  
CH-4002 Bâle

Téléphone: +41 58 286 86 86  
www.ey.com/fr\_ch

A l'Assemblée générale de  
Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

Bâle, le 13 avril 2026

## Rapport de l'organe de révision

### Rapport sur l'audit des comptes consolidés



#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés du Groupe Raiffeisen (le Groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2025, le compte de résultat consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 91 à 143) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2025 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux règles d'établissement des comptes applicables aux banques et sont conformes à la loi suisse.



#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession qui s'appliquent aux audits des états financiers des sociétés d'intérêt public. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



#### Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes consolidés de la période sous revue. Ces éléments ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion d'audit sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion d'audit distincte sur ces éléments. Nous décrivons ci-dessous, pour l'élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Par conséquent, notre audit comprend la



2

mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre à l'élément décrit ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes consolidés.

#### Recouvrabilité des prêts à la clientèle et évaluation des corrections de valeur et des provisions pour risques de défaillance

##### Risque

Le Groupe Raiffeisen présente les créances clients, constituées de créances clients et de créances hypothécaires, à la valeur nominale diminuée des corrections de valeur nécessaires.


La détermination d'un besoin de correctif de valeur ou de provisions pour éléments à risque est effectuée sur une base individuelle et est calculée sur la base de la différence entre la valeur comptable de la créance ou toute limite supérieure et le montant attendu à recouvrer, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation de toute garantie.

Conformément aux exigences comptables des banques (ordonnance comptable de la FINMA et Circ.-FINMA 2020/1 « Comptabilité – Banques »), le Groupe Raiffeisen comptabilise également des corrections de valeur et des provisions pour pertes attendues sur des positions non compromises.

Lors du calcul des corrections de valeur et des provisions pour risques de défaillance, il faut procéder à des estimations qui, de par leur nature même, sont associées à un fort jugement et peuvent varier en fonction de l'évaluation.

Dans les comptes consolidés au 31 décembre 2025, le Groupe Raiffeisen présente des créances clients de CHF 12,9 milliards et des crédits hypothécaires à CHF 230,9 milliards. Dans ce contexte, il y avait des corrections de valeur et des provisions pour créances compromises de CHF 357,2 millions à la date de clôture et des corrections de valeur et provisions pour pertes attendues sur positions non compromises de CHF 491,3 millions. Etant donné que les crédits à la clientèle, à 75,4%, représentent la composante la plus importante des actifs dans les comptes consolidés du Groupe Raiffeisen, nous considérons que la recouvrabilité des créances clients et le calcul des corrections de valeur et des provisions pour risques de défaillance constituent un élément clé d'audit particulièrement important.

Le Groupe Raiffeisen décrit ses principes comptables et d'évaluation des créances clients et des corrections de valeur dans l'annexe aux comptes consolidés pages 108 et 109. De plus amples explications sur l'identification des risques de défaillance, la détermination du besoin de correction de valeur et l'évaluation des couvertures figurent dans les notes afférentes aux comptes consolidés pages 104 et 105.


3

**Nos procédures d'audit**

Nos vérifications ont porté sur l'évaluation de la conception et de l'efficacité des processus et des contrôles associés à l'octroi et à la surveillance du crédit, ainsi que sur la détermination et la mesure des corrections de valeur et des provisions relatives aux créances compromises. De plus, nous avons évalué si le Groupe Raiffeisen a appliqué le concept pour la comptabilisation des corrections de valeur et des provisions pour pertes attendues sur les créances non compromises conformément à l'art. 25 de l'Ordonnance de la FINMA sur les comptes dans les états financiers consolidés.

En outre, nous avons testé la recouvrabilité des expositions de crédit sur la base d'un échantillon et évalué les méthodes et hypothèses utilisées pour mesurer les corrections de valeur individuelles et les provisions pour risques de défaillance. Notre échantillon comprenait des positions de crédit sélectionnées aléatoirement et axées sur les risques. L'échantillon axé sur les risques comprenait en particulier les prêts à blanc à des clients commerciaux et le financement d'objets de rendement.

D'autres procédures d'audit comprenaient l'évaluation du respect et de la mise en œuvre des principes comptables et d'évaluation du Groupe Raiffeisen, ainsi que la pertinence des explications pour identifier les risques de défaillance, la nécessité de détermination des corrections de valeur et l'évaluation des couvertures dans les états financiers consolidés.

**Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des informations de durabilité et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

**Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes consolidés**

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés, lesquels donnent une image fidèle conformément aux règles d'établissement des comptes applicables aux banques et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes


4

consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

**Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

**Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Prof. Dr. Andreas Blumer  
Expert-réviseur agréé  
(réviseur responsable)

Philipp de Boer  
Expert-réviseur agréé

# Contenu

## Chiffres clés et publication



Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

**148**  
**Comparaison des  
chiffres des sociétés  
du Groupe**

**149**  
**Aperçu sur cinq ans**

**153**  
**Publication  
réglementaire**

**154**  
**Publication des  
chiffres clés**

# Publication des chiffres clés



En tant qu'organisation centrale, le Groupe Raiffeisen est tenu de respecter les prescriptions relatives aux fonds propres. Il est ainsi soumis aux exigences de publication prescrites par le droit prudentiel. La publication s'effectue en conformité avec les prescriptions de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR) et de l'ordonnance de la FINMA sur les obligations des banques et des maisons de titres en matière de publication.

Raiffeisen est classée d'importance systémique et est donc tenue de répondre à des exigences plus strictes en matière de capital. Il existe des exigences en matière de capital visant à garantir la continuité de l'exploitation de la Banque (going concern) et des exigences de fonds supplémentaires destinés à absorber les pertes en cas de crise (gone concern).

La thésaurisation importante des bénéfices dans le modèle coopératif aide le Groupe à renforcer sans cesse ses fonds propres de base, lui procure une excellente capitalisation et lui permet de satisfaire à l'intégralité des exigences sans appliquer de dispositions transitoires.

# Comparaison des chiffres des sociétés du Groupe



Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

## Compte de résultat et chiffres clés bilan

en mio CHF	Banques Raiffeisen		Raiffeisen Suisse		Autres entreprises du Groupe		Effets de la consolidation		Groupe Raiffeisen	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
<b>Compte de résultat</b>										
Résultat des opérations d'intérêts	2'764	2'595	97	57	3	-3	-21	-8	2'843	2'641
Résultat des opérations de comm. et des prestations de service	600	668	97	92	3	5	-17	-13	683	752
Résultat des opérations de négoce	188	189	62	94	11	12	0	1	262	296
Autres résultats ordinaires	157	66	615	614	19	23	-674	-566	117	137
<b>Produit opérationnel</b>	<b>3'709</b>	<b>3'518</b>	<b>872</b>	<b>857</b>	<b>37</b>	<b>37</b>	<b>-712</b>	<b>-586</b>	<b>3'905</b>	<b>3'826</b>
Charges de personnel	-1'179	-1'221	-437	-432	-19	-19	23	16	-1'611	-1'656
Autres charges d'exploitation	-905	-911	-271	-272	-7	-8	580	575	-603	-616
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-2'084</b>	<b>-2'132</b>	<b>-708</b>	<b>-704</b>	<b>-25</b>	<b>-27</b>	<b>603</b>	<b>591</b>	<b>-2'215</b>	<b>-2'272</b>
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-151	-149	-122	-79	-0	0	-1	-3	-274	-231
Corrections de valeur, provisions et pertes	-12	-4	4	-39	-	-	10	10	2	-33
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1'462</b>	<b>1'233</b>	<b>46</b>	<b>35</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>-100</b>	<b>11</b>	<b>1'419</b>	<b>1'290</b>
Produits extraordinaires	23	28	2	5	0	0	-16	-22	9	11
Charges extraordinaires	-639	-523	-	-	-	-	634	519	-5	-4
Modifications des réserves pour risques bancaires généraux	-304	-252	-8	0	-	-	312	252	0	-
Impôts	-185	-153	-5	-3	-2	-3	-24	-52	-216	-211
<b>Bénéfice du Groupe (y c. part des intérêts minoritaires)</b>	<b>357</b>	<b>333</b>	<b>35</b>	<b>37</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>806</b>	<b>708</b>	<b>1'208</b>	<b>1'087</b>
Part des intérêts minoritaires au bénéfice	-	-	-	-	-	-	-0	-1	-0	-1
<b>Bénéfice du Groupe</b>	<b>357</b>	<b>333</b>	<b>35</b>	<b>37</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>806</b>	<b>709</b>	<b>1'208</b>	<b>1'088</b>
<b>Chiffres clés du bilan</b>										
Total du bilan	273'723	273'723	74'075	80'782	1'915	2'569	-44'102	-34'090	305'611	322'984
Créances sur la clientèle	7'794	7'794	4'457	5'232	129	126	-111	-284	12'269	12'868
Créances hypothécaires	219'043	219'043	1'715	2'181	-	-	-1	9'689	220'757	230'913
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	208'117	208'117	6'747	6'400	-	-	12	11'264	214'876	225'781

# Aperçu sur cinq ans



## Bilan

<b>Bilan</b>	2021	2022	2023	2024	2025
en mio CHF					
<b>Actifs</b>					
Liquidités	57'275	35'442	45'050	40'939	39'072
Créances sur les banques	3'245	2'197	6'105	6'393	6'925
Créances résultant d'opérations de financement de titres	0	–	355	1'301	2'990
Créances sur la clientèle	9'996	10'909	11'590	12'269	12'868
Créances hypothécaires	196'360	203'656	211'001	220'757	230'913
Opérations de négoce	2'574	2'889	3'692	3'734	5'513
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'356	4'852	3'656	2'994	2'182
Immobilisations financières	8'549	15'151	10'852	12'256	17'664
Comptes de régularisation	281	334	455	409	375
Participations non consolidées	724	808	766	749	735
Immobilisations corporelles	2'967	2'989	2'985	2'988	2'996
Valeurs immatérielles	0	7	5	4	2
Autres actifs	1'163	1'401	623	818	749
<b>Total des actifs</b>	<b>284'489</b>	<b>280'635</b>	<b>297'135</b>	<b>305'611</b>	<b>322'984</b>

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

<b>Bilan</b>					
en mio CHF	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Passifs</b>					
Engagements envers les banques	15'912	13'990	16'618	24'515	24'205
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	7'451	35	8'930	660	3'063
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	201'729	204'785	207'843	214'876	225'781
Engagements résultant d'opérations de négoce	156	289	261	571	372
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'616	3'762	3'401	2'913	2'544
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	2'229	1'741	1'651	1'599	2'310
Obligations de caisse	284	210	183	154	116
Emprunts et prêts sur lettres de gage	34'062	32'002	33'115	34'190	37'460
Comptes de régularisation	832	917	1'066	1'067	1'056
Autres passifs	152	1'331	765	384	177
Provisions	933	947	968	965	1'029
Réserves pour risques bancaires généraux	200	200	250	250	250
Capital social	2'692	3'070	3'414	3'699	3'873
Réserve légale issue du bénéfice	15'219	16'221	17'324	18'602	19'705
Bénéfice du Groupe	1'069	1'182	1'391	1'208	1'088
<b>Total des capitaux propres (sans part des intérêts minoritaires)</b>	<b>19'180</b>	<b>20'673</b>	<b>22'378</b>	<b>23'759</b>	<b>24'916</b>
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres	-47	-47	-44	-45	-46
dont part des intérêts minoritaires au bénéfice	24	0	3	-	-1
<b>Total des capitaux propres (avec part des intérêts minoritaires)</b>	<b>19'133</b>	<b>20'626</b>	<b>22'334</b>	<b>23'714</b>	<b>24'870</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>284'489</b>	<b>280'635</b>	<b>297'135</b>	<b>305'611</b>	<b>322'984</b>

## Compte de résultat

Compte de résultat	2021	2022	2023	2024	2025
en mio CHF					
Produit des intérêts et des escomptes	2'632	3'017	5'000	5'541	4'407
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	25	40	72	90	107
Charges d'intérêts	-256	-488	-1'972	-2'752	-1'836
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>	<b>2'402</b>	<b>2'569</b>	<b>3'099</b>	<b>2'879</b>	<b>2'677</b>
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	12	-19	-27	-35	-36
<b>Résultat net des opérations d'intérêts</b>	<b>2'414</b>	<b>2'550</b>	<b>3'073</b>	<b>2'843</b>	<b>2'641</b>
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	406	395	405	443	525
Produit des commissions sur les opérations de crédit	29	31	28	31	33
Produit des commissions sur les autres prestations de service	228	320	396	419	439
Charges de commissions	-127	-155	-204	-209	-245
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>	<b>536</b>	<b>591</b>	<b>624</b>	<b>683</b>	<b>752</b>
<b>Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>	<b>245</b>	<b>254</b>	<b>256</b>	<b>262</b>	<b>296</b>
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	70	1	10	2	1
Produit des participations	73	93	52	55	67
Résultat des immeubles	21	23	25	27	29
Autres produits ordinaires	27	27	32	34	43
Autres charges ordinaires	-2	-10	-3	-2	-2
<b>Autres résultats ordinaires</b>	<b>189</b>	<b>134</b>	<b>117</b>	<b>117</b>	<b>137</b>
<b>Produit opérationnel</b>	<b>3'383</b>	<b>3'529</b>	<b>4'069</b>	<b>3'905</b>	<b>3'826</b>
Charges de personnel	-1'392	-1'429	-1'526	-1'611	-1'656
Autres charges d'exploitation	-503	-543	-587	-603	-616
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-1'895</b>	<b>-1'972</b>	<b>-2'113</b>	<b>-2'215</b>	<b>-2'272</b>

<b>Compte de résultat</b>					
en mio CHF	2021	2022	2023	2024	2025
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-217	-189	-247	-274	-231
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-3	-14	-1	2	-33
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1'268</b>	<b>1'354</b>	<b>1'709</b>	<b>1'419</b>	<b>1'290</b>
Produits extraordinaires	9	34	5	9	11
Charges extraordinaires	-1	-10	-2	-5	-4
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-50	-	-
Impôts	-183	-196	-268	-216	-210
<b>Bénéfice du Groupe (y c. part des intérêts minoritaires)</b>	<b>1'093</b>	<b>1'182</b>	<b>1'393</b>	<b>1'208</b>	<b>1'087</b>
Part des intérêts minoritaires au bénéfice	24	0	3	0	-1
<b>Bénéfice du Groupe</b>	<b>1'069</b>	<b>1'182</b>	<b>1'391</b>	<b>1'208</b>	<b>1'088</b>

## Proposition relative à l'emploi du bénéfice

<b>Proposition relative à l'emploi du bénéfice</b>					
en mio CHF	2021	2022	2023	2024	2025
Réserve légale issue du bénéfice	1'002	1'103	1'285	1'103	993
Distribution aux sociétaires	67	79	106	105	95
Taux de distribution en % <sup>1</sup>	7%	7%	8%	10%	10%

<sup>1</sup> Pour l'année en cours, la proposition relative à l'emploi du bénéfice est provisoire.

Le Groupe Raiffeisen est tenu de respecter les prescriptions relatives aux fonds propres et est donc soumis aux obligations de publication prescrites par le droit prudentiel concernant les risques, la dotation en fonds propres et les liquidités.

La publication réglementaire se base sur l'ordonnance de la FINMA sur les obligations des banques et des maisons de titres en matière de publication. Elle comprend des informations qualitatives et quantitatives sur les risques, la dotation en fonds propres et les liquidités et est publiée séparément dans le document «**Publication réglementaire**», disponible sur le site internet de Raiffeisen [raiffeisen.ch/publication-reglementaire](https://www.raiffeisen.ch/publication-reglementaire).

Par décision du 16 juin 2014, la Banque nationale suisse (BNS) a déclaré le Groupe Raiffeisen d'importance systémique. Les dispositions relatives à l'importance systémique prévoient une publication supplémentaire sur la situation des fonds propres. Les informations correspondantes sur les exigences en matière de capital pondéré du risque et les exigences en capital non pondéré (ratio de levier) figurent à **l'annexe 3** de la publication réglementaire complète.

La page suivante du présent rapport de gestion présente un aperçu des principaux chiffres issus de la publication réglementaire complète. La publication complète est disponible sur [raiffeisen.ch/publication-reglementaire](https://www.raiffeisen.ch/publication-reglementaire).

# Publication des chiffres clés



Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

<b>Conformément aux dispositions relatives à l'importance systémique</b>					
en CHF million (sauf indication contraire)					
	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025
<b>Positions pondérées du risque</b>	<b>91'186</b>	<b>92'899</b>	<b>97'142</b>	<b>103'463</b>	<b>101'966</b>
dont risque de crédit, à l'exception du risque de crédit de contrepartie	76'371	82'355	84'589	91'322	87'954
dont risque de crédit de contrepartie	1'470	403	1'894	716	1'132
dont risque de marché	2'414	1'650	1'640	2'003	2'899
dont risque opérationnel	5'839	6'173	6'790	7'183	6'198
dont autres positions selon le tableau OV1 de la publication prudentielle	2'131	2'318	2'228	2'239	1'934
dont ajustements pour le plancher (floor) <sup>1</sup>	2'961	–	–	–	1'849
<b>Engagement global</b>	<b>289'393</b>	<b>282'758</b>	<b>299'797</b>	<b>309'539</b>	<b>325'705</b>
<b>Fonds propres pris en compte sous le régime de l'importance systémique (règles définitives à partir du 01.01.2026)<sup>2</sup></b>					
Fonds propres de base durs CET1 avant reclassement pour les fonds propres supplémentaires (gone-concern)	19'109	20'575	22'197	23'541	24'811
Reclassement CET1 pour les fonds propres supplémentaires (gone-concern)	–2'919	–3'111	–3'302	–3'151	–3'536
<b>Fonds propres de base durs CET1 pris en compte (going-concern)</b>	<b>16'190</b>	<b>17'464</b>	<b>18'894</b>	<b>20'390</b>	<b>21'275</b>
Tier1 additionnel	1'214	1'135	925	925	925
Tier1 additionnel utilisé pour couvrir les exigences de fonds propres supplémentaires (gone-concern)	–	–1'135	–925	–925	–925
<b>Fonds propres Tier1 pris en compte (going-concern)</b>	<b>17'404</b>	<b>17'464</b>	<b>18'894</b>	<b>20'390</b>	<b>21'275</b>
dont CET1 utilisé pour couvrir les exigences des fonds propres supplémentaires (gone-concern)	2'919	3'111	3'302	3'151	3'536
dont Tier1 additionnel utilisé pour couvrir les exigences de fonds propres supplémentaires (gone-concern)	–	1'135	925	925	925
dont obligations bail-in	976	1'407	1'904	2'399	2'266
<b>Fonds propres supplémentaires pris en compte (gone-concern)</b>	<b>3'895</b>	<b>5'653</b>	<b>6'131</b>	<b>6'474</b>	<b>6'727</b>

<b>Conformément aux dispositions relatives à l'importance systémique</b>					
en CHF million (sauf indication contraire)					
	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025
<b>TLAC (Total loss absorbing capacity)</b>	<b>21'299</b>	<b>23'117</b>	<b>25'025</b>	<b>26'864</b>	<b>28'001</b>
Ratio CET1 (going-concern)	17,755%	18,799%	19,450%	19,707%	20,865%
Ratio de fonds propres de base Tier1 (going-concern)	19,086%	18,799%	19,450%	19,707%	20,865%
Ratio de fonds propres supplémentaires (gone-concern)	4,271%	6,085%	6,311%	6,258%	6,597%
<b>Ratio TLAC</b>	<b>23,357%</b>	<b>24,884%</b>	<b>25,761%</b>	<b>25,965%</b>	<b>27,462%</b>
Ratio de levier CET1 (going-concern)	5,594%	6,176%	6,302%	6,587%	6,532%
Ratio de levier Tier1 (going-concern)	6,014%	6,176%	6,302%	6,587%	6,532%
Ratio de levier (gone-concern)	1,346%	1,999%	2,045%	2,092%	2,065%
<b>Ratio de levier TLAC</b>	<b>7,360%</b>	<b>8,175%</b>	<b>8,347%</b>	<b>8,679%</b>	<b>8,597%</b>
<b>Ratio de liquidités (LCR) et ratio de financement (NSFR)</b>					
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité	60'763	55'270	46'534	48'548	50'147
Numérateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie	32'769	32'828	26'912	31'666	30'779
<b>Ratio de liquidités, LCR (en %)</b>	<b>185,4%</b>	<b>168,4%</b>	<b>172,9%</b>	<b>153,3%</b>	<b>162,9%</b>
Refinancement disponible stable	223'094	227'260	233'198	243'886	255'459
Refinancement stable nécessaire	153'975	161'313	167'652	175'046	195'134
<b>Ratio de financement, NSFR (en %)</b>	<b>144,9%</b>	<b>140,9%</b>	<b>139,1%</b>	<b>139,3%</b>	<b>130,9%</b>

1 Conformément à l'article 148e OFR, Raiffeisen applique volontairement un output floor de 80% au 31.12.2025. A partir du 01.01.2026, Raiffeisen applique l'output plancher réglementaire de 72,5%.

2 A compter du 31.12.2022, le Groupe Raiffeisen réaffecte le capital CET1 et AT1 excédentaire en se fondant sur les exigences complètes du plan d'urgence gone concern, sans appliquer de dispositions transitoires. Pour la représentation jusqu'au 31.12.2021 inclus, le changement d'affectation du capital CET1 est représenté sur la base des exigences TLAC complètes selon l'OFR.

# Contenu

## Rapport non financier 1/2



Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

**159**

### Classification

- 159 Modèle d'affaires coopératif
- 160 Importance du reporting non financier

**161**

### Gouvernance en matière de durabilité

- 161 Gestion par Raiffeisen Suisse
- 161 Banques Raiffeisen
- 161 Services spécialisés de Raiffeisen Suisse

**163**

### Stratégie de durabilité

- 164 Champ d'action «Renforcer la gestion de la durabilité»
- 165 Champ d'action «Avoir un impact»
- 166 Evaluation de la mise en œuvre de la stratégie
- 166 Fondement de la stratégie de durabilité
- 169 Perspectives de la stratégie de durabilité

**170**

### Gestion responsable des affaires

- 170 Garantie de la compliance
- 171 Prévention de la corruption
- 172 Gestion des plaintes et service de lancement d'alerte
- 173 Examen de diligence concernant la gestion responsable des affaires
- 174 Facteurs ESG dans la gestion des risques
- 177 Respect des droits de l'Homme

**178**

### Produits et prestations durables

- 178 Durabilité dans les opérations hypothécaires avec la clientèle privée
- 179 Durabilité dans les opérations avec la clientèle entreprises
- 180 Solutions de placement et de prévoyance durables
- 181 L'or acquis de manière responsable

**183**

### Clientes et clients

- 185 Transparence et équité dans la conception des prestations et la distribution
- 188 Sécurité de l'information et protection des données de la clientèle
- 190 Graphiques

**191**

### Collaboratrices et collaborateurs

- 191 Employeur attractif
- 193 Culture d'entreprise et diversité
- 198 Investissements dans le développement des collaboratrices et des collaborateurs
- 200 Gestion de la santé en entreprise
- 201 Dialogue et participation du personnel
- 201 Mesure de la satisfaction des collaboratrices et collaborateurs
- 202 Graphiques

# Contenu

## Rapport non financier 2/2



Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

### 203

#### Engagement sociétal

- 203 Distribution de la valeur ajoutée
- 205 Engagement dans l'économie, la culture et le sport

### 206

#### Questions environnementales et climatiques

- 206 Climat
- 207 Gestion de l'environnement certifiée
- 208 Mesures opérationnelles en faveur de l'environnement et du climat

### 210

#### Index CO

### 212

#### Index GRI

- 212 GRI 1: Fondation (2021)
- 212 GRI 2: Informations générales (2021)
- 220 GRI 3: Thèmes pertinents (2021)
- 226 Norme sectorielle pour le secteur financier (FS)

### 227

#### Rapport de l'auditeur indépendant

# Rapport non financier – Modèle d'affaires responsable, résultat durable de l'entreprise

La durabilité compte parmi les valeurs fondamentales de Raiffeisen au même titre que la crédibilité, la proximité et l'esprit d'entreprise et fait partie intégrante de la stratégie du Groupe. Grâce à un modèle d'affaires responsable, Raiffeisen entend renforcer continuellement sa performance en matière de durabilité et publier des informations à ce sujet dans le cadre de sa publication non financière.



Comptant parmi les quatre valeurs d'entreprise de Raiffeisen, la durabilité est solidement inscrite dans la stratégie du Groupe Raiffeisen et donc constamment prise en compte au niveau du management et dans les activités opérationnelles. La forme d'entreprise de Raiffeisen, à savoir la coopérative, est déterminante pour la grande importance accordée à la durabilité. L'esprit communautaire et d'initiative est à l'origine de la création des Banques Raiffeisen en Suisse depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

## Modèle d'affaires coopératif

Depuis 1900, Raiffeisen se distingue par son modèle d'affaires coopératif, son engagement en faveur de la Suisse et son fort ancrage dans les régions. En tant que banques coopératives, l'objectif des Banques Raiffeisen consiste, aujourd'hui encore, à fournir des prestations bancaires à leurs quelque 2,1 millions de sociétaires et 3,8 millions de clientes et clients. Tout sociétaire détenant une part sociale d'une Banque coopérative Raiffeisen participe aux décisions concernant son développement. Contrairement à ce qui se pratique dans les sociétés de capitaux telles que les sociétés anonymes, chaque sociétaire dispose d'une voix, quel que soit le montant de sa participation financière.

Le Groupe Raiffeisen applique le principe selon lequel le profit et la croissance ne doivent pas être maximisés à tout prix. Ce qui est déterminant, c'est le succès à long terme. Chez Raiffeisen, les bénéfices ne sont pas distribués sous forme de dividendes comme dans les sociétés de capitaux, mais sont en grande partie thésaurisés. Cela signifie que le bénéfice annuel est versé à plus de 90 pour cent dans les réserves du Groupe Raiffeisen afin de renforcer son assise financière. Par ailleurs, les Banques Raiffeisen ont établi entre elles un filet de sécurité équilibré, fondé sur la responsabilité mutuelle. Le niveau élevé des capitaux propres et la responsabilité mutuelle et le fonds de solidarité servant de réserve pour couvrir les risques font de Raiffeisen un groupe bancaire très sûr et économiquement durable.

Outre la pérennité économique, la forme d'entreprise de la coopérative favorise également la durabilité sur les plans écologique et social, y compris la bonne gouvernance: en tant que banques coopératives, les Banques Raiffeisen opèrent là où se trouvent leurs sociétaires, à savoir sur le marché suisse, avec un fort ancrage local dans toutes les régions. Comme le montre le **tableau «Structure de la clientèle par domicile et segment», page 184**, près de 98 pour cent de la clientèle privée et de placement et près de 100 pour cent de la clientèle entreprises de Raiffeisen sont domiciliées en Suisse. Les petites et moyennes entreprises (PME) et les indépendants notamment représentent une bonne partie de l'économie helvète. Les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse, ainsi que leur clientèle et autres partenaires, doivent donc respecter le cadre réglementaire en vigueur en Suisse, c'est-à-dire les règles du jeu d'un Etat de droit qui fonctionne bien, comportant des lois, ordonnances et autres normes étendues et applicables de manière rigoureuse. Celles-ci comprennent, outre la réglementation bancaire au sens strict, des réglementations concernant notamment le blanchiment d'argent et la corruption, la protection des collaboratrices et des collaborateurs ou les questions environnementales.

La forme juridique de la coopérative et, par conséquent, la grande importance accordée au principe de durabilité sont indiscutables chez Raiffeisen. Augmenter le nombre de sociétaires est un objectif déclaré de Raiffeisen, un jalon atteint ces dernières années, comme le montre le graphique de la page suivante.

Pour plus d'informations sur le Groupe Raiffeisen, merci de consulter **le rapport d'activité, page 3**, ainsi que la rubrique **Gouvernance d'entreprise, page 48**.

Le modèle d'affaires  
coopératif favorise  
les conditions cadres  
de la durabilité.

## Importance du reporting non financier

Depuis 2018, Raiffeisen met en œuvre les normes mondialement reconnues de la **Global Reporting Initiative** (GRI) pour son reporting sur la durabilité. Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, des dispositions relatives à la «transparence sur les questions non financières» sont entrées en vigueur en Suisse en vertu des articles 964a et suivants du code des obligations (CO). Raiffeisen publie ses informations non financières dans le cadre du présent rapport de gestion et de ses annexes, conformément aux dispositions légales.

Raiffeisen se conforme également à l'«ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques», entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Depuis 2022, les **«informations sur le climat»** sont publiées séparément dans l'annexe, en tant que partie intégrante du rapport de gestion.

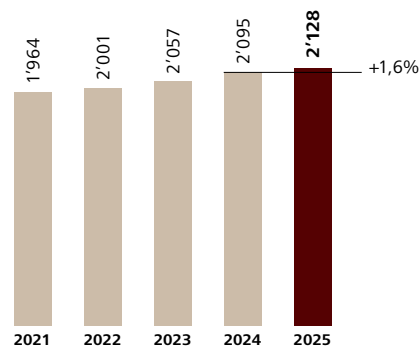
Depuis 2022, le rapport non financier est soumis chaque année l'objet d'un audit externe avec assurance limitée (limited assurance) qui est réalisé par Ernst & Young SA (EY). Le présent rapport 2025 en est donc la quatrième édition et inclut le contrôle du respect des normes GRI. Au cours de l'exercice sous revue, Raiffeisen a analysé en détail les conclusions et recommandations de l'audit de l'an dernier et en a déduit les mesures appropriées afin de renforcer encore la publication des données.

Par ailleurs, Raiffeisen a publié en 2025 son quatrième rapport **«Principles for Responsible Banking (PRB) – Principes pour une banque responsable. Rapport de progression»**.

Le rapport non financier de Raiffeisen pour l'exercice 2025 a été approuvé par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Le rapport non financier à établir conformément au code des obligations sera soumis à l'Assemblée générale de Raiffeisen Suisse pour un vote consultatif.

### 1 Sociétaires

Nombre de personnes en milliers au 31.12.



La gestion efficace de la durabilité requiert des structures organisationnelles, des processus et des compétences en adéquation avec les objectifs fixés. Les responsabilités en matière de durabilité sont donc réparties à différents niveaux au sein du Groupe Raiffeisen, comme le montre [l'organigramme «Gouvernance de la durabilité», page 162](#). En matière de gouvernance, Raiffeisen s'appuie sur des normes reconnues, telles que le Code suisse de bonnes pratiques pour la gouvernance d'entreprise, en tenant compte des particularités des coopératives.

## Gestion par Raiffeisen Suisse

Au niveau du Groupe, Raiffeisen Suisse est responsable de l'orientation stratégique en matière de durabilité ainsi que de la publication d'informations à ce sujet. Elle tient compte des facteurs de durabilité dans la gestion des risques et entretient sa gamme de produits et de prestations durables tout en la développant. Elle est également chargée de représenter les thématiques liées à la durabilité auprès des parties prenantes internes et externes ainsi qu'envers l'opinion publique. Par ailleurs, elle conseille et soutient les 212 Banques Raiffeisen sur diverses problématiques relatives à la durabilité. Au sein de Raiffeisen Suisse, au niveau stratégique, le Conseil d'administration, tant dans son ensemble qu'au sein de ses différentes commissions, traite régulièrement des questions déterminantes pour la durabilité du Groupe. La Direction de Raiffeisen Suisse, soutenue par les départements, applique les prescriptions du Conseil d'administration et prend les décisions opérationnelles adéquates en matière de développement durable.

## Banques Raiffeisen

Les Banques Raiffeisen mettent en œuvre la durabilité au niveau local et prennent leurs propres mesures dans leur contexte régional et local. Elles s'appuient pour cela sur des directives opérationnelles contraignantes ainsi que sur des recommandations non contraignantes de Raiffeisen Suisse. Elles peuvent être impliquées dans des comités spécialisés pour les questions relatives à la gestion globale de la responsabilité d'entreprise et au développement durable.

## Services spécialisés de Raiffeisen Suisse

La durabilité est une thématique transversale. C'est pourquoi la collaboration entre différents services spécialisés est essentielle pour renforcer la durabilité à l'échelle du Groupe. Le service Durabilité, Politique & Coopérative est responsable du thème de la durabilité et est rattaché à l'état-major de la présidence de Raiffeisen Suisse. Il est le service compétent interne et externe pour toute question touchant au développement durable, donne des impulsions pour renforcer la performance du Groupe Raiffeisen en matière de durabilité par le biais de projets stratégiques, observe les évolutions politiques, réglementaires et juridiques pertinentes, est responsable des rapports de durabilité et assume la responsabilité spécialisée pour les enjeux du climat et de la gestion de l'environnement. Il lui incombe aussi l'examen de diligence visant à garantir une gestion responsable des affaires. Le service Durabilité, Politique & Coopérative rend compte au moins deux fois par an à la Direction et à la Commission stratégique et d'innovation du Conseil d'administration, et au moins une fois par an à l'ensemble du Conseil d'administration.

Afin d'intégrer systématiquement les réflexions sur la durabilité, le service Durabilité, Politique & Coopérative a été formellement impliqué dans divers processus ces dernières années, par exemple dans le processus d'introduction ou de suppression de produits et de prestations. Par ailleurs, le service participe à la commission spécialisée Risques ESG, aux réunions sur le positionnement et le risque (RPR) du Centre d'investissement et de prévoyance pour le thème de l'impact (effet) ainsi qu'à la commission spécialisée Placements durables.

En complément du rôle du service Durabilité, Politique & Coopérative, d'autres services spécialisés s'occupent de contenus et d'aspects spécifiques de la durabilité, notamment dans le domaine des produits et prestations durables. Le secteur Corporate Risk Control s'occupe par exemple des risques financiers causés par les facteurs ESG, y compris les risques financiers liés à la nature ou au climat. Le secteur Human Resources est par exemple responsable du thème de la diversité et de l'égalité des chances. Le service Centre de compétences Durabilité, Prévoyance & Placement est responsable du règlement Futura, qui

Raiffeisen Suisse  
donne des impulsions  
pour renforcer la performance  
de l'ensemble  
du Groupe en matière  
de durabilité.

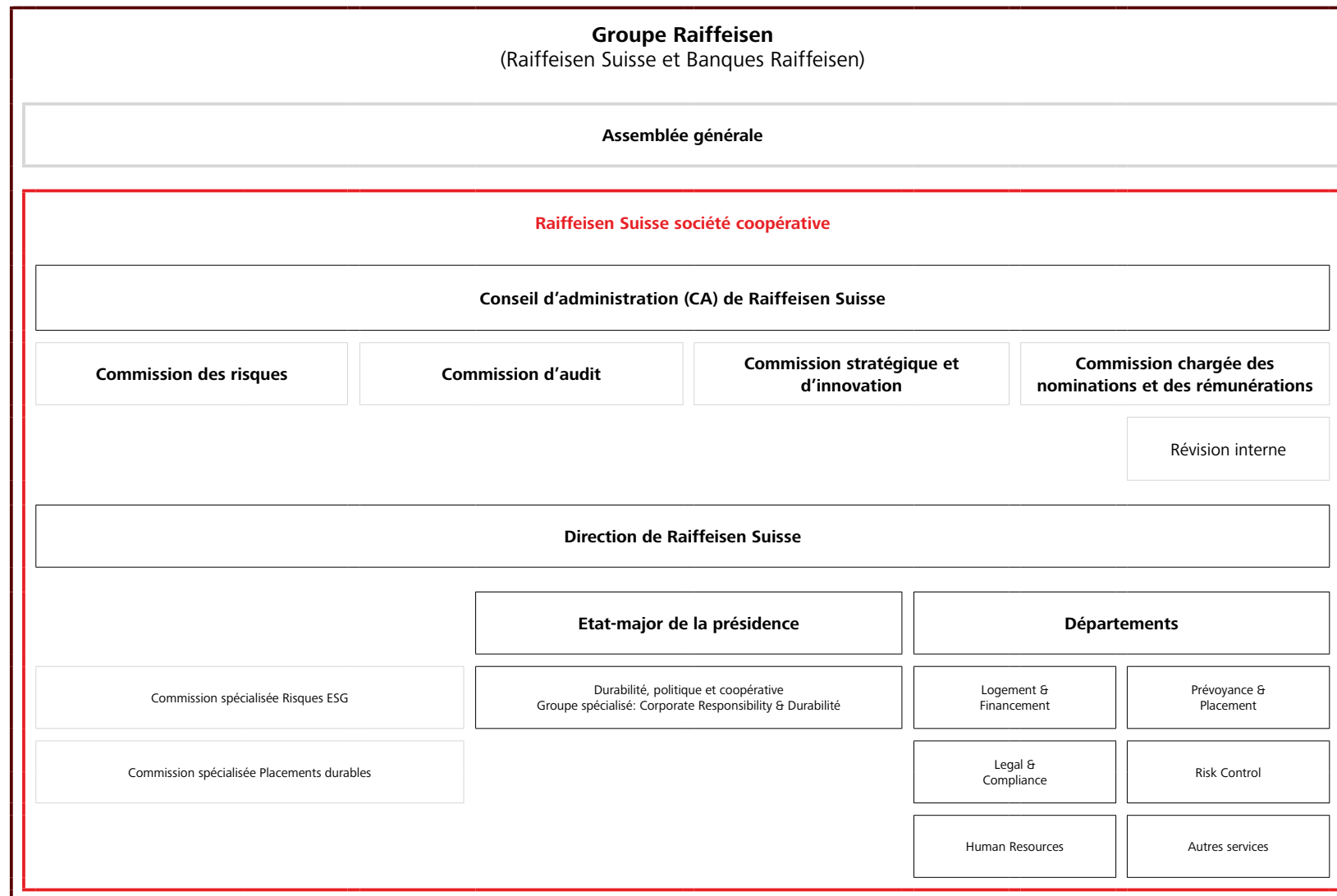


définit les bases du placement durable dans les solutions et produits de placement. Le secteur Legal & Compliance examine et valide régulièrement des

thèmes juridiques pertinents et soutient les secteurs spécialisés, par exemple en ce qui concerne les obligations de publication non financières.

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

**Gouvernance de la durabilité**  
2025



La durabilité a toujours été une valeur d'entreprise de Raiffeisen et fait partie intégrante de la stratégie du Groupe «Raiffeisen 2025». La durabilité y est inscrite comme l'une des six orientations selon les termes suivants: «Nous nous différencions en tant que coopérative durable.» Pour Raiffeisen, la durabilité signifie agir de manière responsable et tenir compte des effets de son activité, non seulement au niveau économique, mais aussi sur les plans écologique et sociétal.

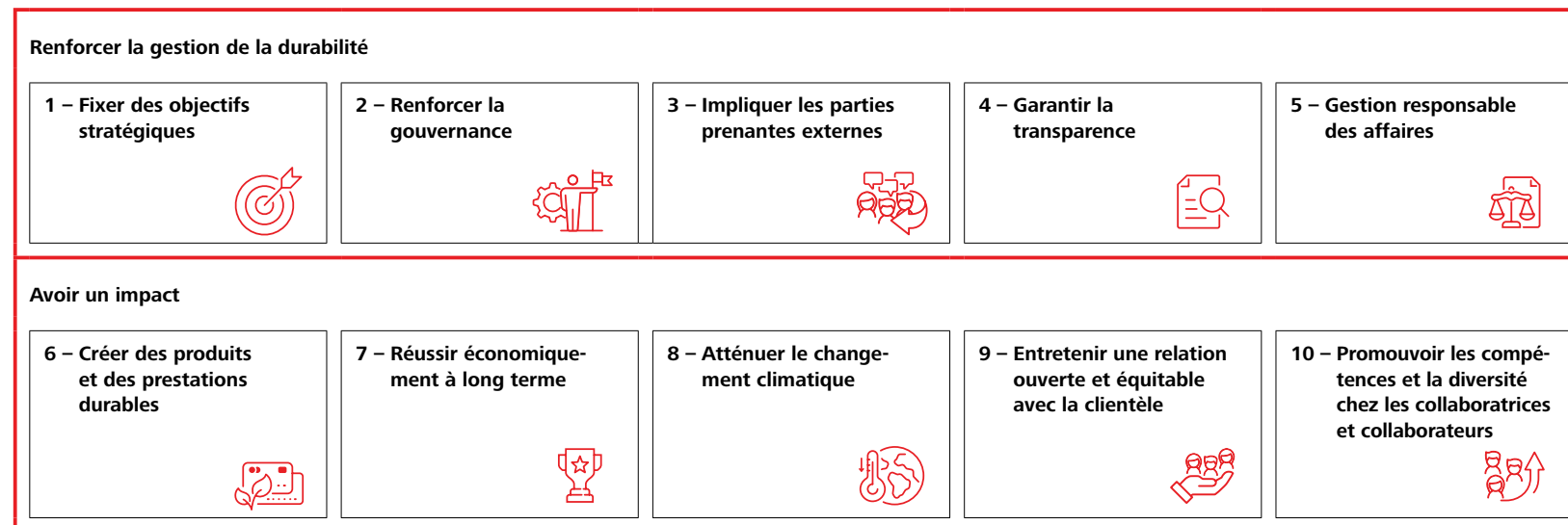
Une stratégie de durabilité Raiffeisen formellement ancrée a été élaborée pour la période 2020-2025. Comme le montre le graphique ci-dessous, la stratégie de durabilité définit les deux champs d'action essentiels «Renforcer

la gestion de la durabilité» et «Avoir un impact», et comprend au total dix axes thématiques et objectifs.

Durant l'exercice sous revue, l'analyse de double matérialité a été développée; elle constitue le fondement pour la mise à jour de la stratégie de durabilité en vue de la période stratégique suivante. En septembre 2025, le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse a décidé de prolonger la période stratégique actuelle jusqu'à fin 2026. L'objectif est de s'assurer que le nouveau président du Conseil d'administration et le nouveau président de la Direction puissent participer activement à l'élaboration de la nouvelle stratégie du Groupe **(cf. chapitre «Contexte et stratégie», à partir de la page 23).**

Le développement durable fait partie intégrante de la Stratégie du Groupe Raiffeisen

## Les dix priorités thématiques en matière de durabilité



## Champ d'action «Renforcer la gestion de la durabilité»

Pour renforcer la gestion de la durabilité au niveau du Groupe, il est essentiel de mettre en place une gouvernance appropriée. C'est pourquoi, dans le champ d'action «Renforcer la gestion de la durabilité», Raiffeisen se concentre sur la définition d'objectifs stratégiques ainsi que sur le renforcement de la gouvernance. Le dialogue régulier avec les parties prenantes internes et externes constitue une condition importante pour le développement continu de la stratégie de durabilité en accord avec les évolutions actuelles. Une publication complète garantit la transparence des progrès et des défis. Enfin, différents instruments et approches doivent assurer une gestion responsable des affaires. Les jalons atteints au cours de l'exercice sous revue 2025 sont présentés dans le tableau suivant:

Axe thématique	Objectif	Jalons 2025
<b>1 – Fixer des objectifs stratégiques</b>	Raiffeisen identifie les enjeux déterminants permettant d'assurer son succès à long terme, de renforcer les incidences positives et d'atténuer l'impact négatif sur le développement durable. Elle se fixe des objectifs clairs pour ces enjeux et définit des mesures adéquates.	Examen des objectifs stratégiques en tenant compte des parties prenantes  Analyse de double matérialité afin d'identifier les thématiques pertinentes qui serviront de base à la prochaine stratégie de durabilité
<b>2 – Renforcer la gouvernance</b>	Les structures de conduite et les processus doivent permettre d'implémenter la responsabilité entrepreneuriale et la durabilité au sein du Groupe Raiffeisen.	Lancement d'un programme interne d'apprentissage en ligne sur la durabilité pour l'ensemble du personnel
<b>3 – Impliquer les parties prenantes externes</b>	Raiffeisen échange de façon systématique avec les groupes d'intérêts, les implique dans l'identification des enjeux pertinents et s'engage à leurs côtés en faveur d'une Suisse durable.	Réalisation d'un dialogue avec les parties prenantes de Raiffeisen
<b>4 – Garantir la transparence</b>	Les rapports sont établis selon des normes courantes, les modalités du sociétariat sont développées et professionnalisées.	Audit avec assurance limitée (limited assurance) du rapport de durabilité 2024  Lancement d'un modèle pour la communication sur la durabilité destiné aux Banques Raiffeisen
<b>5 – Gestion responsable des affaires</b>	Dans l'esprit d'une activité responsable, Raiffeisen observe le droit applicable et les valeurs suisses, y compris les droits de l'Homme, et elle respecte les accords.	Pas d'infractions majeures aux lois et règlements, ni de sanctions ou d'amendes correspondantes

## Champ d'action «Avoir un impact»

Lors de la mise en œuvre de la stratégie de durabilité, Raiffeisen poursuit l'objectif de renforcer l'impact positif et de réduire l'impact négatif. Le champ d'action «Avoir un impact» comprend donc les thèmes sur lesquels Raiffeisen peut exercer une influence active afin d'obtenir des progrès. Une amélioration continue dans ces thématiques renforcera l'effet de la durabilité chez Raiffeisen. L'impact est évalué à l'aide d'«indicateurs» sélectionnés et par le biais de la réalisation de «jalons» stratégiques. Pour l'année 2025, les indicateurs et jalons suivants peuvent être retenus:

Axe thématique	Objectif	Indicateurs d'impact	Jalons 2025
<b>6 – Créer des produits et des prestations durables</b>	Proposer des produits et des prestations compatibles avec le développement durable.	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Part des fonds durables Futura dans le volume global des fonds Raiffeisen: 86,9 pour cent</li> <li>— Conseils incitatifs «chauffez renouvelable» réalisés: 1'720</li> <li>— Conseil en matière de rénovation: 2'577</li> <li>— Consultations en self-service: 4'916</li> </ul>	<p>Mise en œuvre des directives de l'Association suisse des banquiers 2.0 afin d'intégrer les critères de durabilité dans le conseil en placement et le conseil hypothécaire.</p> <p>Emission du premier Raiffeisen Green Bond (250 millions de francs)</p>
<b>7 – Réussir économiquement à long terme</b>	En tant que partenaire indépendant et fiable, Raiffeisen crée une valeur ajoutée pour sa clientèle, ses collaboratrices et collaborateurs, ses investisseuses et investisseurs et ses autres partenaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Ratings ESG: <ul style="list-style-type: none"> <li>– MSCI ESG: AA</li> <li>– ISS ESG: Prime C</li> <li>– RepRisk: AA</li> <li>– Inrate: B+</li> <li>– Sustainalytics: Low Risk</li> </ul> </li> </ul>	<p>Amélioration du rating de MSCI ESG de A à AA</p> <p>Amélioration du rating de Sustainalytics de «Medium Risk» à «Low Risk»</p>
<b>8 – Atténuer le changement climatique</b>	Raiffeisen soutient les efforts en matière de neutralité climatique de la Suisse ainsi que les objectifs fixés par l'Accord de Paris sur le climat.	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Emissions de CO<sub>2</sub> au sein de l'entreprise (scope 1 et scope 2)</li> <li>— Emissions de CO<sub>2</sub> liées aux hypothèques</li> <li>— Exposition de la clientèle entreprises dans les secteurs à fortes émissions</li> <li>— Empreinte carbone de tous les fonds</li> </ul>	<p>Augmentation du nombre de Banques Raiffeisen certifiées ISO 14001 à un total de 31 Banques</p>
<b>9 – Entretenir une relation ouverte et équitable avec la clientèle</b>	Les produits de Raiffeisen sont simples et compréhensibles. Le rapport qualité-prix est équitable. La tarification est communiquée de façon transparente. Les clientes et les clients doivent pouvoir prendre des décisions en toute connaissance de cause. Les données de la clientèle sont protégées conformément aux bonnes pratiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Résultats du sondage auprès de la clientèle</li> <li>— Nombre d'infractions et de signalements</li> </ul>	<p>Aucune infraction ni aucun signalement concernant le marketing et l'identification</p> <p>Aucun incident à déclarer en matière de protection des données de la clientèle</p>
<b>10 – Promouvoir les compétences et la diversité chez les collaboratrices et collaborateurs</b>	Raiffeisen crée des possibilités étendues en matière de développement de son personnel et de perfectionnement continu. La diversité sociétale se reflète chez Raiffeisen également au sein de l'entreprise. Aucune forme de discrimination n'est tolérée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Investissements dans la formation et le perfectionnement: 23,6 millions de francs</li> <li>— Part de femmes dans les postes de cadres et de direction: 32,5 pour cent</li> </ul>	<p>Création de la communauté Raiffeisen «Accessibilité pour toutes et tous»</p> <p>Raiffeisen devient membre de l'Alliance Inclusion numérique Suisse (ADIS)</p>

## Evaluation de la mise en œuvre de la stratégie

Les jalons importants atteints au cours de l'exercice sous revue ainsi que l'évolution des chiffres clés correspondants montrent que Raiffeisen a continué de progresser dans la mise en œuvre de sa stratégie de durabilité. En 2025, dans le champ d'action «Renforcer la gestion de la durabilité», l'accent a été mis en particulier sur la préparation de la prochaine période stratégique. Dans ce cadre, une analyse de double matérialité (ADM) a été effectuée afin de définir les thèmes pertinents pour la prochaine période de la stratégie de durabilité et la publication non financière. Cf. également à ce sujet la section **«Perspectives de la stratégie de durabilité», page 169**. L'accent a également été mis sur le renforcement de la base de données pour la publication non financière, conformément aux recommandations de l'auditeur externe EY. Afin de consolider la compréhension commune de la durabilité, un programme d'apprentissage en ligne intitulé «La durabilité au sein du Raiffeisen Groupe» a été lancé durant l'exercice sous revue. Celui-ci est à la disposition de l'ensemble du personnel de Raiffeisen. Par ailleurs, un modèle de publication a été élaboré pour les Banques Raiffeisen, afin qu'elles puissent également présenter de manière transparente leur performance en matière de durabilité. Dans le champ d'action «Avoir un impact», il convient de souligner l'ancrage interne et la mise en œuvre des directives de l'Association suisse des banquiers (ASB) pour la prise en compte de critères de durabilité dans le conseil en placement et en hypothèque, ainsi que l'amélioration des ratings ESG de MSCI et Sustainalytics. Par ailleurs, Raiffeisen a pu placer son premier Green Bond sur le marché suisse des capitaux.

## Fondement de la stratégie de durabilité

La stratégie de durabilité de Raiffeisen repose sur une analyse de pertinence et tient compte de normes reconnues. En effet, les principes directeurs des Principes pour une banque responsable (PRB), les résultats d'une analyse d'impact PRB effectuée en 2022 ainsi que les évolutions réglementaires ont été intégrés à la stratégie. La gestion de la durabilité du Groupe Raiffeisen se base sur la norme internationale ISO 26000, un guide contenant des recommandations pour une gestion professionnelle de la responsabilité d'entreprise et de la durabilité. Les thèmes abordés dans cette norme ont également été pris en compte. Dans le sens de la «double matérialité», la stratégie de durabilité de Raiffeisen intègre ainsi non seulement les thématiques pertinentes pour le développement durable du Groupe Raiffeisen, mais aussi les aspects de la durabilité sur lesquels le Groupe Raiffeisen a une influence déterminante.

## L'analyse de pertinence au cœur de la stratégie de durabilité

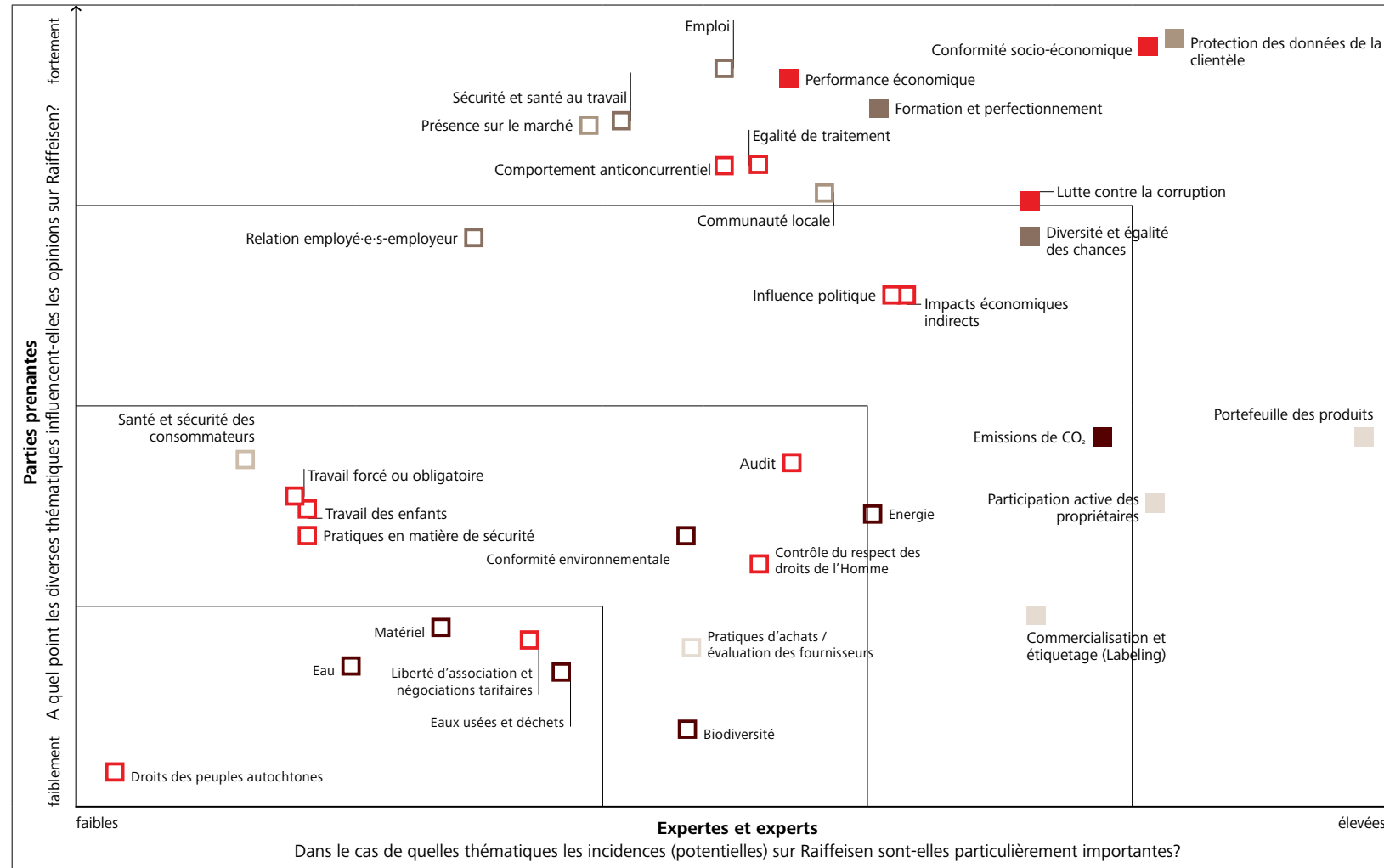
Dans un premier temps, une enquête a été réalisée auprès de parties prenantes internes et externes afin de déterminer les thématiques pertinentes en rapport avec la durabilité. Dans le cadre de cette analyse, les personnes interrogées ont évalué l'impact de chacune de ces thématiques sur Raiffeisen en tant qu'entreprise durable et sur quelles thématiques Raiffeisen devrait se focaliser afin de renforcer encore son développement durable. Le résultat de cette analyse est représenté dans la matrice de pertinence à la page suivante. La matrice de pertinence a constitué la base de la stratégie de durabilité 2020-2025. Depuis, le caractère actuel des thèmes pertinents a été vérifié et confirmé chaque année en interne ainsi qu'avec des partenaires externes dans le cadre du dialogue avec les parties prenantes.

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
**Rapport non financier**

## Matrice de pertinence

Les thématiques ayant une forte incidence sur Raiffeisen sont considérées comme «essentielles».

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier



- Axes thématiques
- Thématiques de base
- Produits
- Clientes et clients
- Collaboratrices et collaborateurs
- Environnement
- Modèle d'affaires responsable

## Les Principes pour une banque responsable

Outre l'analyse de pertinence, les six lignes directrices pour une banque responsable, appelées «Principes pour une banque responsable» (PRB), du Programme des Nations Unies pour l'Environnement dans le domaine des Services Financiers (UNEP FI) ont également été prises en compte dans la définition des axes thématiques prioritaires.

Sur la base de la méthodologie mise à disposition par l'UNEP FI, Raiffeisen a également réalisé une analyse des impacts positifs et négatifs de ses activités sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD). Les résultats de cette analyse d'impact PRB ont notamment confirmé l'accent mis par la stratégie de durabilité de Raiffeisen sur les enjeux du «climat» et d'une «économie saine et inclusive», et ont montré que l'orientation stratégique était appropriée. Raiffeisen présente chaque année de manière détaillée les résultats de l'analyse d'impact ainsi que des informations sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des PRB dans un **rapport de progression des PRB** distinct, qui a été soumis pour la première fois à un audit externe au cours de l'exercice sous revue.

## Evolutions sur le plan réglementaire et attentes

Un certain nombre de réflexions sur les évolutions réglementaires ont également été intégrées à la stratégie de durabilité 2020–2025. Raiffeisen recueille les informations requises en surveillant les processus politiques, juridiques et réglementaires ainsi qu'en participant à des associations professionnelles. D'un point de vue réglementaire, l'accent est mis notamment sur les obligations de publication en vertu du code des obligations et selon des ordonnances spécifiques, qui font aussi état de certaines exigences envers une gestion responsable des affaires. Les initiatives sectorielles telles que les mesures d'autorégulation révisées de l'Association suisse des banquiers (ASB) et l'Asset Management Association Switzerland (AMAS) dans le domaine de la finance durable jouent également un rôle important pour la durabilité des produits et prestations.

### Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD)

Les 17 objectifs de développement durable des Nations unies (ODD) doivent être atteints globalement par tous les Etats membres de l'ONU d'ici 2030. Même s'ils s'adressent en premier lieu aux Etats, ils invitent en même temps tous les acteurs du monde entier à apporter leur contribution à un développement durable. En tant que groupe bancaire détenant une part de marché très élevée dans le financement de l'immobilier, Raiffeisen veut également apporter cette contribution. Raiffeisen est donc particulièrement concernée par l'ODD 7 «Energie propre et d'un coût abordable» ainsi que par l'ODD 13 «Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques» et souhaite apporter une contribution positive dans ces enjeux tout en réduisant les impacts négatifs.



## Dialogue avec les parties prenantes

Raiffeisen attache une grande importance au dialogue régulier et ouvert avec ses parties prenantes internes et externes. En tant que Groupe bancaire, elle compte parmi ses parties prenantes la clientèle, les collaboratrices et collaborateurs, les sociétés, les associations etc. Grâce à leur présence sur le terrain, les Banques Raiffeisen sont étroitement liées aux acteurs locaux et régionaux, avec qui elles entretiennent des échanges réguliers. Les parties prenantes de Raiffeisen sont informées et impliquées notamment par le biais de sondages, de contacts directs, de l'intranet, de réunions et assemblées et de présentations.

Au niveau de Raiffeisen Suisse, les principales parties prenantes internes et externes sont invitées à un échange au moins une fois par an. La validation des priorités de la stratégie de durabilité est au cœur du dialogue. En 2025 également, ce dialogue mené avec les parties prenantes de Raiffeisen a permis de passer en revue et de confirmer les thèmes pertinents relatifs à la durabilité ainsi que la stratégie de durabilité. Les organisations participantes étaient issues, entre autres, des secteurs des prestataires de services financiers, des associations, des agences de notation, du conseil et des ONG. Les participant-e-s au dialogue avec les parties prenantes en 2025 ont apprécié la transparence du rapport de durabilité de Raiffeisen ainsi que son audit externe par EY avec une assurance limitée (limited assurance) quant au respect des normes GRI. Ils ont aussi salué les projets stratégiques de Raiffeisen, par exemple dans le cadre de la stratégie climatique du Groupe ou encore pour renforcer la collaboration en matière de durabilité au sein du Groupe. En 2025, les échanges étaient en outre axés sur la mise en œuvre de l'analyse de double matérialité et les répercussions possibles sur la prochaine stratégie de durabilité de Raiffeisen.

## Affiliations stratégiques

Raiffeisen a institutionnalisé l'échange avec plusieurs parties prenantes ainsi que son engagement en faveur d'une Suisse durable à travers différentes affiliations. Elle est notamment membre des organisations, comités et initiatives nationaux et internationaux suivants, tous orientés sur la durabilité:

- Association pour une économie durable (öbu), depuis 2007
- Fondation Suisse pour le Climat (membre fondateur), depuis 2008
- Modèle énergétique Zurich de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), depuis 2013
- Swiss Sustainable Finance (membre fondateur), depuis 2014
- Groupe de travail Green and Sustainable Finance de l'EACB (European Association of Cooperative Banks), depuis 2018
- Swiss Better Gold Association, depuis 2019
- Principes pour une banque responsable («Principles for responsible Banking» ou PRB) de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP FI), depuis 2021
- Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF), depuis 2020
- Net-Zero Banking Alliance (NZBA), depuis 2023 jusqu'à la cessation des activités de la NZBA en octobre 2025

Ces affiliations ont fourni des impulsions importantes à Raiffeisen également durant l'exercice sous revue, l'ont confortée dans ses priorités stratégiques et ont renforcé les orientations stratégiques choisies.

## Ratings ESG

La priorité mise par Raiffeisen sur le long terme se traduit par de solides résultats dans les ratings correspondants qui tiennent compte des critères ESG. Les ratings ESG du Groupe Raiffeisen se sont constamment améliorés ces dernières années.

Durant l'exercice sous revue, le rating de MSCI ESG s'est amélioré de A à AA (sur une échelle de AAA à CCC). Sustainalytics a également relevé sa notation de la gestion de la durabilité de Raiffeisen, la faisant passer de «Medium Risk» lors de l'exercice précédent à «Low Risk». Selon le rating International Shareholder Services ISS ESG, Raiffeisen fait toujours partie de la catégorie «Prime» et donc des dix meilleurs pour cent du groupe de comparaison «banques publiques et régionales». Avec la note B+ attribuée par Inrate, Raiffeisen a été en 2025 l'une des banques les mieux notées au monde par Inrate. Cette classification est synonyme d'incidence positive sur l'environnement et la société.

Par ailleurs, la «Publication d'informations sur le climat» par Raiffeisen a été évaluée dès 2023 par engageability dans le cadre de l'étude «Climate Change Readiness», avec la distinction «leading», comme l'une des douze meilleures sur 100 entreprises des secteurs de l'industrie, de l'assurance et de la finance ayant leur siège principal en Suisse.

## Perspectives de la stratégie de durabilité

Pour préparer la période stratégique, Raiffeisen a effectué durant l'exercice sous revue une analyse visant à identifier les thèmes pertinents de la stratégie de durabilité. Concrètement, une analyse de double matérialité (ADM) a été réalisée conformément aux exigences et critères des European Sustainability Reporting Standards (ESRS). L'ADM est un processus visant à identifier les risques, opportunités et impacts significatifs liés à la durabilité tout au long de la chaîne de création de valeur. Dans ce cadre, les principales parties prenantes internes et externes sont consultées par le biais d'enquêtes et d'entretiens. Durant son processus d'ADM, Raiffeisen a été accompagnée sur le plan technique par un partenaire externe et les résultats ont fait l'objet d'un contrôle externe. Les résultats de l'ADM constituent une base solide pour la mise à jour de la stratégie de durabilité et pour le respect des exigences légales en matière de publication non financière.

En tant que groupe bancaire organisé en coopérative, Raiffeisen attache une grande importance à une politique commerciale durable et orientée sur ses valeurs. La gestion prudente de l'entreprise ainsi que la garantie d'une réussite à long terme sont des éléments essentiels de l'identité de Raiffeisen. La «Boussole de la culture» prescrite par Raiffeisen Suisse souligne cette position.

Au niveau opérationnel, une gestion responsable implique tout d'abord de garantir la compliance au sens strict du terme, notamment la lutte contre la corruption et la prévention du blanchiment d'argent. Par ailleurs, la prise en compte de facteurs environnementaux et sociaux dans l'activité est également pertinente pour Raiffeisen dans le cadre d'un examen de diligence ESG. Les considérations ESG ont en outre été systématiquement intégrées à la gestion des risques au cours des dernières années. Des instruments spécifiques comme un service de lancement d'alerte (whistleblowing), un code de conduite pour les fournisseurs ainsi que la gestion responsable des questions fiscales sont d'autres aspects opérationnels d'une gestion responsable des affaires. En fin de compte, le respect des lois, des prescriptions et des normes sectorielles est déterminant pour le succès à long terme de l'entreprise. Le mépris de telles exigences peut entraîner des amendes coûteuses, des poursuites pénales et une perte de réputation.

## Garantie de la compliance

Le secteur bancaire est fortement réglementé en Suisse. Le Groupe Raiffeisen se conforme aux prescriptions et processus légaux, réglementaires et déontologiques de la place financière helvète. En tant que groupe bancaire coopératif, Raiffeisen se concentre sur le marché de détail en Suisse. L'ordre juridique et la réglementation suisses sont donc particulièrement déterminants pour Raiffeisen. Raiffeisen garantit le respect des prescriptions nationales et internationales grâce à une surveillance structurée de la compliance. En ce qui concerne la gestion responsable des affaires, l'accent est mis entre autres sur les règlements applicables à la lutte contre la corruption, le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent. Durant l'exercice sous revue, le Groupe Raiffeisen n'a pas constaté d'infractions importantes aux lois et ordonnances. Aussi, aucune sanction notable n'a été infligée au Groupe Raiffeisen (cf. le tableau «Social Compliance et lutte contre la corruption» à la page suivante).

Le département Risk & Compliance établit chaque année un profil de risque relatif aux risques juridiques et de compliance, et il en déduit un plan d'action orienté sur les risques. Celui-ci est adopté par la Direction, avec information au Conseil d'administration Raiffeisen Suisse, et mis en œuvre par la suite. Par ailleurs, une évaluation des risques relatifs au comportement sur le marché et une analyse des risques de blanchiment d'argent sont effectuées une fois par an, en tenant compte du domaine d'activité, de la nature des relations d'affaires gérées et des produits et prestations proposés.

Le département Risk & Compliance informe chaque trimestre la Direction ainsi que la Commission des risques du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse des modifications significatives des risques juridiques et de compliance. En plus, il rend compte de l'activité de la fonction de compliance chaque semestre à la Direction et à la Commission des risques du Conseil d'administration et une fois par an à l'ensemble du Conseil d'administration.

Le secteur  
Legal & Compliance  
de Raiffeisen Suisse  
surveille l'évolution des  
risques juridiques et  
de compliance  
pour l'ensemble du  
Groupe et établit des  
rapports à ce sujet.

Au sein du Groupe Raiffeisen, la gestion des risques est organisée selon le principe des «Three Lines of Defense». Les Banques Raiffeisen constituent la première ligne de défense grâce aux collaboratrices et aux collaborateurs du Front Office et aux fonctions du Back Office, ainsi que la deuxième ligne de défense au sein de chaque Banque, à travers les collaboratrices et collaborateurs ayant des fonctions spéciales relatives aux questions de compliance (préposé-e-s à la lutte contre le blanchiment d'argent, responsables compliance, Responsible Officers). Dans le sens d'une responsabilité systémique, Raiffeisen Suisse assume d'autres tâches générales de la deuxième ligne et donc le contrôle des risques centralisé et indépendant par le département Risk & Compliance pour le Groupe Raiffeisen et Raiffeisen Suisse. Cela inclut notamment la rédaction et la mise à jour des règlements de compliance applicables à l'ensemble du Groupe, la formation des collaboratrices et collaborateurs des Banques Raiffeisen exerçant les fonctions requises, le conseil juridique pour les Banques Raiffeisen et la garantie du reporting. La Révision interne constitue la troisième ligne.

Des processus internes au Groupe garantissent en outre les contrôles et la surveillance requis ainsi que la gestion des risques. Vous trouverez de plus amples informations sur la gestion des risques juridiques et de compliance dans le **chapitre «Rapport des risques», page 38**.

### **Prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme et respect des sanctions économiques**

En tant qu'établissement financier, le Groupe Raiffeisen accorde une importance particulièrement grande à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi qu'au respect et à la mise en œuvre des sanctions économiques applicables. Raiffeisen ne s'engage pas dans des activités commerciales qui comportent un risque élevé et inacceptable de blanchiment d'argent, de fraude, de sanctions ou de corruption. Le Groupe Raiffeisen se prémunit contre ces risques en prenant des mesures préventives. Il s'agit par exemple de la surveillance permanente des relations d'affaires et des transactions ainsi que de la sensibilisation continue des collaboratrices et collaborateurs. Raiffeisen Suisse donne des directives claires en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et sur le respect des sanctions économiques pertinentes, qui s'appliquent à l'ensemble du Groupe. Des collaboratrices et des collaborateurs attirés de Raiffeisen Suisse suivent régulièrement des formations obligatoires dans ces domaines. Des formations obligatoires spécifiques à la fonction sont organisées pour les collaboratrices et collaborateurs ainsi que pour les membres du Conseil d'administration des Banques Raiffeisen dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Des directives internes strictes régissent l'ouverture de relations d'affaires avec des personnes exposées politiquement, la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ainsi que le respect de la législation en vigueur dans le domaine des sanctions économiques.

Outre Raiffeisen Suisse, les Banques Raiffeisen sont directement responsables de la mise en œuvre des directives relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Chaque Banque Raiffeisen désigne un-e préposé-e à la lutte contre le blanchiment d'argent. Cette personne peut soit assumer elle-même cette fonction, soit l'externaliser et en confier l'exercice à Raiffeisen Suisse. En cas de soupçon de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme, les préposé-e-s à la lutte contre le blanchiment d'argent des Banques Raiffeisen ou, en cas d'externalisation, les collaboratrices et collaborateurs compétents de Raiffeisen Suisse adressent une communication de soupçon au Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent. Raiffeisen Suisse coordonne la suite de la procédure et prête assistance à ses Banques dans la mise en œuvre des mesures nécessaires.

Conformément aux prescriptions de Raiffeisen Suisse, les Banques Raiffeisen réalisent périodiquement, à l'intention de leur propre Direction des analyses de risque en matière de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Elles remettent ces rapports également à Raiffeisen Suisse. Le secteur Legal & Compliance de Raiffeisen Suisse surveille les évolutions à l'échelle du Groupe et établit chaque trimestre un rapport sur les principaux risques à l'intention de la Commission des risques du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Le Conseil d'administration assume au plus haut niveau la responsabilité stratégique d'une lutte appropriée contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

### **Prévention de la corruption**

La prévention de la corruption est un autre thème prioritaire pour Raiffeisen. Au sein du Groupe Raiffeisen, chaque instance connaît ses responsabilités en matière de prévention de la corruption. Elles sont inscrites dans des directives internes et assumées par chacune des Banques Raiffeisen au niveau de son rayon d'activité ainsi que par Raiffeisen Suisse. Pour lutter contre la corruption, une formation sur la gestion des cadeaux est proposée à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen. Des directives internes sur les conflits d'intérêts ainsi que sur la prévention de la corruption sont ancrées dans des Directives du personnel qui font partie intégrante du Règlement du personnel. L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs et des membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse et des Banques Raiffeisen sont informés des règlements déterminants et confirment avoir pris connaissance desdites directives en signant leur contrat de travail ou de mandat. Les partenaires commerciaux qui fournissent des biens et des services à Raiffeisen sont sensibilisés à la lutte contre la corruption dans le code des fournisseurs. Il y est expressément stipulé que toute forme de corruption, de pots-de-vin ou de blanchiment d'argent, entre autres, est interdite et doit être évitée. Les normes générales et les prescriptions internes visant à lutter contre la corruption font partie intégrante du système de réglementations interne de Raiffeisen Suisse. Elles sont soumises à l'audit interne et externe.

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
**Rapport non financier**

**Le Groupe Raiffeisen accorde une grande importance à la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.**

Au cours de l'exercice sous revue, l'évaluation des risques n'a pas permis d'identifier de risques de corruption importants.

## Règles de conduite sur le marché

Afin d'empêcher tout comportement abusif sur le marché, plusieurs directives internes sont en vigueur, dans le respect de la loi sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF) et des prescriptions de la circulaire 2013/8 de la FINMA «Règles de conduite sur le marché». Sont notamment interdites l'utilisation abusive d'informations confidentielles susceptibles d'influencer les cours (informations d'initiés) et tout comportement de manipulation du marché par les collaboratrices et collaborateurs. Toute violation des directives internes commise par les collaboratrices et collaborateurs entraîne une sanction. Les directives ont pour but d'ancrer les règles de conduite sur le marché au sein du Groupe Raiffeisen.

### Conformité socio-économique et lutte contre la corruption<sup>1</sup>

	Indicateur GRI	2023	2024	2025
<b>Conformité socio-économique</b>				
Infractions significatives aux lois et règlements, sanctions non monétaires et amendes adéquates dans le secteur social et économique	GRI 2-27	0	0	0
<b>Lutte contre la corruption</b>				
Pourcentage des Banques Raiffeisen ayant fait l'objet d'un audit portant sur les risques de corruption	GRI 205-1	100%	100%	100%
Nombre total de risques significatifs liés à la corruption qui ont été identifiés lors de l'évaluation du risque	GRI 205-1	0	0	0
Nombre total et nature de cas avérés de corruption	GRI 205-3	0	0	0

<sup>1</sup> Dans ce contexte, un zéro signifie qu'aucun cas significatif n'était connu à la fin de l'exercice sous revue. Une infraction aux lois et aux ordonnances est considérée comme significative lorsqu'elle porte (ou menace de porter) gravement préjudice au Groupe Raiffeisen.

## Gestion des plaintes et service de lancement d'alerte

Pour toute demande, plainte ou réclamation, les clientes et les clients peuvent s'adresser par écrit ou par téléphone à leur Banque Raiffeisen ou à Raiffeisen Suisse. En cas de questions ou de demandes concernant les services bancaires et financiers, ils peuvent également s'adresser au service compétent en matière de médiation de l'Ombudsman des banques suisses. Les demandes internes peuvent être adressées aux Ressources humaines conformément à la Directive du personnel ainsi qu'à la Commission du personnel de Raiffeisen Suisse.

Depuis 2024, Raiffeisen dispose d'un bureau de lancement d'alerte (service de whistleblowing) indépendant établi à l'échelle du Groupe. L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs et des organes du Groupe Raiffeisen peuvent signaler des irrégularités et des comportements fautifs non seulement au sein de Raiffeisen Suisse, mais aussi au sein d'une Banque Raiffeisen ou d'une filiale de Raiffeisen Suisse. Les manquements aux obligations découlant du droit du travail ou les comportements contraires à l'éthique, par exemple, peuvent faire l'objet d'un signalement. Tout signalement est traité de manière confidentielle, peut être effectué de manière anonyme ou avec indication du nom et envoyé, à tout moment et indépendamment du lieu, en ligne (plateforme d'annonce), par e-mail ou par courrier. Les possibilités de contact et les directives sont publiées sur l'intranet. Le système de lancement d'alerte permet d'identifier à temps les éventuels risques liés aux faits signalés et d'y répondre de manière appropriée. La protection du lanceur d'alerte de bonne foi (whistleblower) contre les «mesures de rétorsion», par exemple le licenciement, le déclassement ou la discrimination, est régie par une directive interne. Dans le cadre du reporting standard, des données statistiques sur le lancement d'alerte sont présentées au moins chaque semestre à la Direction et à la Commission des risques ainsi que chaque année au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

## Examen de diligence concernant la gestion responsable des affaires

Raiffeisen a mis en place un examen de diligence à l'échelle du Groupe afin de garantir une gestion responsable des affaires. Raiffeisen veut ainsi éviter que ses activités ne provoquent, ne contribuent ou ne soient associées à de graves violations des droits de l'Homme ou à des dommages environnementaux. Le processus d'examen de diligence permet d'appliquer les prescriptions du Conseil d'administration, qui est responsable du positionnement de Raiffeisen en matière d'éthique commerciale.

Il comprend un examen initial réalisé par le service spécialisé compétent pour l'opération concernée. L'examen initial a pour but d'identifier les opérations comportant des risques accrus et de les soumettre à un deuxième examen plus approfondi par le service Durabilité, Politique & Coopérative. L'examen de diligence comprend des processus clairement définis de déclenchement et de remontée des risques jusqu'à la Direction de Raiffeisen Suisse. Quand le service spécialisé responsable du deuxième examen ne parvient pas à se mettre d'accord avec le service responsable de l'affaire sur le plan opérationnel, le cas est escaladé jusqu'à la Direction. En 2025, 70 deuxièmes examens ont été effectués. Trois cas ont fait l'objet d'une remontée à la Direction. Tous les contenus de l'examen de diligence, y compris le positionnement en matière d'éthique commerciale, font partie intégrante du système de réglementation interne de Raiffeisen. Ils sont soumis à un audit interne et, si des aspects prudentiels sont concernés, à des audits prudentiels externes.

### Examen de diligence<sup>1</sup>

Nombre	2023	2024	2025
Deuxièmes contrôles	61	72	70
Cas remontés à la Direction	1	3	3

<sup>1</sup> Deuxièmes examens et cas escaladés pour garantir une gestion responsable des affaires au sein de Raiffeisen Suisse.

En ce qui concerne les financements de crédits, y compris le leasing et les émissions de titres, les entreprises de certains secteurs exerçant les activités économiques suivantes sont systématiquement exclues: l'extraction et le traitement du charbon, l'exploitation de centrales électriques au charbon, l'extraction de pétrole ou de gaz naturel, le traitement du tabac, le développement, la production ou la vente d'armes internationalement interdites (armes nucléaires, biologiques, chimiques, armes à sous-munitions ainsi que mines antipersonnel) ou l'exploitation de centrales nucléaires (sauf dans les pays qui ont décidé d'abandonner l'énergie nucléaire).

Dans les relations avec les fournisseurs, l'achat de certains produits et prestations est soumis à des certifications ou autres normes. La certification vise à garantir la compatibilité sociale des produits et prestations qui sont souvent conçus dans des pays au faible niveau de développement et d'Etat de droit, par exemple le matériel publicitaire, le matériel informatique ou les véhicules. Afin de réduire spécifiquement le risque de travail des enfants et de travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement, une certification est également exigée pour des produits définis provenant de pays définis. Pour identifier les combinaisons produits-pays présentant un risque accru de travail des enfants et de travail forcé, Raiffeisen s'appuie sur une liste établie par le Département du travail des Etats-Unis (U.S. Department of Labor), qui fait partie de l'examen de diligence interne de Raiffeisen.

L'examen de diligence comprend également un contrôle annuel complet des opérations en cours concernées par l'examen (par exemple au niveau du portefeuille) par le service Durabilité, Politique & Coopérative. Si un contrôle révélait la conclusion d'opérations non compatibles avec une gestion responsable des affaires, il conviendrait d'analyser l'approche mise en œuvre pour l'examen de diligence et, le cas échéant, de l'adapter. Les contrôles effectués jusqu'à présent n'ont toutefois pas révélé la nécessité d'agir en ce sens.

Avec l'examen de diligence, une directive et un système de contrôle ont été introduits au sein du Groupe Raiffeisen pour gérer les questions de durabilité dans différentes activités, y compris les relations avec les fournisseurs et les financements de la clientèle entreprises. La directive contraignante a par exemple pour conséquence, pour l'octroi de crédit, que les aspects ESG déterminants sont pris en compte en fonction des risques. Elle fait donc partie de la politique de crédit en lien avec la durabilité. Des directives plus spécifiques et distinctes sur le financement dans des domaines tels que l'industrie forestière étrangère (déforestation tropicale), l'exploitation minière ou l'extraction d'énergies fossiles ne seraient pas appropriées dans le cas de Raiffeisen, car elles sont déjà couvertes par la directive établie et le contrôle ad hoc. Les points de contact avec les thématiques susmentionnées sont très limités chez Raiffeisen, qui est orientée sur le marché suisse et réglementée en Suisse (**cf. aussi la section «Classification», page 159**). C'est pourquoi Raiffeisen n'a pas non plus signé les principes de l'Equateur<sup>1</sup>, d'autant plus que la Banque ne finance pas de projets à l'étranger.

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

L'examen de diligence a pour but d'identifier les opérations présentant des risques accrus et de les soumettre à un examen approfondi.

<sup>1</sup> Les Principes de l'Equateur (en anglais Equator Principles) sont un ensemble de règles volontaires établies par les banques pour respecter les normes environnementales et sociales dans le domaine du financement de projets.

## Minerais et métaux provenant de zones de conflit pris en compte dans l'examen de diligence

Les processus et les responsabilités de l'examen de diligence lors de l'acceptation de métaux précieux physiques sont réglés dans une directive spécialisée à part. Les lingots de métaux précieux négociés par Raiffeisen proviennent exclusivement d'entreprises de raffinage accréditées par la London Bullion Market Association (LBMA) ou le London Platinum and Palladium Market (LPPM). Dans le cadre de cette accréditation, le respect du **Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque** est contrôlé par des tiers. Pour l'achat de lingots et de pièces de métaux précieux, Raiffeisen Suisse se concentre depuis plusieurs années déjà sur un réseau étroit d'entreprises partenaires bien établies.

Tous les lingots d'or portant la marque Raiffeisen sont produits depuis 2021 selon l'approche «Responsible Sourced & Traceable». La raffinerie Argor-Heraeus contrôle ainsi les relations avec les fournisseurs selon les directives de l'OCDE et sur la base d'un catalogue de critères convenu. L'or utilisé pour la production de lingots d'or selon l'approche «Responsible Sourced & Traceable» ne peut être acheté qu'après de ces entreprises sélectionnées. Actuellement, il s'agit d'entreprises minières sélectionnées au Brésil, au Chili, en Colombie, au Pérou, au Canada et aux Etats-Unis. Pour les petites et moyennes entreprises, une collaboration avec Swiss Better Gold est en outre requise. La traçabilité de l'or est assurée par une surveillance très étroite de la chaîne d'approvisionnement. Dans ce cas, l'origine de l'or est vérifiée au moyen d'une analyse XRF de l'or brut entrant chez Argor-Heraeus.

## Code des fournisseurs

Le code des fournisseurs de Raiffeisen fait partie de l'examen de diligence concernant la gestion responsable des affaires et vise à garantir l'intégrité et l'éthique commerciales ainsi que la responsabilité sociale et environnementale tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Raiffeisen exige que les principes énoncés dans le code soient respectés par les fournisseurs, par tous leurs sous-traitants et leurs collaboratrices et collaborateurs ainsi que par les collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen. **Le code des fournisseurs** est publié sur le site web de Raiffeisen, et le contrat-cadre établi entre les fournisseurs et Raiffeisen Suisse y renvoie expressément. Le code des fournisseurs repose sur les conventions et normes suivantes: Déclaration universelle des droits de l'Homme des Nations Unies, huit conventions de l'Organisation internationale du travail (normes fondamentales du travail de l'OIT), Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, Pacte mondial des Nations Unies et Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Les violations graves du code des fournisseurs peuvent entraîner la résiliation de la relation contractuelle avec le fournisseur.

Une directive interne définit en outre de manière générale les responsabilités et les principes de base en matière d'approvisionnement au sein de Raiffeisen, afin, par exemple, de garantir une concurrence lors de l'achat de produits et de prestations ainsi que la transparence des décisions d'achat.

## Facteurs ESG dans la gestion des risques

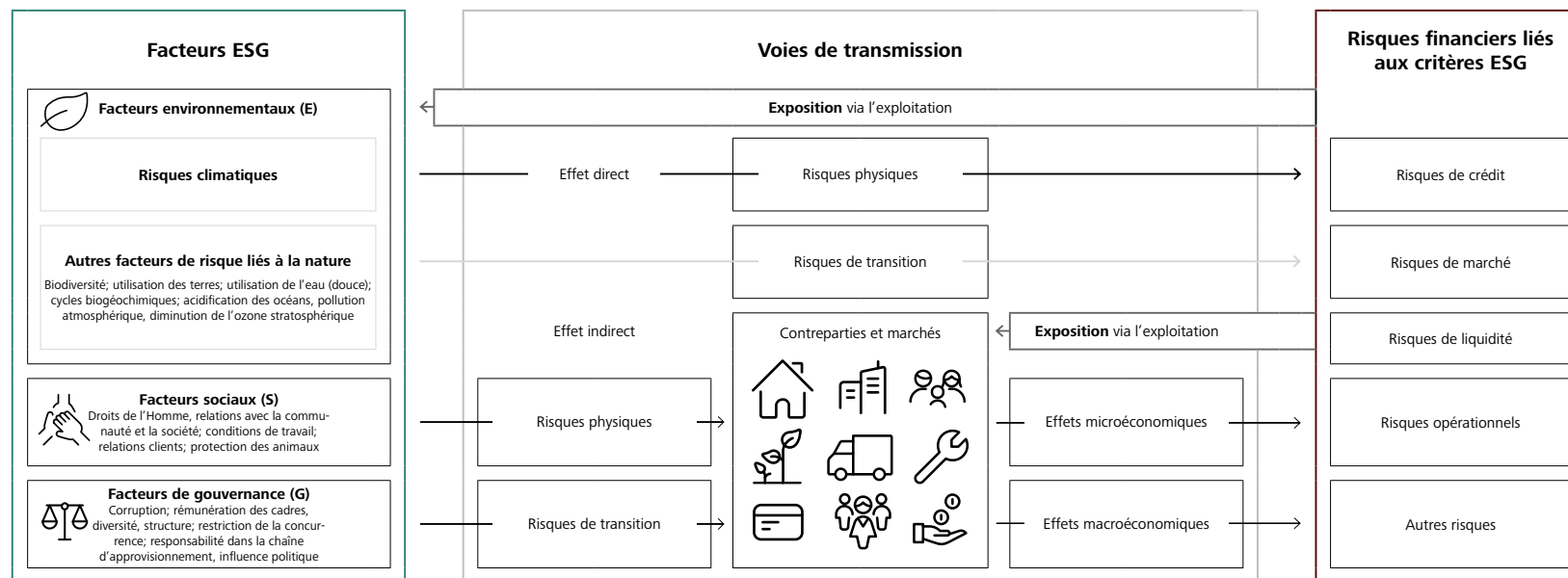
Dans le contexte de la gestion des risques, Raiffeisen ne considère pas les facteurs ESG, à savoir les facteurs liés aux enjeux environnementaux (Environnemental), sociaux (Social) et de la conduite d'entreprise (Governance), comme des catégories de risques indépendantes, mais comme les moteurs des risques financiers réels des Banques. En conséquence, les facteurs ESG de Raiffeisen sont intégrés dans le cadre de gestion des risques, analysés continuellement, et ainsi pris en compte dans la disposition à prendre des risques et la politique de risque du Groupe Raiffeisen. Les chiffres clés relevés et publiés dans le cadre de la stratégie de durabilité servent d'indicateurs. Le secteur Risk Control, responsable de la surveillance continue du profil de risque à l'échelle du Groupe, veille à ce que les principaux risques financiers liés aux enjeux ESG soient identifiés périodiquement et, s'ils sont significatifs, à ce qu'ils soient intégrés dans le processus ultérieur de gestion des risques et dans le système de contrôle interne.

Les nouvelles prescriptions sur les risques financiers liés à la nature telles qu'édictées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (conformément à la Circulaire-FINMA 2026/1 «Risques financiers liés à la nature», entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour Raiffeisen en matière de risques liés à la nature) ont été analysées par Raiffeisen durant l'exercice sous revue, et les mesures correspondantes seront prises pour les mettre en œuvre. Le graphique ci-après illustre la manière dont une analyse complète des risques est effectuée pour tous les facteurs ESG de la gestion des risques.

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

Le numéro du lingot permet aux clientes et clients de Raiffeisen de savoir d'où provient l'or transformé des lingots Raiffeisen.

## Facteurs ESG dans la gestion des risques



Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

Les facteurs ESG ont une influence sur les catégories de risques établies. Raiffeisen surveille en particulier les risques financiers liés au climat.

Pour évaluer les risques financiers liés aux critères ESG, les facteurs environnementaux (risques climatiques et autres risques liés à la nature), sociaux (comme les droits de l'Homme) et de gouvernance (comme la corruption) sont analysés périodiquement en fonction de leur impact sur les risques financiers existants et les éventuels changements significatifs sont vérifiés chaque année. Pour analyser les facteurs de risque liés à la nature, Raiffeisen s'appuie sur le «Network of Central Banks and Supervisors for Greening the Financial System» (NGFS) et le cadre conceptuel de l'IPBES<sup>2</sup>, qui considère les éléments biotiques (vivants) et abiotiques (non vivants) de l'environnement naturel, tels que la biodiversité et le climat, comme des facteurs d'influence déterminants. Conformément à la Circulaire-FINMA 2026/1, l'analyse s'est surtout concentrée durant l'exercice sous revue sur les risques climatiques. L'analyse des risques prend en compte diverses voies de transmission, y compris l'exposition de Raiffeisen via son exploitation et ses affaires, ainsi que les effets directs et indirects, comme les contreparties et les marchés et leurs effets économiques. En fonction de l'importance d'un facteur ESG pour l'activité du Groupe Raiffeisen, l'évaluation d'un risque financier lié aux critères ESG est effectuée sur le plan quantitatif et/ou qualitatif. En 2022, par exemple, l'impact du vecteur de la perte de biodiversité sur les risques répertoriés a été examiné avec un partenaire externe. Selon les estimations

actuelles, les résultats de cet examen sont toujours valables. Au cours de l'exercice sous revue, par exemple, des scénarios d'inondations susceptibles d'affecter le portefeuille hypothécaire ou les répercussions de risques climatiques de transition sur le portefeuille de crédits et le registre des intérêts ont fait l'objet d'une analyse quantitative et d'une évaluation qualitative. Les résultats correspondants sont présentés dans le rapport sur le climat **«Publication d'informations sur le climat»**.

<sup>2</sup> IPBES signifie «Intergovernmental Platform on Biodiversity and Ecosystem Services».

La matrice des risques ESG est mise à jour chaque année par la commission interdisciplinaire interne «Risques ESG». La commission spécialisée «Risques ESG» est un comité d'expertes et d'experts qui se charge chaque année de l'analyse des risques. Elle est composée de représentantes et représentants des unités Risk & Compliance de Raiffeisen Suisse et du service Durabilité, Politique & Coopérative. La Direction et la Commission des risques du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse sont informées des risques ESG au moins une fois par an dans le cadre du reporting des risques ordinaire.

L'analyse des risques mise à jour durant l'exercice sous revue confirme que les facteurs ESG ont une influence négligeable sur les risques financiers actuels de Raiffeisen. Tout facteur déterminant est traité de manière appropriée au moyen de mesures établies et surveillé. Cette situation s'explique, entre autres, par le modèle d'affaires de Raiffeisen, très orienté sur les activités de banque retail en Suisse. En raison de ce modèle d'affaires, Raiffeisen est actuellement peu confrontée à des défis dans les domaines de l'environnement, des aspects sociétaux et de la gouvernance. De plus, Raiffeisen doit se conformer aux réglementations suisses sur ces sujets. Par conséquent, les facteurs ESG sont aujourd'hui analysés au cas par cas dans le cadre de l'octroi de crédit, et au niveau du portefeuille dans le cadre de la gestion des risques par exemple. Les facteurs ESG sont implicitement pris en compte dans l'évaluation de la stratégie et du modèle d'affaires des grandes entreprises. Par ailleurs, les facteurs ESG sont également pris en compte dans les transactions financières ou la sélection des fournisseurs.

## Gestion responsable des questions fiscales

Conformément à sa stratégie de durabilité, le Groupe Raiffeisen s'assure que toutes les exigences légales et réglementaires en matière fiscale sont respectées. En cas de doutes, Raiffeisen a recours à des conseillers fiscaux externes ou demande un renseignement fiscal contraignant aux autorités fiscales compétentes, avec lesquelles Raiffeisen entretient un dialogue constructif. Si nécessaire, Raiffeisen Suisse soutient les Banques Raiffeisen pour les questions fiscales afin de garantir une déclaration d'impôts correcte dans tout le Groupe.

Le Groupe Raiffeisen a une filiale étrangère, Raiffeisen Switzerland B.V., domiciliée aux Pays-Bas, qui émet des produits structurés mais n'entretient pas de relations clients directes. Le taux d'imposition effectif de Raiffeisen aux Pays-Bas est supérieur au taux d'imposition minimum de 15 pour cent fixé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et également supérieur à celui de la Suisse. L'imputation des prestations internes au Groupe (transfer pricing) entre Raiffeisen Suisse et Raiffeisen Switzerland B.V. se fait à des prix conformes à la comparaison avec des tiers («at arms' length»). Il n'y a pas de réduction ou de transfert des bénéfices. Raiffeisen réalise par ailleurs chaque année un rapport pays par pays destiné aux autorités fiscales concernées, qui leur permet d'évaluer les tarifs d'imputation.

Le Groupe Raiffeisen ne fournit aucune aide pour la réduction des impôts. Il renonce à toute action ou information susceptible d'aider d'une manière ou d'une autre la clientèle à soustraire des valeurs patrimoniales à l'imposition ordinaire. Raiffeisen n'accepte pas de valeurs patrimoniales si elle sait ou soupçonne raisonnablement que celles-ci ne sont pas déclarées et imposées en bonne et due forme dans le pays de domiciliation fiscale de la cliente ou du client. Il existe des directives et instructions appropriées sur les thèmes fiscaux nationaux et internationaux, et des formations sur ces prescriptions sont régulièrement mises en place. De plus, tous les clients et clientes confirment en acceptant les Conditions générales d'affaires qu'ils respectent l'ensemble des prescriptions légales (y compris les lois fiscales) qui s'appliquent à eux.

En tant que banque retail suisse orientée sur le marché intérieur, Raiffeisen compte moins de 2 pour cent de clientèle étrangère; celle-ci provient principalement des Etats voisins avec lesquels la Suisse a convenu d'un échange automatique de renseignements. Les informations financières sont ainsi transmises chaque année aux autorités fiscales du pays de domiciliation fiscale des clientes et clients. Par ailleurs, Raiffeisen propose des rapports fiscaux spécifiques à chaque pays, qui s'adressent aux clientes et clients ayant leur domicile/domicile fiscal dans les pays voisins. Le rapport fiscal donne une vue d'ensemble de tous les produits et opérations pertinents selon le droit fiscal spécifique à chaque pays et aide ainsi les clientes et clients à remplir leur déclaration fiscale. Raiffeisen ne fournit toutefois pas de conseil fiscal à des clients dont le domicile/la résidence fiscale se trouve hors de Suisse. Si nécessaire, la Banque renvoie les clientes et clients concernés vers des conseillères et conseillers externes pour un conseil en matière fiscale professionnel.

## Respect des droits de l'Homme

Centrée sur le marché suisse (voir aussi la section «Classification», page 159), Raiffeisen n'est que très peu exposée directement à des circonstances propices à des violations des droits de l'Homme, comme l'instabilité politique ou l'absence d'Etat de droit. En Suisse, les droits de l'Homme sont en plus intégrés dans le droit contraignant au travers des droits fondamentaux garantis par la Constitution. Le droit suisse interdit par exemple la discrimination, le travail forcé et le travail des enfants. Il garantit des conditions de travail dignes, la liberté d'association, le droit de négociation collective et l'égalité des rémunérations. Raiffeisen reconnaît ces droits, et les personnes employées par Raiffeisen ainsi que la clientèle de Raiffeisen, presque exclusivement domiciliée en Suisse, sont protégées en conséquence par le droit suisse. S'agissant de l'activité principale du Groupe Raiffeisen, le financement par crédit principalement de biens immobiliers situés en Suisse (hypothèques) ainsi que le financement par crédit de PME en Suisse, les liens avec des violations des droits de l'Homme sont peu probables en raison de la situation juridique décrite. Dans l'ensemble, le risque de violations des droits de l'Homme est relativement faible pour Raiffeisen.

Tel qu'expliqué en détail à la section «Examen de diligence concernant la gestion responsable des affaires», page 173, Raiffeisen tient compte, malgré une faible exposition aux risques, de la protection des droits de l'Homme dans le cadre de ses activités par le biais de la Directive sur la gestion responsable des affaires. Sur la base de cette directive, Raiffeisen vérifie, dans le cadre de l'examen de diligence, le respect des droits de l'Homme, en particulier dans le cadre des opérations ayant des liens marqués avec l'étranger. L'examen de diligence est effectué en fonction des risques et au cas par cas. Le Code des fournisseurs, applicable aux relations avec les fournisseurs et basé sur des accords internationaux, aborde aussi explicitement les droits de l'Homme et vise à garantir le respect de normes appropriées, telles que l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé (cf. la section «Code des fournisseurs», page 174). En plus de l'examen de diligence concernant la gestion responsable des affaires, les droits de l'Homme sont aussi pris en compte dans la gestion des risques, le facteur de risque «droits de l'Homme» étant évalué au moins une fois par an par la commission interne «Risques ESG» (cf. «Facteurs ESG dans la gestion des risques», page 174). Sur la base de cette évaluation des risques, il n'a pas non plus été nécessaire de prendre d'autres mesures jusqu'à présent.

Les Banques peuvent apporter leur contribution au développement durable par le biais de leurs solutions et produits de placement et de leurs services. Le Groupe Raiffeisen tient donc compte des facteurs écologiques et sociaux dans la conception et le développement de ses solutions et produits de placement ainsi que de ses services. Il s'agit notamment de sensibiliser la clientèle privée et entreprises au potentiel d'amélioration de l'efficacité énergétique (par exemple lors de l'octroi d'hypothèques) et de proposer une large gamme de solutions de placement et de prévoyance durables. Par ailleurs, avec son approche «Responsible Sourced and Traceable», Raiffeisen contribue à la transparence et à la prise en compte de critères environnementaux et sociaux dans le commerce de l'or.

## Durabilité dans les opérations hypothécaires avec la clientèle privée

Soucieuse de promouvoir la durabilité dans les opérations hypothécaires, Raiffeisen s'est assigné pour mission prioritaire de sensibiliser systématiquement ses clientes et clients à un stade précoce sur le potentiel d'amélioration de l'efficacité énergétique et de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, et de leur proposer des solutions de financement correspondantes. Elle a été la première banque en Suisse à intégrer de façon cohérente l'estimation énergétique immobilière au conseil en propriété du logement, et ce dès 2015. Depuis lors, les clientes et clients peuvent ainsi se faire une meilleure idée de l'état énergétique de leur bien immobilier. Dans le même temps, il est possible de leur montrer un éventuel besoin d'investissement et de simuler des scénarios de rénovation.

Au cours de l'exercice sous revue, Raiffeisen a adapté son conseil à la clientèle en application des «Directives pour les fournisseurs d'hypothèques relatives à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Un manuel sur l'application de la Directive a été mis à jour et concrétisé, et un nouvel outil d'aide «Durabilité dans les opérations hypothécaires» a été élaboré pour les affaires courantes des Banques Raiffeisen.

Le check-up de la rénovation, introduit durant l'exercice précédent et qui couvre les exigences réglementaires, calcule et atteste l'efficacité énergétique, les émissions de CO<sub>2</sub> et les éventuels besoins d'investissement pour les rénovations, a été effectué plus de 2'500 fois en 2025. Un document client contient les contenus du conseil. Il reprend également des informations sur les subventions ainsi que sur des spécialistes. Afin d'améliorer encore les compétences dans ce domaine, Raiffeisen a organisé pour la première fois en interne, en coopération avec la ZHAW, un perfectionnement facultatif sur le thème «Immobilier et durabilité», qui associe la théorie à la pratique. En outre, les contenus du site internet de Raiffeisen ont été entièrement remaniés au cours de l'exercice sous revue. Une importance accrue a été accordée à la coopération avec eVALO, un calculateur complet pour la rénovation énergétique disponible en self-service. Par ailleurs, Raiffeisen propose des offres en self-service dans les domaines de l'efficacité énergétique et des coûts de chauffage. Ces offres en ligne ont été consultées plus de 4'900 fois en 2025.

Comme les années précédentes, Raiffeisen a soutenu le programme fédéral «chauffez renouvelable» de SuisseEnergie en 2025. L'objectif de ce programme est d'aider les propriétaires à passer à des systèmes de chauffage fonctionnant avec des énergies renouvelables en leur fournissant des conseils indépendants et professionnels. Raiffeisen joue ici le rôle de partenaire stratégique et apporte son savoir-faire financier. Au second semestre, la campagne spécifique à Raiffeisen a été complétée par une vérification rapide pour les installations photovoltaïques. Celle-ci consiste à identifier un éventuel potentiel pour le photovoltaïque et à le présenter en toute transparence aux clientes et clients dans le cadre du conseil incitatif. Plus de 1'700 conseils incitatifs «chauffez renouvelable» ont été réalisés durant l'exercice sous revue.

Raiffeisen intègre systématiquement les aspects de durabilité dans ses conseils en propriété du logement.

La structure du Groupe Raiffeisen permet à chaque Banque Raiffeisen de proposer des modèles de réduction individuels dans le cadre des hypothèques, comme la réduction éco pour le financement de mesures spécifiques liées à la rénovation énergétique et durable.

#### Offres de conseil Logement & Financement durables

	2023	2024	2025
Total des conseils en matière de rénovation Raiffeisen	1'145	2'742	2'577
Planificateur de rénovation Raiffeisen (RALmo) <sup>1</sup>	1'145	170	52
Check-up de la rénovation <sup>2</sup>		2'572	2'525
Conseils incitatifs «chauffez renouvelable»	2'276	3'240	1'720
Consultations du calculateur de frais de chauffage en self-service sur raiffeisen.ch <sup>3</sup>	13'071	1'207	1'916
Consultations du calculateur d'efficacité énergétique en self-service sur raiffeisen.ch <sup>4</sup>	11'302	5'377	3'000

1 Le planificateur de rénovation Raiffeisen (RALmo) a été mis hors service en juin 2025.

2 Le check-up de la rénovation a été introduit pour la première fois le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

3 Le calculateur des coûts de chauffage était hors ligne de mars 2024 à mars 2025. Les chiffres ne couvrent donc pas l'ensemble de l'année.

4 Durant l'exercice 2025, le calculateur d'efficacité énergétique en self-service a fait l'objet d'une migration en juillet du site web de Raiffeisen vers un service externe, ce qui explique que les chiffres soient inférieurs à ceux de l'exercice précédent.

## Durabilité dans les opérations avec la clientèle entreprises

Les opérations avec la clientèle entreprises de Raiffeisen sont axées sur la clientèle domiciliée en Suisse. La quasi-totalité de la clientèle entreprises du Groupe Raiffeisen (99,6 pour cent), principalement des petites et moyennes entreprises (PME), a son siège en Suisse. Ces entreprises sont par conséquent soumises à une réglementation efficace sur les questions environnementales, sociétales et de gouvernance, conformément à la législation suisse.

Néanmoins, Raiffeisen sensibilise aussi sa clientèle entreprises de manière ponctuelle à la thématique de la durabilité. Un projet pilote a été réalisé en 2023 avec la plateforme de l'efficacité énergétique pour les PME (PEIK) de SuisseEnergie, qui conseille les PME en matière d'efficacité énergétique. Par ailleurs, un soutien financier a été accordé à l'association Go for Impact afin qu'elle puisse poursuivre ses activités de sensibilisation des PME suisses à leur bilan environnemental.

Le tableau suivant présente l'exposition de crédit de la clientèle entreprises (hors hypothèques) de Raiffeisen par branche. L'exposition dans les secteurs à très forte intensité climatique<sup>1</sup> (comme le charbon, le pétrole ou le gaz naturel) est faible, puisqu'ils représentent environ 2,6 pour cent de l'ensemble des opérations avec la clientèle entreprises. Raiffeisen ne finance par ailleurs aucune entreprise qui travaille dans l'extraction d'énergies fossiles ou qui exploite elle-même des centrales à charbon. La part dans le secteur agricole est actuellement de 9,0 pour cent.

#### Crédits à la clientèle entreprises par branche<sup>1</sup> (hors hypothèques)

Montant en cours (en mio CHF) <sup>2</sup>	2023	2024	2025
Agriculture, sylviculture et pêche	189	185	176
Industries extractives	3	3	3
Industrie manufacturière	694	722	664
Production et distribution d'électricité	617	658	621
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	295	334	357
Construction	432	366	363
Commerce; réparation de véhicules automobiles	744	684	617
Transports et entreposage	165	181	205
Hébergement et restauration	172	172	148
Information et communication	125	212	126
Activités financières et d'assurance	1'338	1'468	1'486
Activités immobilières	855	771	984
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	744	751	757
Administration publique, défense; sécurité sociale obligatoire	2'874	3'128	3'077
Enseignement	154	166	160
Santé humaine et action sociale	757	810	776
Arts, spectacles et activités récréatives	87	88	114
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	14	14	14
<b>Total</b>	<b>10'259</b>	<b>10'713</b>	<b>10'648</b>

1 Conformément à la Nomenclature générale des activités économiques de l'Office fédéral de la statistique (classification NOGA).

2 Les valeurs n'incluent aucune hypothèque et sont présentées selon la méthodologie PCAF (cf. tableau «Emissions financées selon la norme du PCAF» dans la rubrique «Publication d'informations sur le climat»). C'est pourquoi il y a également des écarts par rapport aux valeurs figurant au bilan consolidé du rapport de gestion.

## Durabilité dans le leasing

Les activités de leasing du Groupe Raiffeisen se concentrent en premier lieu sur des clients entreprises ayant leur siège en Suisse. L'accent est mis sur les biens d'investissement meubles, notamment à l'état neuf. Dans divers secteurs industriels, Raiffeisen soutient le passage actif à des solutions alternatives ou à celles qui ont recours à des technologies innovantes.

Dans les opérations avec les clientes et clients finaux ainsi que dans les partenariats avec les fournisseurs, on constate une demande accrue de solutions de location et de leasing globales pour des investissements alternatifs, en particulier dans le domaine des solutions de mobilité (véhicules de tourisme et utilitaires, y compris les bornes de recharge) ou pour des installations photovoltaïques (en partie avec batteries de stockage) dans l'agriculture.

## Solutions de placement et de prévoyance durables

La mise en œuvre de la durabilité dans les opérations de placement et de prévoyance s'appuie depuis 2020 sur la «stratégie de durabilité Prévoyance & Placement». Conformément à la stratégie, les «Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des préférences ESG et des risques ESG et à la prévention du greenwashing dans le conseil en placement et la gestion de fortune» de l'Association suisse des banquiers (ASB) sont appliquées chez Raiffeisen Suisse depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Par ailleurs, les placements collectifs concernés de Raiffeisen respectent l'«Autorégulation relative à la transparence et à la publication d'informations par les fortunes collectives se référant à la durabilité» de l'Asset Management Association Switzerland (AMAS), qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2024. Au cours de l'année 2025, des perfectionnements conformes aux exigences des nouvelles mesures d'autorégulation ont déjà été mis en œuvre ou ont été lancés. La Révision interne vérifie périodiquement l'adéquation des processus et l'efficacité des contrôles mis en place à cet effet chez Raiffeisen Suisse. Les conseillères et conseillers en placement de Raiffeisen sont régulièrement formés sur ce thème en général et plus spécifiquement sur le Règlement Futura grâce au programme d'apprentissage «Durabilité dans les opérations de placement».

## Le «Règlement Futura»

Raiffeisen propose à sa clientèle une gamme globale de solutions et de produits de placement durables dits «Futura», y compris des solutions de prévoyance. Avec «Futura» et le label Futura correspondant, les solutions et les produits de placement de Raiffeisen sont classés comme durables. Pour pouvoir porter ce nom et ce label, les produits et solutions de placement concernés doivent être conformes au Règlement Futura pour les placements durables élaboré par Raiffeisen, qui est présenté de manière transparente dans la brochure **«Placements durables chez Raiffeisen: le Règlement Futura»**. La brochure fournit des informations détaillées sur les différents éléments constitutifs du

Règlement Futura. Elle présente également la manière dont la durabilité est mise en œuvre dans les différents produits et solutions de placement Futura de Raiffeisen, ainsi que les approches adoptées en matière de durabilité. Cette brochure contient notamment des informations sur les critères d'exclusion concrets (par exemple les armes létales, l'énergie nucléaire, le charbon et le pétrole) ou sur la conception de l'approche Best in class.

L'application de critères de durabilité a pour but d'améliorer la valeur financière à long terme des produits et solutions de placement. L'analyse de durabilité est donc utilisée en complément de l'analyse financière traditionnelle et permet ainsi d'élargir la base d'une évaluation complète. Pour les placements directs, l'évaluation de durabilité correspondante est effectuée par l'agence de notation indépendante Inrate. Pour les placements collectifs, l'évaluation est effectuée par Vontobel Asset Management, Morningstar Switzerland GmbH ou Raiffeisen Suisse.

Aujourd'hui, la gamme de fonds Raiffeisen repose, à l'exception de quelques produits, sur le Règlement Futura. Cela vaut également pour la gamme d'offres des mandats de gestion de fortune. Dans les solutions de conseil en placement Futura, qui impliquent que les clientes et clients prennent eux-mêmes la décision de placement, les recommandations de placement et les portefeuilles types de Raiffeisen Suisse tiennent seulement compte des instruments financiers qui réunissent les critères de durabilité conformément au Règlement Futura. Les clientes et clients ayant une préférence en matière de durabilité reçoivent en outre un reporting de durabilité complet qui fait partie intégrante du relevé de fortune. Ce reporting de durabilité renseigne sur les ratings de durabilité, les émissions de CO<sub>2</sub> et les pratiques controversées des émetteurs de fonds dans lesquels un investissement a eu lieu. Par ailleurs, l'influence des placements sur les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies est mise en évidence. Pour les fonds Futura et Futura II, ces informations sont également publiées chaque mois de manière transparente dans les factsheets des fonds.

La part des fonds durables Futura dans le volume total des fonds Raiffeisen s'est élevée à près de 87 pour cent au cours de l'exercice sous revue.

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

La part des fonds durables Futura dans le volume total des fonds Raiffeisen s'élevait à près de 87 pour cent.

## Active ownership

L'active ownership – l'actionariat actif – est un autre élément du Règlement Futura. Il comprend deux éléments: l'exercice actif des droits de vote liés aux actions des fonds de placement Futura ainsi que le dialogue avec des entreprises sélectionnées («dialogue avec les investisseurs» ou «engagement»). Dans le cadre de l'exercice des droits de vote, Ethos et ISS aident les directions des fonds Futura et Futura II à faire valoir les droits des actionnaires dans l'intérêt des investisseuses et investisseurs, de l'environnement et de la société. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, Raiffeisen poursuit un processus d'engagement élargi. Grâce aux «Ethos Engagement Services», Raiffeisen profite désormais des synergies entre les deux pools d'engagement d'Ethos, «Suisse» et «International», et augmente ainsi significativement la couverture de l'engagement. Les thématiques relatives à l'engagement traitées jusqu'à présent, à savoir le changement climatique, les droits de l'Homme et du travail ainsi que la responsabilité digitale, sont désormais complétées par d'autres thèmes comme la biodiversité. Par ailleurs, Raiffeisen Suisse profite de la possibilité de s'engager, via Ethos, avec d'autres investisseurs dans le cadre d'engagements collectifs visant à améliorer les aspects de la durabilité. Les activités et les résultats de l'active ownership sont publiés chaque année dans [l'Active Ownership Report](#).

## Sustainability et Green Bonds

En 2019, Raiffeisen Suisse avait déjà placé sur le marché suisse des capitaux un Sustainability Bond d'un montant de 100 millions de francs, qui a été remboursé en 2024.

Durant l'exercice sous revue, Raiffeisen a émis pour la première fois un Green Bond sur le marché suisse des capitaux. Le volume d'émission s'est élevé à 250 millions de francs. Cette obligation a une durée de cinq ans et est cotée à la SIX Swiss Exchange. L'obligation est conforme aux Green Bond Principles de l'International Capital Markets Association (ICMA) et est principalement destinée aux investisseurs institutionnels en Suisse, mais également aux investisseuses et investisseurs privés. Le produit de l'émission sera exclusivement utilisé pour financer, en Suisse, des bâtiments figurant parmi les 15 pour cent les plus performants en termes d'efficacité énergétique et de compatibilité climatique. Le Green Bond est basé sur le programme Green Bond lancé par Raiffeisen en 2021. La Second Party Opinion sur ce programme a été rédigée par ISS ESG.

Raiffeisen joue par ailleurs le rôle de lead manager pour différentes émissions de Green Bonds d'émetteurs suisses.

## L'or acquis de manière responsable

Depuis 2021, tous les lingots d'or Raiffeisen sont produits selon l'approche «Responsible Sourced & Traceable». Celle-ci permet de retracer avec précision l'origine de l'or et met l'accent sur la compatibilité environnementale et sociale. Ainsi, la raffinerie s'approvisionne notamment en or auprès de mines sélectionnées qui font partie de la Swiss Better Gold Initiative, un partenariat entre le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) et la Swiss Better Gold Association. L'initiative s'engage en faveur d'une production responsable et de meilleures conditions cadres. Depuis le début de sa collaboration avec la Swiss Better Gold Initiative, Raiffeisen a déjà généré, par l'achat de lingots d'or, quelque 1,7 million de dollars américains pour des investissements dans de tels projets. Tout achat d'or auprès de grandes sociétés minières industrielles présuppose que celles-ci adhèrent aux Responsible Gold Mining Principles du World Gold Council. Pour plus d'informations sur l'or, [cf. la section «Minerais et métaux provenant de zones de conflit pris en compte dans l'examen de diligence», page 174](#).

Les investisseuses et investisseurs ont également la possibilité d'investir de manière responsable dans la catégorie de placement Or grâce au «Raiffeisen ETF – Solid Gold Responsibly Sourced & Traceable». En 2021, Raiffeisen a été le premier groupe de banques retail à mettre en œuvre une telle approche pour un ETF sur l'or. Cela a déjà été récompensé trois fois par le Swiss ETF Award: en 2024 et 2023, le «Raiffeisen ETF – Solid Gold Responsibly Sourced & Traceable» a remporté le Swiss ETF Award dans la catégorie «Meilleurs ETF et ETP sur matières premières et métaux précieux», après la désignation de Raiffeisen en tant que «Newcomer de l'année» en 2022.

Fin 2025, le volume d'investissement dans les ETF sur l'or Raiffeisen s'élevait à environ 1,93 milliard de francs, dont 66,5 pour cent (1,28 milliard de francs) étaient investis dans le «Solid Gold Responsibly Sourced & Traceable».

<b>Produits d'utilité écologique et sociétale spécifique</b>				
GRI FS6, FS7, FS8, FS10, FS11	Unité	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025
<b>Produits de placement Raiffeisen</b>				
Volume total des fonds Raiffeisen	en mio CHF	14'651,5	16'819,1	19'349,7
dont part de fonds Futura durables	pourcentage	90,6	89,7	86,9
Produits structurés orientés sur la durabilité <sup>1</sup>	en mio CHF	88,2	95,4	91,2
<b>Gestion de fortune Raiffeisen<sup>2</sup></b>				
Volume total des mandats de gestion de fortune Raiffeisen	en mio CHF	9'000,2	11'868,6	16'254,6
dont part de mandats de gestion de fortune Futura durables	pourcentage	96,6	95,2	93,6
dont part de mandats de gestion de fortune Futura Impact	pourcentage	0,7	1,0	0,9
<b>Produits et solutions de placement Futura<sup>3</sup></b>				
Part des produits de placement durables Raiffeisen (fonds Futura) et des mandats de gestion de fortune Futura dans le volume total des opérations de placement Raiffeisen	pourcentage	44,7	46,4	47,7
<b>Or</b>				
Vente d'or «Responsible Sourced & Traceable» (lingots et ETF sur l'or)	tonnes	9,8	1,2	2,9
Part du Raiffeisen ETF Solid Gold Responsible Sourced & Traceable dans le volume total des ETF sur l'or Raiffeisen	pourcentage	61,5	62,3	66,5
<b>Opérations de leasing</b>				
Volume des nouvelles affaires de leasing pour des véhicules de tourisme et utilitaires à propulsion alternative	en mio CHF	10,8	15,0	33,1
Part dans le volume de nouvelles affaires pour personnes et véhicules utilitaires	pourcentage	6,5	7,2	11,6
Volume des nouvelles affaires de leasing pour le photovoltaïque	en mio CHF	4,2	3,7	3,3
<b>Obligations/Bonds</b>				
Raiffeisen Sustainability Bond <sup>4</sup>	en mio CHF	100,0	0,0	0,0
Raiffeisen Green Bond <sup>5</sup>	en mio CHF	0,0	0,0	250,0
Emissions de Green/Sustainability/Sustainability Linked Bonds de tiers avec la coopération de Raiffeisen Suisse <sup>6</sup>	en mio CHF	1'335,0	1'135,0	635,0
<b>Active Ownership</b>				
Nombre d'entreprises dans le portefeuille avec lesquelles une interaction a eu lieu sur des questions écologiques ou sociétales <sup>7</sup>	Nombre	22	21	215

1 Investissement via toutes les solutions de placement de Raiffeisen.

2 Sans la gestion de fortune digitale «Raiffeisen Rio»

3 Ne sont pas pris en compte les placements directs, les produits structurés ainsi que les placements collectifs de tiers, considérés comme étant durables selon le Règlement Futura.

4 Sustainability Bond CHF 100 mio 0,125 pour cent 2019–2024; remboursement le 7 mai 2024 à la valeur nominale.

5 Raiffeisen Suisse Green Bond: CHF 250 mio, 0,785 pour cent, 27.06.2030 émis le 12 juin 2025.

6 Participation de Raiffeisen Suisse en 2025 dans les Green Bonds de: HIAG Immobilien Holding AG, BNP Paribas SA, Münchener Hypothekenbank eG et Mobimo Holding AG.

7 Depuis le 1er janvier 2025, Raiffeisen applique un processus d'engagement étendu pour les fonds Futura II à gestion quasi indicelle ainsi que pour les mandats de gestion de fortune Futura (avec placements directs), ce qui explique pourquoi le nombre d'entreprises visées est plus élevé que les exercices précédents. De plus amples informations sont disponibles dans le rapport Active Ownership sur raiffeisen.ch/investorendialog.

Conformément aux objectifs de la stratégie du Groupe 2025, Raiffeisen entend maintenir et développer son impact positif en tant que groupe de banques retail coopératives couvrant les besoins de sa clientèle en services et produits bancaires de base. Raiffeisen se distingue comme une coopérative proche de ses clientes et clients, orientée sur leurs besoins et incarnant les valeurs coopératives. Conformément à sa charte, le Groupe Raiffeisen accorde une grande importance à l'équité, à la transparence et à la fiabilité dans ses relations d'affaires avec sa clientèle.

Le tableau de la structure de la clientèle montre clairement la proximité avec la Suisse et avec la clientèle: près de 98 pour cent des quelque 3,5 millions de clientes et clients privés et de placement de Raiffeisen sont domiciliés en Suisse. Sur les quelque 231'600 clientes et clients entreprises, 99,6 pour cent sont domiciliés en Suisse. Plus de la moitié des clientes et clients entreprises sont des petites et moyennes entreprises (PME), environ un tiers, des indépendants. Vous trouverez de plus amples informations comme le nombre de sociétaires ou le volume de fonds de la clientèle réparti par canton dans le [tableau «Banques Raiffeisen dans les cantons», page 55.](#)

Structure de la clientèle par domicile et segment	31.12.2023	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2025
	Nombre en 1000		Part en %		Nombre en 1000	
<b>Clientes et clients</b>	<b>3'692,5</b>	<b>100,0</b>	<b>3'728,2</b>	<b>100,0</b>	<b>3'769,9</b>	<b>100,0</b>
<b>Clientèle privée et de placement</b>	<b>3'471,6</b>	<b>94,0</b>	<b>3'501,7</b>	<b>93,9</b>	<b>3'538,3</b>	<b>93,9</b>
Dont le domicile est:						
Suisse	3'392,8	97,7	3'423,4	97,8	3'459,6	97,8
Pays voisins de la Suisse	67,1	1,9	66,3	1,9	66,6	1,9
Autres	11,7	0,3	12,1	0,3	12,1	0,3
Dont le segment est:						
Clientèle privée	3'065,1	88,3	3'070,0	87,7	3'079,4	87,0
Clientèle de placement	406,4	11,7	431,7	12,3	458,9	13,0
<b>Clientèle entreprises</b>	<b>220,9</b>	<b>6,0</b>	<b>226,5</b>	<b>6,1</b>	<b>231,6</b>	<b>6,1</b>
Dont le domicile est:						
Suisse	220,0	99,6	225,6	99,6	230,7	99,6
Pays voisins de la Suisse	0,8	0,4	0,8	0,4	0,7	0,4
Autres	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Dont le segment est:						
Indépendants	69,6	31,5	70,0	30,9	70,0	30,2
Petites entreprises	122,9	55,6	127,5	56,3	131,5	56,8
Entreprises moyennes à grandes	3,3	1,5	3,5	1,5	3,7	1,6
Sociétés immobilières	16,7	7,6	17,2	7,6	18,2	7,9
Collectivités de droit public	8,5	3,8	8,3	3,7	8,1	3,5

## Transparence et équité dans la conception des prestations et la distribution

Raiffeisen considère les relations clients comme des partenariats marqués par le respect, l'équité et la fiabilité. Le Groupe Raiffeisen crée ainsi une situation gagnant-gagnant pour toutes les parties concernées et, par conséquent, des relations de confiance à long terme avec sa clientèle. Parallèlement, la fourniture de services financiers et l'offre d'instruments financiers sont réglementées en Suisse par des lois et des ordonnances correspondantes.

La protection de l'investisseur et du bon fonctionnement des marchés est au cœur de ces réglementations. Les transactions avec des instruments financiers comportent toujours des opportunités et des risques. Il est donc nécessaire que la clientèle comprenne bien les risques avant de recourir à un service financier. A cette fin, la brochure **«Risques inhérents au commerce d'instruments financiers»** est mise à disposition sur le site web de Raiffeisen Suisse. Dans cette brochure, les clientes et clients trouvent notamment des informations déterminantes sur les risques inhérents au commerce d'instruments financiers. L'étendue de la protection de l'investisseur dépend de la segmentation de la clientèle et donc des besoins des clientes et clients ainsi que du type de service financier auquel ils ont recours. Raiffeisen a en plus défini des normes harmonisées au niveau du Groupe afin d'éviter les conflits d'intérêts. Raiffeisen applique toutes les prescriptions légales pour l'ensemble de ses solutions et produits de placement ainsi que de ses services financiers. Le respect du devoir d'information conformément à la loi sur les services financiers (LSFin) est entièrement assuré. Par ailleurs, Raiffeisen met en œuvre des mesures d'autorégulation élaborées par des associations suisses. Les réglementations applicables à l'étranger sont également prises en compte si nécessaire.

L'équité dans la conception de l'offre de Raiffeisen se reflète dans l'application systématique de l'ordonnance sur l'indication des prix (OIP) mais elle la devance grâce une communication transparente et adéquate envers la clientèle. Toutes les informations sur les produits et les prix sont à la disposition des clientes et clients ainsi que des personnes intéressées sur le site internet de Raiffeisen, sous **Taux d'intérêt et prix**. Chaque Banque Raiffeisen est autonome et fixe individuellement ses taux d'intérêt et ses prix. Raiffeisen Suisse, qui fait office de centre de compétences pour l'ensemble du Groupe, formule des recommandations concernant la fixation des prix pour les Banques Raiffeisen.

Le programme de sociétariat Raiffeisen s'accompagne d'une offre de produits de base, qui est l'une des plus équitables du marché en termes de rapport prix-prestations et qui ouvre la voie à une relation client durable. Les sociétaires bénéficient d'une rémunération de leur capital social. Ils peuvent par ailleurs profiter de conditions préférentielles pour certaines opérations bancaires ainsi que d'autres avantages qui leur sont réservés en leur qualité de sociétaires.

La durabilité dans la distribution englobe en plus la gestion transparente et à long terme de la relation client. En cas de rejet d'un prêt ou de toute autre prestation, les clientes et les clients sont informés de manière claire et détaillée des raisons du refus, qui sont systématiquement consignées dans les données clients. Des règles de conduite équitables sont par ailleurs garanties, même dans le cas où des prestations et des transactions sont refusées.

L'équité dans la mise en place et le développement de la relation client se manifeste également dans le Règlement de base édicté par Raiffeisen, qui récapitule les Conditions générales d'affaires de manière claire, succincte et compréhensible pour la clientèle, garantissant ainsi un traitement rapide des contrats grâce à des conditions transparentes. Les petits caractères, les textes longs et les formulations compliquées sont exclus afin que la clientèle puisse s'appuyer sur un document contractuel concis établi dans le respect de toutes les normes juridiques. Raiffeisen dispose de directives claires concernant les pratiques responsables en matière de marketing, de publicité et de sponsoring. Ces directives garantissent que toutes les activités sont transparentes, honnêtes et non trompeuses.

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
Rapport non financier

Lors de l'octroi d'une hypothèque, Raiffeisen considère la situation financière globale de la cliente ou du client.

## Protection contre l'endettement de personnes privées

En Suisse, pour protéger les clientes et les clients de l'endettement, il faut respecter les prescriptions de la loi sur le crédit à la consommation. Raiffeisen n'octroie toutefois pas de crédits personnels ni de crédits à la consommation. Raiffeisen accorde principalement des crédits hypothécaires aux particuliers. Pour protéger sa clientèle et prévenir un éventuel surendettement, Raiffeisen calcule les coûts à long terme avec un taux d'intérêt indicatif lors de l'octroi d'une hypothèque. La situation financière globale de la cliente ou du client est également prise en compte. Pour calculer la capacité financière, les coûts de logement, comprenant les charges d'intérêts indicatives, les amortissements et les dépenses pour l'entretien du bien immobilier, sont comparés aux revenus. Ensuite, d'autres engagements financiers tels que les crédits personnels ou les contrats de leasing sont également pris en compte dans l'ensemble de l'évaluation.

## Renforcer les connaissances financières

Raiffeisen, en tant que Banque, estime qu'il est de sa responsabilité non seulement de soutenir ses clientes et clients dans leurs affaires financières, mais aussi de leur donner les moyens d'agir. L'un des objectifs définis dans la stratégie du Groupe est donc de fournir aux clientes et aux clients des connaissances utiles afin qu'ils puissent, d'une part, utiliser les offres de self-service Raiffeisen avec compétence et, d'autre part, bénéficier d'un conseil personnalisé en étant mieux informés. C'est pourquoi, sur le site internet de Raiffeisen, la rubrique **Connaissances** contient de nombreuses publications gratuites couvrant différentes thématiques du monde de la finance, par exemple les «Perspectives placements», les «Connaissances sur la place économique suisse» ou diverses études.

Afin de renforcer la compétence financière, Raiffeisen collabore avec plusieurs fournisseurs de formations financières. Citons par exemple la collaboration avec la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW), qui réalise et publie chaque année pour le compte de Raiffeisen une étude externe sur la prévoyance vieillesse financière, ainsi que des études réalisées avec la Haute école spécialisée de Lucerne (HSLU) sur la digitalisation dans le secteur financier. Raiffeisen a intégré la thématique de la compétence financière dans le processus de conseil. Les conseillères et conseillers clientèle transmettent ce savoir notamment lors des entretiens avec leurs clientes et clients et, comme nous l'avons déjà mentionné, par le biais de la rubrique web «Connaissances».

Le renforcement des connaissances financières de la clientèle Raiffeisen et, plus généralement, de la population suisse a été défini comme un axe important de la stratégie de prévoyance et de placement. Dans ce contexte, nous avons mis en place une stratégie de communication sur les questions financières. Depuis 2024, des contenus sur le thème de la prévoyance sont à la disposition de toutes les personnes intéressées sur le site internet de Raiffeisen dans le cadre d'un essai pilote. Durant l'exercice sous revue, les contenus d'information ont été complétés par des articles sur les placements.

Depuis des années, Raiffeisen s'engage en collaboration avec **evulpo**, une plateforme d'apprentissage digitale, pour la promotion des compétences financières des enfants et des jeunes sous la devise «Connaissances de base en finances». Actuellement, les 14 modules interactifs en ligne, répartis en parcours d'apprentissage, proposent des contenus multimédias axés sur la pratique et destinés à transmettre les connaissances dans le domaine bancaire et financier sous la forme d'exercices, de résumés et de vidéos explicatives. Ces contenus d'apprentissage peuvent être consultés à tout moment et partout via le site internet et l'app d'evulpo ou sur le site web de Raiffeisen. Les contenus de Raiffeisen sur la plateforme sont gratuits et en libre accès, ce qui permet à tous les groupes de la société de les utiliser. Grâce à cet engagement, Raiffeisen soutient les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie financière dès le début. Par ailleurs, avec son pack bancaire YoungMember, Raiffeisen propose expressément un accès et des prestations pour les jeunes.

## Garantir l'accès à toutes les personnes

Raiffeisen propose un e-banking accessible aux clientes et clients aveugles et malvoyants. La plateforme s'appuie sur les principes d'accessibilité numérique et vise à garantir une utilisation aussi équitable que possible grâce à une conception accessible et une compatibilité technique. La fondation «Accès pour tous» a décerné le label de qualité AA-Plus à l'application e-banking de Raiffeisen Suisse. Raiffeisen suit activement l'évolution des normes et exigences techniques afin de développer en permanence l'accessibilité de ses offres digitales.

Outre l'accès digital à ses services financiers, Raiffeisen offre avec ses 761 agences et ses 1'463 bancomats un réseau bancaire dense dans toutes les régions de Suisse, assurant également un accès physique dans les zones rurales. En particulier, la disponibilité de Raiffeisen sur place, à proximité de l'ensemble de la clientèle, correspond à la philosophie coopérative du Groupe et constitue une valeur d'entreprise de Raiffeisen.



### Satisfaction de la clientèle, réclamations et infractions

Par l'intermédiaire d'un institut d'études de marché indépendant, Raiffeisen mène régulièrement des sondages auprès de sa clientèle afin de vérifier si l'équité et la transparence sont suffisamment garanties et perçues comme telles par les participantes et participants. Les résultats des sondages montrent qu'en 2025, Raiffeisen était encore perçue comme une entreprise financière plus durable et responsable que la moyenne par rapport à ses concurrents. Par ailleurs, Raiffeisen obtient de très bons résultats en comparaison avec la concurrence et figure dans le peloton de tête en termes de satisfaction générale de la clientèle. L'objectif est de continuer d'atteindre un haut niveau de satisfaction ainsi que de maintenir et d'améliorer encore cette perception positive dans la société.

Le degré de satisfaction de la clientèle recueilli par sondage, le processus en place pour les réclamations de la clientèle et le nombre d'infractions aux prescriptions peuvent indiquer d'éventuelles lacunes dans ces processus. Celles-ci sont recensées à l'aide de chiffres clés concrets. Au cours de l'exercice sous revue 2025, comme lors des exercices précédents, Raiffeisen n'a commis aucune infraction en matière d'information sur les produits et prestations et d'identification, ni en matière de marketing, comme le montre le tableau suivant:

#### Marketing et identification<sup>1</sup>

	Indicateur GRI	2023	2024	2025
Nombre total de cas de non-conformité aux réglementations et/ou codes volontaires concernant les informations sur les produits et services et l'étiquetage	GRI 417-2	0	0	0
Nombre total de cas de non-conformité concernant la communication marketing	GRI 417-3	0	0	0

<sup>1</sup> Un zéro signifie dans ce contexte qu'aucun cas grave n'était connu à la fin de l'exercice sous revue. Une infraction aux lois et aux ordonnances est considérée comme significative lorsqu'elle porte (ou menace de porter) gravement préjudice au Groupe Raiffeisen.

## Sécurité de l'information et protection des données de la clientèle

La protection des données commerciales, en particulier des données de la clientèle et des données critiques, est de la plus haute importance pour Raiffeisen. Une protection élevée des données de la clientèle fait partie d'un traitement équitable de la clientèle. L'objectif est de garantir à tout moment la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations, et d'assurer un niveau de protection conforme aux usages du secteur.

Compte tenu de sa responsabilité systémique en matière de conformité, Raiffeisen Suisse est responsable de manière centrale de la sécurité de l'information et de la protection des données de la clientèle au sein du Groupe Raiffeisen. Le Chief Information Security Officer (CISO) gère la sécurité de l'information (InfoSec) du Groupe. Le système de gestion de la sécurité de l'information (ISMS) est aligné sur la norme ISO/IEC 27001. La nouvelle Circ.-FINMA 2023/01 est en vigueur depuis janvier 2024, et les prescriptions réglementaires ont été intégrées et rendues opérationnelles dans l'ISMS. Afin de garantir la résilience opérationnelle fin 2025, la Directive interne «Gestion de la continuité» a été complétée durant l'exercice sous revue par les règlements relatifs à la résilience opérationnelle. La Directive interne a également été renommée «Business Continuity et résilience opérationnelle». La sécurité de l'information est donc intégrée dans toutes les activités de l'entreprise (organisation, processus, systèmes, bâtiments). Les risques liés à la sécurité de l'information sont surveillés et gérés en permanence de manière appropriée et conformément aux exigences réglementaires. Afin de tenir compte de l'évolution des menaces et de définir des mesures de protection appropriées, les réglementations sont soumises à un contrôle annuel et, s'il y a lieu, adaptées. Si nécessaire, le pilotage est également adapté à l'état actuel de la menace. La Révision interne de Raiffeisen Suisse contrôle chaque année les systèmes de sécurité et les solutions techniques selon les normes d'audit en usage dans la branche. Des contrôles réguliers sont par ailleurs effectués par des organismes externes indépendants ou des autorités. Pour sensibiliser à la sécurité de l'information, Raiffeisen organise chaque année des formations obligatoires. Les formations sont suivies par tous les membres du personnel ainsi que par les collaboratrices et collaborateurs externes qui ont accès aux systèmes informatiques de Raiffeisen. En 2024, une formation sur la prévention des pertes de données a été déployée de manière obligatoire pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen Suisse et des Banques Raiffeisen, puisque ce secteur a notamment été étoffé de la fonction Exact Data Matching (EDM). La fonction EDM détecte avec une précision accrue les données clients et les données critiques, surtout sous forme non structurée. Cela contribue à minimiser le risque d'une fuite de données injustifiée. Sur la base des résultats du premier inventaire des données critiques, des potentiels d'amélioration ont été identifiés et la Directive interne relative à la «Gestion des données critiques» a été adaptée au cours de l'exercice 2025.

Le service spécialisé Protection des données conseille et surveille le Groupe Raiffeisen de manière spécifique en ce qui concerne le respect de la législation sur la protection des données et du secret bancaire. Il fait office de préposé à la protection des données et de service compétent central. Au sein des Banques Raiffeisen, ce sont les responsables conformité qui assument cette fonction. Les prescriptions de la loi sur la protection des données sont mises en œuvre par le biais de réglementations internes dans lesquelles est ancré le respect des principes et des dispositions de la loi pour la protection et la sécurité des données. Ces réglementations doivent être respectées par l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen. Par ailleurs, tous les membres du personnel doivent suivre des formations obligatoires sur les thèmes de la «protection des données» et du «secret bancaire» et les répéter au moins tous les deux ans. En outre, des modules de sensibilisation supplémentaires sur la protection des données, suivis sur une base volontaire, seront désormais proposés. Raiffeisen Suisse tient un registre central des activités de traitement pour le Groupe Raiffeisen. Les Banques effectuent par ailleurs, à titre complémentaire, d'autres traitements de données sous leur propre responsabilité. Les devoirs d'information selon la loi sur la protection des données sont garantis sur la base du registre des activités de traitement par le biais de déclarations de protection des données pour la clientèle, les personnes intéressées et les utilisateurs des sites web et des apps Raiffeisen ainsi que par les déclarations de protection des données pour les collaboratrices et collaborateurs et pour les candidates et candidats. Ces déclarations sont régulièrement contrôlées et mises à jour si nécessaire.

Les contrats de sous-traitance de traitement de données (CSTTD) règlent, en cas de traitement de données personnelles sur ordre et selon les instructions de Raiffeisen, les directives à respecter dans les relations contractuelles. L'utilisation des données personnelles à des fins secondaires est régie par les Conditions générales d'affaires ainsi que par les contrats, et les personnes concernées en sont informées dans les déclarations de protection des données du Groupe Raiffeisen. La transmission de données personnelles à des tiers requiert en principe un consentement préalable. Les mesures de protection des données de la clientèle sont adaptées en permanence, dans le cadre d'un processus d'amélioration continue, en fonction de la situation actuelle et des défis à relever.

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
**Rapport non financier**

**Raiffeisen adapte en permanence les mesures de protection à la situation et aux défis actuels.**



Raiffeisen procède régulièrement à des études d'impact sur la protection des données pour les traitements de données sensibles. La réponse aux demandes des personnes concernées (demandes d'accès, de rectification, de suppression, etc.) est gérée de manière centralisée par Raiffeisen Suisse via le service spécialisé Protection des données, qui fournit aux Banques Raiffeisen les modèles nécessaires pour répondre aux demandes. Des rapports semi-automatisés sont générés à cet effet dans l'application bancaire centrale du Groupe Raiffeisen (ACS) et dans la plateforme Analytics.

En cas de notification d'incidents liés à la sécurité de l'information qui concernent des données personnelles, le service spécialisé Protection des données doit être impliqué. Le service spécialisé Protection des données examine, entre autres, s'il y a lieu ou non de déposer une déclaration circonstanciée au Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT). Au cours de l'exercice sous revue 2025, il n'y a eu aucun incident à déclarer. Toute exfiltration est comparée aux bases de données propres pour vérifier les données critiques, ce qui permet d'évaluer les incidents de manière plus précise. Le service spécialisé Protection des données est toujours impliqué du moment qu'il s'agit d'une perte effective de données clients de gravité moyenne. Chaque trimestre, les chiffres clés des incidents sont rapportés aux services spécialisés Protection des données et Operational Risk et au comité de coordination du système d'alerte précoce, qui les communiquent à leur tour au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse dans le rapport des risques CA. Comme le montre le tableau «Protection des données de la clientèle» ci-après, il n'y a pas eu de réclamations de tiers ni d'autorités de surveillance durant l'exercice sous revue, ni d'incidents relatifs à la sécurité de l'information signalés par Raiffeisen à des autorités de surveillance.

#### Confidentialité des données des clients

	Indicateur GRI	2023	2024	2025
Réclamations de tiers et d'autorités de surveillance <sup>1</sup>	GRI 418-1	0	0	0
Incidents liés à la sécurité de l'information signalés par Raiffeisen aux autorités de surveillance <sup>2</sup>	GRI 418-1	1	0	0
Alertes recensées par le système interne de Data Loss Prevention (DLP) <sup>3</sup>	GRI 418-1	10'455'637	9'846'360	–
Infractions DLP enregistrées par le système DLP ou notifiées en interne <sup>4</sup>	GRI 418-1			207

1 Un zéro signifie qu'aucun incident lié à la sécurité de l'information n'a été signalé à Raiffeisen par des tiers ou des autorités de surveillance durant l'année civile concernée.

2 Un zéro signifie qu'aucun incident lié à la sécurité de l'information d'un niveau critique supérieur ou égal au seuil moyen fixé par la FINMA n'a été enregistré au cours de l'année civile concernée et qu'aucun incident lié à la sécurité de l'information n'a dû être signalé aux autorités de surveillance. Au cours de l'exercice 2023, un incident lié à la sécurité de l'information d'un niveau critique supérieur ou égal au seuil moyen fixé par la FINMA a été enregistré. Mesures prises: traitement immédiat de l'incident, limitation de la perte de données, message à la FINMA.

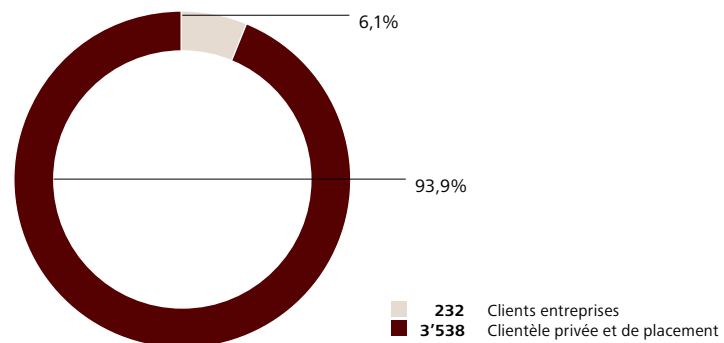
3 Les alertes de DLP sont déclenchées suivant un système de scoring sur la base de règles bien définies et servent à signaler des violations potentielles de prescriptions. Une alerte ne signifie pas automatiquement qu'il y a eu violation des prescriptions. En raison d'un changement de système, ce chiffre clé n'est plus présenté à compter de 2025 et est remplacé par l'indication du nombre des infractions DLP effectives.

4 Ce chiffre clé est publié pour la première fois en 2025. Les infractions DLP sont des cas DLP ou des incidents liés à la sécurité de l'information déclarés en interne, qui ont été évalués comme étant des infractions DLP par les analystes DLP et signalés aux personnes compétentes conformément au processus de déclaration interne. Alors qu'en 2023 et 2024, les différents enregistrements consignés par le système DLP interne avaient été présentés, ce chiffre clé indique désormais le nombre des infractions DLP effectives.

### 1 Clientes et clients

Nombre en milliers et en %

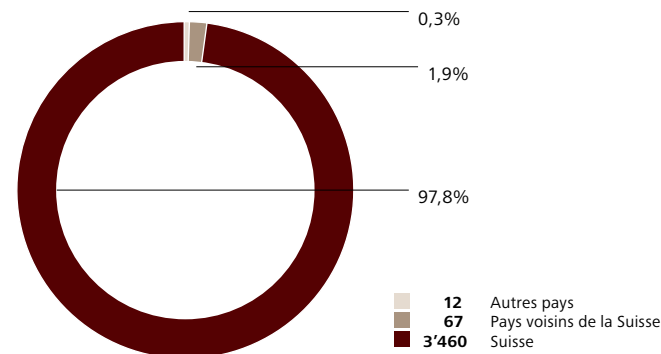
Environ 93,9% des clientes et clients de Raiffeisen sont des clientes et clients privés et de placement, 6,1% des clientes et clients entreprises.



### 3 Clientèle privée et de placement par domicile

Nombre en milliers et en %

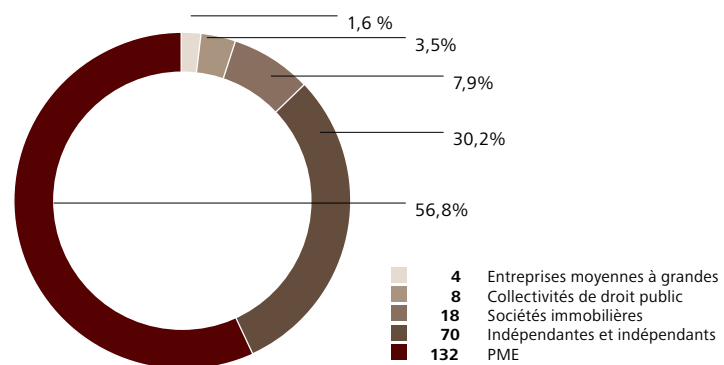
97,8% des clientes et clients privés et de placement de Raiffeisen sont domiciliés en Suisse.



### 2 Clients entreprises dans le segment

Nombre en milliers et en %

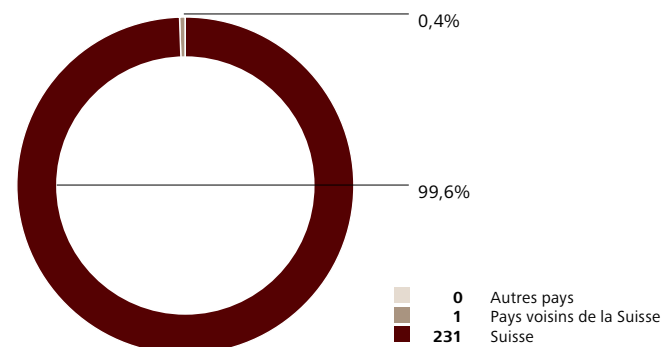
Plus de la moitié des clients entreprises de Raiffeisen sont des PME.



### 4 Clients entreprises par domicile

Nombre en milliers et en %

Les clientes et clients entreprises de Raiffeisen sont domiciliés à 99,6% en Suisse.



Les collaboratrices et les collaborateurs comptent parmi les ressources les plus importantes d'un prestataire de services financiers. En tant qu'employeur significatif en Suisse, Raiffeisen offre à quelque 13'000 collaboratrices et collaborateurs, dont plus de 800 jeunes, un contexte d'emploi moderne, des modèles de travail flexibles et une culture d'entreprise encourageant la diversité et l'innovation.

## Employeur attractif

Raiffeisen tient à ce que tous ses collaboratrices et collaborateurs aient des opportunités égales pour s'épanouir professionnellement et se perfectionner d'une manière qui réponde à leurs besoins. Le Groupe investit dans la formation continue de son personnel, dans le développement de ses talents et dans le recrutement de personnes hautement qualifiées. La culture d'entreprise de Raiffeisen est empreinte d'estime et de respect mutuel. Grâce à des conditions d'engagement modernes, Raiffeisen parvient à créer un environnement de travail attractif et à établir des relations durables avec ses collaboratrices et ses collaborateurs. Il s'agit de l'un des principaux facteurs de réussite de l'entreprise. Le tableau suivant, «Chiffres clés relatifs aux collaboratrices et collaborateurs», montre que l'ancienneté moyenne du personnel de Raiffeisen atteint presque onze ans au sein du Groupe, un très bon chiffre en comparaison sectorielle.

### Chiffres clés relatifs aux collaborateurs<sup>1</sup>

	Unité	2023	2024	2025
Durée moyenne d'appartenance à l'entreprise	Années	11,1	10,7	10,9
Age moyen des collaborateurs	Années	41,4	41,6	41,7
Taux de fluctuation global <sup>2</sup>	%	12,1	10,2	9,7
Taux de fluctuation net <sup>3</sup>	%	8,5	8,4	7,4

1 Concerne tous les collaborateurs permanents.

2 A l'exception des mutations au sein du Groupe.

3 Départs volontaires, à l'exception des mutations au sein du Groupe.

La popularité de Raiffeisen en tant qu'employeur est confirmée selon le classement Universum, établi chaque année par la société Universum Communications Switzerland AG, spécialisée dans l'Employer Branding. En 2025, Raiffeisen occupait la 17<sup>e</sup> place (exercice précédent: 27<sup>e</sup> place) parmi les employeurs les plus attractifs de Suisse, gagnant ainsi dix places. Raiffeisen a donc atteint son objectif ambitieux de se classer parmi les 20 meilleurs employeurs. Sur le plus grand portail indépendant d'évaluation des employeurs en Europe, le Groupe Raiffeisen s'est de nouveau vu décerner le label «Kununu Top Company 2025» avec une moyenne de 3,8 points sur 5 points possibles, un résultat supérieur à la note moyenne des banques (3,7 points). Les collaboratrices et les collaborateurs contribuent à cette culture valorisante vécue au sein de l'établissement, rendue visible par une image d'employeur moderne.

Par ailleurs, durant l'exercice sous revue, Raiffeisen Suisse a de nouveau été élue «BEST RECRUITERS 2024/25», la plus grande étude de recrutement dans l'espace germanophone. Le label Argent récompense des performances de recrutement supérieures à la moyenne et est décerné aux entreprises qui se distinguent par un traitement juste et valorisant des candidates et candidats.

Afin d'embaucher des candidates et candidats qualifiés, Raiffeisen a mis en place un programme interne qui incite ses collaboratrices et collaborateurs actuels à recruter de nouveaux collègues.

## Modèles de travail et de congés flexibles

Raiffeisen encourage un mode de pensée et d'action entrepreneurial chez ses collaboratrices et collaborateurs en leur confiant des responsabilités ciblées. Dans ce cadre, des horaires de travail flexibles leur sont proposés dans la mesure du possible, et ce à tous les niveaux hiérarchiques. Par ailleurs, avec le modèle FlexWork, Raiffeisen Suisse leur offre la possibilité de travailler en partie en dehors de leur lieu de travail habituel, en accord avec les responsables hiérarchiques et pour autant que leur activité le permette. Grâce à ce modèle de temps de travail flexible, les besoins individuels des collaboratrices et des collaborateurs sont pris en compte, ce qui leur permet de mieux concilier travail, vie de famille et temps libre. Les Banques Raiffeisen sont libres d'appliquer, elles aussi, ce modèle de temps de travail.

Les collaboratrices et collaborateurs bénéficient de 25 à 30 jours de vacances par an, selon leur âge et leur échelon de fonction. Raiffeisen se situe ainsi au-dessus de la moyenne suisse. Les anniversaires de service sont par ailleurs récompensés par des jours de vacances supplémentaires. Les collaboratrices et collaborateurs ont en plus la possibilité d'acheter des jours de vacances supplémentaires ou d'en épargner pour bénéficier d'un congé individuel plus long.

## Politique familiale

Raiffeisen Suisse propose des prestations modernes pour les familles et accorde aux parents des congés payés pour s'occuper de leurs nouveau-nés ou enfants adoptés. Les mères bénéficient d'un congé maternité allant de 16 à 24 semaines, en fonction de leur ancienneté. Durant l'exercice sous revue, 29 mères ont pris un congé parental chez Raiffeisen Suisse. Après le congé maternité, les femmes ont la garantie de retrouver un poste à 60 pour cent au minimum dans une fonction adéquate. Durant l'exercice 2025, Raiffeisen Suisse a enregistré un taux de rétention de plus de 90 pour cent pour les mères ayant pris un congé maternité en 2024 et toujours actives dans l'entreprise douze mois plus tard. Pour la naissance d'un enfant ou une adoption, les pères ont droit à un congé de paternité de quatre semaines, qui peut être pris sur une période de six mois. Ce congé parental est accordé en complément du droit aux vacances ordinaires. Pour s'occuper d'enfants malades, les parents ont jusqu'à cinq jours d'absence rémunérée par événement, 14 semaines en cas de maladie grave. Pour s'occuper d'autres membres de la famille en cas de maladie ou d'accident, les collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen Suisse bénéficient d'une absence rémunérée pouvant aller jusqu'à cinq jours. Ces règles s'appliquent à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs permanents de Raiffeisen Suisse, y compris aux couples de personnes de même genre.

En 2025 également, les enfants des collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen Suisse et des Banques Raiffeisen de la région de Saint-Gall ont pu bénéficier de semaines de vacances familiales à Saint-Gall et à Rorschach: un programme de garde d'enfants varié et professionnel qui favorise la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale pendant les vacances d'été.

Raiffeisen Suisse accorde à ses collaboratrices et collaborateurs ayant des enfants une allocation familiale mensuelle facultative, en plus de l'allocation pour enfant et/ou de l'allocation de formation.

Raiffeisen Suisse propose à ses collaboratrices et collaborateurs de la région de Saint-Gall une crèche qui assure un service de garde professionnel. Les dépenses de Raiffeisen pour la garde des enfants se sont élevées à près de 290'000 francs pour l'exercice 2025.

## Modèle de rémunération

Les quelque 13'000 collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen sont rémunérés de manière équitable et conformément aux conditions du marché. Le modèle de rémunération introduit pour Raiffeisen Suisse en 2021 comprend une participation collective aux résultats. Celle-ci met la performance collective au premier plan, contrairement au bonus individuel. Par ailleurs, ce modèle de rémunération s'applique également aux membres de la Direction de Raiffeisen Suisse.

Outre une rémunération conforme au marché, Raiffeisen Suisse offre à son personnel de nombreuses prestations non pécuniaires supplémentaires, comme des conditions bancaires préférentielles, y compris le programme MemberPlus, et l'obtention de bons Reka à prix réduit. Ces prestations sont proposées à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs (y compris celles et ceux travaillant à temps partiel ou ayant un emploi fixe à durée déterminée).

En plus de la performance individuelle, Raiffeisen apprécie et récompense tout particulièrement la performance d'équipe. Le programme «Reconnaissance des performances d'équipe exceptionnelles» permet aux collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen Suisse de rendre visibles et de récompenser les performances remarquables et les contributions exceptionnelles à la culture d'entreprise de Raiffeisen par des équipes intra- et interdisciplinaires (unités d'organisation, équipes de projet, groupes de travail, etc.). Le prix «Team-players» décerné aux collaboratrices et collaborateurs par d'autres collègues a également été attribué durant l'exercice sous revue afin de mettre en avant les performances d'équipe remarquables et les succès qui en résultent. La récompense, sous forme d'événements destinés aux équipes, vise à exprimer tout particulièrement la reconnaissance pour les performances exceptionnelles d'une équipe et son excellente capacité à collaborer. Depuis 2023, il existe par ailleurs un «Spot Award», qui peut être décerné par le responsable d'équipe pour des prestations individuelles, de manière analogue au prix d'équipe.

Les détails de la politique de rémunération de Raiffeisen figurent au chapitre **«Rapport de rémunération», page 79**, ainsi que dans **l'«index GRI», page 212**.

Rapport d'activité

Gouvernance d'entreprise

Comptes annuels

Chiffres clés et publication

**Rapport non financier**

Des modèles de temps de travail flexibles permettent de bien concilier travail, vie de famille et temps libre.

Les mères et les pères obtiennent des jours de congé payés à la naissance de leurs enfants ou en cas d'adoption.

## Respect de l'égalité salariale

Raiffeisen Suisse attache une grande importance à l'égalité entre les femmes et les hommes. Celle-ci doit aussi se refléter dans l'égalité salariale. Une analyse régulière des salaires de son personnel garantit la mise en œuvre de cette égalité au sein de l'entreprise et le respect des exigences de la loi sur l'égalité (LEg). Raiffeisen Suisse ainsi que toutes les Banques Raiffeisen comptant plus de 100 collaboratrices et collaborateurs ont obtenu depuis 2021 le certificat «Fair-ON-Pay», qui confirme que Raiffeisen respecte l'égalité salariale entre femmes et hommes. Pour conserver le certificat, l'analyse est effectuée tous les deux ans pour Raiffeisen Suisse. Les résultats de 2025 ont confirmé une nouvelle fois le certificat pour Raiffeisen Suisse. La prochaine analyse formelle aura lieu en 2027. Grâce à ses efforts pour garantir l'égalité salariale, Raiffeisen Suisse figure sur la «liste blanche» de «Respect 8-3», un projet de l'organisation faïtière Travail.Suisse visant à respecter l'égalité salariale.

## Prestations de la caisse de pension

Les collaboratrices et les collaborateurs de Raiffeisen bénéficient de prestations sociales ainsi que de prestations de la caisse de pension subobligatoires attractives. Les fonds de la prévoyance professionnelle sont gérés par une entité juridique indépendante, Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative. Celle-ci gère les capitaux de prévoyance des quelque 15'000 assurés actifs et bénéficiaires de rentes à titre fiduciaire et en tenant compte des aspects de durabilité. Les paramètres techniques sont fixés de sorte à empêcher une redistribution systématique entre les générations et à assurer la stabilité financière à long terme. Grâce au modèle de participation aux excédents, Raiffeisen Caisse de retraite fait participer ses assurés au succès des placements.

La durabilité n'a pas seulement d'importance pour le financement durable et non redistributif des prestations promises. Raiffeisen Caisse de retraite a également conscience de sa responsabilité économique, écologique et sociétale (ESG). Dans son rôle d'investisseuse institutionnelle, elle gère consciencieusement le patrimoine de prévoyance et sélectionne ses placements en tenant compte des facteurs ESG. Dans le cadre du rapport annuel 2025, l'ensemble du patrimoine de la caisse de pension a été contrôlé au regard des facteurs ESG.

Vous trouverez de plus amples informations concernant Raiffeisen Caisse de retraite, ses efforts en faveur de la durabilité et son rapport de gestion 2025 [sur raiffeisen.ch/caisse-de-retraite](https://www.raiffeisen.ch/caisse-de-retraite).

## Culture d'entreprise et diversité

La diversité, l'égalité des chances et une culture d'entreprise inclusive sont importantes pour Raiffeisen, qui les exige et les encourage de la même manière. Raiffeisen s'engage en faveur de l'égalité des chances et encourage l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs de la même manière, indépendamment de leur genre, de leur identité sexuelle, de leur âge ou encore de leur origine ethnique, de leur nationalité, de leur orientation sexuelle, de leur religion, de leur origine sociale et de leurs capacités physiques. Cela signifie aussi qu'elle applique une tolérance zéro vis-à-vis des discriminations de toute sorte, du harcèlement ou de tout autre comportement inapproprié. Raiffeisen s'engage à vivre ses valeurs et soutient un débat permanent pour sensibiliser et élargir la notion de diversité au sein de l'organisation. En tant qu'entreprise suisse disposant d'agences dans toutes les régions linguistiques, Raiffeisen est ancrée dans un pays ayant une population multiculturelle, si bien que la diversité culturelle et linguistique est un fait vécu pour Raiffeisen. Raiffeisen considère que l'intégration des personnes en situation de handicap dans la vie professionnelle va de soi. Elle s'engage activement en faveur d'une sensibilisation positive à ce sujet et de l'inclusion vécue au sein de l'entreprise et de la société.

Ces principes se reflètent dans l'ensemble des processus des ressources humaines. En effet, ils sont inscrits dans la «position de Raiffeisen sur la diversité» ainsi que dans la Directive du personnel «Egalité de traitement et harcèlement sur le lieu de travail» de Raiffeisen Suisse. Dans le cadre de la stratégie en matière de ressources humaines, le service spécialisé «Health, Diversity & Inclusion» développe la thématique de la santé ainsi qu'une culture d'entreprise diversifiée et inclusive afin de promouvoir l'égalité des chances au sein du Groupe Raiffeisen. La question de la diversité des collaboratrices et collaborateurs est régulièrement débattue par la Direction et le Conseil d'administration. Sur le plan opérationnel, elle se traduit par la mise en œuvre d'objectifs concrets.

Durant l'exercice sous revue, les réseaux du personnel promouvant la diversité se sont encore développés. Ces communautés sont ouvertes à l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs ainsi qu'à tous les cadres du Groupe Raiffeisen. Elles offrent la possibilité de se mettre en réseau à l'échelle du Groupe, rendent visible la diversité chez Raiffeisen et sensibilisent le personnel:

### — «Raiffeisen Unique»

Unique s'engage pour un rapport équilibré entre les genres et la promotion ciblée des femmes. Ce réseau favorise ainsi leur visibilité. Les membres d'Unique s'engagent par ailleurs pour l'égalité des droits, indépendamment du genre ou de l'identité sexuelle des personnes. La communauté sensibilise également dans le cadre de tables rondes et de débats spécialisés, comme par exemple lors de la Journée internationale de la femme.

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
**Rapport non financier**

**Raiffeisen respecte l'égalité salariale, ce qui lui a valu le certificat «Fair-ON-Pay».**

— **«HoiCiaoSalut»**

La communauté Langues s'engage activement à promouvoir et à rendre visibles la diversité linguistique et les spécificités régionales au sein de Raiffeisen. Les frontières linguistiques et régionales sont ainsi dépassées afin d'encourager et de vivre la diversité. Tout au long de l'année, les collaboratrices et collaborateurs ont la possibilité de participer à une immersion linguistique et culturelle dans les trois régions linguistiques.

— **«Queer Community»**

La communauté Queer s'engage en faveur de la visibilité et de la sensibilisation aux questions spécifiques aux LGBTQ+. Promouvoir une culture d'entreprise ouverte, respectueuse et inclusive est au cœur de son engagement. Durant l'exercice sous revue, la communauté Queer a de nouveau été représentée aux Pride Festivals de Genève et de Saint-Gall. En juin, pendant le Pride Month, elle a également pris diverses initiatives internes afin de sensibiliser l'ensemble du personnel à une culture d'entreprise ouverte et tolérante.

— **«Accessibilité pour tout le monde»**

La nouvelle communauté créée durant l'exercice sous revue s'engage pour que l'accessibilité devienne une évidence sous toutes ses facettes, aussi bien digitales que physiques. L'accessibilité ne profite pas seulement aux personnes présentant un handicap, mais à tout le monde. Une prise en compte précoce de l'accessibilité permet d'économiser des ressources, de stimuler l'innovation et de créer une culture d'inclusion. La communauté contribue à façonner un univers de travail et un environnement pour la clientèle qui n'excluent personne et sont accessibles à tout le monde. Raiffeisen est membre de l'«Alliance Inclusion numérique Suisse» (ADIS) depuis avril 2025. Cette communauté a été créée à l'initiative des collaboratrices et collaborateurs.

Cette année encore, Raiffeisen Suisse est sponsor de la «Diversity & Inclusion Week» à Saint-Gall. La promotion des compétences et de la diversité du personnel est l'une des dix priorités thématiques inscrites dans la stratégie de durabilité du Groupe Raiffeisen. Merci de consulter également à ce sujet le **chapitre «Stratégie de durabilité», page 163.**

**Promotion ciblée de la diversité des genres**

L'augmentation de la part des femmes parmi les cadres et le management constitue une priorité pour Raiffeisen. L'objectif pour 2025 était de relever à plus de 34 pour cent la proportion de femmes aux postes d'encadrement dans l'ensemble du Groupe, tous échelons confondus. Ce taux n'a pas encore été entièrement atteint. Au 31 décembre 2025, la part de femmes aux postes de cadres et de direction s'élevait à 32,5 pour cent (exercice précédent: 31,6 pour cent); **cf. graphique 1 «Répartition hommes/femmes aux postes de cadres», page 202.** Raiffeisen maintient cet objectif et s'efforcera de l'atteindre en 2026.

Raiffeisen Suisse est un membre de longue date d'Advance, le plus grand réseau pour l'égalité des genres dans l'économie suisse. En 2024, Raiffeisen Suisse a signé la charte Advance Diversity, une déclaration d'intention en faveur de l'égalité des genres dans l'économie suisse et dans sa propre entreprise. Grâce à cette adhésion, Raiffeisen offre à ses collaboratrices et collaborateurs la possibilité d'avoir des échanges intersectoriels en dehors du Groupe. Par ailleurs, elle participe régulièrement au Diversity Benchmarking de l'Université de Saint-Gall. Raiffeisen contribue ainsi à la transparence concernant l'évolution de la diversité dans le secteur. Durant l'exercice sous revue, Raiffeisen a de nouveau participé en tant que partenaire à la Diversity & Inclusion Week de l'Université de Saint-Gall.

Les tableaux ci-après présentent la structure actuelle du personnel selon les conditions d'engagement et les échelons de fonction au sein du Groupe Raiffeisen. Ce bilan social détaillé tient désormais compte de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation (**cf. le chapitre «Gouvernance d'entreprise», à partir de la page 48**) du Groupe Raiffeisen.

Structure du personnel<sup>1</sup>

	Nombre de personnes			Part en %			Équivalent temps plein (ETP) <sup>2</sup>
	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025	
<b>Collaboratrices et collaborateurs</b>	<b>12'328</b>	<b>12'678</b>	<b>12'997</b>				<b>10'972,2</b>
Femmes	6'079	6'244	6'451	49,3	49,3	49,6	4'948,9
Hommes	6'249	6'434	6'546	50,7	50,8	50,4	6'023,3
<b>Employés à plein temps</b>	<b>6'978</b>	<b>7'106</b>	<b>7'174</b>				<b>7'174,0</b>
Femmes	2'209	2'238	2'275	31,7	31,5	31,7	2'275,0
Hommes	4'769	4'868	4'899	68,3	68,5	68,3	4'899,0
<b>Employés à temps partiel</b>	<b>5'350</b>	<b>5'572</b>	<b>5'823</b>				<b>3'798,2</b>
Femmes	3'870	4'006	4'176	72,3	71,9	71,7	2'673,9
Hommes	1'480	1'566	1'647	27,7	28,1	28,3	1'124,3
<b>Collaboratrices et collaborateurs à l'étranger</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	-	-	-	<b>3,4</b>
<b>Collaboratrices et collaborateurs externes (Raiffeisen Suisse)<sup>3</sup></b>	<b>647</b>	<b>686</b>	<b>571</b>	-	-	-	-

1 Le nombre total de collaboratrices et collaborateurs comprend l'ensemble du personnel permanent, les auxiliaires, les apprenti-e-s, les stagiaires et les trainees ainsi que les collaboratrices et collaborateurs à l'étranger. Les membres du Conseil d'administration, les collaboratrices et collaborateurs externes et le personnel de nettoyage ne sont pas pris en compte.

2 Le chiffre clé équivalent plein temps (EPT) est inscrit au bilan pour la première fois en 2025. Il n'est pas procédé à une présentation rétroactive.

3 Les collaboratrices et collaborateurs externes ne figurent pas en ETP en raison de leur implication variable.

## Embauches

	Nombre de personnes			Part en %		
	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025
<b>Embauches (01.01.–31.12.)<sup>1</sup></b>	<b>1'594</b>	<b>1'501</b>	<b>1'410</b>			
moins de 30 ans	578	532	582	36,3	35,4	41,3
Femmes	296	262	316	51,2	49,2	54,3
Hommes	282	270	266	48,8	50,8	45,7
de 30 à 50 ans	790	733	650	49,6	48,8	46,1
Femmes	413	420	378	52,3	57,3	58,2
Hommes	377	313	272	47,7	42,7	41,8
plus de 50 ans	226	236	178	14,2	15,7	12,6
Femmes	114	122	88	50,4	51,7	49,4
Hommes	112	114	90	49,6	48,3	50,6

1 Le nombre d'entrées a été présenté en 2023 sans les changements internes au sein du Groupe. Depuis 2024, la présentation s'effectue en incluant ces changements. Ce chiffre clé comprend toutes les entrées de collaboratrices et collaborateurs permanents au cours de l'exercice sous revue, à l'exception du personnel de nettoyage. Les entrées à la suite de fusions ont été exclues.



## Structure du personnel par échelons de fonction

	Personnes			Part en %		
	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025
<b>Cadres</b>	<b>5'235</b>	<b>5'383</b>	<b>5'493</b>			
Femmes	1'592	1'703	1'785	30,4	31,6	32,5
Hommes	3'643	3'680	3'708	69,6	68,4	67,5
<b>Cadres supérieurs (membres de la Direction)</b>	<b>1'411</b>	<b>1'434</b>	<b>1'430</b>			
Femmes	197	216	220	14,0	15,1	15,4
Hommes	1'214	1'218	1'210	86,0	84,9	84,6
moins de 30 ans	9	5	1	0,6	0,4	0,1
de 30 à 50 ans	797	806	800	56,5	56,2	55,9
plus de 50 ans	605	623	629	42,9	43,4	44,0
<b>Cadres inférieurs et moyens</b>	<b>3'824</b>	<b>3'949</b>	<b>4'063</b>			
Femmes	1'395	1'487	1'565	36,5	37,7	38,5
Hommes	2'429	2'462	2'498	63,5	62,3	61,5
moins de 30 ans	305	292	269	8,0	7,4	6,6
de 30 à 50 ans	2'376	2'440	2'513	62,1	61,8	61,9
plus de 50 ans	1'143	1'217	1'281	29,9	30,8	31,5
<b>Collaboratrices et collaborateurs sans fonction de cadre</b>	<b>7'093</b>	<b>7'295</b>	<b>7'504</b>			
Femmes	4'487	4'541	4'666	63,3	62,3	62,2
Hommes	2'606	2'754	2'838	36,7	37,8	37,8
moins de 30 ans	2'918	2'936	3'062	41,1	40,3	40,8
de 30 à 50 ans	2'674	2'804	2'848	37,7	38,4	38,0
plus de 50 ans	1'501	1'555	1'594	21,2	21,3	21,2

## Structure du personnel de l'organe de surveillance

	Personnes			Part en %		
	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025
<b>Membres du Conseil d'administration</b>	<b>1'306</b>	<b>1'274</b>	<b>1'250</b>			
Femmes	384	389	396	29,4	30,5	31,7
Hommes	922	885	854	70,6	69,5	68,3
moins de 30 ans	1	1	3	0,1	0,1	0,2
de 30 à 50 ans	451	464	460	34,5	36,4	36,8
plus de 50 ans	854	809	787	65,4	63,5	63,0

## Investissements dans le développement des collaboratrices et des collaborateurs

Raiffeisen encourage l'apprentissage tout au long de la vie de ses collaboratrices et de ses collaborateurs. Raiffeisen Suisse propose une offre centralisée en matière de formations et de cours de perfectionnement, moderne et adaptée aux besoins du personnel et des cadres des Banques Raiffeisen et de l'ensemble du Groupe. Un large choix de formations spécialisées et de conduite du personnel, de certifications de conseillers ainsi que de nombreuses offres en vue du développement personnel. De plus, Raiffeisen propose, en coopération avec la Haute école spécialisée de Lucerne, plusieurs formations certifiantes spécialement conçues pour son personnel. Au besoin, mêmes les collaboratrices et les collaborateurs externes de Raiffeisen Suisse, le personnel auxiliaire ainsi que les trainees et stagiaires ont aussi accès à des cursus de perfectionnement spécifiques à leur fonction. Il existe par ailleurs des offres consacrées à la relève, aux membres des Directions et Conseils d'administration des Banques, aux conseillères et conseillers clientèle ainsi qu'aux spécialistes, qui leur permettent de se perfectionner dans une fonction spécifique. Les programmes de formation internes et les différents formats d'apprentissage sont conçus pour répondre à des objectifs concrets. Ils sont évalués par les personnes participantes et améliorés en permanence. En 2025, Raiffeisen a investi au total 23,6 millions de francs dans le perfectionnement de ses collaboratrices et collaborateurs.

Raiffeisen attache beaucoup d'importance à un modèle hybride pour les formations et perfectionnements internes. Durant l'exercice sous revue, les collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen ont participé en tout à 13'344 journées de formation et de perfectionnement internes. Au total, 939 cours ont été organisés. Par ailleurs, 337 collaboratrices et collaborateurs ont obtenu une certification de conseillère ou de conseiller. Les détails sur les formations et les perfectionnements figurent dans l'aperçu ci-après:

Perfectionnements				
	Unité	2023	2024	2025
Formations internes totales <sup>1</sup>	Participation en jours	12'587	13'558	13'344
Formations internes par personne <sup>2</sup>	Nombre moyen d'heures	–	–	24
Femmes	Nombre moyen d'heures	–	–	24
Hommes	Nombre moyen d'heures	–	–	25
Cours donnés <sup>1</sup>	Nombre	863	890	939
Certificats de conseiller-ère	Nombre	229	325	337
Dépenses pour la formation et le perfectionnement	CHF	20'361'657	22'416'962	23'580'480

1 Le chiffre clé comprend les séminaires et conférences web internes en présentiel à l'intention des collaboratrices et collaborateurs ainsi que des organes de Raiffeisen Suisse et des Banques Raiffeisen.

2 Le chiffre clé «Perfectionnements internes par personne (heures moyennes)» est inscrit au bilan pour la première fois en 2025. Il comprend la participation à des séminaires internes en présentiel, conférences web et offres d'autoapprentissage pour les collaboratrices et collaborateurs ainsi que les mandataires de Raiffeisen Suisse, de Raiffeisen Switzerland B.V. Amsterdam et des Banques Raiffeisen.

### Formation de la relève

La relève représente un autre facteur de réussite essentiel pour l'avenir de Raiffeisen. Par son engagement ciblé dans la formation de la relève, Raiffeisen assume sa responsabilité locale et sociétale au profit de nombreux jeunes à travers toute la Suisse. Fin 2025, 841 personnes au total (exercice précédent: 794) participaient à un programme de promotion de la relève. 40,5 pour cent (exercice précédent: 40,2 pour cent) de ces jeunes talents sont des femmes.

Durant l'exercice sous revue, une cérémonie nationale de fin d'apprentissage a été organisée pour la première fois pour tous les jeunes en fin d'apprentissage du Groupe Raiffeisen dans le cadre d'un projet pilote. La relève a été mise à l'honneur et a eu la possibilité de se constituer un réseau de contacts lors de la cérémonie en présence de représentantes et représentants de Raiffeisen ainsi que d'oratrices et orateurs invités.

Les investissements consentis dans la formation de la relève portent leurs fruits: au terme de leur apprentissage, de leur stage ou de leur programme «trainee», bon nombre des personnes formées chez Raiffeisen restent dans l'entreprise et saisissent l'opportunité d'y évoluer.

Raiffeisen forme la relève dans différents métiers.

Raiffeisen offre de nombreuses places de formation aux jeunes de différents niveaux de formation. En 2025, 342 jeunes ont commencé leur apprentissage, leur stage ou leur programme «trainee» chez Raiffeisen. En plus d'une large palette d'apprentissages tels que ceux d'employé-e de commerce CFC (banque, prestations de service et administration), de médiamaticien-ne CFC ou de spécialiste du dialogue avec la clientèle CFC il existe également des offres pour les élèves de l'enseignement secondaire (par exemple un stage en école de commerce) ainsi que pour les diplômé-e-s des hautes écoles.

Pour donner dès aujourd'hui un aperçu du monde du travail aux collaboratrices et collaborateurs de demain, Raiffeisen Suisse leur propose chaque année de participer à la journée nationale «Futur en tous genres» sur les sites de Saint-Gall et de Zurich, comme déjà en 2025. A cette occasion, les enfants des collaboratrices et collaborateurs peuvent découvrir les différents profils professionnels de Raiffeisen Suisse dans le cadre d'un salon de l'emploi. A différentes stations, ils peuvent participer activement à des tâches pratiques et découvrir les champs d'activité de manière ludique. Par ailleurs, les enfants peuvent accompagner leur personne de référence pendant une demi-journée à son poste de travail et prendre part à des ateliers complémentaires, par exemple au «User Experience Lab».

### Offre de perfectionnement pour le développement des compétences personnelles des spécialistes et des cadres

Les programmes de perfectionnement destinés aux cadres visent, d'une part, à développer leurs compétences en matière de conduite des collaboratrices et des collaborateurs, mais ils les aident aussi à planifier la relève de ces derniers. Les différents séminaires et programmes durent entre 2 et 18 jours et s'adressent aussi bien aux cadres expérimentés qu'à ceux récemment entrés en fonction, quel que soit leur taux d'occupation. Un programme complet est également disponible pour le personnel qualifié. Les compétences dans les domaines de la communication, de la gestion des conflits, de la présentation, de la collaboration ou de la stratégie sont transmises et appliquées de manière pratique. La palette de perfectionnements comprend par ailleurs des séminaires intéressants pour préparer le passage à la retraite. Ces cours sont consacrés à des thématiques telles que les perspectives, la santé, le réseau de relations ou la prévoyance.

Afin d'encourager de manière ciblée les personnes performantes, des collaboratrices et collaborateurs de l'ensemble du Groupe Raiffeisen peuvent être nommés au programme de mentoring. Les mentorés sont accompagnés pendant un an par des mentors expérimentés et participent à différents ateliers et événements de networking afin de développer leur réseau interne. Ils ont la possibilité de développer leurs compétences professionnelles, sociales et de conduite individuelles, de se renforcer dans leurs rôles ou de planifier l'évolution de leur carrière.

Durant l'exercice sous revue, Raiffeisen Suisse a par ailleurs poursuivi son programme interne de développement des talents, qui s'adresse à toutes les régions linguistiques, dans le but de promouvoir systématiquement les collaboratrices et collaborateurs qui présentent du potentiel: un programme de haut niveau en collaboration avec l'Université de Saint-Gall permet de développer les talents, de les préparer aux futurs défis et de renforcer leur lien avec l'entreprise. Des entretiens de fidélisation réguliers et une communauté Alumni garantissent que les talents sont accompagnés après la fin du programme jusqu'à la prochaine étape de leur carrière. Ces mesures internes visent à prévenir le risque d'une pénurie de personnel qualifié et à proposer aux personnes talentueuses des possibilités de développement attractives.

### Agilité et transformation

Le lean management et les méthodes de travail agiles prennent de plus en plus d'importance dans le quotidien professionnel et aident Raiffeisen à optimiser ses processus. Depuis 2022, Raiffeisen Suisse applique des méthodes d'agilité graduée, en particulier dans le contexte des projets, et les développe au fil du temps. Au cours de l'exercice sous revue, par exemple, un projet pilote a été lancé pour introduire un nouveau modèle de collaboration afin de renforcer l'organisation fonctionnelle par rapport à l'organisation structurelle. Grâce aux méthodes lean et agiles, Raiffeisen souhaite améliorer en permanence la compréhension et le fonctionnement de l'ensemble du système, en tirant profit de ce qui existe déjà et en testant de nouvelles approches. Les équipes de travail et de projet sont aidées à introduire des méthodes de travail et de planification agiles. Par ailleurs, une offre de cours dans le domaine «Monde du travail 4.0» est disponible afin de soutenir l'ancrage de méthodes de travail modernes. Cette offre profitera à l'ensemble du Groupe.

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication

Rapport non financier

L'offre de perfectionnement s'adresse à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, indépendamment de la fonction qu'ils exercent.

## Dialogue continu sur la conduite

Afin de renforcer durablement et continuellement la culture de conduite et la capacité d'adaptation de l'organisation, Raiffeisen Suisse a poursuivi le dialogue continu sur la conduite (DCC). Le DCC s'adresse à l'ensemble des cadres dirigeants de Raiffeisen Suisse, indépendamment de leur appartenance organisationnelle, de leur taux d'occupation et de leur échelon de fonction. Différentes manifestations d'échange et d'impulsion permettent à ces derniers de se pencher régulièrement sur les exigences actuelles et futures en matière de leadership et de capacité de changement, et de développer leurs compétences dans ce domaine. Cette mesure destinée à l'ensemble des cadres complète l'offre des cours de développement de l'encadrement à la carte. La conception de la conduite de Raiffeisen est formellement consignée dans les principes d'encadrement et de coopération. Par ailleurs, une vision de la conduite a été élaborée de manière participative dans le cadre du DCC. Les manifestations sont structurées selon un cycle annuel récurrent et portent chaque année sur un thème prioritaire. Au cours de l'exercice sous revue, le thème prioritaire de «La conduite en mutation» a été approfondi. Comme l'an dernier, un atelier d'un jour et demi a été organisé avec la Direction et le top management afin de leur permettre de réfléchir sur leur rôle de modèle dans les phases de changement. En plus de cette manifestation et d'autres événements du DCC, une offre complémentaire d'accompagnement facultative a été créée pour aborder le rôle des cadres dirigeants dans le changement. Orientée sur la pratique et le dialogue, cette offre a pour but de renforcer chaque cadre dans son rôle de modèle et d'accompagnement en cas de changements et d'incertitudes.

## Dialogue continu sur la performance

Dans le cadre du dialogue continu sur la performance (DCP), des évaluations de cette dernière et des entretiens de feed-back sont réalisés deux fois par an chez Raiffeisen Suisse pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs et des cadres. Ce DCP permet d'évaluer les performances et la contribution culturelle du personnel. Le plan de développement individuel des collaboratrices et des collaborateurs y est discuté, et des mesures de développement adéquates sont définies ensemble. Afin de garantir une objectivité maximale lors de l'évaluation de la performance, les appréciations concernant les dimensions de la culture d'entreprise et de la performance sont calibrées au sein d'équipes de direction (appelées «Review Circles»). Le processus complet du DCP englobe, en plus des Puls-Checks, un feed-back à 360 degrés ainsi qu'un retour des pairs et des managers. En 2025, Raiffeisen a remanié son catalogue des compétences en mettant l'accent sur les compétences transversales qui sont déterminantes pour la réussite aujourd'hui et qui le resteront demain. Le modèle de compétences Raiffeisen qui a ainsi vu le jour constitue une base pour la performance, le développement et la conduite. Il est désormais également ancré dans le dialogue continu sur la performance DCP. Les Banques Raiffeisen indépendantes choisissent librement la manière dont elles souhaitent évaluer la performance et le développement professionnel de leurs collaboratrices et collaborateurs.

## Gestion de la santé en entreprise

La santé, la diversité et l'inclusion gagnent en importance et sont au cœur de la culture d'entreprise de Raiffeisen. C'est pourquoi, durant l'exercice sous revue, les liens entre les thématiques ont été renforcés, et celles-ci sont désormais regroupées sous une même appellation, à savoir «Health, Diversity & Inclusion». Avec les programmes «Travailler et vivre sainement» et «Balanced Organisation», Raiffeisen Suisse vise à promouvoir un mode de vie et de travail durable. Durant l'exercice sous revue, des offres sur les thèmes de la santé, de la diversité et de l'inclusion sur le lieu de travail ont été proposées dans le cadre de la première édition de l'«Awareness Week», sous la devise «Valoriser la diversité, promouvoir la santé mentale». Des exposés et des ateliers ont été proposés sur les sites de Saint-Gall et de Zurich (The Circle) ainsi qu'en ligne. Les collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen Suisse dans toutes les régions linguistiques peuvent en outre suivre différents cours sur des thématiques telles que la résilience, une conduite saine ou encore la santé mentale. Durant l'exercice sous revue, une formation de «secouriste en santé mentale» destinée aux collaboratrices et aux collaborateurs volontaires a été organisée pour la première fois et sanctionnée par un examen et un certificat. Les collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen Suisse peuvent profiter d'autres offres destinées à promouvoir la santé, dont des rabais sur les abonnements de fitness, des check-up de prévoyance gratuits et des vaccins contre la grippe. Durant l'exercice sous revue, la «Community of Practice Health» a été créée pour renforcer la collaboration entre les parties prenantes internes dans le but d'harmoniser les offres de santé.

En complément des offres de conseil proposées par le secteur Human Resources, Raiffeisen propose également, depuis plusieurs années, à l'ensemble du personnel du Groupe des possibilités de soutien gratuites et variées sous forme de coaching et de conseil, en collaboration avec son partenaire externe et indépendant RehaSuisse. Ce programme apporte, dans le respect de l'anonymat, une aide en cas de problèmes survenant dans la vie privée ou professionnelle, ou en cas de questions de santé. S'appuyant sur des processus clairs, de solides compétences en psychologie et une vaste expérience en matière d'assurances sociales, RehaSuisse apporte un soutien précieux pour réagir de manière adéquate aux situations difficiles auxquelles font face des collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen.

Il existe par ailleurs chez Raiffeisen un bureau externe de lancement d'alerte. Pour en savoir plus, rendez-vous au [chapitre «Gestion responsable des affaires», page 170](#).

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
[Rapport non financier](#)

**Raiffeisen s'engage  
à promouvoir un mode de  
vie et de travail durable.**

## Dialogue et participation du personnel

Raiffeisen Suisse est soumise à la «Convention relative aux conditions de travail du personnel bancaire» (CPB), élaborée et adoptée conjointement par l'Association patronale des banques en Suisse, l'Association suisse des employés de banque et la Société suisse des employés de commerce. La CPB régit les dispositions relatives au contrat de travail ainsi que la participation des collaboratrices et des collaborateurs. La commission du personnel de Raiffeisen Suisse, composée de sept membres, fait office de lien entre l'employeur et les employé·e·s. Elle s'engage pour des rapports de travail équitables, transparents et professionnels et entretient activement les relations avec les partenaires sociaux (en particulier avec l'Association suisse des employés de banque ASEB). La participation des collaboratrices et collaborateurs à la commission du personnel de Raiffeisen Suisse est réglée dans la Directive du personnel correspondante.

En principe, les Banques Raiffeisen ne sont pas soumises à la CPB, mais beaucoup y adhèrent. Son contenu est par ailleurs pris en compte par les Banques Raiffeisen dans les rapports de travail. Raiffeisen reconnaît les droits fondamentaux en vigueur en Suisse, y compris la liberté d'association et de réunion des travailleurs pour la protection de leurs propres intérêts. Les collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen peuvent par conséquent faire usage de ces libertés.

## Mesure de la satisfaction des collaboratrices et des collaborateurs

Il est essentiel pour Raiffeisen de garantir la satisfaction de ses collaboratrices et collaborateurs, tout comme de promouvoir une culture d'entreprise positive. Raiffeisen Suisse fait donc appel chaque année à une société de conseil indépendante pour mener un sondage auprès de son personnel. Ce sondage alterne entre une forme complète et une prise de pouls qui mesurent la satisfaction des collaboratrices et collaborateurs et l'énergie organisationnelle, la force avec laquelle les entreprises font bouger les choses de manière ciblée (indice d'énergie). Les questions intègrent par ailleurs des aspects de la culture d'entreprise, des conditions cadres ou encore la charge de travail, l'attractivité de l'entreprise et l'identification du personnel avec Raiffeisen Suisse. Le sondage est adressé au personnel permanent et temporaire (avec un contrat d'au moins trois mois) de Raiffeisen Suisse. Au cours de l'exercice sous revue, une mesure complète, constituée de 70 questions sur divers domaines thématiques, a été réalisée. Atteignant 87 pour cent, le taux de réponse a été très bon. Les résultats montrent que Raiffeisen Suisse reste largement en territoire positif en matière d'énergie organisationnelle. Celle-ci est essentielle pour la performance des entreprises, et notamment pour la croissance, le changement et l'innovation. Les résultats de la mesure complète 2025 ont été analysés dans chaque département et discutés au sein de l'équipe de direction. Les résultats globaux ont permis de déterminer les orientations suivantes pour les mesures à prendre:

1. Promouvoir un environnement de travail performant et résilient
2. Développer la collaboration et la capacité d'adaptation
3. Renforcer la confiance et amélioration de la transparence et de la traçabilité

Des mesures concrètes ont été mises en œuvre dans le cadre des orientations définies. Par exemple, dans le domaine de l'environnement de travail performant et résilient, l'offre d'auto-apprentissage sur la résilience et le stress a été développée, et l'«Awareness Week» a été organisée sur le thème «Valoriser la diversité, promouvoir la santé mentale». Dans le domaine de la capacité d'adaptation, le modèle de compétences Raiffeisen a été remanié pour l'avenir afin que, dans le cadre du développement et de la fidélisation du personnel, l'accent soit désormais mis sur les compétences clés qui permettront à l'entreprise de rester performante. Par ailleurs, la priorité «Conduite en mutation» a été définie en adéquation avec cette orientation dans le cadre du dialogue continu sur la conduite (DCC).

Outre le suivi des orientations définies au niveau de Raiffeisen Suisse, des champs d'action individuels et spécifiques aux équipes ont été déterminés dans les départements à partir des résultats de la mesure complète 2025. La mise en œuvre cohérente de mesures à tous les niveaux est essentielle pour développer durablement la culture d'entreprise.

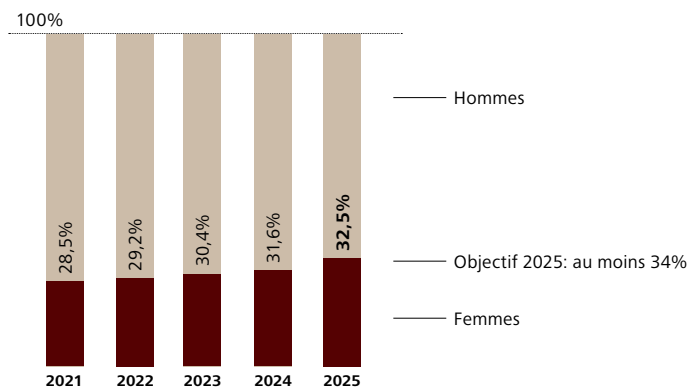
Les Banques Raiffeisen sont libres de mener, elles aussi, un sondage auprès de collaboratrices et collaborateurs avec le même partenaire externe et d'examiner les résultats ainsi que d'autres étapes en coopération avec Raiffeisen Suisse.

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication  
**Rapport non financier**

## 1 Répartition hommes/femmes aux postes de cadres

Part en pourcentage au 31.12.

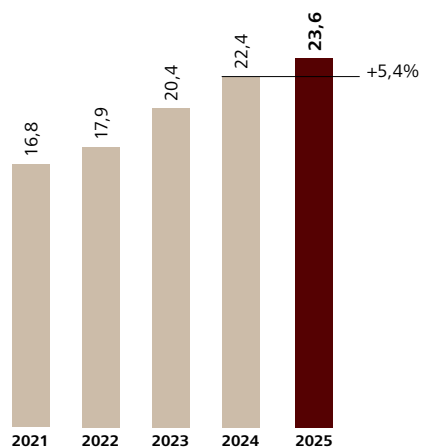
L'égalité des genres est une préoccupation majeure de Raiffeisen.



## 2 Investissements dans la formation et le perfectionnement

en mio CHF

Raiffeisen encourage le développement professionnel de ses collaboratrices et de ses collaborateurs.



Raiffeisen est active au niveau national et fortement ancrée localement. Ce groupe bancaire opère depuis toujours en Suisse et génère ainsi une valeur ajoutée pour ses sociétaires ainsi que pour la société et l'économie nationale. En tant que groupe coopératif organisé de manière décentralisée et présent dans toute la Suisse, le Groupe Raiffeisen soutient le système politique de milice de la Suisse et s'engage également dans l'économie, la culture et le sport par le biais de dons et du sponsoring.

## Distribution de la valeur ajoutée

Le modèle d'affaires coopératif du Groupe Raiffeisen fait qu'il réalise sa performance économique de manière décentralisée dans toute la Suisse. Le Groupe peut ainsi contribuer à la création de valeur tant aux niveaux local et régional que national, non seulement par le biais de son activité de base, les financements hypothécaires, mais aussi à travers d'autres financements et services bancaires ou par ses achats et ses impôts, ainsi que par le soutien à des organisations et initiatives d'utilité publique.

Le compte de la valeur ajoutée montre que le Groupe Raiffeisen a très bien géré ses affaires au cours de l'exercice sous revue. Il s'inscrit donc dans la continuité des années précédentes. Les sociétaires, la clientèle et la société en profitent. La valeur économique distribuée (valeur ajoutée nette distribuée) s'élève à quelque 3 milliards de francs en 2025 (cf. tableau «Compte de la valeur ajoutée», page 204).

## Employeur et contribuable dans toute la Suisse

Raiffeisen apporte une contribution essentielle à l'approvisionnement de la population suisse en services bancaires. Le Groupe Raiffeisen verse des contributions aux pouvoirs publics sous forme d'impôts dans toute la Suisse, tant au niveau communal que cantonal et fédéral. En revanche, Raiffeisen ne reçoit aucune aide publique et ne profite d'aucune garantie d'Etat. La capitalisation continue et l'autofinancement au moyen des bénéfices réalisés sont ainsi essentiels pour garantir son succès à long terme. Raiffeisen crée également des emplois dans toute la Suisse, et ce même en dehors des centres urbains. Par ailleurs, Raiffeisen souhaite également permettre à ses collaboratrices et collaborateurs de s'engager de manière responsable dans la culture, le sport et la société. C'est pourquoi, en tenant compte du Règlement du personnel et en accord avec les supérieurs hiérarchiques, Raiffeisen octroie à ses collaboratrices et collaborateurs du temps pour réaliser des tâches d'utilité publique pendant leurs heures de travail.

Le Groupe Raiffeisen contribue à la création de valeur aux niveaux local, régional et national par son activité de base et au travers de ses dons, de ses impôts et de son sponsoring.

Compte de la valeur ajoutée	en mio CHF			Pourcentage		
	2023	2024	2025	2023	2024	2025
	<b>Origine de la valeur ajoutée</b>					
<b>Résultat de l'entreprise (= produit opérationnel)</b>	<b>4'069</b>	<b>3'905</b>	<b>3'826</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Autres charges d'exploitation	-587	-603	-616	-14,4	-15,4	-16,1
Produits extraordinaires	5	9	11	0,1	0,2	0,3
Charges extraordinaires	-2	-5	-4	-0,0	-0,1	-0,1
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>3'485</b>	<b>3'306</b>	<b>3'216</b>	<b>85,6</b>	<b>84,7</b>	<b>84,1</b>
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-247	-274	-231	-6,1	-7,0	-6,0
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-1	2	-33	-0,0	0,1	-0,9
<b>Valeur ajoutée nette</b>	<b>3'237</b>	<b>3'035</b>	<b>2'953</b>	<b>79,6</b>	<b>77,7</b>	<b>77,2</b>
<b>Distribution de la valeur ajoutée</b>						
Collaborateurs (charges de personnel)	1'526	1'611	1'656	47,1	53,1	56,1
Sociétaires (rémunération des parts sociales: proposition à l'AG) et intérêts minoritaires au bénéfice du Groupe	108	105	94	3,3	3,5	3,2
Pouvoirs publics	268	216	210	8,3	7,1	7,1
Impôts sur le capital et sur les revenus	225	194	159	7,0	6,4	5,4
Constitution/dissolution de provisions pour impôts latents	43	22	51	1,3	0,7	1,7
Renforcement des réserves (autofinancement – y compris affectation aux réserves pour risques bancaires généraux)	1'335	1'103	994	41,2	36,3	33,7
<b>Valeur ajoutée répartie</b>	<b>3'237</b>	<b>3'035</b>	<b>2'954</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## Compte de la valeur ajoutée – chiffres clés

	Unité	2023	2024	2025
Valeur ajoutée brute par poste à plein temps <sup>1</sup>	1000 CHF	345	316	297
Valeur ajoutée nette par poste à plein temps <sup>1</sup>	1000 CHF	320	290	272
Postes à pleins temps (moyenne)	numéro	10'103	10'474	10'844

<sup>1</sup> Calculée sur la base des effectifs moyens. Base pour les données: chiffres clés extraits du rapport financier.



## Engagement dans l'économie, la culture et le sport

Grâce à son modèle d'affaires décentralisé avec ses 212 Banques, Raiffeisen bénéficie d'un ancrage local dans toute la Suisse. C'est pourquoi, outre l'engagement national de Raiffeisen Suisse, l'échange avec les parties prenantes locales du monde économique, culturel et sportif ainsi que leur soutien dans les régions par les Banques Raiffeisen locales sont très importants pour le Groupe Raiffeisen. Le large engagement du Groupe en faveur de la société soutient l'objectif d'une Suisse durable et a des effets positifs sur le quotidien de notre clientèle et des parties prenantes externes (associations et initiatives, par exemple). Il renforce par ailleurs la marque Raiffeisen dans toute la Suisse.

L'engagement local des Banques Raiffeisen a été au cœur des 125 ans fêtés par le Groupe durant l'exercice sous revue, soulignant ainsi la responsabilité sociétale de Raiffeisen en tant que banque ancrée localement. En collaboration avec Suisse Tourisme, 125 expériences exclusives ont été lancées pour les sociétaires Raiffeisen. Durant cette année anniversaire, les collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen Suisse ont eu la possibilité de s'engager en tant que volontaires dans des associations et des projets lors d'une journée de travail.

L'approche décentralisée de Raiffeisen s'applique notamment dans son engagement en matière de sponsoring. En plus du sponsoring à l'échelle nationale de la fédération Swiss-Ski, en place depuis 2005, cela se traduit par exemple par le soutien apporté au niveau régional à quelque 20'000 jeunes espoirs du ski. Raiffeisen fait par ailleurs preuve d'un engagement fort pour le Passeport Musées, qui permet aux sociétaires autorisés de Raiffeisen d'accéder gratuitement à plus de 500 musées partenaires dans toute la Suisse. Raiffeisen est depuis 2023 partenaire premium de Special Olympics Switzerland. A travers cet engagement, Raiffeisen souhaite promouvoir l'inclusion dans le sport suisse et donner de la visibilité aux athlètes à mobilité réduite.

Avec [heroslocaux.ch](https://heroslocaux.ch), Raiffeisen met à la disposition de ses clientes et clients, depuis 2016, une plateforme gratuite qui leur permet de financer des projets par des dons. Dans l'esprit du principe coopératif qui anime le Groupe, Raiffeisen applique avec heroslocaux.ch l'idée du financement participatif («crowdfunding») aux niveaux local et régional, et contribue ainsi dans une large mesure à une Suisse diversifiée sur les plans sportif, culturel et social. Outre les nombreux engagements locaux et dons de ses Banques, Raiffeisen propose aussi des subventions à des associations et pour des projets interrégionaux. Plus de 58 millions de francs en dons ont ainsi été récoltés jusqu'à fin 2025 sur heroslocaux.ch pour soutenir plus de 3'400 projets.

L'ensemble de l'engagement du Groupe Raiffeisen dans le sponsoring représente environ 30 millions de francs par an. De plus, les contributions et dons en faveur de l'économie, la société et la culture se chiffrent à plus de 6 millions de francs.

### Soutien au système de milice politique

En finançant des partis, Raiffeisen participe au système de milice politique de la Suisse. Les partis représentés à l'Assemblée fédérale reçoivent chaque année un total de 246'000 francs, répartis à parts égales entre le Conseil national et le Conseil des Etats. Le montant attribué à chaque parti dépend du nombre de sièges qu'il occupe dans les deux chambres. Cette répartition permet de tenir compte de l'équivalence des deux chambres ainsi que du système fédéraliste décentralisé de la Suisse. Pour Raiffeisen, il est important que les partis n'aient aucune obligation de rendre compte et que les dons ne soient pas liés à une bienveillance politique ou à un comportement de vote. Le financement que Raiffeisen alloue aux différents partis est publié chaque année.

Rapport d'activité  
Gouvernance d'entreprise  
Comptes annuels  
Chiffres clés et publication

Rapport non financier

Raiffeisen Suisse est  
partenaire premium de Special  
Olympics Switzerland.

**58**

mio CHF

de dons ont déjà été collectés  
via heroslocaux.ch.

Le Groupe Raiffeisen génère des émissions de gaz à effet de serre (GES) directement par ses activités d'exploitation et indirectement par ses activités de financement et d'investissement. En tant que plus grand fournisseur d'hypothèques en Suisse, Raiffeisen estime avoir une responsabilité particulière dans la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> provenant du parc immobilier suisse. Par ailleurs, dans le cadre de sa stratégie de durabilité, Raiffeisen a mis en place une gestion du climat et de l'environnement qui intègre également les thématiques de la protection du climat et la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

## Climat

Raiffeisen soutient les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat avec un objectif de zéro émission nette d'ici à 2050 et a confirmé cet objectif en rejoignant la Net-Zero Banking Alliance (NZBA) en 2023. Raiffeisen a constaté la plus-value de la NZBA, entre autres, dans le soutien étendu et international qu'elle apporte au secteur bancaire. Raiffeisen déplore que la NZBA ait cessé ses activités en 2025 et ne change rien à ses ambitions en matière de protection du climat. Raiffeisen maintient sa stratégie climatique ainsi que l'objectif «zéro émission nette» et développera sa stratégie en permanence afin de contribuer à l'atténuation du changement climatique.

La stratégie climatique de Raiffeisen poursuit au niveau stratégique – comme la Suisse – l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Pour atteindre cet objectif, des mesures sont prises dans cinq domaines thématiques, comme l'illustre le [tableau intitulé «Stratégie climatique»](#) à la page suivante.

Durant l'exercice sous revue, Raiffeisen a investi près de 800'000 francs pour atténuer le changement climatique. Cette somme a été utilisée pour soutenir la Fondation Suisse pour le Climat<sup>1</sup>, compenser les émissions de CO<sub>2</sub> inévitables et alimenter le fonds climatique interne de Raiffeisen pour les mesures d'efficacité énergétique. Le fonds climatique interne met à la disposition des Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe des moyens financiers pour réaliser des investissements dans l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Par exemple, le fonds soutient financièrement le remplacement d'un chauffage fossile par un système à énergie renouvelable ou la pose d'une installation photovoltaïque.

L'annexe du rapport de gestion intitulée [«Publication d'informations sur le climat»](#) comporte des informations détaillées, chiffres et faits sur les questions climatiques. L'accent y est mis sur les thématiques suivantes: 1) la structure de gouvernance de Raiffeisen Suisse en lien avec le changement climatique, 2) la stratégie climatique, 3) la gestion des risques et 4) les chiffres clés et les objectifs. Par ailleurs, un plan de transition avec des objectifs opérationnels et des mesures est présenté.

Ainsi, la «Publication d'informations sur le climat» de Raiffeisen respecte les prescriptions relatives à la transparence sur les questions climatiques énoncées dans le code des obligations (art. 964a ss CO), l'ordonnance relative aux rapports sur les questions climatiques ainsi que la publication des risques financiers liés au climat conformément à l'annexe 5 de l'ordonnance de la FINMA sur les obligations des banques et des maisons de titres en matière de publication (OPub-FINMA).

Les risques financiers liés à l'environnement sont pris en compte globalement dans l'ESG Risk Framework, décrit plus en détail dans le [chapitre «Facteurs ESG dans la gestion des risques», page 174](#), selon les «limites planétaires» de Rockström et al. (2009).

<sup>1</sup> La contribution de Raiffeisen à la Fondation Suisse pour le Climat est financée par la redistribution de la taxe CO<sub>2</sub> effectuée par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). En raison de retards dans la révision de l'ordonnance sur le CO<sub>2</sub>, l'OFEV a dû reporter la redistribution de 2025 à septembre 2026. C'est pourquoi Raiffeisen ne versera la contribution pour 2025 et 2026 à la Fondation Suisse pour le Climat que l'année prochaine.



### Stratégie climatique

Objectif stratégique: zéro émission nette<sup>1</sup> d'ici à 2050 (scopes 1 à 3)

1   Mesurer	2   Publier	3   Réduire	4   Compenser	5   S'engager
Les émissions de GES, tout comme les opportunités et les risques liés au changement climatique, sont recensées et mesurées conformément aux bonnes pratiques (y compris les financements et les investissements).	Les informations climatiques sont publiées conformément aux bonnes pratiques.	Les émissions de GES doivent être réduites systématiquement. Des objectifs climatiques basés sur la science permettent d'établir des taux de réduction adéquats.	Raiffeisen acquiert des certificats CO <sub>2</sub> provenant de projets de protection du climat selon les normes internationalement reconnues.	Raiffeisen s'engage pour une Suisse respectueuse du climat.
Protocole GES, PCAF	Réglementations déterminantes (p. ex. art. 964a ss. CO), normes GRI	Réduction selon des «objectifs fondés sur la science»	Achat de certificats CO <sub>2</sub> selon les normes internationalement reconnues	Fondation Suisse pour le Climat, engagement politique

<sup>1</sup> Zéro émission nette signifie (A) réduction de toutes les émissions évitables et (B) compensation des émissions restantes par des «removals». Les émissions restantes doivent être éliminées («remove») de l'atmosphère par des moyens technologiques (capture du carbone).

### Gestion de l'environnement certifiée

Afin de réduire son propre impact sur l'environnement au sein de l'entreprise, Raiffeisen Suisse exploite depuis 2022 un système de gestion de l'environnement certifié selon la norme ISO 14001, qui a été étendu depuis 2023 aux Banques Raiffeisen. Ces dernières peuvent se faire certifier volontairement. ISO 14001 est une norme mondialement reconnue pour les systèmes de gestion de l'environnement. Elle permet de minimiser les effets négatifs sur l'environnement et d'améliorer continuellement les performances environnementales. Au cours de l'exercice sous revue, trois Banques supplémentaires ont été certifiées. Au total, 31 Banques Raiffeisen étaient certifiées ISO 14001 fin 2025. La certification comprend des audits annuels de chaque Banque Raiffeisen afin de s'assurer que les mesures environnementales sont efficaces et durables.



## Mesures opérationnelles en faveur de l'environnement et du climat

Afin d'améliorer son bilan environnemental et de réduire ses émissions de GES, Raiffeisen a mis en place un certain nombre de mesures, dont:

- offre de conseil pour les Banques Raiffeisen en vue de la certification de leur gestion de l'environnement selon ISO 14001
- pose et exploitation d'une installation photovoltaïque sur les toits des bâtiments de Raiffeisen Suisse à Saint-Gall afin de répondre en partie à ses besoins en électricité de manière autonome à l'aide d'énergie renouvelable
- soutien financier de mesures d'exploitation visant à réduire les émissions (scopes 1 et 2) des Banques Raiffeisen au moyen du fonds climatique interne (p. ex. en cas de remplacement des chauffages à énergie fossile par des solutions renouvelables, promotion des installations photovoltaïques)
- achat de garanties d'origine pour l'électricité produite à partir d'énergies renouvelables afin que 100 pour cent de l'électricité consommée par Raiffeisen provienne de sources renouvelables
- encouragement des déplacements professionnels à faibles émissions grâce à la promotion de l'e-mobilité et à la priorisation des transports publics chez Raiffeisen Suisse
- formation des collaboratrices et collaborateurs des Banques Raiffeisen certifiées ISO ou soutenues par le fonds pour le climat pour les sensibiliser à une utilisation parcimonieuse de l'énergie dans les immeubles de bureaux
- construction respectueuse du climat (SNBS, Minergie) en soutenant les Banques Raiffeisen dans le domaine de la construction durable lors de la phase d'appel d'offres
- réduction de la consommation de papier grâce à l'introduction de processus digitaux et exigences correspondantes en matière d'achat de produits d'impression
- optimisation de la consommation d'énergie et des ressources lors d'événements grâce à un outil de planification avec des recommandations d'actions préservant les ressources
- utilisation réduite de véhicules à moteur thermique en développant l'auto-partage et les véhicules électriques pour les déplacements professionnels
- amélioration continue de la gestion de l'environnement au sein de l'entreprise dans le cadre de la certification ISO 14001 chez Raiffeisen Suisse et dans les Banques Raiffeisen certifiées

Le tableau **«Protection du climat dans l'entreprise», page 209**, montre l'évolution de la consommation d'énergie dans les bâtiments, des déplacements professionnels ainsi que du papier et de l'eau au cours des dernières années.

Afin de réduire les émissions de GES financées dans le cadre des hypothèques, des crédits aux entreprises financées ou des investissements dans des obligations d'entreprises, Raiffeisen a notamment mis en œuvre les mesures suivantes:

- sensibilisation des clientes et clients au potentiel d'augmentation de la compatibilité climatique des bâtiments par le biais d'offres de conseil adéquates
- développement de l'hypothèque eco
- soutien d'une politique climatique suisse ambitieuse
- exclusions définies de secteurs ayant un fort impact sur le climat
- soutien financier de l'association Go for Impact pour sensibiliser les PME suisses à l'établissement d'un bilan climatique et à la fixation d'objectifs climatiques

### Audit externe et interne

Les chiffres clés relatifs aux questions environnementales et climatiques, le fonds climatique interne et le système de gestion de l'environnement de Raiffeisen sont vérifiés chaque année en interne et en externe. Le risque environnemental opérationnel est évalué chaque année dans le cadre de la Management Review effectuée lors de l'audit pour la certification ISO 14001. La performance est évaluée sur la base des activités déterminantes en matière d'environnement, des mesures prévues et de la conformité juridique pour les activités bancaires. Comme chiffres clés, on utilise par exemple le nombre de systèmes de chauffage à énergie fossile dans les agences ou le volume des mesures soutenues par le fonds climatique ainsi que, de manière générale, les émissions de CO<sub>2</sub> des scopes 1 et 2.



**Protection du climat dans l'entreprise<sup>1</sup>**

Catégorie	Unité	2023	2024	2025	Variation par rapport à l'exercice précédent en %	par unité de personnel <sup>2</sup>
<b>Energie dans les bâtiments</b>	kWh	<b>62'464'000</b>	<b>63'923'000</b>	<b>62'148'000</b>	<b>-2,8</b>	<b>5'664</b>
Electricité <sup>3</sup>	kWh	36'023'000	37'994'000	36'078'000	-5,0	3'288
Energie de chauffage <sup>4</sup>	kWh	26'441'000	25'929'000	26'070'000	0,5	2'376
<b>Déplacements professionnels</b>	km	<b>18'616'000</b>	<b>18'383'000</b>	<b>19'120'000</b>	<b>4,0</b>	<b>1'744</b>
Transports publics (train, bus, tram)	km	3'909'000	4'579'000	4'960'000	8,3	452
Transports routiers						
Transports routiers véhicules automobiles privés	km	2'400'000	2'511'000	2'509'000	-0,1	229
Transports routiers véhicules automobiles d'entreprise	km	2'210'000	2'028'000	2'201'000	8,5	201
Transports routiers par coursiers	km	9'523'000	8'823'000	8'992'000	1,9	820
Transports aériens de passagers <sup>5</sup>	km	25'000	7'000	33'000	371,4	3
Transports aériens de marchandises	km	549'000	435'000	425'000	-2,3	39
<b>Consommation de papier et d'eau</b>						
Consommation de papier	t	639	624	656	5,1	0
Consommation en eau <sup>6</sup>	m <sup>3</sup>	364'000	405'000	236'000	-41,7	22

1 Toutes les valeurs figurant dans ce tableau sur l'environnement sont arrondies au millier près. Il en résulte d'éventuelles différences d'arrondi.  
 2 «Par unité de personnel» signifie dans ce contexte «par équivalent plein temps» conformément au rapport de gestion (ETP 2025: 10'972).  
 3 La consommation d'électricité ne prend en compte que l'électricité achetée. L'électricité produite avec nos propres installations photovoltaïques n'est pas prise en compte.  
 4 Pour les chauffages au mazout, ce sont les quantités livrées qui sont saisies. Celles-ci peuvent s'écarter légèrement de la consommation effective.  
 5 La hausse de 371 pour cent du trafic aérien de passagers en 2025 s'explique par une base de départ très faible en 2024. En valeur absolue, cela correspond à quatre tonnes de CO<sub>2</sub>.  
 6 La baisse de la consommation d'eau déclarée en 2025 résulte d'une optimisation de la collecte des données, liée à des erreurs isolées de collecte et de conversion qui se sont produites par le passé. La valeur de 2025 n'est donc pas comparable à celle de 2024 et la baisse ne représente pas une réduction réelle de la consommation.

Index du contenu du rapport sur les questions non financières conformément aux art. 964a ss. CO et à l'ordonnance correspondante sur les devoirs de diligence et de transparence en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit et en matière de travail des enfants (ODiTr).

Thématique	Référence dans le rapport de gestion	Concordance avec les normes GRI (cf. également index du contenu GRI)
<b>Modèle d'affaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Exercice 2025</li> <li>— Raiffeisen en chiffres</li> <li>— Modèle d'affaires</li> <li>— Solutions pour la clientèle</li> <li>— Structure du Groupe Raiffeisen</li> <li>— Classification</li> <li>— Gouvernance en matière de durabilité</li> <li>— Stratégie de durabilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— GRI 2-1: Profil d'organisation</li> <li>— GRI 2-6: Activités, chaîne de création de valeur et autres relations d'affaires</li> <li>— GRI 2-9; 2-10; 2-11: Structure de conduite</li> <li>— GRI 3-1 et GRI 3-2: Gestion des thèmes essentiels</li> <li>— GRI 201-1: Valeur économique directe générée et distribuée</li> </ul>
<b>Questions environnementales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Stratégie de durabilité</li> <li>— Gestion responsable des affaires: examen de diligence concernant la gestion responsable des affaires</li> <li>— Facteurs ESG dans la gestion des risques</li> <li>— Produits et prestations durables</li> <li>— Questions environnementales et climatiques</li> <li>— Rapport sur le climat «Publication d'informations sur le climat»</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— GRI 3-1 et GRI 3-2: Gestion des thèmes essentiels</li> <li>— GRI 302: Energie</li> <li>— GRI 305: Emissions</li> <li>— GRI 201-2: Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique</li> <li>— FS6/FS7/FS8 Portefeuille de produits</li> </ul>

Thématique	Référence dans le rapport de gestion	Concordance avec les normes GRI (cf. également index du contenu GRI)
<b>Questions sociales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Classification</li> <li>— Stratégie de durabilité</li> <li>— Gestion responsable des affaires</li> <li>— Clientes et clients</li> <li>— Produits et prestations durables</li> <li>— Engagement sociétal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— GRI 3-1 et GRI 3-2: Gestion des thèmes essentiels</li> <li>— GRI 2-16: Communication des préoccupations majeures</li> <li>— GRI 2-23: Déclaration d'engagement sur les principes et les pratiques</li> <li>— GRI 2-24: Intégration des engagements politiques</li> <li>— GRI 2-25: Processus de remédiation des impacts négatifs</li> <li>— GRI 2-26: Mécanismes permettant de demander conseil et de communiquer des préoccupations</li> <li>— GRI 2-27: Conformité aux législations et aux réglementations</li> <li>— GRI 2-28: Adhésions à des associations et groupes d'intérêts</li> <li>— GRI 2-29: Approche de l'engagement des parties prenantes</li> <li>— GRI 201-1: Valeur économique directe générée et distribuée</li> <li>— GRI 201-4: Aide financière des pouvoirs publics</li> <li>— FS6/FS7/FS8: Portefeuille de produits à utilité sociale/environnementale</li> <li>— FS10/FS11: Participation active des propriétaires</li> <li>— GRI 417: Commercialisation et étiquetage</li> <li>— GRI 418: Confidentialité des données des clients</li> </ul>
<b>Questions relatives au personnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Stratégie de durabilité</li> <li>— Collaboratrices et collaborateurs</li> <li>— Rapport de rémunération</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— GRI 3-1 et GRI 3-2: Gestion des thèmes essentiels</li> <li>— GRI 401: Emploi</li> <li>— GRI 404: Formation et perfectionnement</li> <li>— GRI 405: Diversité et égalité des chances</li> <li>— GRI 201-3: Obligations pour les plans de retraite à prestations et autres plans de prévoyance</li> <li>— GRI 2-19: Politique de rémunération</li> <li>— GRI 2-20: Processus de détermination de la rémunération</li> <li>— GRI 2-21: Ratio de rémunération totale annuelle</li> <li>— GRI 2-30: Conventions collectives</li> </ul>
<b>Respect des droits de l'Homme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Gestion responsable des affaires «Examen de diligence concernant la gestion responsable des affaires» «Respect des droits de l'Homme»</li> <li>— Collaboratrices et collaborateurs «Culture d'entreprise et diversité»</li> </ul>	<p>Le respect des droits de l'Homme correspond à l'identité de Raiffeisen. Etant donné que le Groupe opère presque exclusivement en Suisse, où les droits de l'Homme sont strictement réglementés, il ne s'agit pas d'un thème pertinent au sens strict du terme et il n'y a donc pas de liste GRI en la matière. Au niveau du contenu, la publication qualitative s'effectue dans le cadre du reporting non financier (cf. colonne de gauche).</p>
<b>Lutte contre la corruption</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Gestion responsable des affaires «Prévention de la corruption»</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— GRI 205: Lutte contre la corruption</li> </ul>
<b>Devoirs de diligence et de transparence en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit</b>	<p>Raiffeisen n'entre pas dans le champ d'application de l'art. 964j, al. 1 CO. Néanmoins, elle a mis en place des processus pour garantir le respect des obligations de diligence et de transparence lors de l'acquisition d'or.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Gestion responsable des affaires Minerais et métaux provenant de zones de conflit pris en compte dans l'examen de diligence</li> <li>— Produits et prestations durables L'or acquis de manière responsable</li> </ul>	
<b>Devoirs de diligence et de transparence en matière de travail des enfants</b>	<p>Raiffeisen n'entre pas dans le champ d'application de l'art. 964j, al. 1 CO. Elle a néanmoins mis en place des procédures visant à garantir le respect des devoirs de diligence et de transparence en matière de travail des enfants.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Gestion responsable des affaires «Examen de diligence concernant la gestion responsable des affaires» «Respect des droits de l'Homme»</li> </ul>	

Depuis 2018, Raiffeisen se base sur les normes de la Global Reporting Initiative (GRI) pour son reporting non financier.

## GRI 1: Fondation (2021)

Déclaration d'application: le Groupe Raiffeisen a établi son rapport non financier en conformité avec les normes GRI pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Norme sectorielle GRI G4: Financial Services [FS6, FS7, FS8, FS10, FS11]

## GRI 2: Informations générales (2021)

Norme GRI	Information	Référence dans le rapport de gestion	Informations (complémentaires)	Motif d'omission (y compris explication)
<b>2-1 Profil d'organisation</b>				
2-1	Raison sociale de l'organisation	Mentions légales		
	Adresse du siège social	Mentions légales		
	Pays dans lesquels l'organisation exerce une activité	Structure du Groupe Raiffeisen		
	Propriété et forme juridique	Tableau «Banques Raiffeisen dans les cantons» Structure du Groupe Raiffeisen		
<b>2-2 Entités incluses dans le rapport de durabilité de l'organisation</b>				
	Entités incluses dans les états financiers consolidés	Tableau «Périmètre de consolidation» Structure du Groupe Raiffeisen		

Norme GRI	Information	Référence dans le rapport de gestion	Informations (complémentaires)	Motif d'omission (y compris explication)
-----------	-------------	--------------------------------------	--------------------------------	--

## 2-3 Période sous revue, fréquence de reporting et service à contacter

	Période sous revue	Du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025. Cette période vaut également pour le rapport financier.		
	Fréquence du reporting	Chaque année		
	Date de publication du rapport	15 avril 2026		
	Service à contacter	Raiffeisen Suisse, Corporate Responsibility & Durabilité Durabilité <a href="mailto:nachhaltigkeit@raiffeisen.ch">nachhaltigkeit@raiffeisen.ch</a>		

## 2-4 Rectification ou reformulation d'informations

	Rectification ou reformulation d'informations	Aucune.		
--	---	---------	--	--

## 2-5 Audit externe

	Audit externe	Rapport de l'auditeur indépendant sur le rapport non financier	Audit externe en vue d'obtenir une assurance limitée («limited assurance») des données et des indicateurs de l'établissement des rapports non financiers dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen réalisé par Ernst & Young Suisse (EY) pour l'année 2025 conformément aux normes GRI.	
--	---------------	--	---	--

## 2-6 Activités, chaîne de création de valeur et autres relations d'affaires

	Activités, marques, produits et prestations	Raiffeisen en chiffres Modèle d'affaires Solutions pour la clientèle Classification		
	Marchés desservis	Tableau «Structure de la clientèle par domicile et segment»		
	Echelle de l'organisation	Structure du Groupe Raiffeisen Organisation de Raiffeisen Suisse		
	Chaîne d'approvisionnement	Structure du Groupe Raiffeisen Classification Examen de diligence concernant la gestion responsable des affaires		
	Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	Evénements importants		

Norme GRI	Information	Référence dans le rapport de gestion	Informations (complémentaires)	Motif d'omission (y compris explication)
<b>2-7 Employées</b>				
	Echelle de l'organisation (nombre total de collaboratrices et collaborateurs)	Tableaux «Structure du personnel» Tableau «Structure du personnel selon les rapports de travail»	Il n'y a pas eu de fluctuations significatives pendant la période sous revue.	Informations incomplètes: les collaboratrices et collaborateurs dont les heures de travail ne sont pas garanties ne sont pas directement comptabilisés et ne peuvent donc pas être publiés.
	Informations sur les collaboratrices et collaborateurs et autres travailleurs	Tableau «Structure du personnel» collaboratrices et collaborateurs externes		Informations incomplètes: les collaboratrices et collaborateurs à l'étranger ne représentent qu'une part marginale des effectifs et ne sont donc pas présentés par catégorie de collaborateurs.
<b>2-8 Collaboratrices et collaborateurs qui ne sont pas des employées</b>				
	Informations sur les collaboratrices et collaborateurs et autres travailleurs (informations sur les travailleurs qui ne sont pas des collaboratrices et collaborateurs)	Tableaux «Structure du personnel»		Informations incomplètes: Les mandataires indépendants apparaissent dans la structure du personnel en tant que «collaboratrices et collaborateurs externes». Le nombre n'est disponible que pour Raiffeisen Suisse.
<b>2-9 Structure de conduite et composition</b>				
	Structure de conduite, y compris les comités de l'organe de contrôle le plus élevé	Organisation de Raiffeisen Suisse		
	Comités de l'organe de contrôle le plus élevé responsable des sujets ESG	Gouvernance en matière de durabilité		
<b>2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de contrôle le plus élevé</b>				
	Nomination et sélection des membres de l'organe de contrôle le plus élevé	Assemblée générale Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse Organisation de Raiffeisen Suisse	Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse soumet les nominations à l'Assemblée générale; des représentant-e-s des Banques Raiffeisen sont impliqué-e-s dans le processus de nomination. Il n'y a pas d'exigences explicites concernant la diversité des genres, la représentation d'autres parties prenantes ou l'expertise dans les questions économiques, environnementales et sociales. Ces éléments sont toutefois pris en compte lors de l'évaluation des candidat-e-s.	
<b>2-11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé</b>				
	Présidence de l'organe de contrôle le plus élevé	Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse Organisation de Raiffeisen Suisse	Le président du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse n'est pas membre de la Direction de Raiffeisen Suisse et ne peut pas l'être de par la loi.	

Norme GRI	Information	Référence dans le rapport de gestion	Informations (complémentaires)	Motif d'omission (y compris explication)
<b>2-12 Rôle de l'organe de contrôle le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts</b>				
	Conseiller les parties prenantes sur les sujets économiques, environnementaux et sociaux	Organigramme «Gouvernance de la durabilité» Stratégie de durabilité	Le Conseil d'administration ne dispose pas d'une gestion systématique des parties prenantes pour les questions économiques, environnementales et sociales. Cependant, les membres du Conseil d'administration sont libres d'échanger avec les parties prenantes.	
	Rôle de l'organe de contrôle le plus élevé dans la fixation des objectifs, des valeurs et de la stratégie	Gouvernance en matière de durabilité		
	Identifier et gérer les impacts économiques, environnementaux et sociaux	Gouvernance en matière de durabilité		
	Efficacité des processus de gestion des risques	Rapport des risques Facteurs ESG dans la gestion des risques Publication d'informations sur le climat: gouvernance, stratégie climatique, gestion des risques	Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse est responsable de la détermination de l'adéquation et de l'efficacité de l'ensemble du processus de gestion des risques. Les facteurs économiques, environnementaux et sociaux ne sont pas explicitement distingués. Cependant, ces facteurs sont inclus dans l'analyse régulière s'ils affectent le processus de gestion des risques.	
<b>2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts</b>				
	Autorité délégante	Gouvernance en matière de durabilité		
	Responsabilité au niveau exécutif pour les sujets économiques, environnementaux et sociaux	Gouvernance en matière de durabilité		
<b>2-14 Rôle de l'organe de contrôle le plus élevé dans le reporting de durabilité</b>				
	Rôle de l'organe de contrôle le plus élevé dans le reporting de durabilité	Commissions du Conseil d'administration Classification		

Norme GRI	Information	Référence dans le rapport de gestion	Informations (complémentaires)	Motif d'omission (y compris explication)
<b>2-15</b>	<b>Conflits d'intérêts</b>			
	Conflits d'intérêts	<p>Structure du Groupe Raiffeisen</p> <p>Information sur le bilan: parties liées</p> <p>Organisation interne et Règlement des compétences</p> <p>Garantie de la compliance</p> <p>Prévention de la corruption</p>	<p>Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse a mis en vigueur de nombreuses dispositions à ce sujet, notamment les règles contenues dans le Règlement d'administration de Raiffeisen Suisse, cf. les art. 4 ss RA RCH. Par ailleurs, le Conseil d'administration et la Direction ont mis en place d'autres règles visant à limiter les liens d'intérêts de manière ciblée, à les divulguer et à pouvoir résoudre de manière satisfaisante les conflits d'intérêts qui surviennent. Les règles en vigueur sont revues périodiquement afin d'intégrer en temps utile les modifications juridiques dans les réglementations établies.</p> <p>Le Règlement d'administration de Raiffeisen Suisse définit les règles visant à éviter les conflits d'intérêts au sein du Conseil d'administration et de la Direction de Raiffeisen Suisse. Au sein de Raiffeisen Suisse, le Conseil d'administration veille à ce que ces obligations de publication et de récusation sont respectées. Il examine chaque année les liens personnels des membres du Conseil d'administration, de la Direction et du responsable de la Révision interne.</p> <p>Le Règlement d'administration de Raiffeisen Suisse contient par ailleurs des prescriptions selon lesquelles les personnes ne peuvent pas être élues au Conseil d'administration si, en raison de leur profession ou d'autres circonstances, elles sont exposées à des conflits d'intérêts qui entraveraient considérablement leur capacité à exercer leur mandat. Les membres d'une même famille et les partenaires enregistrés ou concubines et concubins ne peuvent pas être membres du Conseil d'administration ou de la Direction. Les membres des organes déclarent leurs intérêts actuels et passés (jusqu'à cinq ans en arrière) (fonctions publiques, intérêts économiques et autres) une fois par an et, en cas de changement, de manière ad hoc, à l'intention de Raiffeisen Suisse. Il convient d'éviter tout conflit d'intérêts de nature privée ou professionnelle, tout conflit d'intérêts potentiel, ainsi que toute impression d'un conflit d'intérêts.</p>	

Norme GRI	Information	Référence dans le rapport de gestion	Informations (complémentaires)	Motif d'omission (y compris explication)
<b>2-16 Communication des préoccupations majeures</b>				
	Communication des préoccupations majeures	Garantie de la compliance Prévention de la corruption	Egalement dans le cadre des rapports réguliers de Legal & Compliance au Conseil d'administration.	
	Nature et nombre total de préoccupations majeures	Garantie de la compliance Prévention de la corruption		Informations incomplètes: différents types de préoccupations majeures peuvent être portés à l'attention du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Celles-ci peuvent être traitées par le Conseil d'administration et par ses commissions. Les préoccupations ne sont toutefois pas classées individuellement en «majeures» ou «non majeures». Le nombre total de préoccupations n'est donc pas systématiquement recensé et de ce fait, il ne peut pas être publié.
<b>2-17 Connaissance partagée de l'organe de contrôle le plus élevé</b>				
	Connaissance partagée de l'organe de contrôle le plus élevé	Stratégie de durabilité	Actuellement, il n'existe pas de mesures de formation et de perfectionnement spécifiques pour l'organe de direction suprême sur des thématiques liées au développement durable.	
<b>2-18 Evaluation de la performance de l'organe de contrôle le plus élevé</b>				
	Evaluation de la performance de l'organe de contrôle le plus élevé	Gouvernance en matière de durabilité	L'Assemblée générale évalue la performance du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse en approuvant le rapport de gestion et en élisant ou révoquant les membres du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration effectue également une auto-évaluation annuelle. S'agissant de la gestion des questions économiques, environnementales et sociales par le Conseil d'administration, ce dernier n'effectue pas d'évaluation spécifique en la matière.	
<b>2-19 Politique de rémunération</b>				
	Politique de rémunération	Rapport de rémunération Politique de rémunération	Les facteurs environnementaux ne font actuellement pas partie de la politique de rémunération.	Information incomplète: les chiffres clés ne sont présentés que pour Raiffeisen Suisse. Les remboursements sont réglés différemment chez Raiffeisen et il n'est donc pas possible de faire une déclaration générale sur le chiffre clé «remboursements».

Norme GRI	Information	Référence dans le rapport de gestion	Informations (complémentaires)	Motif d'omission (y compris explication)
<b>2-20 Processus de détermination de la rémunération</b>				
	Processus de détermination de la rémunération	Rapport de rémunération Organisation de Raiffeisen Suisse		Information incomplète: les chiffres clés ne sont présentés que pour Raiffeisen Suisse.
	Implication des parties prenantes dans la rémunération	Rapport de rémunération		
<b>2-21 Ratio de rémunération totale annuelle</b>				
	Ratio entre la rémunération totale annuelle de la personne la mieux payée de l'organisation et la rémunération totale annuelle médiane de l'ensemble des employé-e-s (à l'exclusion de la personne la mieux payée).	Ratio de rémunération totale annuelle (rapport de rémunération)	La rémunération totale brute de Raiffeisen correspond à la rémunération totale annuelle selon les normes GRI.	Information incomplète: les chiffres clés ne sont présentés que pour Raiffeisen Suisse.
	Ratio entre le pourcentage d'augmentation de la rémunération totale annuelle de la personne la mieux payée de l'organisation et le pourcentage médian d'augmentation de la rémunération totale annuelle de l'ensemble des employé-e-s (à l'exclusion de la personne la mieux payée).	Ratio de rémunération totale annuelle (rapport de rémunération)		Information incomplète: les chiffres clés ne sont présentés que pour Raiffeisen Suisse.
<b>2-22 Déclaration d'application sur la stratégie de développement durable</b>				
	Déclaration d'application sur la stratégie de développement durable	Avant-propos		
<b>2-23 Déclaration d'engagement sur les principes et les pratiques</b>				
	Principe et approche de prévention	Modèle d'affaires Stratégie de durabilité Gestion responsable des affaires	Le principe de prévention est un principe directeur du droit environnemental suisse (art. 1, al. 2 de la loi sur la protection de l'environnement). Raiffeisen respecte le principe de prévention en se conformant au cadre légal suisse. Si le principe de prévention n'est pas explicitement reconnu, il fait partie intégrante de l'image que veut donner Raiffeisen.	
	Valeurs, principes, normes ainsi que normes comportementales	Modèle d'affaires Stratégie de durabilité Gestion responsable des affaires	Plus d'informations sur <a href="http://www.raiffeisen.ch">www.raiffeisen.ch</a>	
<b>2-24 Intégration des déclarations d'engagement sur les principes et les pratiques</b>				
	Déclarations d'engagement sur les principes et les pratiques pour une conduite responsable des affaires	Gestion responsable des affaires		

Norme GRI	Information	Référence dans le rapport de gestion	Informations (complémentaires)	Motif d'omission (y compris explication)
<b>2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs</b>				
	Processus de remédiation des impacts négatifs	Gestion des plaintes et service de lancement d'alerte Dialogue et participation du personnel		
<b>2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et de communiquer des préoccupations</b>				
	Mécanismes permettant de demander conseil et de communiquer des préoccupations	Gestion des plaintes et service de lancement d'alerte Dialogue et participation du personnel		
<b>2-27 Conformité aux législations et aux réglementations</b>				
	Conformité aux législations et aux réglementations	Tableau «Conformité socio-économique et lutte contre la corruption» Garantie de la compliance Prévention de la corruption Satisfaction de la clientèle, réclamations et infractions		
<b>2-28 Adhésion à des associations et groupes d'intérêt</b>				
	Adhésion à des associations et groupes d'intérêts	Affiliations stratégiques Publication d'informations sur le climat: introduction	Autres affiliations: Association suisse des banquiers (ASB), Asset Management Association Switzerland (AMAS), Swiss Structured Products Association (SSPA), Coordination des banques domestiques (CBD), Idée Coopérative, Union internationale Raiffeisen.	
<b>2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes</b>				
	Liste des groupes de parties prenantes	Dialogue avec les parties prenantes Affiliations stratégiques Structure du Groupe Raiffeisen Publication d'informations sur le climat: introduction	Parties prenantes internes et externes ainsi que sociétaires de la coopérative, clientes et clients, collaboratrices et collaborateurs, partenaires stratégiques, associations économiques, organisations non gouvernementales (ONG), médias, secteur public.	
	Identification et sélection des parties prenantes	Stratégie de durabilité		
	Approche de l'engagement des parties prenantes	Stratégie de durabilité		

Norme GRI	Information	Référence dans le rapport de gestion	Informations (complémentaires)	Motif d'omission (y compris explication)
<b>2-30 Conventions collectives</b>				
	Conventions collectives	Dialogue et participation du personnel	Toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de Raiffeisen Suisse sont soumis à la convention collective de travail «Convention relative aux conditions de travail du personnel bancaire» (CPB).	Informations incomplètes: le chiffre clé (nombre de collaborateurs sous conventions collectives) ne peut être communiqué que pour Raiffeisen Suisse.

## GRI 3: Thèmes pertinents (2021)

Norme GRI	Information	Référence dans le rapport de gestion	Informations (complémentaires)	Raison de l'omission (y compris explication)
<b>GRI 3-3: Gestion des thèmes pertinents</b>				
<b>3-3: Gestion des thèmes pertinents</b>				
3-1	Processus pour déterminer les thèmes pertinents	Stratégie de durabilité	Organisations participantes sélectionnées pour le dialogue des parties prenantes 2025: Ethos Foundation, Inrate AG, öbu – Association pour une économie durable, Raiffeisen Suisse, RepRisk, Association suisse des banquiers, Idée Coopérative, EY, Go for Impact (liste non exhaustive).	
3-2	Liste des thèmes pertinents	Matrice de pertinence	Thèmes pertinents: GRI 201: Performance économique GRI 205: Lutte contre la corruption GRI 305: Emissions GRI 404: Formation et éducation GRI 405: Diversité et égalité des chances GRI 417: Commercialisation et étiquetage GRI 418: Confidentialité des données des clients FS6: Portefeuille de produits FS10/FS11: Participation active des propriétaires	
	Modifications dans les rapports		Un index du contenu CO a été ajouté en 2025.	

Norme GRI	Information	Référence dans le rapport de gestion	Informations (complémentaires)	Raison de l'omission (y compris explication)
<b>GRI 201: Performance économique (2016, exigences FSS pour EC1, 2013)</b>				
3-3	Approche managériale	Stratégie de durabilité Engagement sociétal		
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	Tableau «Compte de la valeur ajoutée»	201-1-iii: la «valeur économique mise en réserve (GRI) (Economic Value Retained [GRI])» est reflétée dans la position «Renforcement des réserves (autofinancement)». Les termes dérogeant au GRI sont définis comme: valeur économique directe générée (GRI) = résultat de l'entreprise (= produit opérationnel); valeur économique distribuée (GRI) = valeur ajoutée nette distribuée	
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	Publication d'informations sur le climat: stratégie climatique, opportunités et risques	Les coûts de la Fondation Suisse pour le Climat, de la compensation des émissions de CO <sub>2</sub> restantes et du fonds climatique interne pour les mesures d'efficacité énergétique s'élevaient à 786'210 francs en 2025.	
201-3	Obligations pour les plans de retraite à prestations et autres plans de prévoyance	Prestations de la caisse de pension	201-3 d: <b>site web de Raiffeisen Caisse de retraite</b> (non soumise à l'audit externe).	Informations incomplètes: les informations qui manquent ici figurent dans le rapport distinct de l'entité juridiquement indépendante Raiffeisen Caisse de retraite (201-3 a-c, e).
201-4	Aide financière des pouvoirs publics	Tableau «Compte de la valeur ajoutée»	Raiffeisen ne reçoit aucun soutien financier des pouvoirs publics.	
<b>GRI 205: Lutte contre la corruption (2016)</b>				
3-3	Approche managériale	Stratégie de durabilité Gestion responsable des affaires		
205-1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	Tableau «Conformité socio-économique et lutte contre la corruption» Prévention de la corruption		
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	Prévention de la corruption		Informations incomplètes: les chiffres clés ne sont présentés que pour Raiffeisen Suisse. Des formations sur la lutte contre le blanchiment d'argent et la corruption sont proposées à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen Suisse.  Aucune information sur la GRI 205-2-c (partenaires commerciaux) ne sont pas divulguée.
205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	Tableau «Conformité socio-économique et lutte contre la corruption»		

Norme GRI	Information	Référence dans le rapport de gestion	Informations (complémentaires)	Raison de l'omission (y compris explication)
<b>GRI 302: Énergie (2016)</b>				
3-3	Approche managériale	n/a	Pas d'approche managériale disponible, car le thème n'est pas essentiel.	
302-1	Consommation d'énergie au sein de l'organisation	Tableau «Protection du climat dans l'entreprise» Publication d'informations sur le climat: chiffres clés et objectifs	La consommation d'énergie de refroidissement (refroidissement à distance) et la consommation de vapeur ne sont pas applicables, car elles ne sont pas utilisées. L'électricité vendue et autoproduite (installations photovoltaïques propres à la Banque) n'est pas comptabilisée. La consommation d'électricité des surfaces louées n'est pas comptabilisée, car les locataires sont eux-mêmes responsables de leur achat d'électricité (en dehors du contrôle opérationnel de Raiffeisen). Il n'est pas possible pour l'instant de publier d'autres informations sur la consommation de combustible. Une publication potentielle est en cours d'examen pour l'avenir. L'énergie de refroidissement et la vapeur vendues ne sont pas applicables. La consommation d'énergie thermique des surfaces louées (énergie thermique vendue) est enregistrée, car Raiffeisen, en tant que propriétaire, a un contrôle opérationnel sur le chauffage.	
302-2	Consommation d'énergie en dehors de l'organisation	n/a	Catégorie non applicable, car le thème n'est pas essentiel.	
302-3	Intensité énergétique	Tableau «Protection du climat dans l'entreprise» Publication d'informations sur le climat: chiffres clés et objectifs	Le quotient d'intensité énergétique prend en compte la consommation d'électricité et de chauffage au sein de l'organisation (cf. 302-1). Le paramètre spécifique à l'organisation (quotient) est le nombre d'unités de personnel. Seule la consommation d'énergie au sein de l'organisation est prise en compte.	

Norme GRI	Information	Référence dans le rapport de gestion	Informations (complémentaires)	Raison de l'omission (y compris explication)
<b>GRI 305: Emissions (2016)</b>				
3-3	Approche managériale	Questions environnementales et climatiques Publication d'informations sur le climat: introduction, stratégie climatique, cinq domaines thématiques stratégiques, chiffres clés et objectifs, plan de transition	Mix électrique composé à 100 pour cent d'énergie renouvelable 2025: énergie hydraulique 89,8 pour cent, énergie solaire 8,7 pour cent, énergie éolienne 0,3 pour cent, biomasse 0,6 pour cent, déchets renouvelables 0,6 pour cent. Raiffeisen considère que l'énergie nucléaire n'est pas renouvelable et n'en utilise donc pas.	
305-1	Emissions directes de GES (scope 1)	Questions environnementales et climatiques Publication d'informations sur le climat: chiffres clés et objectifs, tableau «Emissions directes et indirectes de gaz à effet de serre par l'entreprise», illustration «Emissions de gaz à effet de serre résultant»	Les données comprennent les gaz à effet de serre (GES) suivants, issus du Protocole des gaz à effet de serre (Greenhouse Gas Protocol ou protocole de Kyoto): dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), méthane (CH <sub>4</sub> ), oxyde nitreux (N <sub>2</sub> O), hydrofluorocarbures (HFC), perfluorocarbures (PFC), hexafluorure de soufre (SF <sub>6</sub> ) et trifluorure d'azote (NF <sub>3</sub> ). Il n'y a pas d'émissions biogéniques. L'année de base est 2022, en s'appuyant sur la SBTi. La consolidation se fonde sur le concept de contrôle opérationnel. Pour le calcul, des facteurs d'émission (situation en 2023) ont été utilisés conformément à la recommandation de South Pole.	
305-2	Emissions indirectes de GES (scope 2)	Questions environnementales et climatiques Publication d'informations sur le climat: chiffres clés et objectifs, tableau «Emissions directes et indirectes de gaz à effet de serre par l'entreprise», illustration «Emissions de gaz à effet de serre résultant»	Cf. aussi 305-1. Les émissions incluses dans le scope 2 sont calculées selon une approche basée sur le marché (chiffres clés de l'électricité). Le chauffage urbain est calculé selon une approche basée sur le lieu (recommandation de South Pole). La possibilité d'effectuer un calcul du chauffage urbain basé sur le marché a été examinée le 1 <sup>er</sup> février 2024 avec un expert technique confirmé de l'Office fédéral de l'énergie. En raison de la situation actuelle des données à l'échelle de la Suisse, un calcul des émissions de chauffage urbain basé sur le marché ne peut pas être mis en œuvre.	
305-3	Autres émissions indirectes de GES (scope 3)	Publication d'informations sur le climat: stratégie climatique, tableau «Emissions directes et indirectes de gaz à effet de serre par l'entreprise», cinq domaines thématiques stratégiques	Cf. aussi 305-1. Conformément au Protocole GES, la publication porte sur les catégories d'émissions de l'entreprise «émissions liées aux combustibles et à l'énergie», «transports et distribution», «déchets» et «déplacements professionnels» ainsi que «consommation de papier et d'eau» sur la base des montants facturés (frais, taxes). Par ailleurs, les émissions de CO <sub>2</sub> financées sont calculées et publiées conformément à la norme du PCAF.	
305-4	Intensité des émissions de GES	Tableau «Protection du climat dans l'entreprise» Publication d'informations sur le climat: chiffres clés et objectifs, tableau «Emissions directes et indirectes de gaz à effet de serre par l'entreprise» Tableau «Emissions financées selon le standard du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)»	Cf. aussi 305-1. Le paramètre utilisé pour le calcul est le nombre d'emplois à plein temps (moyenne). Toutes les émissions comprises dans les scopes 1 à 3 ont été prises en compte pour le calcul: énergie des bâtiments (électricité, chaleur), déplacements professionnels (transport de personnes et de biens), eau douce et papier.	

Norme GRI	Information	Référence dans le rapport de gestion	Informations (complémentaires)	Raison de l'omission (y compris explication)
305-5	Réduction des émissions de GES	Tableau «Stratégie climatique» Tableau «Protection du climat dans l'entreprise» Publication d'informations sur le climat: chiffres clés et objectifs, plan de transition, tableau «Emissions de gaz à effet de serre résultant»	Cf. aussi 305-1. Pour le moment, la ventilation des réductions obtenues par mesure ne fait pas l'objet d'un relevé systématique et ne peut donc pas être publiée. Une publication potentielle est en cours d'examen pour l'avenir.	
305-6	Emissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	n/a	Catégorie non applicable, le thème essentiel est celui des émissions de CO <sub>2</sub> .  Les fluides frigorigènes sont comptabilisés dans le scope 1 du bilan CO <sub>2</sub> , aucune substance appauvrissant la couche d'ozone n'a été trouvée dans aucune agence à cette occasion.	
305-7	Emissions d'oxydes d'azote (NOX), d'oxydes de soufre (SOX) et autres émissions atmosphériques significatives	n/a	Catégorie non applicable, le thème essentiel est celui des émissions de CO <sub>2</sub> .	

### GRI 401: Emploi (2016)

3-3	Approche managériale	n/a	Pas d'approche managériale disponible, car le thème n'est pas essentiel.	
401-1	Recrutement de nouveaux employés et fluctuation du personnel	Tableau «Chiffres clés relatifs aux collaborateurs» Tableaux «Structure du personnel: embauches»	La fluctuation du personnel n'est pas publiée en fonction du nombre, du genre et de l'âge.	
401-2	Avantages sociaux offerts aux salariés à plein temps, mais pas aux intérimaires ni aux salariés à temps partiel.		Il n'existe pas de règlement applicable à l'ensemble du Groupe pour toutes les Banques Raiffeisen.	
401-3	Congé parental	Politique familiale	En raison de la structure hétérogène du Groupe Raiffeisen, Raiffeisen renonce à publier les chiffres clés sur le congé parental par rapport aux exercices précédents.	

### GRI 404: Formation et éducation (2016)

3-3	Approche managériale	Stratégie de durabilité Investissements dans le développement des collaboratrices et des collaborateurs		
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an et par employé	Tableau «Perfectionnements»		Informations incomplètes: une publication par catégorie d'employé-e-s n'est pas possible.
404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	Investissements dans le développement des collaboratrices et des collaborateurs		
404-3	Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	Dialogue continu sur la conduite Dialogue continu sur la performance	100 pour cent des employé-e-s de Raiffeisen Suisse bénéficient d'une évaluation régulière de leur performance.	Informations incomplètes: en raison de la structure du Groupe Raiffeisen, ce chiffre clé ne peut être publié que pour Raiffeisen Suisse.

Norme GRI	Information	Référence dans le rapport de gestion	Informations (complémentaires)	Raison de l'omission (y compris explication)
<b>GRI 405: Diversité et égalité des chances (2016)</b>				
3-3	Approche managériale	Stratégie de durabilité		
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	Tableau «Structure du personnel par échelons de fonction»		
405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	Rapport de rémunération, politique de rémunération Système de rémunération		Informations incomplètes: l'analyse de l'égalité salariale ne permet pas de tirer des conclusions plus détaillées au niveau du Groupe ou par catégorie. Des données plus précises ne sont pas disponibles en raison de la structure du Groupe Raiffeisen.
<b>GRI 417: Commercialisation et étiquetage (2016)</b>				
3-3	Approche managériale	Stratégie de durabilité Transparence et équité dans la conception et la distribution des produits		
417-1	Exigences relatives à l'information sur les produits et les services, et l'étiquetage	Transparence et équité dans la conception et la distribution des produits		
417-2	Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Tableau «Marketing et identification»		
417-3	Cas de non-conformité concernant la communication marketing	Tableau «Marketing et identification»		
<b>GRI 418: Confidentialité des données des clients (2016)</b>				
3-3	Approche managériale	Stratégie de durabilité Sécurité de l'information et protection des données de la clientèle		
418-1	Plaintes fondées concernant l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes des données des clients	Sécurité de l'information et protection des données de la clientèle		

Norme GRI	Information	Référence dans le rapport de gestion	Informations (complémentaires)	Raison de l'omission (y compris explication)
<b>Supplément: norme sectorielle pour le secteur financier (FS)</b>				
<b>FS6/FS7/FS8: Portefeuille de produits</b>				
3-3	Approche managériale	Stratégie de durabilité Produits et prestations durables		
FS6	Composition du portefeuille par région, taille et secteur en pourcentage	Produits et prestations durables	Pour plus d'informations sur le portefeuille, merci de consulter le chapitre Comptes annuels du rapport de gestion. Reportez-vous au processus de due diligence et à l'analyse d'impact UNEP FI pour de plus amples informations sur la manière dont Raiffeisen surveille les impacts sociaux et environnementaux.	
FS7	Produits et prestations destinés à apporter un certain avantage au niveau social	Produits et prestations durables		Informations incomplètes: une divulgation explicite de l'avantage social n'est pas possible, car celui-ci est inclus dans la catégorie «durable»/ESG.
FS8	Produits et prestations destinés à apporter un certain bénéfice à l'environnement	Produits et prestations durables		
<b>FS10/FS11: Participation active des propriétaires</b>				
3-3	Approche managériale	Produits et prestations durables		
FS10	Pourcentage et nombre de sociétés détenues dans le portefeuille de l'institution avec laquelle la société a interagi sur des questions environnementales ou sociales	Produits et prestations durables		Information incomplète: s'agissant du portefeuille propre, aucune déclaration n'est faite pour l'instant.
FS11	Pourcentage des actifs immobilisés soumis à un examen d'un point de vue environnemental ou selon l'engagement local et sociétal	Produits et prestations durables	Raiffeisen ne finance pas, directement ou indirectement, le développement, la production ou l'achat d'armes controversées auprès d'entreprises soumises à la loi fédérale suisse sur le matériel de guerre. Raiffeisen n'octroie pas de crédits ni n'effectue de transactions sur le marché financier pour des sociétés impliquées dans le développement, la production ou l'achat d'armes à sous-munitions et de mines antipersonnel.	



Ernst & Young SA  
Aeschengraben 27  
Case postale  
CH-4002 Bâle

Téléphone: +41 58 286 86 86  
www.ey.com/fr\_ch

À la direction de

**Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall**

Bâle, le 13 avril 2026

### Rapport de l'auditeur indépendant sur le rapport non financier 2025

Nous avons été engagés pour effectuer les procédures d'assurance visant à donner une assurance limitée sur les informations et les indicateurs sélectionnés (y compris les émissions de gaz à effet de serre) compris dans le Rapport Annuel 2025 du Groupe Raiffeisen (le Groupe) pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (le Rapport).

Notre mission d'assurance limitée s'est concentrée sur les informations et les indicateurs (y compris les émissions de gaz à effet de serre) référencés dans l'Index du contenu GRI (pages 212 à 226).

Nous n'avons pas effectué les procédures d'assurance sur les autres informations comprises dans le Rapport non décrites au paragraphe précédent, et, par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion les concernant.



#### Critères applicables

Le Groupe a défini les critères applicables suivants (les critères applicables) :

- Global Reporting Initiative Sustainability Reporting Standards (standards GRI)

Un résumé de ces normes est présenté sur le site GRI.



#### Limitations intrinsèques

L'exactitude et l'exhaustivité des informations et indicateurs sélectionnés (y compris les émissions de gaz à effet de serre) sont soumises à des limitations intrinsèques par leur nature et les méthodes utilisées pour déterminer, calculer et estimer ces données. En outre, la quantification des indicateurs non financiers est soumise à une incertitude intrinsèque compte tenu des lacunes des connaissances scientifiques utilisées pour établir les facteurs et les valeurs liés aux émissions nécessaires pour combiner, notamment, les émissions des différents gaz. Notre rapport d'assurance doit par conséquent être lu conjointement avec l'Index du contenu GRI du Groupe et à ses définitions, ainsi qu'aux procédures de présentation des informations non financières énoncées aux présentes.



#### Responsabilité de la direction

Il incombe à la direction de sélectionner les critères applicables pour la préparation et la présentation, à tous les égards importants, des informations, et indicateurs sélectionnés (y compris les émissions de gaz à effet de serre) conformément aux critères applicables. Cette responsabilité couvre la conception, la mise en œuvre et le maintien du contrôle interne pertinent pour la préparation du rapport non financier exempts d'anomalie significative, qu'elle résulte d'une fraude ou d'une erreur.



2



#### Indépendance et gestion de la qualité

Nous nous sommes conformés aux exigences en termes d'indépendance et d'éthique professionnelle de l'International Code of Ethics for Professional Accountants (including International Independence Standards) de l'International Ethics Standards Board for Accountants (Code de l'IESBA) qui repose sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de comportement professionnel.

Notre société applique la norme ISQM 1, qui exige que nous concevions, mettions en place et faisons fonctionner un système de gestion de la qualité qui comprend des politiques ou des procédures visant au respect des règles d'éthique, des normes professionnelles ainsi que des exigences légales et réglementaires applicables.



#### Notre responsabilité

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sous forme d'assurance limitée à l'égard des informations, et indicateurs sélectionnés (y compris les émissions de gaz à effet de serre) précités d'après les éléments probants que nous avons obtenus.

Nous avons mené notre mission d'assurance limitée conformément à l'International Standard on Assurance Engagements (ISAE) 3000 *Norme internationale de missions d'assurance : missions d'assurance autres que les audits et examens limités de l'information financière historique*. Cette norme impose que nos procédures soient planifiées et réalisées de telle manière à obtenir une assurance limitée que les informations et indicateurs sélectionnés (y compris les émissions de gaz à effet de serre) ne comportent aucune anomalie significative.



#### Description des procédures accomplies

La nature et le calendrier des procédures réalisées dans le cadre d'une mission d'assurance limitée peuvent différer de ceux d'une mission d'assurance raisonnable ; elles ont également une portée moindre. Par conséquent, le degré d'assurance obtenu dans le cadre d'une mission d'assurance limitée est significativement inférieur à celui qui aurait été obtenu avec une mission d'assurance raisonnable. Nos procédures ont été conçues pour obtenir une assurance limitée servant de base à notre conclusion et non pour fournir l'ensemble des justificatifs qui seraient demandés dans le cadre d'une assurance raisonnable.

Même si l'efficacité des contrôles internes est considérée lors du choix de la nature et de la portée de nos procédures d'audit, notre mission d'assurance n'est pas conçue pour fournir une assurance sur les contrôles internes. Nos procédures ne comprennent pas de contrôles ou de procédures liées à la vérification de la consolidation des données ou de leur calcul par les systèmes informatiques.



3

La quantification des gaz à effet de serre est sujet à des incertitudes dues à des connaissances scientifiques incomplètes sur la mesure des gaz à effet de serre. De plus, les calculs des émissions de gaz à effet de serre sont soumis à des incertitudes d'estimation (ou de mesure) découlant des méthodes de mesure et de calcul utilisées pour quantifier les émissions dans le cadre des connaissances scientifiques disponibles.

Nos procédures d'assurance limitée ont compris, entre autres, les travaux suivants :

- Évaluation de l'adéquation des critères sous-jacents et de leur application uniforme
- Entretiens avec les personnels clés afin de comprendre l'entreprise et le processus d'établissement des rapports, y compris la stratégie, les principes et la gestion en matière de durabilité
- Entretiens avec le personnel clé du Groupe pour comprendre le système d'établissement des rapports sur la durabilité ou des informations non financières durant la période sous revue, y compris le processus de collecte et de déclaration des informations et indicateurs
- Vérification de la bonne application des critères de calcul conformément aux méthodologies énoncées dans les critères applicables
- Procédures d'examen analytique à l'appui du caractère raisonnable des données
- Identification et mise à l'épreuve des hypothèses à l'appui des calculs
- Mise à l'épreuve d'un échantillon des informations sous-jacentes afin de vérifier l'exactitude des données.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre conclusion d'assurance.

**Conclusion**

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les informations et indicateurs sélectionnés (y compris les émissions de gaz à effet de serre) dans le Rapport du Groupe Raiffeisen n'ont pas été préparés, à tous aspects importants, conformément aux critères applicables.

Ernst &amp; Young SA

Dr. Mark Vesper  
Partner responsable

Prof. Dr. Andreas Blumer  
Partner

Raiffeisen Suisse société coopérative  
Communication du Groupe  
Raiffeisenplatz  
CH-9001 Saint-Gall  
Téléphone: +41 71 225 84 84  
Internet: [raiffeisen.ch](https://www.raiffeisen.ch)  
E-mail: [rch\\_report@raiffeisen.ch](mailto:rch_report@raiffeisen.ch)

Clôture de la rédaction: 11 mars 2026  
Publication: 15 avril 2026

## Langues

Allemand, français, italien et anglais. La version allemande fait foi.

## Rapport

Le rapport comprend le rapport de gestion 2025 du Groupe Raiffeisen (incluant le rapport d'activité, la gouvernance d'entreprise, le boucllement annuel, les chiffres clés et la publication réglementaire, le rapport non financier), le rapport de gestion 2025 de Raiffeisen Suisse, la publication réglementaire au 31 décembre 2025 du Groupe Raiffeisen ainsi que la publication d'informations sur le climat 2025.

Le reporting non financier du Groupe Raiffeisen se compose du chapitre «Rapport non financier» du rapport de gestion du Groupe Raiffeisen et de la publication d'informations sur le climat.

Toutes les publications sont disponibles en ligne sur:  
[raiffeisen.ch/rapport](https://www.raiffeisen.ch/rapport)

## Conception

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall  
Linkgroup, Zurich

## Rédaction

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

## Mise en page et composition

Linkgroup, Zurich

## Photographies

Johannes Diboky, Zurich  
Gaëtan Bally, Zurich

## Traduction

Supertext, Zurich

## Remarques concernant les déclarations prospectives

La présente publication contient des déclarations prospectives. Celles-ci reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse société coopérative au moment de la rédaction de cette publication. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs déterminants, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Raiffeisen Suisse société coopérative n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives contenues dans cette publication.



imprimé en  
suisse

Vous trouverez  
des informations  
complémentaires sur  
[raiffeisen.ch/  
rapport](https://raiffeisen.ch/rapport)

Ouvrons la voie

**125** 125 ANS | **RAIFFEISEN**

